



UIB

الإتحاد الدولي للبنوك
UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

**Société anonyme au capital de 196 000 000 dinars divisé en 17 600 000 actions ordinaires
de nominal 10 dinars entièrement libérées et en 2 000 000 certificats d'investissement
de nominal 10 dinars entièrement libérés**

Siège Social : 65 Avenue Habib Bourguiba – 1000 Tunis –
Registre de commerce N° B 6151996
Tél 71 102 020- Fax 71 219 278 E- mail web-uib.@uib.com.tn

Document de Référence "Union Internationale de Banques 2012"

Ce document de référence a été enregistré par le CMF le ^{12 OCT 2012} sous
le ~~1.2.0.0.8~~ donné en application de l'article 14 du règlement du Conseil du Marché
Financier relatif à l'appel public à l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les
informations périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une
opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par le Conseil du Marché
Financier. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses
signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de
l'information donnée sur la situation de la société n'implique pas l'authentification des éléments
comptables et financiers présentés.

Responsable de l'information

Madame Moufida Hamza
Directeur Financier
65, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
Tel : 71 218 574- **Fax** : 71 219 278
E-Mail : moufida.hamza@uib.com.tn

Le présent document de référence est mis à la disposition du public sans frais auprès de L'Union
Internationale de Banques, 65 Avenue Habib Bourguiba -1000 Tunis, de l'Intermédiaire
International – Intermédiaire en bourse, 1 Rue Kamel Ataturk - 1001 Tunis et sur le site Internet du
CMF www.cmf.org.tn, ainsi que sur le site de l'UIB www.uib.com.tn

GRUPE
SOCIETE
GENERALE

Octobre 2012



Sommaire

Document de Référence Erreur ! Signet non défini.

CHAPITRE 1 : RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES Erreur ! Signet non défini.

1.2. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ERREUR ! SIGNET NON DEFINI

1.3. RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

1.4. RESPONSABLE DE L'INFORMATION ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

CHAPITRE 2 : RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA BANQUE ET SON CAPITAL **22**

2.1. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA BANQUE : 22

2.1.1. Dénomination et siège social : 22

2.1.2. Forme juridique et législation particulière applicable : 22

2.1.3. Date de constitution et durée : 22

2.1.4. Objet social : (article 3 des statuts) 22

2.1.5. Registre de commerce : 24

2.1.6. Exercice social : 24

2.1.7. Clauses statutaires particulières : 24

2.1.8. Capital social : 29

2.1.9. Nationalité : 29

2.1.10. Régime fiscal : 29

2.1.11. Matricule fiscal : 29

2.1.12. Lieu où peuvent être consultés les documents de la banque : 29

2.1.13. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM : 30

2.2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL DE LA BANQUE : 30

2.3. EVOLUTION DU CAPITAL : 30

2.4. REPARTITION DU CAPITAL AU 30/06/2012 : 31

2.4.1. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital au 30/06/2012 : 32

2.4.2. Capital détenu par l'ensemble des organes d'administration et de direction au 30/06/2012: 32

2.4.3. Nombre d'actionnaires : 33

2.5. DESCRIPTION SOMMAIRE DU GROUPE UIB AU 31/12/2011 33

2.5.1. Présentation générale du groupe : 33

2.5.2 Relations avec les sociétés du groupe UIB au 31/12/2011 : 37

2.5.3 Relations commerciales entre l'UIB et les autres sociétés du groupe durant l'exercice 2011: 38

2.6. RELATIONS DE L'UIB AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES* AU 31/12/2011 41

2.6.1. INFORMATIONS SUR LES ENGAGEMENTS : 41

2.6.2. TRANSFERTS DE RESSOURCES : 42

2.6.3. RELATIONS COMMERCIALES : 42

2.7. DIVIDENDES :	46
2.8. MARCHE DES TITRES :	46
2.9 NOTATION DE LA BANQUE :	47
CHAPITRE 3 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA BANQUE.....	48
3.1. PRESENTATION SOMMAIRE DE L'UIB :	48
3.2. ORGANISATION DE LA BANQUE :	49
3.2.1. Organigramme de l'UIB au 30/06/2012:.....	49
3.2.2 Gouvernance :.....	49
3.2.3 Contrôle interne :.....	52
3.2.4 Système d'information :.....	53
3.2.5 Politique sociale :.....	55
3.2.6 Effectifs et réseau de la banque :.....	56
3.3 ACTIVITES ET PERFORMANCES DE LA BANQUE AU 31/12/2011 :	60
3.3.1 Les Ressources :.....	60
3.3.2 Les Emplois :.....	61
3.3.3 Les résultats d'exploitation :.....	64
3.4. ACTIVITES ET PERFORMANCES DE LA BANQUE AU 30/06/2012 :	67
3.4.1 Les Ressources :.....	67
3.4.2 Les Emplois :.....	68
3.4.3 Les résultats d'exploitation :.....	70
3.5. LES INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS AU 30/06/2012 :	73
3.6. MATRICE SWOT (FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET RISQUES)	77
3.7. FACTEURS DE RISQUE ET NATURE SPECULATIVE DE L'ACTIVITE DE LA BANQUE :	77
3.8. DEPENDANCE DE L'EMETTEUR :	77
3.9. LITIGE OU ARBITRAGE :	79
3.10. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DE L'EMETTEUR :	79
CHAPITRE 4 : PATRIMOINE – SITUATION FINANCIERE – RESULTAT.....	80
4.1. PATRIMOINE DE LA BANQUE AU 30/06/2012 :	80
4.1.1 Immobilisations corporelles et incorporelles au 30/06/2012 :.....	80
4.1.2 Portefeuille d'investissement de l'UIB au 30/06/2012 :.....	87
4.2 ACQUISITIONS ET CESSIONS D'IMMOBILISATIONS, INCORPORELLES ET FINANCIÈRES POSTÉRIEURS AU 30/06/2012 :	89
4.3. RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS AU 31 DECEMBRE 2011:	90
4.3.1. Etats financiers comparés au 31 décembre 2011 :.....	93
4.3.2. Rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2011:.....	138
4.4. RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2011:	148
4.4.1. Bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2011.....	149
4.4.2. Etat des Engagements hors bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2011 :.....	150
4.4.3. Etat de Résultat consolidé arrêté au 31 décembre 2011 :.....	151

4.4.4. Etat de flux de trésorerie consolidé arrêté au 31 décembre 2011 :.....	152
4.4.5. Notes aux états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2011 :	153
4.4.6. Notes complémentaires aux états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2011 : 170	
4.4.7. Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2011 : 172	
4.5. RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIARES ARRETES AU 30 JUIN 2012:	175
4.5.1. Bilan arrêté au 30 juin 2012.....	175
4.5.2 Etat des engagements hors bilan arrêté au 30 juin 2012:.....	176
4.5.3 Etat de résultat arrêté au 30 juin 2012:.....	177
4.5.4 Etat de flux de trésorerie arrêtés au 30 juin 2012:	178
4.5.5 Notes aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2012:.....	179
4.5.6 Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2012: 201	
4.6. TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES :	203
4.7 AFFECTATION DES RESULTATS :	203
4.8 EVOLUTION DES DIVIDENDES :	203
4.9 EVOLUTION DU PRODUIT NET BANCAIRE ET DU RESULTAT D'EXPLOITATION :	204
4.10. EVOLUTION DES BENEFICES NETS :	204
4.11. EVOLUTION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT :	205
4.12. EMPRUNTS OBLIGATAIRES GARANTIS PAR L'UIB :	205
4.13. EMPRUNTS OBLIGATAIRES EMIS PAR L'UIB :	206
4.14. ENCOURS DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES SOUSCRITS PAR L'UIB :	206
4.15. PRINCIPAUX INDICATEURS ET RATIOS :	207
4.16. INDICATEURS BOURSIERS DE LA VALEUR UIB :	209
CHAPITRE 5 : Organes d'Administration, de Direction et de Contrôle des Comptes.....	210
5.1. CONSEIL D'ADMINISTRATION :	210
5.1.1 Membres des organes d'administration :.....	210
5.1.2 Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la banque : 210	
5.1.3 Principales activités exercées en dehors de la banque au cours des trois dernières années par les membres des organes d'administration et de direction :	211
5.1.4 Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés :.....	212
5.1.5. Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil d'Administration dans la société qu'ils représentent :.....	212
5.2. INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA BANQUE POUR L'EXERCICE 2011 :	212
5.2.1 Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2011 :.....	212
5.2.2 Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2011 :.....	213
5.3. CONTROLE :	213
5.3.1 Contrôleur d'Etat :.....	213
5.3.2 Commissaires aux Comptes :.....	213

5.4. NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AINSI QU'AVEC UN CANDIDAT A UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL OU UN CONSEILLER :	214
---	------------

CHAPITRE 6 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR..... 218

6.1. EVOLUTION RECENTE ET ORIENTATIONS :	218
6.1.1 Evolution récente :	218
6.2 PERSPECTIVES D'AVENIR :	223
6.2.1 Analyse des modifications opérées et des écarts enregistrés par rapport aux informations prévisionnelles 2011-2015 :	223
6.3 LES ETATS FINANCIERS PREVISIONNELS 2012-2016 :	236
6.3.1 Bilans prévisionnels :	236
6.3.2 Etat du hors bilan prévisionnel :	237
6.3.3 Etat des résultats prévisionnels :	238
6.3.4 Etats de flux de trésorerie prévisionnels :	239
6.4 INDICATEURS ET RATIOS PREVISIONNELS :	240
6.4.1 INDICATEURS PREVISIONNELS :	240
6.4.2 RATIOS PREVISIONNELS :	240
6.4.3 CASH FLOW PRÉVISIONNEL :	241
6.5 AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES DE LA PERIODE ALLANT DE 2012 A 2016:	242

L'UIB : présentation résumée et perspectives

L'Union Internationale de Banques est une banque commerciale créée en 1963, par le regroupement de cinq grandes banques internationales, à savoir **le Crédit Lyonnais, la Banque of America International, la Banca Commerciale Italiana, la Commerz Bank et la Société Franco Tunisienne de Banque et de Crédit**. L'actionnaire tunisien de référence était la **Société Tunisienne de Banque**.

En 2002, les pouvoirs publics ont décidé de privatiser la banque par la cession de 52% du capital à une institution financière internationale. Huit (8) banques internationales ont manifesté un intérêt pour l'UIB. Cette opération a été couronnée de succès et a abouti au rachat des participations publiques (52 % du capital), pour un montant global de **102 MD**, par une grande banque internationale : la Société Générale.

2004 - 2007 : de grands chantiers de mise à niveau ont été lancés:

- La mise en place de nouvelles structures afin d'optimiser le fonctionnement de l'UIB,
- La mise en place d'un nouveau système d'information, à même d'accompagner les nouvelles ambitions de l'UIB,
- La mise en place d'une nouvelle organisation commerciale en agence afin d'accroître l'efficacité commerciale de l'agence,
- Un effort de formation afin d'adapter les compétences du personnel aux nouveaux métiers.

En application des décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 Août 2008, l'Union Internationale de Banques a procédé avec succès à :

- L'augmentation de son capital de 90 millions de dinars par :
 - L'émission de 7.000.000 actions nouvelles au nominal de 10 dinars pour porter le capital de 106.000.000 dinars à 176.000.000 dinars.
Cette opération a été clôturée le 12/09/2008 avec succès ;
 - L'émission de 2.000.000 certificats d'investissement au nominal de 10 dinars. Ces certificats d'investissement entièrement réservés au groupe Société Générale ont été souscrits intégralement par la Société Générale le 7/10/2008.
- L'émission de deux emprunts subordonnés intégralement souscrits par la Société Générale:
 - 40 millions de dinars à durée déterminée
 - 40 millions de dinars à durée indéterminée

Les ressources et les emplois de l'UIB ont évolué depuis 2009 comme suit :

Ressources

En KTND

DESIGNATION	30/06/2012	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Dépôts à vue	814 777	688 294	722 922	644 827
Dépôts d'épargne	873 931	821 742	726 632	666 185
Dépôts à terme et bons de caisse	744 631	702 942	544 125	629 760
Certificats de dépôts	102 619	145 164	184 873	9 978
Autres dépôts et avoirs	94 453	93 916	72 230	55 402
TOTAL	2 630 411	2 452 058	2 250 782	2 006 152

Emplois

En KTND

DESIGNATION	30/06/2012	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Comptes ordinaires débiteurs	281 776	258 486	265 156	314 937
Autres concours à la clientèle	2 908 539	2 705 946	2 258 473	1 854 996
Crédits sur ressources spéciales	19 490	19 760	16 173	15 894
S.Total	3 209 805	2 984 192	2 539 802	2 185 827
Provision pour risque de contrepartie	(155 481)	(136 145)	(129 089)	(165 133)
Provision à caractère générale dite collective	(7 300)	(6 700)	-	-
Agios et intérêts réservés	(114 548)	(114 427)	(111 559)	(140 095)
TOTAL	2 932 476	2 726 920	2 299 154	1 880 599

Les ratios de solvabilité et de liquidité ont évolué sur la même période (2009 – juin 2012) de la manière suivante :

Ratios prudentiels	30/06/2012	2011	2010	2009
Ratio de liquidité*	71,03%	66,10%	81,68%	106,55%
Ratio de solvabilité**	10,60%	9,69%	9,05%	9,22%

* Actifs réalisables (y compris les propres titres de la banque) / passifs exigibles

** Fonds propres nets/risques encourus

Enfin les créances classées ont évolué ainsi :

Désignation	30/06/2012	2011	2010	2009
Créances Brutes bilan et hors bilan (a)	3 426 345	3 206 844	2 763 742	2 453 691
Classe 0	2 597 007	2 370 383	1 930 162	1 605 019
Classe 1	320 146	330 845	320 477	195 861
Créances clientèle (classe 0 et 1)	2 917 153	2 701 228	2 250 639	1 800 880
Classe 2	10 995	5 787	9 763	6 089
Classe 3	13 045	15 952	12 001	11 689
Classe 4	485 153	483 873	491 339	635 033
<i>Dont contentieux</i>	369 764	360 696	385 959	477 326
Créances douteuses et litigieuses (classes 2,3 et 4) (b)	509 192	505 615	513 103	652 811
Provisions affectées en couverture des CDL	(157 473)	(122 465)	(115 420)	(166 767)
Agios réservés affectés en couverture des CDL	(114 658)	(110 991)	(108 261)	(137 004)
Provisions et Agios réservés (c)	(272 130)	(233 456)	(223 681)	(303 771)
Taux de créances classées (b)/(a)	14,86%	15,77%	18,57%	26,61%
Taux de couverture des créances douteuses et litigieuses (c)/(b)	53,44%	46,17%	43,59%	46,52%

Le taux de créances classées passe de 26,61% en 2009 à 14,86% au 30 juin 2012. En conséquence, entre décembre 2009 et juin 2012 la part des créances classées de l'UIB est passée de (653 MD) à (509 MD) soit une diminution de 144 MD (-22%).

La répartition par classe des engagements en milliers de dinars se présente respectivement ainsi :

Au 30/06/2012 :

Engagements courants (0)	Engagements nécessitant un suivi particulier (1)	Engagements incertains (2)	Engagements Préoccupants (3)	Engagements compromis (4)	Contentieux
2 597 007	320 146	10 995	13 045	115 389	369 764

Au 31/12/2011 :

Engagements courants (0)	Engagements nécessitant un suivi particulier (1)	Engagements incertains (2)	Engagements Préoccupants (3)	Engagements compromis (4)	Contentieux
2 370 383	330 845	5 787	15 952	123 177	360 696

Au 31/12/2010 :

Engagements courants (0)	Engagements nécessitant un suivi particulier (1)	Engagements incertains (2)	Engagements Préoccupants (3)	Engagements compromis (4)	Contentieux
1 930 162	320 477	9 763	12 001	105 380	385 959

Au 31/12/2009 :

Engagements courants (0)	Engagements nécessitant un suivi particulier (1)	Engagements incertains (2)	Engagements Préoccupants (3)	Engagements compromis (4)	Contentieux
1605 019	195 861	6 089	11 689	157 707	477 326

Le Conseil d'Administration de l'Union Internationale de Banques (UIB) s'est réuni le 31 Mars 2012 et a arrêté les états financiers individuels et consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il ressort des comptes de l'UIB arrêtés au 31/12/2011 les points importants suivants :

- Un PNB de 140,26 MTND au 31/12/2011, qui a augmenté de 14,96% (+18,2 MTND) par rapport au 31/12/2010.
- Les frais d'exploitation de la Banque s'élèvent à 83 MTND au 31/12/2011 contre 74 MTND au 31/12/2010, affichant ainsi une augmentation de 12,65%.
- Un total bilan en hausse de 4,75% en 2011 par rapport au total bilan à 2010 ;
- Augmentation de l'encours des dépôts de la clientèle de 8,94% passant de 2 251 MTND fin 2010 à 2 452 MTND fin 2011.
- Accroissement de l'encours net des crédits à la clientèle de 18,61% passant de 2 299 MTND à fin 2010 à 2 727 MTND fin 2011.

L'UIB enregistre un résultat positif de 18,571 MTND à fin 2010 et 23,320 MTND au 31/12/2011.

Le retour à la rentabilité, accompagné d'un net renforcement des fonds propres de la Banque, a permis de consolider les fondamentaux de l'UIB, avec:

- Une amélioration de la structure des engagements;
- Une hausse du taux de couverture des créances classés par les provisions;
- Une diminution du taux des créances classées;
- Un ratio de solvabilité de 9,69 % à fin 2011 conforme aux normes réglementaires.

Avec la mise en œuvre du plan de reconstitution de ses fonds propres, l'UIB se couvre de manière optimale contre les risques de ses crédits non performants, marque une rupture avec le passé en matière de sous provisionnement, conforte ses ratios de solvabilité et de couverture de ses actifs classés par les provisions et s'inscrit, désormais, dans une démarche qui compte l'assainissement des créances et la maîtrise des risques et des coûts parmi ses priorités. L'UIB prend, ainsi, l'option d'une démarche lui permettant d'asseoir une image de responsabilité et de rigueur en matière de gestion des risques.

L'UIB a d'ores et déjà décidé de mettre en œuvre un modèle de croissance plus équilibré, en axant sa démarche sur la diversification du portefeuille de ses métiers et le renforcement de son positionnement sur une clientèle plus diversifiée.

Ce modèle de croissance vise une clientèle plus diversifiée et une offre de produit plus étoffée. La clientèle visée est celle :

- Des particuliers
- Des professions libérales et des commerçants
- Des artisans
- Des associations
- Des petites et moyennes entreprises
- Des grandes entreprises locales
- Des multinationales

Quant à l'offre de produits, elle vise :

- La Banque au quotidien (ouvertures de comptes, cartes de crédits, banque à distance...etc)
- Le financement (crédits à la consommation, crédits immobiliers, crédits revolving, leasing...etc) ;
- L'épargne et les placements (comptes d'épargne, dépôts à terme, assurance vie...etc) ;
- La prévoyance et l'assurance dommages (multirisques Habitation, assurance moyens de paiement ...etc.).

Grâce à cette nouvelle stratégie, l'UIB a l'ambition de conforter sa position dans le paysage bancaire tunisien en tirant le meilleur parti de son réseau qui compte 122 points de ventes au 30/06/2012.

Après la restructuration financière effectuée en 2008, et l'emprunt obligataire lancé en 2009 et en 2011, l'UIB poursuit sa reconstruction et son développement. Cette poursuite se traduit par la mise en place du plan "Ambitions 2015", plan qui s'inscrit complètement dans les perspectives du Groupe Société Générale, actionnaire de référence de l'UIB.

En 2008 l'UIB a repris le chemin des bénéfices, qui se sont consolidés au cours des années suivantes, ceci va permettre à la banque d'entretenir une dynamique de croissance saine orientée vers le bénéfice des actionnaires, des clients, des collaborateurs et des marchés.

La période 2012- 2016 reste un enjeu fort pour l'UIB car au cours de cette période, la banque devra confirmer la tendance montrée depuis les 4 dernières années. Les investissements engagés et l'implication des collaborateurs vont permettre d'envisager l'avenir avec confiance, et tout en étant conscient des challenges qui attendent encore la banque.

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS (en milliers de dinars)						
	DU 01/04/2012 AU 30/06/2012	DU 01/04/2011 AU 30/06/2011	Au 30/06/2012*	Au 30/06/2011	Au 31/12/2011	Variation Juin-12 Juin-11
1. Produits d'exploitation bancaires répartis en :	61 599	55 872	120 324	105 762	211 960	13,77%
Intérêts	45 383	42 153	86 020	80 272	158 306	7,16%
Commissions en produits	11 889	10 968	23 146	19 806	40 406	16,87%
Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	4 327	2 750	11 158	5 684	13 248	96,31%
2. Charges d'exploitation bancaire réparties en :	18 528	18 196	36 142	36 623	71 704	-1,32%
Intérêts encourus	17 744	17 463	34 701	35 271	68 940	-1,61%
Commissions encourues	783	733	1 440	1 353	2 764	6,47%
3. Produit net bancaire	43 071	37 675	84 182	69 139	140 256	21,76%
4. Autres produits d'exploitation	18	19	37	21	51	78,43%
5. Charges opératoires dont :	21 362	18 707	41 865	36 489	77 039	14,73%
Frais de personnel	16 146	13 955	32 044	27 398	58 306	16,96%
Charges générales d'exploitation	5 216	4 752	9 821	9 091	18 734	8,04%
6. Structure du portefeuille :	-	-	53 325	58 164	56 538	-8,32%
Portefeuille titres commercial			-	-	-	
Portefeuille titres d'investissement	-	-	53 325	58 164	56 538	-8,32%
7. Encours des crédits	-	-	2 933 249	2 541 106	2 726 920	15,43%
8. Encours des dépôts dont :	-	-	2 638 351	2 271 794	2 452 058	16,14%
Dépôts à vue	-	-	815 930	736 982	688 294	10,71%
• Dépôts à vue en Dinars			592 142	505 478	505 870	17,14%
• Dépôts à vue en Devises & Dinars Convertibles			223 788	231 504	182 423	-3,33%
Dépôts d'épargne	-	-	873 931	758 549	821 742	15,21%
Dépôts à terme, certificats de Dépôts et autres			847 251	701 179	848 107	20,83%
Autres Dépôts et avoirs			101 241	75 084	93 916	34,84%
9. Emprunts et ressources spéciales	-	-	333 609	236 948	279 182	40,79%
10. Capitaux propres (1)	-	-	141 885	116 958	121 768	21,31%

(1) Les capitaux propres au 30/06/2011, au 31/12/2011 et au 30/06/2012 y compris les résultats de la période.

* Etant publiés en date du 19/07/2012 certains montants diffèrent de ceux figurant au niveau des états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2012.

COMMENTAIRES / INDICATEURS D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2012

1- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels

Les indicateurs trimestriels de la banque, arrêtés au 30 Juin 2012, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements de crédit.

2- Principes comptables appliqués

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus et non encore encaissés à la date de l'arrêté sont comptabilisés parmi les produits lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou encore les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 30/06/2012, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date du 30/06/2012.

2-2 Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation, des fonds gérés par la SICAR de l'UIB, des BTA et des Obligations.

Ces titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. L'encours des titres de participation est présenté net de provisions. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

2-3 Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes libellés en devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

2-4 Justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs

L'abonnement des comptes de charges et de produits a été effectué conformément aux méthodes retenues lors de l'arrêté annuel des états financiers.

3- Faits marquants

- Les dépôts -tous types de clientèle confondus- ont augmenté de **16,14 %** au cours des douze derniers mois atteignant un montant de **2 638,4 MTND (+366,5 MTND)**.
- L'encours net des crédits à la clientèle a augmenté de **15,43 %** par rapport au 30 Juin 2011 atteignant un montant de **2 933,2 MTND (+392,2 MTND)**.
- L'encours des emprunts et ressources spéciales a atteint **333,6 MTND** au 30 Juin 2012 contre 236,9 MTND à fin juin 2011. Cette variation s'explique d'une part par l'émission de deux emprunts obligataires d'un montant global de **101,4 MTND** (compte non tenu des dettes rattachées de 2,9 MTND), et d'autre part par le remboursement de la deuxième échéance de l'emprunt obligataire émis par l'UIB en juillet 2009 d'un montant de 6,9 MTND, par le remboursement des montants échus de l'emprunt en dollar auprès de la Société Générale d'un montant de 1,5 MTND et par l'augmentation des ressources spéciales de 0,8 MTND.
- Les produits d'exploitation bancaire, présentés nets des agios réservés, ont atteint au 30 juin 2012 **120,3 MTND (+14,6 MTND)**, ce qui correspond à une évolution de **+13,77 %**.
- La marge d'intérêt a atteint **51,3 MTND** au 30 Juin 2012 contre 45 MTND au 30/06/2011, soit une progression de **+14,04%** et ce en dépit d'une baisse des marges appliquées aux crédits, due notamment à l'intensification de la concurrence et à la baisse du taux moyen du marché monétaire au cours des 12 derniers mois.
- La marge sur les commissions perçues a augmenté de **17,63%** en passant de **18,4 MTND** en Juin 2011 à **21,7 MTND** en Juin 2012 (soit **+3,3 MTND**).
- L'effet conjugué, de l'accroissement de la marge d'intérêt, de la progression de la marge sur les commissions perçues et de la hausse des revenus du portefeuille titre commercial et d'investissement (qui passe de 5,7 MTND en Juin 2011 à **11,2 MTND** à fin Juin 2012 soit **+5,5 MTND**) s'est traduit par une amélioration du Produit Net Bancaire qui a atteint au 30 Juin 2012 un montant de **84,2 MTND** contre 69,1 MTND au 30 Juin 2011, soit une progression de **+15,1 MTND** correspondant à une évolution de **+21,76%**.
- Les frais de personnel ont atteint **32 MTND** au 30/06/2012 contre 27,4 MTND au 30 Juin 2011, soit une hausse de **16,96 %**. En excluant les indemnités de départs volontaires, l'évolution est de **14,89%** s'explique notamment par les accords salariaux conclus au niveau du secteur applicables à partir du 1^{er} mai 2011, *Cette variation s'explique* aussi par la mise en place d'un système de motivation et par la politique de fidélisation des talents suivie par la banque.
- Les charges générales d'exploitation ont atteint un montant de **9,8 MTND** au 30 Juin 2012 contre 9 MTND au 30 Juin 2011, soit une hausse de **8 %**. En excluant la prime payée dans le cadre du nouveau contrat d'assurance plan de retraite au profit du personnel de la banque et l'effet du déplafonnement de la TCL à la suite de la promulgation de la loi des finances complémentaire en mai 2012, l'évolution des charges d'exploitation est de **3,09%**.

- Le résultat brut d'exploitation a enregistré une progression de **+10 MTND**. Il passe ainsi de 29,1 MTND au 30/06/2011 à **39,1 MTND** au 30/06/2012, soit une évolution de **33,97%**.
- L'effet cumulé de l'accroissement du Produit Net Bancaire et de la maîtrise des charges a permis de réaliser une amélioration du coefficient d'exploitation (**49,73%** au 30/06/2012 contre 52,77% au 30/06/2011).
- Afin Juin 2012, le réseau UIB totalise **122** agences ; 3 nouvelles agences ayant été ouvertes depuis janvier 2012 : Agence Dar Fadhal, Agence Kram Ouest et Agence Mornaguia. Quatre autres agences seront ouvertes au cours du troisième trimestre 2012 (centre urbain nord, Ariana Nozha, Msaken et Sousse Khezama) portant ainsi le réseau à 126 agences.

CHAPITRE 1 : RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1.1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

Monsieur Kamel NEJI

Directeur Général de l'Union Internationale de Banques

1.2. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

"A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la banque. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée."

Le Directeur Général de l'Union Internationale de Banques

Monsieur Kamel NEJI



1.3. RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

Etats financiers individuels et consolidés relatifs aux exercices 2009, 2010 et 2011 :

Cabinet ECC – MAZARS, cabinet inscrit au tableau de l'ordre des Experts Comptables de Tunisie représenté par Monsieur Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF.

Immeuble Mazars, Rue du Lac Ghar el Melh

Les Berges du Lac – 1053.Tunis.

Cabinet FINOR, cabinet inscrit au tableau de l'ordre des Experts Comptables de Tunisie représenté par Monsieur Mustapha MEDHIOUB

Immeuble International City Center

Tour des bureaux, Centre urbain nord-1082.Tunis.

Etats financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2012

Cabinet FINOR, cabinet inscrit au tableau de l'ordre des Experts Comptables de Tunisie représenté par Monsieur Mustapha MEDHIOUB

Immeuble International City Center

Tour des bureaux, Centre urbain nord-1082.Tunis.



Cabinet AMC Ernst & Young, cabinet inscrit au tableau de l'ordre des Experts Comptables de Tunisie représenté par Monsieur Nourdeine HAJJI
Boulevard de la terre, Centre Urbain Nord -1003-Tunis

Opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2009

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009 ont fait l'objet d'un audit effectué par ECC MAZARS représenté par Monsieur Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF et FINOR représenté par Monsieur Mustapha MEDHIOUB selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

« Opinion

A notre avis, les états financiers de l'Union Internationale de Banques « UIB », sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la banque au 31 Décembre 2009, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94 – 117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons examiné le système de contrôle interne et les procédures administratives et comptables en vigueur à la date de notre intervention. Sur la base des travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle qu'exprimée ci-dessus.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons également procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé à la vérification de la conformité de la tenue des comptes relatifs aux valeurs mobilières émises par la banque aux dispositions du texte sus-indiqué. Hormis la signature du cahier des charges prévu par l'article 5 dudit décret, les dispositions relatives à la tenue des comptes de valeurs mobilières ne sont pas encore entièrement respectées par la banque ».

Opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2010

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2010 ont fait l'objet d'un audit effectué par ECC MAZARS représenté par Monsieur Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF et FINOR représenté par Monsieur Mustapha MEDHIOUB selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

« Opinion

A notre avis, les états financiers de l'Union Internationale de Banques « UIB », sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la banque au 31 Décembre 2010, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94 – 117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 et des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons examiné le système de contrôle interne et les procédures administratives et comptables en vigueur à la date de notre intervention. Sur la base des travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers, telle qu'exprimée ci-dessus.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons également procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé à la vérification de la conformité de la tenue des comptes relatifs aux valeurs mobilières émises par la banque aux dispositions du texte sus-indiqué. Hormis la signature du cahier des charges prévu par l'article 5 dudit décret, les autres dispositions relatives à la tenue des comptes de valeurs mobilières sont en cours de mise en place ».

Opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2011

Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011 ont fait l'objet d'un audit effectué par ECC MAZARS représenté par Monsieur Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF et FINOR représenté par Monsieur Mustapha MEDHIOUB selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

« Opinion

A notre avis, les états financiers de l'Union Internationale de Banques « UIB », sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la banque au 31 Décembre 2011, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur la note 2.2.2 « Provisions Collectives » aux états financiers décrivant qu'en 2011 et suite aux événements qu'a connus le pays lors de la période post révolution, les règles de provisionnement édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements

survenus, et la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 complétée par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 mars 2012, relatives à l'évaluation des engagements dans le cadre des dites mesures. En application des nouvelles dispositions, les engagements des entreprises ayant bénéficié des mesures de soutien, ont été maintenus parmi les actifs courants ou nécessitant un suivi particulier. Parallèlement, une provision collective a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble de ces actifs.

L'application de la circulaire n° 2012-02 a eu pour effet d'augmenter les provisions en couverture des risques sur la clientèle de 6 700 KDT, au titre de provisions dites « collectives », et par la même d'affecter le résultat de l'exercice d'égal montant. Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

Vérifications spécifiques

- En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94 – 117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 et des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons examiné le système de contrôle interne et les procédures administratives et comptables en vigueur à la date de notre intervention. Sur la base des travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers, telle qu'exprimée ci-dessus.
- Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons également procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part des remarques particulières.
- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé à la vérification de la conformité de la tenue des comptes relatifs aux valeurs mobilières émises par la banque aux dispositions du texte sus-indiqué. Hormis la signature du cahier des charges prévues par l'article 5 dudit décret, les autres dispositions relatives à la tenue des comptes de valeurs mobilières sont en cours de mise en place ».

Opinion sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2010

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2010 ont fait l'objet d'un audit effectué par ECC-Mazars représenté par Monsieur Mohamed Ali ELAOUINI CHERIF & FINOR représenté par Monsieur Mustapha MEDHIOUB selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

« Opinion »

A notre avis, les états financiers consolidés du Groupe « Union Internationale de Banques – UIB », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 Décembre 2010, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés, des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion au titre de l'exercice 2010 ».

Opinion sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2011

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011 ont fait l'objet d'un audit effectué par ECC-Mazars représenté par Monsieur Mohamed Ali ELAOUINI CHERIF & FINOR représenté par Monsieur Mustapha MEDHIOUB selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

« Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés du Groupe « Union Internationale de Banques – UIB », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 Décembre 2011, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur la note 5.2.2 « Provisions Collectives » aux états financiers décrivant qu'en 2011 et suite aux événements qu'a connus le pays lors de la période post révolution, les règles de provisionnement édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus, et la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 complétée par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 mars 2012, relatives à l'évaluation des engagements dans le cadre desdites mesures. En application des nouvelles dispositions, les engagements des entreprises ayant bénéficié des mesures de soutien, ont été maintenus parmi les actifs courants ou nécessitant un suivi particulier. Parallèlement, une provision collective a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble de ces actifs.

L'application de la circulaire n° 2012-02 a eu pour effet d'augmenter les provisions en couverture des risques sur la clientèle de 6 700 KDT, au titre de provisions dites « collectives », et par la même d'affecter le résultat de l'exercice d'égale montant. Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés, des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion au titre de l'exercice 2011.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers consolidés. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés telle que exprimée ci-dessus ».

Avis sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2012 :

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2012, ont fait l'objet d'un examen limité effectué par FINOR représenté par Monsieur Mustapha MEDHIOUB et AMC Ernst & Young représenté par Monsieur Nouredine HAJJI.

Les commissaires aux comptes déclarent :

« Conclusion »

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'Union Internationale de Banques (UIB) au 30 juin 2012, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

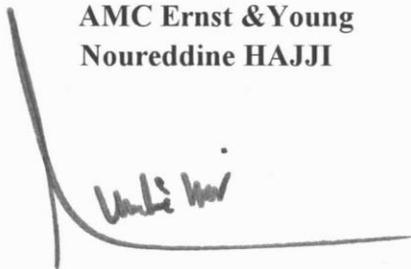
Nous attirons l'attention sur le paragraphe 4 « Eventualités », au niveau des notes aux états financiers, qui décrit que la banque fait actuellement l'objet d'un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 2008, 2009, 2010 et 2011. A cette date, aucune notification n'a été communiquée à la banque. De ce fait, l'impact définitif de cette situation ne peut être estimé. Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question ».

Attestation des commissaires aux comptes

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimés nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. »

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young
Nouredine HAJJI



FINOR
Mustapha MEDHIOUB



1.4. RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Madame Moufida Hamza
Directeur Financier
65, Avenue Habib Bourguiba -1000 Tunis
Tel : 71 218 574 Fax : 71 219 278
E-mail : moufida.hamza@uib.com.tn



CHAPITRE 2 : RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA BANQUE ET SON CAPITAL

2.1. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA BANQUE :

2.1.1. Dénomination et siège social :

- Dénomination sociale : UNION INTERNATIONALE DE BANQUES « UIB »
- Siège social : 65, Avenue Habib Bourguiba – 1000.Tunis
- Téléphone : (216) 71 102 020
- Télex : UNIB 15 397 TN
- Fax : (216) 71 219 278
- Site web : www.uib.com.tn
- E-mail : web-uib.@uib.com.tn

2.1.2. Forme juridique et législation particulière applicable :

- Forme juridique : Société Anonyme
- Législation particulière applicable : la société est régie par la loi N°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par la loi N°2006-19 du 2 mai 2006.

2.1.3. Date de constitution et durée :

- Date de constitution : le 09 décembre 1963
- Durée : 99 ans

2.1.4. Objet social : (article 3 des statuts)

La Société a pour objet l'exercice des opérations de banque et notamment de faire pour son compte, pour le compte de tiers ou en participation, sur le territoire de la République Tunisienne ou à l'étranger, toutes opérations financières, commerciales, mobilières, immobilières liées aux opérations de banque et généralement, toutes opérations suivantes dont la liste a un caractère seulement énonciatif et non limitatif :

1. Recevoir du public des dépôts de fonds, en compte ou autrement, productifs d'intérêts ou non, remboursables à vue, à préavis ou à terme.
2. Ouvrir à toute personne physique ou morale, des crédits d'escompte, et en conséquence, escompter tous effets de commerce, lettres de change, billets à ordre, chèques, warrants, effets, bons, valeur, soit tirés ou souscrits par des tiers, soit émis par le Trésor Public ou les collectivités publiques ou semi-publiques et en général, toutes sortes d'engagements résultant d'opérations agricoles, industrielles, commerciales ou financières ou d'opérations faites par toute administration publique, négociant ou réescompter les valeurs ci-dessus, fournir et accepter tous mandats, lettres de change, billets à ordre, chèques.
3. Faire des avances et ouvrir des crédits à court terme sous des formes quelconques en vue d'opérations intéressant l'agriculture, le commerce ou l'industrie, étant précisé que ces

avances ou crédits devront être définis quant à leur montant, leur objet et leur échéance et la durée de leur validité ne devra pas dépasser la durée de l'opération à financer.

- a) Faire des avances mobilisables par escomptes des valeurs émises par les sociétés agricoles, industrielles, commerciales ou financières, tunisiennes ou étrangères.
 - b) Octroyer des crédits à moyen et long terme dans le cadre de la réglementation en vigueur.
4. Recevoir tous titres, valeurs et dépôts, accepter ou effectuer tous paiements et recouvrements de lettre de change, billets à ordre, chèques, warrants, coupons d'intérêts ou de dividendes, servir d'intermédiaire pour l'achat ou la vente de toutes espèces de fonds publics, d'actions, ou d'obligations ou de parts bénéficiaires.
 5. Souscrire tous engagements de garanties, cautions ou avals.
 6. Opérer toutes acquisitions, ventes mobilières et immobilières et toutes prises à bail ou locations d'immeubles : accepter ou conférer à l'occasion de prêts ou d'emprunts, toutes affectations hypothécaires ou toutes autres garanties, dans la mesure où de telles opérations sont liées à des opérations de banque.
 7. Procéder ou participer à l'émission, au placement, à la négociation de tous titres de collectivités publiques ou privées, soumissionner à tous emprunts des collectivités publiques ou privées, assurer la constitution de sociétés et accepter tous mandats ou pouvoirs, acquérir ou aliéner tous titres, effets publics, actions, parts ou obligations, bons ou effets de toutes natures de ces collectivités. Créer ou prendre des participations dans toute société d'études, souscrire à son capital et le libérer, y accepter toutes fonctions de direction rémunérées ou non.
 8. Prendre des participations dans le capital de toute société tunisienne ou étrangère, étant expressément stipulé que ces prises de participations ne pourront être décidées qu'à la majorité des trois quarts des membres présents ou représentés du Conseil d'Administration.
 9. Traiter pour le compte de tous tiers et les représenter dans toutes opérations sans exception, se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la Société ou permettant d'en assurer le développement.
 10. En outre, d'une manière générale, effectuer toutes opérations pouvant rentrer dans le cadre de l'activité bancaire dans la mesure où elles sont susceptibles d'être traitées suivant les critères généralement admis pour les banques d'affaires, les banques de dépôts et les banques de commerce international.

La Société se conformera dans l'exercice de son activité, aux obligations découlant des réglementations arrêtées par la Banque Centrale de Tunisie aucune disposition statutaire ne pouvant faire obstacle à ces dites obligations.

➔ La banque s'engage à conformer l'article 3 de ses statuts aux dispositions de l'article 314 du code des sociétés commerciales.

2.1.5. Registre de commerce :

Registre de commerce n° B 615 1996

2.1.6. Exercice social :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

2.1.7. Clauses statutaires particulières :

a. Répartition des bénéfices : (article 49 des statuts)

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social,
- la réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont liés,
- les réserves que l'Assemblée Générale décide de constituer, ainsi que les résultats reportés conformément à la réglementation en vigueur.

b. Paiement des dividendes : (article 50 des statuts)

Le paiement des dividendes se fait annuellement aux époques et aux caisses désignées par l'Assemblée Générale, ou, à défaut par le Conseil.

Tous intérêts et dividendes régulièrement perçus ne peuvent être objet de report ou de restitution sauf les cas prévus par la loi. Ceux non touchés cinq ans après la date de mise en paiement sont prescrits au profit de l'Etat.

→ La banque s'engage à conformer l'article 50 de ses statuts à la réglementation en vigueur.

c. Dispositions générales communes aux Assemblées Générales Ordinaires &

Extraordinaires :

✓ Convocation : (article 33 des statuts)

L'Assemblée Générale Ordinaire est convoquée par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens dont l'un en langue arabe dans le délai de quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion ; l'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion ainsi que l'ordre du jour. Il en est de même en ce qui concerne les formalités et le délai de convocation des Assemblées Générales Ordinaires sur deuxième convocation.

Préalablement à l'assemblée, le texte des résolutions proposées ainsi que la liste des actionnaires seront tenus au siège de la Société à la disposition des actionnaires quinze jours au moins avant la date de la réunion.

Les Assemblées Générales Extraordinaires sont convoquées dans les délais fixés par l'auteur de la convocation par des avis au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens dont l'un en langue arabe.

Les Assemblées se réunissent au siège social ou dans tout autre endroit indiqué par les convocations et ce sous réserve du respect des dispositions de la Loi relative à la réglementation du Marché Financier.

- ✓ Droit d'assister aux assemblées : (article 34 des statuts)
Sous réserve des dispositions de l'article 39, tout actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées Générales, sur simple justification de son identité, à condition que ses actions soient libérées des versements exigibles et qu'elles aient été inscrite à son compte de valeurs mobilières (ou d'actions) cinq jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Le Conseil d'Administration a la faculté, par voie de mesure générale, d'abrégé le délai ci-dessus fixé.

Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les représentants des sociétés actionnaires ont accès aux Assemblées qu'ils soient ou non personnellement actionnaires. L'usufruitier représente valablement le nu-propriétaire.

Tout actionnaire peut voter par correspondance ou se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial.

Les pouvoirs dont la forme est déterminée par le Conseil d'Administration doivent être déposés au siège social cinq jours au moins avant la réunion.

En cas de vote par correspondance, il sera mis à la disposition des actionnaires un formulaire spécial à cet effet. Le vote émis de cette manière n'est valable que si la signature apposée au formulaire est légalisée.

Il n'est tenu compte que des votes reçus par la Société avant l'expiration du jour précédent la réunion de l'Assemblée Générale.

Le vote par correspondance doit être adressé à la Société par lettre recommandée avec accusé de réception.

Les commissaires aux comptes sont obligatoirement convoqués à toutes les Assemblées Générales.

- ✓ Bureau de l'Assemblée : (article 35 des statuts)
L'Assemblée Générale est présidée par le Président ou par un administrateur délégué à cet effet par le Conseil. Toutefois, l'Assemblée convoquée par le mandataire de justice ou le commissaire aux comptes en cas d'urgence est présidé par l'un d'eux.

Le Président de l'Assemblée Générale est assisté de deux scrutateurs et d'un secrétaire, désignés par les actionnaires présents. Ils forment le bureau de l'Assemblée. Le secrétaire peut être désigné en dehors des actionnaires.

Il est tenu une feuille de présence. Elle contient les noms et domiciles des actionnaires présents et représentés, et le nombre des actions possédées par chacun d'eux.

Cette feuille dûment émargée par les actionnaires présents ou leurs mandataires est certifiée exacte par le bureau de l'Assemblée et déposée au siège social et mise à la disposition de tout requérant.

Les fonctions du bureau se limitent exclusivement à assurer le fonctionnement régulier de l'Assemblée.

Sur la base de la liste établie, sera fixée la totalité du nombre des actionnaires présents ou représentés ainsi que la totalité du capital social leur revenant tout en déterminant également la part du capital social revenant aux actionnaires bénéficiaires du droit de vote.

✓ **Ordre de jour: (article 36 des statuts)**

L'ordre du jour des Assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation.

Toutefois, un ou plusieurs actionnaires représentant au moins 5% du capital social peuvent demander l'inscription de projets supplémentaires de résolutions à l'ordre du jour.

Ces projets sont inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale après que le ou les actionnaires précités ont adressé à la Société une lettre recommandée avec accusé de réception à cet effet.

La demande doit être adressée avant la tenue de la première Assemblée Générale. L'Assemblée Générale ne peut délibérer sur des questions non inscrites à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale peut, en toutes circonstances révoquer un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration et procéder à leur remplacement.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale ne peut être modifié sur deuxième convocation.

✓ **Procès verbaux et extraits: (article 37 des statuts)**

Le procès verbal des délibérations de l'Assemblée Générale contient les énonciations suivantes :

- la date et le lieu de sa tenue,
- le mode de convocation,
- l'ordre du jour,

- la composition du bureau,
- le nombre d'actions participant au vote et le quorum atteint,
- les documents et les rapports soumis à l'Assemblée Générale,
- Un résumé des débats, le texte des résolutions soumises au vote et son résultat.

Les procès-verbaux sont signés par les membres du bureau et tout éventuel refus de l'un d'eux de signer doit être mentionné.

Les copies et extraits des procès-verbaux sont certifiés et signés soit par le Président, soit par le Directeur Général, soit par le Directeur Général Adjoint ou par un administrateur spécialement délégué ou éventuellement par celui qui a présidé l'Assemblée.

Après dissolution et pendant la liquidation, les copies et extraits sont signés par le (ou les) liquidateur (s).

- ✓ Effet des délibérations (article 38 des statuts)
L'Assemblée Générale, régulièrement constituée, représente l'universalité des actionnaires. Les délibérations de l'Assemblée, prises conformément à la loi et aux statuts, obligent tous les actionnaires, même les actionnaires absents, les actionnaires dissidents ou les actionnaires incapables.

d. Pouvoirs spéciaux de l'Assemblée Générale Ordinaire:(article 42 des statuts)

Les Assemblées Générales Ordinaires ont à statuer sur toutes les questions qui excèdent la compétence du Conseil d'Administration. Elles confèrent à ce dernier les autorisations nécessaires pour tous les cas où les pouvoirs à lui attribués, seraient insuffisants.

L'Assemblée Générale Ordinaire a notamment les pouvoirs suivants, lesquels sont énonciatifs et non limitatifs :

- l'Assemblée Générale Ordinaire doit notamment entendre le rapport du Conseil d'Administration sur les affaires sociales ainsi que le rapport du ou des commissaires aux comptes sur la situation de la Société, les états financiers présentés par le Conseil d'Administration,
- elle discute, approuve ou redresse les états financiers et les rapports du Conseil d'Administration et, d'une façon générale, examine les actes de gestion des administrateurs, leur donne quitus, elle statue sur l'affectation des réserves ainsi que des sommes destinées au fonds d'aide et de prévoyance sociale et la répartition des bénéfices conformément à la réglementation en vigueur,
- elle statue, approuve les états financiers consolidés conformément à la réglementation en vigueur relative au système comptable des entreprises ainsi que le rapport de gestion relatif au groupe de sociétés.

Les délibérations concernant l'approbation des états financiers doivent être précédées des rapports des commissaires aux comptes à peine de nullité.

- elle nomme, révoque, remplace ou réélit les administrateurs et les commissaires aux comptes, elle approuve ou rejette les nominations provisoires d'administrateurs effectués par le Conseil d'Administration,
- elle détermine les sommes allouées aux administrateurs et aux membres du Comité Permanent d'Audit Interne conformément aux dispositions en vigueur,
- elle approuve ou désapprouve les conventions visées par l'article 29 que le Conseil d'Administration a autorisé,
- elle délègue au Conseil les pouvoirs nécessaires pour procéder à l'émission d'obligations en une ou plusieurs fois et arrêter les conditions et modalités avec précision du montant global de l'emprunt obligataire et le délai dans lequel les obligations doivent être émises et ce conformément à la réglementation en vigueur,
- elle autorise le Conseil d'Administration à procéder à l'achat et à la revente en bourse des actions de la Société en vue de réguler leurs cours et ce conformément à la réglementation du marché financier.

Enfin, elle délibère sur toutes autres propositions portées à son ordre du jour et qui ne sont pas de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

L'assemblée générale ordinaire est convoquée par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens dont l'un en langue arabe, dans le délai de quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion. L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion, ainsi que l'ordre du jour.

e. Pouvoirs spéciaux de l'Assemblée Générale Extraordinaire: (article 46 des statuts)

1. L'Assemblée Générale Extraordinaire peut, sur la proposition du Conseil d'Administration, apporter aux statuts toutes modifications et ce dans le respect de la législation en vigueur. Elle ne peut toutefois, ni changer la nationalité de la Société, ni augmenter les engagements des actionnaires. Elle peut notamment décider, sans que l'énumération ci-après ait un caractère limitatif :

- la transformation de la Société en toute forme de société compatible avec les lois sur les établissements de crédit,
- la fusion de la Société avec toute société constituée ou à constituer,
- la modification de l'objet social,
- la modification de la dénomination sociale,
- le transfert du siège social à une autre ville,

- l'augmentation ou la réduction du capital social,
- la modification de la durée de la Société, sa réduction, son extension ou sa dissolution anticipée et sa liquidation,
- la modification des caractéristiques des actions,
- la réduction ou l'accroissement du nombre des administrateurs,
- la modification de la composition de l'Assemblée Générale Ordinaire,
- La cession du fonds de commerce, ou de l'un de ses éléments, ou de la location-gérance du fonds de commerce, et ce, dans le respect de la réglementation du marché financier.

2. Préalablement à l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie sur première convocation, le texte des résolutions proposées sera tenu au siège de la Société à la disposition des actionnaires avant la date de la réunion.

f. Transmission des actions: (article 14 des statuts)

Les actions sont négociées par leur transfert d'un compte à un autre.

En cas d'augmentation du capital, les actions sont négociables dès la réalisation de celle-ci.

Les actions demeurent négociables après la dissolution de la Société et jusqu'à la clôture de la liquidation.

2.1.8. Capital social :

Le capital social s'élève à 196 000 000 dinars divisé en 17 600 000 actions et de 2 000 000 certificats d'investissement de nominal 10 dinars entièrement libérés.

2.1.9. Nationalité :

Tunisienne

2.1.10. Régime fiscal :

Droit commun

2.1.11. Matricule fiscal :

002708/Q/P/M/000

2.1.12. Lieu où peuvent être consultés les documents de la banque :

Siège de la banque : 65, Avenue Habib Bourguiba – Tunis 1000

2.1.13. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM :

Madame Moufida Hamza
Directeur Financier
65, Avenue Habib Bourguiba -1000.Tunis
Tel : 71 218 574 – Fax : 71 219 278
E-mail : moufida.hamza@uib.com.tn

2.2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL DE LA BANQUE :

Capital social : 196 000 000 dinars
Nombre d'actions : 17 600 000
Nombre de certificats d'investissement : 2 000 000
Nominal des actions et des certificats d'investissement : 10 dinars
Forme des actions et des certificats d'investissement : Nominative
Catégorie des actions et des certificats d'investissement : Ordinaire
Libération des actions et des certificats d'investissement : Intégrale
Jouissance des actions et des certificats d'investissement : 1^{er} janvier 2012

2.3. EVOLUTION DU CAPITAL :

Décisions	Nature de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation	
		Montant en dinars	Nombre d'actions et certificats d'investissement	Montant en dinars	Nombre d'actions et certificats d'investissement
A.G.C du 09/12/1963	Capital initial	-	-	700 000	70 000
A.G.E du 16/12/1971	Augmentation de capital en numéraire	800 000	80 000	1 500 000	150 000
	Augmentation de capital par incorporation des réserves	500 000	50 000	2 000 000	200 000
A.G.E du 22/01/1976	Augmentation de capital en numéraire	1 000 000	100 000	3 000 000	300 000
A.G.E du 17/02/1977	Augmentation de capital en numéraire	1 000 000	100 000	4 000 000	400 000
A.G.E du 17/09/1981	Augmentation de capital en numéraire	2 000 000	200 000	6 000 000	600 000
	Augmentation de capital par incorporation des réserves	1 000 000	100 000	7 000 000	700 000
A.G.E du 29/11/1984	Augmentation de capital en numéraire	3 000 000	300 000	10 000 000	1 000 000
A.G.E du 28/06/1990	Augmentation de capital en numéraire	25 000 000	2 500 000	35 000 000	3 500 000
A.G.E du 07/12/1995	Augmentation de capital en numéraire	35 000 000	3 500 000	70 000 000	7 000 000
A.G.E du 26/08/2004	Augmentation de capital en numéraire	36 000 000	3 600 000	106 000 000	10 600 000
A.G.E du 09/08/2008	-Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions	70 000 000	7 000 000	176 000 000	17 600 000
	-Augmentation de capital en numéraire par émission de certificats d'investissement	20 000 000	2 000 000	196 000 000	2 000 000

2.4. REPARTITION DU CAPITAL AU 30/06/2012 :

	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions ordinaires	Montant en dinars	% d'actions ordinaires	Nombre de droits de vote	% de droits de vote
Actionnaires Tunisiens	3 451	8 385 664	83 856 640	47,65%	9 338 581	47,65%
* Personnes Morales :	183	2 799 787	27 997 870	15,91%	3 117 940	15,91%
Ayant 3% et plus	-	-	-	-	-	-
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	7	1 323 965	13 239 650	7,52%	1 474 414	7,52%
Ayant au maximum 0,5%	176	1 475 822	14 758 220	8,39%	1 643 526	8,39%
*Personnes physiques :	3 268	5 585 877	55 858 770	31,74%	6 220 641	31,74%
Ayant 3% et plus	2	1 204 462	12 044 620	6,84%	1 341 332	6,84%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	3	512 487	5 124 870	2,91%	570 724	2,91%
Ayant au maximum 0,5%	3 263	3 868 928	38 689 280	21,98%	4 308 585	21,98%
Actionnaires Etrangers	8	9 214 336	92 143 360	52 ,35%	10 261 419	52,35%
* Personnes Morales :	1	9 211 360	92 113 600	52,34%	10 258 105	52,34%
Ayant 3% et plus	1	9 211 360	92 113 600	52,34%	10 258 105	52,34%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	-	-	-	-	-	-
Ayant au maximum 0,5%	-	-	-	-	-	-
* Personnes Physiques :	7	2 976	29 760	0,02%	3 314	0,02%
Ayant 3% et plus	-	-	-	-	-	-
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	-	-	-	-	-	-
Ayant au maximum 0,5%	7	2 976	29 760	0,02%	3 314	0,02%
Total	3 459	17 600 000	176 000 000	100,00%	19 600 000	100,00%

* Certificats d'investissement				
Détenteurs de certificats d'investissement	Nombre de détenteurs de certificats d'investissement	Nombre de certificats d'investissement	Montant en dinars	% du capital
Actionnaires Etrangers				
* Personnes Morales :				
Ayant 3% et plus	1	2 000 000	20 000 000	10.20%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	-	-	-	-
Ayant au maximum 0,5%	-	-	-	-
Total	1	2 000 000	20 000 000	10.20%

2.4.1. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital au 30/06/2012 :

* Actions ordinaires						
Actionnaires	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions ordinaires	Montant en dinars	% d'actions ordinaires	Nombre de droits de vote	% de droits de vote
Actionnaires Tunisiens						
* Personnes Morales :	0	0	0	0,00%	0	0,00%
* Personnes Physiques : Ayant 3% et plus	2*	1 204 462	12 044 620	6,84%	1 341 332	6,84%
Actionnaires Etrangers						
* Personnes Morales : Société Générale	1	9 211 360	92 113 600	52,34 %	10 258 105	52,34 %
* Personnes Physiques : Ayant 3% et plus	0	0	0	0,00%	0	0,00%
Total	3	10 415 822	104 158 220	59,18%	11 599 437	59,18%
* Certificats d'investissement						
Détenteurs de certificats d'investissement	Nombre de certificats d'investissement	Montant en dinars	% du capital			
Actionnaires Etrangers						
* Personnes Morales : Société Générale	2 000 000	20 000 000	10,20%			
Total	2 000 000	20 000 000	10,20%			

*Il s'agit de Mr Habib BOUAZIZ (671 433 actions) et Mr Mohamed Hèdi BEN AYED (533 029 actions).

2.4.2. Capital détenu par l'ensemble des organes d'administration et de direction au 30/06/2012:

* Actions ordinaires						
Désignation	Qualité	Nombre d'actions ordinaires	Montant en dinars	% d'actions ordinaires	Nombre de droits de vote	% de droits de vote
Mr Bernard DAVID	Président du Conseil d'Administration	1	10	0,00%	1	0,00%
Mr Kamel NEJI	Directeur Général	0	0	0,00%	0	0,00%
La Société Générale	Administrateur	9 211 360	92 113 600	52,34%	10 258 105	52,34%
Mr Moncef MZABI	Administrateur	216 759	2 167 590	1,23%	241 391	1,23%
Mr Mokhtar BEN CHEIKH AHMED	Administrateur	120	1 200	0,00%	134	0,00%
Mr Mongi MOKADDEM	Administrateur	0	0	0,00%	0	0,00%
Mr Habib BOUAZIZ	Administrateur	671 433	6 714 330	3,81%	747 732	3,81%
Mr Romuald HAJERI	Administrateur	0	0	0,00%	0	0,00%
Mme Véronique DE LA BACHELERIE	Administrateur	0	0	0,00%	0	0,00%
Mr Pierre BOURSOT	Administrateur	0	0	0,00%	0	0,00%
Total		10 099 673	100 996 730	57,38%	11 247 363	57,38%

* Certificats d'investissement				
Désignation	Qualité	Nombre de certificats d'investissement	Montant en dinars	% du capital
Mr Bernard David	Président du conseil d'administration	0	0	0,00%
Mr Kamel NEJI	Directeur Général	0	0	0,00%
La Société Générale	Administrateur	2 000 000	20 000 000	10,20%
Mr Moncef MZABI	Administrateur	0	0	0,00%
Mr Mokhtar BEN CHEIKH AHMED	Administrateur	0	0	0,00%
Mr Mongi MOKADDEM	Administrateur	0	0	0,00%
Mr Habib BOUAZIZ	Administrateur	0	0	0,00%
Mr Romuald HAJERI	Administrateur	0	0	0,00%
Mme Véronique DE LA BACHELERIE	Administrateur	0	0	0,00%
Mr Pierre BOURSOT	Administrateur	0	0	0,00%
Total		2 000 000	20 000 000	10.20%

2.4.3. Nombre d'actionnaires :

Le capital de l'Union Internationale de Banques est réparti entre 3459 actionnaires au 30/06/2012 :

- 184 personnes morales (dont une personne morale étrangère)
- 3275 personnes physiques (dont 7 personnes physiques étrangères).

2.5. DESCRIPTION SOMMAIRE DU GROUPE UIB AU 31/12/2011

2.5.1. Présentation générale du groupe :

2.5.1.1 Présentation des sociétés du groupe au 31/12/2011 :

Au 31/12/2011, L'UIB est à la tête d'un groupe de 4 sociétés exerçant principalement dans le secteur de la finance.

Sociétés	Secteur	Méthode de consolidation	Taux de participation directe	% de contrôle	% d'intérêt
Union Internationale de Banques	Financier	Intégration Globale		100%	100%
Internationale de Recouvrement de Créances	Financier	Intégration Globale	99,97%	99,97%	99,97%
Intermédiaire International	Financier	Intégration Globale	99,84%	99,84%	99,84%
International SICAR	Financier	Intégration Globale	34,00%	34,00%	34,00%

Ci-après une description sommaire de ces sociétés :

1) L'Union Internationale de Banques « UIB »

L'UIB est une banque commerciale qui a démarré son activité au courant du mois de décembre 1963. Son capital au 31/12/2011 est de 196 MD détenu à hauteur de 47,646% par des actionnaires Tunisiens et 52,354% par des actionnaires étrangers (hors certificats d'investissement).

L'actionnaire étranger de référence est la Société Générale. Son objet social est l'exercice des opérations de banque et notamment de faire pour son compte, pour le compte de tiers ou en participation, sur le territoire de la République Tunisienne ou à l'étranger, toutes opérations financières, commerciales, mobilières, immobilières liées aux opérations de banque.

L'UIB a été introduite à la côte de la Bourse le 18/08/1996.

Ses principaux indicateurs enregistrés au 31/12/2011 se présentent comme suit :

- un total bilan de 2 978 MD
- un volume de dépôts clientèle de 2 452 MD
- un volume de crédits clientèle de 2 727 MD
- Produit Net Bancaire de 140,256 MD

L'UIB se caractérise aujourd'hui par un maillage optimal (taille et qualité) du territoire tunisien grâce à un réseau d'agences bien implanté composé de 122 points de vente.

En outre, elle dispose, au 31/12/2011, d'un fond de commerce important :

- **Comptes à vue :**
 - **248 167 Particuliers.**
 - **27 486 PME & Professionnels.**
 - **2 788 Grands Ensembles.**
- **Comptes épargne :**
 - **426 139 comptes épargne.**

2) L'Internationale de Recouvrement de Créances « IRC »

L'Internationale de Recouvrement de Créances est une société qui exerce dans le cadre de la loi 98-04 du 02/02/1998 ainsi que les textes subséquents. Elle a été créée le 25 janvier 2001. Son objet social consiste en l'achat de créances pour son propre compte et le recouvrement des créances pour le compte de tiers tel que défini par l'article 3 de la loi précitée. Son capital est de

1 millions de dinars divisé en 200 000 actions de nominal 5 dinars intégralement libérées, et détenu par l'UIB à hauteur de 99,97%, et ce, au 31/12/2011.

3) Intermédiaire International « INI »

L'Intermédiaire International est une Société d'Intermédiation en bourse créée le 14/11/1995 dans le cadre de la loi 94 -117 relative à la reforme du marché financier.

L'INI a pour objet le commerce et la gestion des valeurs mobilières ou toutes opérations commerciales financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

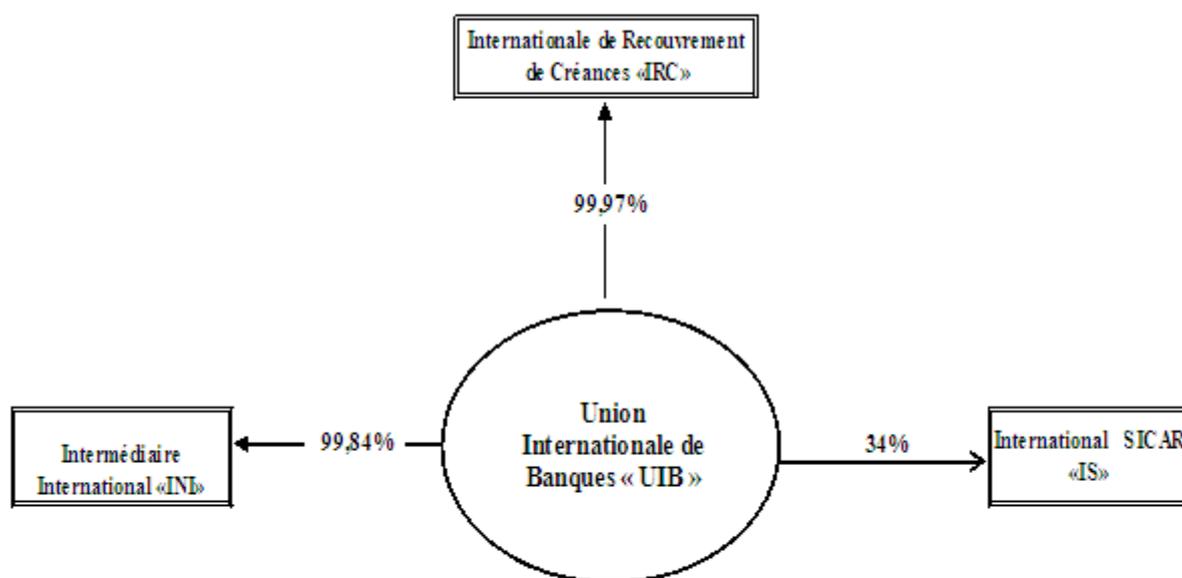
Le capital de l'INI est de 1,09 MD, divisé en 22 800 actions de 48 dinars de nominal, détenu à hauteur de 99,84 % par l'UIB et ce, au 31/12/2011.

4) International SICAR « IS »

L'International Sicar est une société d'investissement à capital risque (SICAR) régie par la loi n° 88-92 du 02/01/1988 relative aux sociétés d'investissement. Elle a été créée en décembre 1999 avec un capital de 5 MD, divisé en 500 000 actions de 10 dinars de nominal. Son objet consiste en des prises de participation au sein d'entreprises, pour son compte ou pour le compte de tiers, en vue de les rétrocéder à terme.

La part de l'UIB dans le capital s'élève au 31/12/2011 à 34 %.

2.5.1.2. Schéma financier du groupe au 31/12/2011 :



2.5.1.3. Etat des participations entre les sociétés du groupe arrêté au 31/12/2011 :

Sociétés	IRC	INI	International SICAR
UIB	99,97%	99,84%	34%

2.5.1.4. Evénements récents modifiant le schéma financier du groupe entre le 31/12/2011 et la date d'élaboration du document de référence :

Aucun événement récent n'a modifié le schéma financier du groupe.

2.5.1.5. Chiffres clés des sociétés du groupe au 31/12/2011 :

En KTND

SOCIETES	CAPITAUX PROPRES (1)	Chiffre d'affaires (produits d'exploitation)	RESULTAT D'EXPLOITATION	RESULTAT NET	DETTES GLOBALES (2)	CHARGES FINANCIERES	Dividendes distribués au titre de l'exercice 2010
UIB	121 768	211 960	24 638	23 320	2 856 580	68 940	0
IRC	1 862	1 546	1 129	791	192	0	700
INI	569	527	15	40	540	0	0
Internationale Sicar	6 287	643	-46	17	31 517	0	150

(1) Il s'agit des capitaux propres avant affectation

(2) Il s'agit du total du Passif

2.5.1.6. Les engagements financiers du groupe au 31/12/2011 :

En KTND

SOCIETES	IRC	SICAR	INI	UIB
Crédits extérieurs				111 985
Emprunt obligataire				136 195
Emprunts et Ressources spéciales				27 621
Découvert				
Fonds gérés		31 223		19 115
Billets de trésorerie				
Leasing				
Compte courant associés				1 654
TOTAL	0	31 223	0	296 570

2.5.1.7. Politique actuelle et future de financement inter-sociétés du groupe :

Néant

2.5.2 Relations avec les sociétés du groupe UIB au 31/12/2011 :

2.5.2.1 Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe :

Crédits Reçus :

Le total des dépôts des sociétés du groupe auprès de l'UIB s'élève à 3 537KTND réparti en dépôts à vue à hauteur de 1 837 KTND et en dépôts à terme à hauteur de 1700 KTND.

En KTND

Ste du Groupe Nature du dépôt	DEPOTS A VUE	DEPOTS A TERME	TOTAL
IRC	82	1 700	1 782
INI	163	0	163
International SICAR	1 592	0	1 592
TOTAL	1 837	1 700	3 537

Prêts Octroyés

Néant

2.5.2.2 Les créances et dettes commerciales avec les sociétés du groupe :

Reçus :

Néant

Données :

Néant

2.5.2.3 Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe :

Reçus :

Néant

Donnés :

INI : L'achat par l'UIB de la participation de la BTE dans le capital de l'INI, ce qui a augmenté la participation de l'UIB de 60,34% à 99,84%.

2.5.2.4. Les dividendes et autres rémunérations encaissés par l'UIB et distribués par les sociétés du groupe en 2010 au titre de l'année 2009 :

(En dinars)

	Nombre d'actions détenues par l'UIB*	Dividende /action	Dividendes encaissés par l'UIB	Jetons de présence perçus par l'UIB
IRC	199 940	2,100	419 874	0
INI	13 744	0	0	0
International Sicar	169 990	0,450	76 495,5	3 000

* Nombre d'actions détenues le jour de distribution des dividendes

2.5.2.5. Les dividendes et autres rémunérations encaissés par l'UIB et distribués par les sociétés du groupe en 2011 au titre de l'année 2010 :

(En dinars)

	Nombre d'actions détenues par l'UIB*	Dividende /action	Dividendes encaissés par l'UIB	Jetons de présence perçus par l'UIB
IRC	199 940	3,500	700 000	0
INI	22 763	0	0	0
International Sicar	169 990	0,300	51 000	2400

* Nombre d'actions détenues le jour de distribution des dividendes

2.5.2.6 Les dividendes distribués par l'UIB aux sociétés du groupe en 2010 au titre de l'année 2009:

Néant

2.5.2.7 Les dividendes distribués par l'UIB aux sociétés du groupe en 2011 au titre de l'année 2010 :

Néant

2.5.2.8 Les garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe :

Reçues :

Néant

Données

Néant

2.5.3 Relations commerciales entre l'UIB et les autres sociétés du groupe durant l'exercice 2011:

2.5.3.1. Chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du groupe :

- **Encaissé :**

En KTND

	Commissions	Intérêts	Location	Honoraires
IRC	0	0	0	0
INI	7	0	11	5
International Sicar	0	0	0	0

- **Décaissé :**

Au titre des commissions de gestion, l'UIB a décaissé 217 KTND au profit de l'International Sicar.

2.5.3.2. Les achats ou ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les sociétés du groupe :

Achats :

Néant

Ventes :

Néant

2.5.3.3 Les prestations de services reçues ou données :

Reçues :

► INI :

Néant

► International SICAR :

L'International SICAR, détenue à hauteur de 34% par l'UIB, assure pour le compte de celle-ci la gestion des fonds déposés auprès d'elle. L'encours du fonds géré par l'International SICAR s'élève au 31 décembre 2011 à 19.114.507 DT. Par ailleurs, l'International SICAR a facturé à l'UIB 216.988 dinars HTVA au titre de commissions de gestion.

L'UIB a conclu avec l'International Sicar une convention de suivi de son portefeuille de participations. Ce contrat a été établi pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction pour un montant annuel hors taxes de 10 KTND.

Cette convention a pris fin le 9 décembre 2011.

► I.R.C :

Néant

Données :

► INI :

L'UIB a conclu un contrat d'assistance comptable avec la société « Intermédiaire International-INI » en vertu duquel la banque perçoit des honoraires annuels de 10.000 dinars HTVA, en contrepartie de ses services.

A ce titre, le produit constaté par la banque en 2011, s'élève à 4.553 dinars HTVA.

► International SICAR :

Néant

► I.R.C :

Au 31/12/2011, les montants des salaires du personnel détachés jusqu'à fin 2008, à recouvrer par l'UIB auprès de sa filiale l'IRC, s'élève à 66 KDT.

2.5.3.4 Les contrats de gestion :

► I.R.C :

- L'U.I.B a conclu entre le 7 avril 2006 et le 29 décembre 2006 avec la société « Internationale de Recouvrement des créances - IRC » qu'elle contrôle à hauteur de 99,97%, six conventions ratifiées, à titre de régularisation, par le Conseil d'Administration de la banque en date du 18 mai 2007 portant sur la cession, à 258 dinars, de 258 créances totalement provisionnées.

Ces conventions ont été approuvées par l'Assemblée Générale des actionnaires du 23 Août 2007.

- L'U.I.B a conclu avec sa filiale « Internationale de Recouvrement des créances - IRC » un avenant daté du 1er février 2006 adossé à une convention du 13 mai 2005 ; les dits avenant et convention ont été ratifiés, à titre de régularisation, par le Conseil d'Administration de la banque en date du 6 avril 2006. Ils portent sur la définition des termes d'un mandat attribué à la filiale pour assister la banque dans le recouvrement de ses créances ainsi que sur les conditions de rémunération correspondantes.

Ces conditions prévoient la rétribution du mandataire à raison de 8% à servir à l'encaissement de tout montant recouvré à l'amiable, et de 20% à l'encaissement des montants recouverts par voies contentieuses dont les frais sont assumés en sus par le mandant sur présentation des justifications correspondantes. Pour les créances supérieures à 50 000 dinars, les parties ont la faculté de convenir d'un taux différent des 8% prévus ; à défaut, ce dernier taux est appliqué. Un droit fixe d'ouverture de dossier à raison de 45 dinars HT par dossier transféré est dû par la banque à l'encaissement du recouvrement.

En vertu de cette convention, un portefeuille de créances de 943 KTND a été confié en 2007 à « l'Internationale de Recouvrement des créances - IRC ».

La convention et l'avenant précités, approuvés par l'Assemblée Générale des actionnaires de l'UIB du 29 mai 2006, ont continué à produire leurs effets au cours de l'exercice 2008.

L'U.I.B a cédé au dinar symbolique à la société « Internationale de Recouvrement des créances - IRC », une créance portant un nominal de 425 KTND totalement provisionnée par la Banque.

- En 2009 L'UIB a conclu avec l'IRC dans laquelle elle détient 99,9% du capital, un contrat pour la cession de créances pour un total d'engagements cédés de 103.379 KDT et à un prix de cession de 2,4 KDT.
- En 2010 L'UIB a conclu avec l'IRC dans laquelle elle détient 99,9% du capital, un contrat pour la cession de créances pour un total d'engagements cédés de 78.892 KDT et à un prix de cession de 3 KDT.
- En 2011 L'UIB a cédé en vertu de la décision de son Conseil d'Administration du 16 Novembre 2011, à la société « l'internationale de Recouvrement des Créances – IRC », des créances s'élevant à 25.169.649 dinars qui sont totalement provisionnées par la banque, pour un prix total de 307 dinars.

► I.N.I :

L'U.I.B a conclu le 15 novembre 2006 avec sa filiale « Intermédiaire International - INI » qu'elle contrôle à hauteur de 99,84% une convention soumise, à titre de régularisation, au conseil d'administration de la banque en date du 18 mai 2007. En vertu de cette convention, l'U.I.B confie à « l'Intermédiaire International - INI » l'exécution des ordres de bourses (achats et ventes) collectés par le réseau des agences de la banque. En contrepartie, la rémunération de la filiale est fixée par référence aux taux prévus par l'arrêté du Ministre des finances du 27 mars 1996 au titre des frais de transactions boursières, et à 0,4% HT au titre des frais de courtages sur les transactions réalisées en faveur de la banque.

A ce titre, les montants perçus par l'UIB au titre de 2011, s'élèvent à 7.467 DT.

2.5.3.5 Les contrats de location :

► I.N.I :

L'UIB a conclu avec « l'intermédiaire international - INI » un contrat de location daté du mois de mai 1999 portant sur le siège social de cette dernière pour une durée de 3 ans renouvelable. La charge supportée à ce titre par « l'INI » au cours de 2011 s'élève à 11.279 dinars HTVA.

2.5.3.6 Les fonds gérés :

Suivant avenant signé le 16 mars 2007, adossé à une convention datée du 13 mars 2000 avec la société « International-Sicar » contrôlée par l'UIB à hauteur de 34% et chargée, dans le cadre de ses activités, de gérer un « fonds UIB », la Banque a mis à la disposition de « l'International-Sicar » un montant de 1.110 KTND. Cet avenant a été ratifié par le conseil d'administration de l'U.I.B tenu le 18 mai 2007.

Un apport additionnel de 1.041 KTND, objet d'un deuxième avenant a été mis à la disposition de « l'International-SICAR » le 25 juin 2007. Le dit apport a été autorisé par le conseil d'administration de la Banque en date du 8 juin 2007.

Les deux avenants indiqués ci-dessus, approuvés par l'assemblée générale des actionnaires du 23 Août 2007, ont porté le montant des fonds effectivement débloqués en faveur de « l'International Sicar », au 31 décembre 2008, à 27.066 KTND.

Au 31 décembre 2010, l'encours des fonds est arrêté à 19.202 KTND, suite à l'apurement d'un placement de 75 KTND reconnu totalement irrécouvrable et au rapatriement de 7.789 KTND sur des fonds non utilisés et des échéances en principales.

Au 31 décembre 2011, l'encours des fonds est arrêté à 19.115 KTND, suite au remboursement d'une partie du fond (87 KTND).

Les principales conditions de gestion de ce fonds ont été fixées comme suit :

- Une commission de gestion égale à 1% l'an des fonds utilisés en participations effectives, perçue trimestriellement, calculée sur le solde des utilisations à la fin de chaque trimestre ;
- Une commission de gestion égale à 0,65% l'an des fonds non utilisés en participations effectives, perçue trimestriellement, calculée sur le solde moyen disponible des fonds non encore utilisés ;
- Une commission égale à 20% des dividendes reçus sur les participations ;
- Une commission égale à 10% des plus-values de rétrocession des titres.

La charge subie par la banque au titre de la gestion des fonds confiés à « l'International Sicar » a porté, en 2011, sur 217 KTND hors taxes.

2.6. RELATIONS DE L'UIB AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES* AU 31/12/2011

2.6.1. Informations sur les engagements :

Les concours accordés par l'UIB aux membres du Conseil d'Administration et de Direction ainsi qu'aux sociétés en relation avec eux concernent Monsieur Moncef M'ZABI et s'élèvent au 31/12/2011 à 13.048 KTND.

Par ailleurs, il est à signaler que l'encours total au 31/12/2011 des dépôts du groupe M'ZABI s'élève à 12.512 KTND.

* Telles que définies par l'article 23 de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit modifiée par la loi n°2006-19 du 2 mai 2006 ;

2.6.2. Transferts de ressources :

L'UIB ne détient pas de participations directes dans le capital de sociétés promues par les membres de son Conseil d'Administration et de Direction. L'UIB n'a pas distribué des jetons de présence au titre de l'exercice 2011.

2.6.3. Relations Commerciales :

2.6.3.1. Chiffre d'affaires réalisé avec les autres parties liées au 31/12/2011 :

Chiffre d'affaires de l'UIB avec ses Administrateurs :

- L'encours des placements en devises chez la Société Générale s'élève, au 31 décembre 2011, à 8 394 KDT, détaillés comme suit :

Devises	Montants	Cv Dinars
USD	113	169
EUR	3 229	6 241
SEK	9 150	1 984
TOTAL GENERAL		8 394

- L'encours, au 31 décembre 2011, des garanties reçues de « La Société Générale » par l'U.I.B sur concours à la clientèle s'élève à 53 121 KDT.
- Les garanties reçues au 31-12-2011 de « La Société Générale » pour couvrir des opérations de financement de la clientèle s'élèvent à 273 320 KDT.
- L'encours, au 31 décembre 2011, des garanties émises auprès de « La Société Générale » s'élève à 5 997 KDT.
- L'encours, au 31 décembre 2011, des « Credoc Export », contractés auprès de « La Société Générale » s'élève à 7 284 KDT.
- L'encours, au 31 décembre 2011, des « Credoc Import » contractés auprès de la Société Générale s'élève à 19 934 KDT, détaillés comme suit :

Devises	Montants	Cv Dinars
USD	7 533	11 244
EURO	4 380	8 467
TND	223	223
TOTAL GENERAL		19 934

- L'encours, au 31 décembre 2011, des opérations d'achat au comptant s'élèvent à 5 078 KDT, détaillés comme suit :

Désignation	Devises	Montant	Cv Dinars
ACHAT AU COMPTANT	EUR	600	1 160
	CAD	10	15
	JPY	8000	154
	USD	2 512	3 749
TOTAL			5 078

Chiffre d'affaires des Administrateurs avec l'UIB :

- La Société Générale, qui détient 52,34% de la banque, a accordé à l'UIB une garantie représentant un engagement de paiement pour un montant de 50 millions de dinars donnée en 2008. En vertu de cet engagement de paiement, la Société Générale couvre et garantit le paiement en faveur de l'UIB des montants correspondants au besoin complémentaire de provisionnement sur des créances ou des parties de créances dépourvues de garanties et/ou non munies de provisions nécessaires au 31/12/2007. Au 31/12/2010, cette garantie s'élevait à 41.898 KTND. A fin 2011, le solde de cette garantie a été réduit à 40.017.250 DT suite à :

Des mainlevées partielles sur ladite garantie, à hauteur de 430.453 DT et ce, suite à la baisse des engagements de certaines relations.

Courant 2011, la banque a encouru des commissions sur cette garantie s'élevant à 241.964 dinars HTVA.

- L'UIB a reçu une garantie de la Société Générale en couverture d'un crédit accordé à la relation SONOBRA et ce pour un montant total de 43.464 KDT. Les commissions hors taxes encourus au titre de cette garantie se sont élevées en 2011 à 123.759 dinars HTVA.
- L'UIB a reçu, en vertu de la décision de son conseil d'administration du 29/10/2009, une garantie de la Société Générale en couverture du dépassement des engagements sur le groupe « Elloumi » du ratio prudentiel de 25% des fonds propres nets tel que prévu par la circulaire BCT N° 99-04 pour un total de 42.500.000 DT. La dite garantie a généré des commissions hors taxes au 31 Décembre 2011 pour la banque de 245.400 DT.
- L'UIB a reçu, en vertu de la décision de son conseil d'administration du 16 novembre 2011, une garantie de la Société Générale en couverture du dépassement par le groupe « Elloumi » du ratio prudentiel de 25% des fonds propres nets, tel que prévu par la circulaire de la BCT N° 99-04 et ce, pour un montant total de 107.000.000 dinars. A ce titre, L'acte de garantie qui a été signé le 31 décembre 2011, prévoit la perception par la Société Générale d'une commission au taux de 0.5% l'an.
- L'UIB a reçu, en vertu de la décision du conseil d'administration du 16 novembre 2011, une garantie de la Société Générale en couverture du dépassement par le groupe « Tunisie Télécom » du ratio prudentiel de 25 % des fonds propres nets, tel que prévu par la circulaire de la BCT N°99-04 et ce, pour un montant total de 47.573.000 dinars.

A ce titre, l'acte de garantie qui a été signé le 31 décembre 2011 prévoit la perception par la Société Générale d'une commission au taux de 0.3141 % l'an.

- L'UIB a contracté auprès de la Société Générale le 23 novembre 2009 un emprunt d'un nominal de 30 Millions de dollars destiné au financement d'un crédit d'investissement accordé à Tunisair. Cet emprunt a été contracté selon les modalités suivantes :
 - **Nominal** : 30.000.000 USD
 - **Date opération** : 23/11/2009 / **Date échéance** : 23/11/2016
 - **Amortissement** : constant / **Périodicité de Remboursement** : Semestrielle
 - **Taux** : Libor 6 Mois +0,62%

Les intérêts courus en 2011 au titre dudit emprunt s'élèvent à 376.035 dinars HTVA.

- Un contrat de prêt subordonné à durée indéterminée a été signé en date du 12 novembre 2008 entre « La Société Générale » et l'UIB ayant pour objet la mise à la disposition par « La Société Générale » au profit de l'UIB d'un prêt de 40 MTND qui s'inscrit dans le cadre du respect par l'Emprunteur des règles prudentielles applicables aux banques en Tunisie, suivant la réglementation en vigueur notamment la circulaire BCT N° 99-04 du.19 mars 1999.

Le Prêt sera remboursé en une ou plusieurs fois et au plus tôt à compter du 12/11/2013 à l'initiative de l'Emprunteur et après accord préalable du Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie.

Ce prêt est rémunéré au taux moyen annuel de l'appel d'offres de la Banque Centrale de Tunisie, fixé à la date du contrat à 5,25%, devenu à 4,50% à partir du 17/02/2009 après la baisse de la BCT de son taux directeur. La charge d'intérêts subie par l'UIB a porté, en 2011, sur 1 665 KDT.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 10/07/2008 et approuvée par l'assemblée générale extraordinaire du 09 Août 2008.

- Un contrat de prêt subordonné à durée déterminée a été signé en date du 12 novembre 2008 entre « La Société Générale » et l'UIB ayant pour objet la mise à la disposition par « La Société Générale » au profit de l'UIB d'un prêt de 40 MTND sur une durée de 10 ans qui s'inscrit dans le cadre du respect par l'Emprunteur des règles prudentielles applicables aux banques en Tunisie, suivant la réglementation en vigueur notamment la circulaire BCT N° 99-04 du.19 mars 1999.

Ce prêt est rémunéré au taux moyen annuel de l'appel d'offres de la Banque Centrale de Tunisie, fixé à la date du contrat à 5,25%., devenu à 4,50% à partir du 17/02/2009 après la baisse de la BCT de son taux directeur. La charge d'intérêts subie par l'UIB a porté, en 2011, sur 1 665 KDT.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 10/07/2008 et approuvée par l'assemblée générale extraordinaire du 09 Août 2008.

Chiffre d'affaires des sociétés en relation avec les Administrateurs, Membres de Direction et Conseillers avec l'UIB :

Néant

Chiffre d'affaires de l'UIB avec les sociétés en relation avec les Administrateurs, membres de Direction et Conseillers :

Au cours de l'exercice 2011, l'UIB a réalisé un chiffre d'affaires de 39,3 millions de dinars avec le groupe MZABI.

En KTND

Groupe	Dénomination sociale	Chiffre d'Affaires
MZABI	SOCIÉTÉ ETS DALMAS ET CIE	30 154
MZABI	ARTES AUTO RESEAU TUNISIEN SERVICE	5 215
MZABI	SID	3 903
Total		39 272

2.6.3.2. Cession et acquisition d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs avec les parties liées :

L'UIB n'a pas procédé à des acquisitions et/ou cessions.

2.6.3.3. Prestation de services reçues ou données :

Reçues :

⇒ Un projet de contrat de services entre la « Société Générale » et l'U.I.B a été autorisé par le conseil d'administration du 10 juillet 2008 ayant pour objet la fourniture au cours de l'exercice 2008 de prestations d'assistance en faveur de l'U.I.B moyennant une rémunération calculée sur la base de 840 € par jour/homme plafonnée par an à 350.000 € dont 60.000 € pour l'accès au réseau Swift net.

Les prestations couvertes par ce projet de contrat portent sur :

- L'assistance dans l'amélioration de l'organisation de l'U.I.B ;
- L'assistance dans la conduite du changement lié à l'approbation progressive du projet Alyssa (formation, adaptation ...)
- L'assistance pour la négociation de contrats afin de faire bénéficier l'UIB des prix du groupe Société Générale ;
- La formation du personnel de l'U.I.B ;
- L'assistance dans la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme ;
- L'assistance au démarchage commercial des tunisiens résidents en France.

Cette convention a été approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 août 2008.

Les honoraires supportés par la banque en 2011 au titre de cette convention, se sont élevés à 325.544 dinars HTVA.

⇒ Le contrat d'assistance signé en 2010, stipule que le contrôle via le dispositif « LABO » des bénéficiaires et émetteurs de transferts internationaux via SWIFT est facturé forfaitairement à 5 000 € hors taxes par an.

Les honoraires supportés par la banque en 2011 au titre de cette prestation s'élèvent à 9.662 dinars HTVA.

⇒ L'UIB a eu recours, conformément à la convention UIB/Société Générale signée en 2004, aux services de la Société Générale pour l'accès au réseau SWIFT NET et aux services associés. Le montant total hors taxes des frais relatifs à ces prestations s'établit à 115.977 DT pour l'année 2011.

⇒ L'UIB a conclu courant 2008 un contrat avec le Groupe Société Générale pour l'assister dans la création et la maintenance du Site transactionnel de banque à distance sur Internet du Client au travers du système CADINET (des licences Diagram e-banking), le montant hors taxes des charges au titre de 2011 s'élève à 77.318 DT.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration de la Banque en date du 15 mars 2009.

Données :

⇒ L'UIB a conclu, en vertu de la décision du conseil d'administration du 16 novembre 2011, une convention avec la société « SGSS », filiale de la Société Générale, en vertu de laquelle la

banque assure la conservation des instruments financiers ainsi que les espèces détenues par la « SGSS » pour le compte de ses clients.

Les commissions facturées par l'UIB au cours de 2011, en vertu de la convention précitée, s'élèvent à 79.747 dinars HTVA.

2.6.3.4. Contrat de location en 2011 :

Néant

2.7. DIVIDENDES :

Désignation	Exercice 2002	Exercice 2003	Exercice 2004	Exercice 2005	Exercice 2006	Exercice 2007	Exercice 2008	Exercice 2009	Exercice 2010	Exercice 2011
Dividende (en KTND)	3 500	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nombre d'actions (en Milliers)	7 000	7 000	10 600	10 600	10 600	10 600	17 600	17 600	17 600	17 600
Nombre de certificats d'investissement (en Milliers)							2 000	2 000	2 000	2 000
Dividende par action (en KTND)	0,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Taux de dividende en % de la valeur nominale	5%	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Date de détachement	10/07/2003	-	-	-	-	-	-	-	-	-

2.8. MARCHE DES TITRES :

Les actions UIB sont négociées sur le marché principal des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

L'UIB a émis courant 2009 et 2011, des emprunts obligataires négociables sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, ci-après les caractéristiques

Libellés de l'emprunt	Libellé	Taux d'intérêt brut en %	Durée en années	Nominal en Dinars	Nombre d'obligations	Montant Souscrit en MD	1ère Échéance	Dernière Échéance
UIB 2009-1	UIB0719 5,25%AP10	5,25	10	100	297 000	29,7	17/07/2010	17/07/2019
UIB 2009-1	UIB0724 5,5%AP15	5,5	15	100	250 000	25	17/07/2010	17/07/2024
UIB 2009-1	UIB0729 5,85%AP20	5,85	20	100	453 000	45,3	17/07/2010	17/07/2029

Libellés de l'emprunt	Libellé	Taux d'intérêt brut en %	Durée en années	Nominal en Dinars	Nombre d'obligations	Montant Souscrit en MD	1ère Échéance	Dernière Échéance
UIB 2011-1	UIB0821 T+1% P10	TMM+ 1%	10	100	182 500	18,25	26/08/2012	26/08/2021
UIB 2011-1	UIB0831 6.3%P20	6,3	20	100	317 500	31,75	26/08/2012	26/08/2031

Libellés de l'emprunt	Libellé	Taux d'intérêt brut en %	Durée en années	Nominal en Dinars	Nombre d'obligations	Montant Souscrit en MD	1ère Échéance	Dernière Échéance
UIB 2011-2	UIB 2011-2 TF	5,9	7	100	514 310	51,43	30/01/2013	30/01/2019

2.9 NOTATION DE LA BANQUE :

La Banque n'est pas notée.

CHAPITRE 3 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA BANQUE

3.1. PRESENTATION SOMMAIRE DE L'UIB :

Créé le 9 décembre 1963, l'UIB a été privatisée en novembre 2002 avec le rachat de 52% de son capital par le Groupe Société Générale.

L'UIB est l'une des premières banques privées de Tunisie. Elle fait partie du Groupe Société Générale, l'un des premiers groupes bancaires internationaux.

■ Une banque universelle

Le modèle économique de l'UIB est celui d'une banque universelle, dont la vocation est d'offrir une gamme complète de services à tout type de clientèle : Particuliers, Professionnels, PME, Grandes Entreprises nationales et internationales, Institutionnels... Banque de référence en Tunisie, l'UIB continue de renforcer ses atouts en bénéficiant du support du Groupe Société Générale présent dans la plupart des pays du monde.

■ Un grand réseau national et International

Le réseau de l'UIB compte actuellement 122 points de vente répartis dans toute la Tunisie. La force de l'UIB est de faire partie d'un vaste réseau international de banques de détail et de bénéficier des synergies avec l'ensemble des filiales du Groupe Société Générale.

Depuis la privatisation, de grands chantiers de mise à niveau ont été lancés dont notamment :

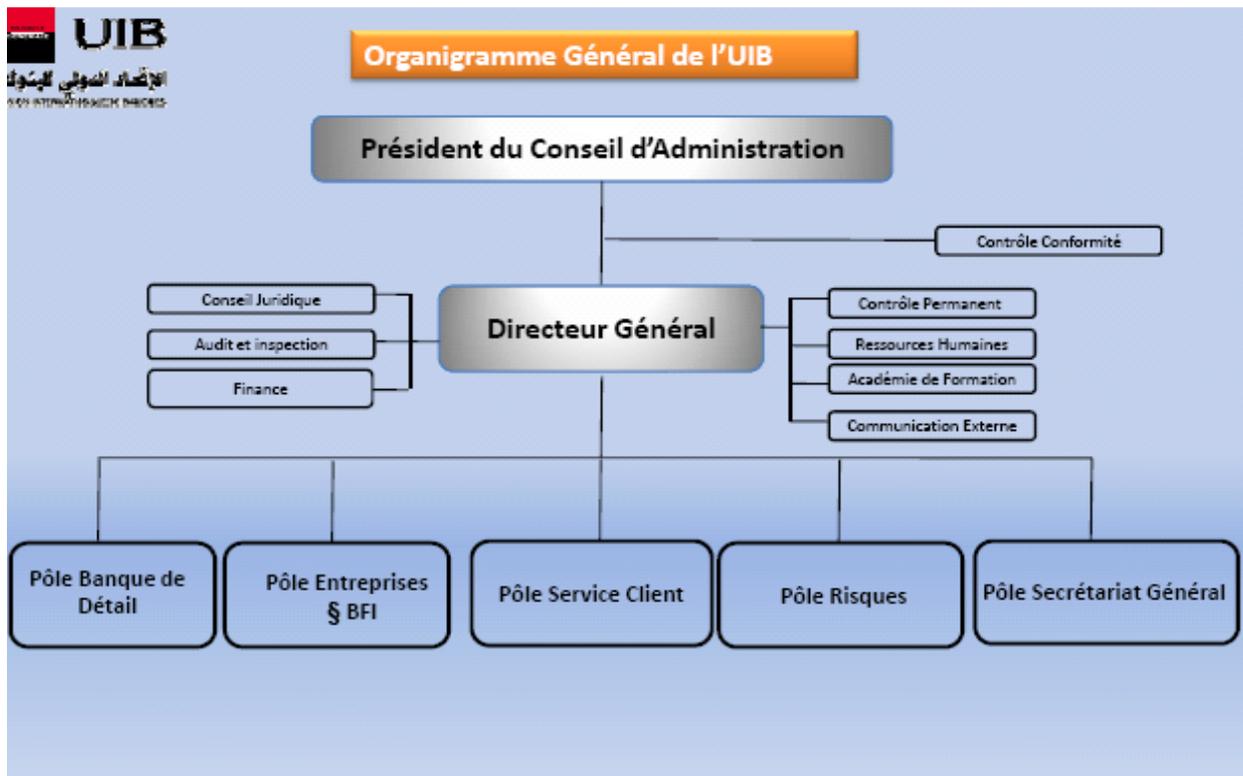
- La mise en place de nouvelles structures afin d'optimiser le fonctionnement de l'UIB,
- La mise en place d'un nouveau système d'information,
- La mise en place d'une nouvelle organisation commerciale,
- Un effort exceptionnel de formation du personnel,

Pour accompagner ces chantiers, la Banque a procédé à une première augmentation de capital en 2004 de **36 MD**.

En 2008, une nouvelle augmentation de capital de **90 MD**, a été réalisée dans le but de reconstituer les fonds propres nets de base de la banque et de remettre à niveau ses ratios prudentiels.

3.2. ORGANISATION DE LA BANQUE :

3.2.1. Organigramme de l'UIB au 30/06/2012:



3.2.2 Gouvernance :

Conformément aux standards internationaux, l'Union Internationale de Banques a fait évoluer son organigramme d'une manière plus adaptée à l'étape qu'elle traverse actuellement. Désormais, la Banque est organisée en cinq pôles :

- Pôle banque de détail ;
- Pôle Entreprises et BFI ;
- Pôle Secrétariat Général ;
- Pôle Risques ;
- Pôle Service Client.

Les mécanismes de gouvernance au sein de l'UIB, se présentent comme suit :

- Le Conseil d'Administration : a pour mission de tracer les grandes lignes du développement de la Banque, de mettre en place la stratégie de développement et de veiller à l'application de ces mesures. Le Conseil est présidé par Monsieur Bernard David et la Direction Générale est assurée par Monsieur Kamel Neji.

Le Conseil d'Administration est assisté par :

Le Comité Permanent d'Audit

La composition du comité permanent d'audit a été modifiée par décision du Conseil d'Administration du 16 Novembre 2011. Le nouveau comité permanent d'audit est composé comme suit :

- Monsieur Christian SCHRICKE (Président du Comité),
- Mme Véronique de la BACHELERIE (Administrateur),
- Monsieur Moncef MZABI (Administrateur),

Ce comité est chargé notamment :

- De veiller à la mise en place d'un système de contrôle interne efficient,
- De veiller à l'efficacité du système de contrôle des risques,
- De s'assurer de la production dans les délais et de donner son avis sur les états financiers ainsi que sur le rapport annuel.

Le Comité Exécutif de Crédit

Ce comité a été créé par le Conseil d'Administration du 9 Juin 2008, il est constitué des membres suivants :

- Monsieur Kamel NEJI (Président du Comité)
- Monsieur Bernard DAVID (Président du Conseil d'Administration)
- Monsieur Bernard HUBERT (Responsable du Risque Société Générale)

Le Responsable de l'organe de contrôle de la conformité

M.ZEMZEMI Ahmed

Le Médiateur

M. Tahar HADRICHE

La Direction Générale

La Direction Générale a pour mission :

- De veiller à l'application des axes stratégiques arrêtés par le Conseil d'Administration.
- De veiller à la bonne marche de la société dans tous ses aspects fondamentaux afin d'atteindre les objectifs fixés par le Conseil d'Administration.

Dans sa mission la Direction Générale est assistée par :

- Un conseiller auprès de la Direction Générale responsable du Pôle Banque d'affaires. Ce conseiller a pour mission le contact et la mise en relation de l'UIB avec les investisseurs étrangers.
- Les comités suivants :

Comités internes

	Compétences	Présidé par
Comité de Direction	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyser l'évolution générale de la Banque ▪ Partager l'information et rechercher de façon permanente des synergies ▪ Traiter les problèmes soumis à l'attention du Comité et recherche des solutions ▪ Discuter des questions transversales afin d'établir un plan de régularisation et en assurer le suivi ▪ Informer et conseiller la Direction Générale sur tout sujet d'intérêt général 	Le Directeur Général
Comité Financier-risques structurels- ALM	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Traiter les questions liées à la situation financière de la Banque ▪ Informer et conseiller la Direction sur l'évolution de la situation économique et financière du pays ▪ Analyser l'impact de l'environnement financier et de l'évolution des marchés sur la gestion financière de l'implantation ▪ Définir les grands principes relatifs à la couverture des équilibres bilanciaux et des risques financiers (risque de change, risque de taux, risque de liquidité...) ▪ Assurer la cohérence entre la tarification clientèle et les conditions des marchés financiers ▪ S'assurer de l'efficacité de l'organisation et de la formalisation du dispositif et des responsabilités ALM au sein de l'implantation. 	Le Directeur Général
Comité des ressources Humaines	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en œuvre la politique de ressources humaines en fonction des directives établies par la Direction Générale ▪ Traiter les questions relatives à la politique de formation ▪ Discuter tout thème particulier ou questions d'actualité afin de définir les actions à entreprendre 	Le Directeur Général
Comité Risque de crédit et de marché	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyser l'évolution des engagements portés sur des clients dont le risque pour la Banque est supérieur à 1 million de dinars ▪ Définir, si nécessaire, les stratégies de recouvrement et nommer le responsable en charge 	Le Directeur Général

	de la mise en œuvre	
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer un suivi de la réalisation des décisions prises lors des précédents Comités 	
Comité de recouvrement et du contentieux	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Examiner les dossiers classés en recouvrement ; <ul style="list-style-type: none"> - Les créances supérieures ou égales à 20KTND, - Les créances dépassant les limites décisionnelles fixées pour le directeur du recouvrement amiable - Les dossiers dont les plans d'arrangement ne sont pas respectés • Décider, pour ces dossiers, du classement de la créance et déterminer l'action à entreprendre et suivre l'évolution du recouvrement des créances 	Le Directeur Général

3.2.3 Contrôle interne :

L'Union Internationale de Banques a mis en œuvre dès 2003, un dispositif général de contrôle interne responsabilisant chaque échelon de la hiérarchie et permettant à la Direction Générale de s'assurer que les opérations réalisées sont conformes aux dispositions légales et réglementaires, aux usages professionnels et déontologiques, aux règles internes, ainsi qu'aux orientations définies par la banque.

Ce dispositif se compose de deux niveaux de contrôle :

-Un contrôle de premier niveau : chargé de garantir la régularité, la sécurité et la validité des opérations réalisées.

-Un contrôle de deuxième niveau : un dispositif permanent et indépendant, ayant pour objet d'évaluer, l'efficacité du système de contrôle interne.

Complètement intégré au dispositif de contrôle interne de la banque, la Direction de l'Audit et Inspection assure le contrôle périodique des activités de la banque. Rattachée à la Direction Générale, la Direction de l'Audit et Inspection est chargée de superviser les dispositifs de contrôle interne de premier niveau. Elle assure également les travaux de contrôle de deuxième niveau découlant des missions de contrôle des agences (inspection) et d'audit des directions et des filiales de la banque (audit interne). Elle évalue dans une approche objective, rigoureuse et indépendante l'efficacité du système de contrôle interne. Ses missions couvrent l'ensemble des activités de la banque sous tous ses aspects sans restriction d'aucune sorte. Chaque mission donne lieu à la rédaction d'un rapport consécutif à ses travaux.

Ce dispositif est complété par le Comité Permanent d'Audit Interne réunissant les principaux animateurs du contrôle interne de la banque, des administrateurs ainsi que les commissaires aux comptes. Rendant compte au Conseil d'Administration, le Comité Permanent d'Audit Interne informe ce dernier sur les principaux événements à venir ou passés concernant l'activité du contrôle interne ainsi que sur la qualité des états financiers de la banque.

En 2011, la Direction de l'Audit et de l'Inspection a couvert 50% des agences du réseau, soit 60 agences, à travers 2 types de missions. C'est ainsi que 20 agences ont fait l'objet de missions de vérification où toutes les procédures sont contrôlées et que 40 autres agences ont fait l'objet d'un

contrôle d'une dizaine de procédures sensibles. De plus, l'audit a pu constater la bonne mise en œuvre de l'ensemble des préconisations émises par les missions antérieures à 2011.

Une part toujours croissante du budget est consacrée à la couverture des Directions du siège à travers des missions d'audit thématiques. Ces audits d'efficacité ou de management s'interrogent sur les mesures prises par rapport aux objectifs poursuivis et proposent des recommandations concrètes afin d'optimiser et sécuriser l'organisation en place. Au cours de l'année 2011, les missions d'audit ont concerné le Service des achats, l'octroi de crédits Cli/Pri et Cli/Pro, la Direction du Recouvrement et contentieux, la Direction grandes entreprises, le back-office des moyens de paiements, le Service contrôle de gestion & ALM.

Les synergies avec le Groupe Société Générale sont nombreuses et se sont manifestées par la discussion avec les départements en charge du Groupe Société Générale d'un certain nombre de sujets à l'instar des risques opérationnels, la lutte contre le blanchiment, la surveillance permanente. Outre la participation de certains inspecteurs à des missions conduites par des auditeurs du groupe Société Générale.

La Direction de l'Audit et Inspection a également réalisé des missions de conseils et d'assistance ponctuelles dans le cadre de grands projets de la banque et a répondu à des demandes d'enquêtes spéciales émanant de la Direction Générale, du Département Qualité ou suite à des lacunes relevées lors de ses propres missions.

Enfin, la Direction de l'Audit et Inspection a procédé au suivi de recommandations des autres corps de contrôle interne (Inspection générale et audit du siège) ainsi que des corps de contrôle externes (commissaires aux comptes et Banque Centrale de Tunisie).

3.2.4 Système d'information :

La refonte du Système d'Information au sein de l'UIB vise à contribuer à un développement soutenu et sécurisé des actions stratégiques de la banque d'une part, et à veiller à la bonne marche du nouveau système d'information Delta Bank et son évolution d'autre part.

L'architecture fonctionnelle du SI de l'UIB s'appuie sur :

- Un logiciel bancaire (DELTA BANK) qui assure une grande partie des traitements bancaires.
- Des applications métiers qui assurent des fonctions complémentaires à DELTA (Gestion de Ressources Humaines, BOURSE, Gestion Du Contentieux, BACK OFFICE Change, Delta Achat pour la gestion du budget, TRANSACT pour le scoring des crédits, MEGARA FOREX pour le traitement des opérations des marchés change et monétaire).
- Des applications « techniques » ou « externes » permettant la connectivité de l'UIB avec ses différents partenaires et ses clients (BCT, SMT, SIBTEL, REUTER, SWIFT, WESTERN UNION, LA POSTE, SMS, EXTRANET, UIBPHONE).

L'architecture technique quand à elle s'appuie sur :

- Un site principal sis à l'immeuble LAFAYETTE.
- Un site de secours sis à l'immeuble HABIB BOURGUIBA, qui assure aujourd'hui le secours de l'application DELTA BANK et qui est prévu à assurer le secours de l'ensemble des fonctions critiques de la banque.
- Un site par agence, direction régionale ou siège connectés via des liaisons Frame Relay secourues par RNIS en cours de migration vers MPLS avec secours sur ADSL

Principaux travaux réalisés en 2011

Poursuite du remplacement des équipements informatiques obsolètes :

- Les anciens serveurs Windows sont remplacés au fur et à mesure par des serveurs de type « BLADE » qui sont plus économes en énergie, les anciens serveurs fonctionnant sous AIX sont remplacés par des nouveaux serveurs plus performants et présentant des meilleures disponibilités vu la redondance des modules sensibles (Delta secours, Clearcase, Clearquest, SNAP)
- Le remplacement de la baie de stockage du site de secours avec un modèle plus performant
- ***Rénovations complète des infrastructures liées à la télé-compensation :*** (matériels et logiciels) :

Ce renouvellement s'inscrit dans le cadre de la télé-compensation 24h mise en place en Mai 2011.

- ***Acquisition et mise en œuvre des infrastructures pour la refonte de la solution monétique :*** (matériels et logiciels) :

Ces acquisitions s'inscrivent dans la mise en place de nouvelles solutions monétiques décidées par la gouvernance de la banque.

Il s'agit des équipements de type serveurs redondants, baie de stockage et de logiciels (Select System). Le premier lot de la solution monétique a démarré en Juin 2011.

Evolutions prévues pour 2012

Solution monétique locale lot 2: Cette solution concerne les modules autorisations et back office, en vue d'améliorer la réactivité commerciale et la gestion des risques et des incidents de paiements.

La rénovation des équipements réseaux et télécoms : Un 1^{er} projet consistant à augmenter la bande passante des liens internationaux en le multipliant par 16 pour atteindre un débit de 2 Mbits/seconde au lieu de 128Kbits/seconde.

Un autre projet d'envergure consistant en la rénovation des équipements réseaux obsolètes et la migration du réseau domestique vers le réseau MPLS et la téléphonie IP pour l'ensemble des collaborateurs des sièges et des agences.

Ce projet a démarré au 4^{eme} trimestre 2011 et sera clos avant la fin du 3^{eme} trimestre 2012.

Il permettra à la banque de disposer d'une meilleure disponibilité et qualité de service pour le réseau de télécommunication ainsi qu'une administration et supervision efficaces et performantes.

Par ailleurs, la téléphonie IP permettra de faire des économies sur les coûts de la téléphonie tout en améliorant la qualité du service.

La construction du plan de continuité d'activité (PCA) est en cours de mise en place suite à la réalisation en 2010 des diagnostics nécessaires et en 2011 du remplacement des équipements obsolètes. En 2012, le choix d'un site définitif a été entériné et les travaux d'aménagement sont en cours. Pour des raisons d'optimisation de planning, une partie du secours informatique lot 1 (Delta, télé-compensation et SNAP/SWIFT) sera mis en place au cours du 3^{eme} trimestre 2012 soit avant la fin complète des études nécessaires pour ce PCA.

Le projet d'harmonisation des postes de travail pour assurer une sécurité aux normes du groupe et une supervision administrative plus facile des postes de travail et serveurs

Trade Net : Gestion des Credoc en ligne par les clients, solution mise en œuvre par BHF.M.

Centre de relation Client (CRC) Etude démarrée en 2011 et mise en place réalisée en Mai 2012

Internet Banking Entreprise : Mise en place d'un site internet transactionnel orienté clientèle commerciale et grandes entreprises. Cette solution en cours de mise en œuvre devrait être opérationnelle au 3eme trimestre 2012.

Fin-Stat: Mise en place d'un envoi automatique des copies Swift aux clients et aux agences

Caratnos: Mise en œuvre d'un logiciel pour la réconciliation des comptes correspondants

Titres : Mise en œuvre de la filière titre Custody Clearing et Magara Intranet

Impression sur livret: Mise en place d'une solution d'impression automatique sur livret d'épargne dans les agences

Bancassurance: Mise en place d'un nouveau produit assurance répondant aux besoins de la banque

ARMONI : Mise en place d'un outil de pilotage du portefeuille RETAIL afin de maîtriser les coûts des risques

3.2.5 Politique sociale :

- L'effectif de l'U.I.B a atteint 1294 employés au 31/12/2011 contre 1257 au 31/12/2010.
- Ainsi la proportion de cadres dans le total effectif a été portée de 69% en 2010 à 76% au 31/12/2011.

– Formation du Personnel :

Le programme de formation, dispensé en 2011, a porté principalement sur les activités liées aux métiers de la banque. Le volume horaire global de formation s'est élevé à **18 385** heures dont **75 %** à l'intérieur de la banque. Le nombre de participants s'est élevé à **1016**.

Cet effort de formation s'est largement consolidé durant le premier semestre de l'année 2012 puisque le volume horaire a atteint **7 472** heures, et ce malgré le contexte difficile qui a caractérisé cette période.

– Politique d'Intéressement du personnel :

En application des principes fondamentaux du Groupe SG, la Direction Générale a mis en place un dispositif de rémunération qui prend en compte les objectifs et le contexte de la Banque, la performance individuelle et collective et le contexte du marché. Une rémunération attractive permet

en effet, d'attirer, de motiver et de fidéliser les collaborateurs compétents dont la Banque a besoin. Si la part fixe de la rémunération est identique dans le secteur bancaire tunisien, la part variable constitue le seul levier répondant aux principes évoqués supra.

La politique d'intéressement a concerné en 2011 l'ensemble du personnel. Elle s'articule autour des axes suivants :

- Des commissions sont octroyées aux agents placeurs pour le placement des différents produits offerts par la Banque à la clientèle.
- Les chefs d'agences ayant atteint les objectifs fixés par la Direction Générale bénéficient des primes de performance récompensant leurs efforts.
- Pour les cadres des départements centraux, une prime d'intéressement est également servie aux cadres performants.

3.2.6 Effectifs et réseau de la banque :

Le tableau ci-dessous dresse l'évolution et la répartition de l'effectif de l'UIB au cours de la période 2008 – juin 2012 :

Catégorie	2008	2009	2010	2011	Juin-2012
Cadres supérieurs	253	232	237	280	315
Personnel d'encadrement	620	598	633	699	679
Personnel d'exécution	473	412	385	312	273
Personnel de service	2	2	2	3	3
Total effectif permanent	1348	1244	1257	1294	1270

Réseau d'agences :

Soucieuse d'être toujours plus proche de ses clients, l'UIB poursuit ses actions, entamées depuis 2008, visant la densification et l'optimisation de son réseau d'agences.

A fin juin 2012, le réseau UIB totalise **122** agences ; 3 nouvelles agences ayant été ouvertes depuis janvier 2012 : Agence Dar Fadhal, Agence Kram Ouest et Agence Mornaguia. Quatre autres agences seront ouvertes au cours du troisième trimestre 2012 (centre urbain nord, Ariana Nozha, Msaken et Sousse Khezama) portant ainsi le réseau à 126 agences.

Une nouvelle classification par zone a été mise en place pour assurer le meilleur maillage possible du territoire national.

<i>Directions Régionales</i>	<i>Agences</i>	<i>Total Agences</i>
<i>Direction Régionale Tunis Sud</i>	<i>Centrale</i>	<i>17 agences</i>
	<i>Belhassen</i>	
	<i>Bab Jedid</i>	
	<i>Sidi El Bahri</i>	
	<i>Ben Arous</i>	
	<i>El Mourouj</i>	
	<i>Ezzahra</i>	
	<i>Megrine</i>	
	<i>Boumhel</i>	
	<i>Hrayria</i>	
	<i>Ouardia</i>	
	<i>Etats-Unis</i>	
	<i>El Jazira</i>	
	<i>Afrique</i>	
<i>Souks</i>		
<i>Misr</i>		
<i>Alain Savary</i>		

<i>Directions Régionales</i>	<i>Agences</i>	<i>Total Agences</i>
<i>Direction Régionale Tunis Nord</i>	<i>Le Bardo</i>	<i>25 agences + 3 box</i>
	<i>El Menzah</i>	
	<i>El Manar</i>	
	<i>Ennasser</i>	
	<i>Oued Ellil</i>	
	<i>Borj El Amri</i>	
	<i>La Marsa</i>	
	<i>Saadi</i>	
	<i>Marsa Plage</i>	
	<i>Kheireddine</i>	

	Douar Hicher	
	Charguia	
	Sidi Bousaid	
	La Goulette	
	Ariana	
	Box La Goulette Départ	
	Box Tunis Carthage	
	Box La Goulette Arrivée	
	Mnihla	
	Kheireddine Pacha	
	Ariana El Jadida	
	Bardo Bel Air	
	El Ghazala	
	Ibn Khaldoun	
	Dar Fadhal	
	Mornaguia	
	Le Kram Ouest	
	Berges du Lac	
Directions Régionales	Agences	Total Agences
Direction Régionale Nord	Bizerte	13 agences
	Tabarka	
	Tinja	
	Ras Jebel	
	Mateur	
	Beja	
	Le Kef	
	Menzel Jemil	
	Jendouba	
	Menzel Abderrahmane	
	Ghardimaou	
	Zarzouna	
Direction Régionale Est	Menzel Bourguiba	13 agences
	Hammamet	
	Grombalia	
	Zaghouan	
	Menzel Bouzelfa	
	Menzel Temine	
	Nabeul Rte de Hammamet	
	Hammamet ville	
	Kelibia	
	Dar Chaabane	
	Ennfidha	
	Korba	
Nabeul Ville		
Fahs		

<i>Directions Régionales</i>	<i>Agences</i>	<i>Total Agences</i>
<i>Direction Régionale Centre</i>	<i>Chebba</i>	<i>19 agences + 1 box</i>
	<i>Kairouan</i>	
	<i>Kalaa Kébira</i>	
	<i>Sousse</i>	
	<i>Monastir</i>	
	<i>Mahdia</i>	
	<i>Teboulba</i>	
	<i>Hammam Sousse</i>	
	<i>Sousse Nejma</i>	
	<i>M'saken</i>	
	<i>Sidi Amor Bouhajla</i>	
	<i>Kheniss</i>	
	<i>Sousse Corniche</i>	
	<i>Box Skanes Monastir</i>	
	<i>Sahloul</i>	
	<i>Sousse Cité Erriadh</i>	
	<i>Ksar Hellal</i>	
	<i>Monastir II</i>	
	<i>Jemmal</i>	
<i>Sousse Jawhara</i>		
<i>Direction Régionale Sud Est</i>	<i>Moulinville</i>	<i>19 agences + 1 box</i>
	<i>Sfax Hedi Chaker</i>	
	<i>Gabes</i>	
	<i>Midoun</i>	
	<i>Kerkennah</i>	
	<i>Medenine</i>	
	<i>Houmet Essouk</i>	
	<i>Rex Palace</i>	
	<i>Zarzis</i>	
	<i>Box Houmet Essouk</i>	
	<i>Sakiet Ezzit</i>	
	<i>Sfax Rte Mz Chaker</i>	
	<i>Sfax Rte de Gabes</i>	
	<i>Gabes Boulbeba</i>	
	<i>Sfax Chihia</i>	
	<i>El Hamma</i>	
	<i>Sfax Poudrière</i>	
	<i>Sakiet Eddaier</i>	
	<i>Sfax Taparura</i>	
<i>Sfax El Jadida</i>		

Direction Régionale Sud Ouest	<i>Degache</i>	12 agences
	<i>Tozeur</i>	
	<i>Sidi Bouzid</i>	
	<i>Gafsa</i>	
	<i>Cebbala</i>	
	<i>Sidi Ali Ben Aoun</i>	
	<i>Gafsa Ennour</i>	
	<i>Kasserine</i>	
	<i>Tataouine</i>	
	<i>Metlaoui</i>	
	<i>Sbiba</i>	
	TOTAL AGENCES	
TOTAL BOX	5	
TOTAL AGENCES GRANDES ENTREPRISES	4	

3.3 ACTIVITES ET PERFORMANCES DE LA BANQUE AU 31/12/2011 :

3.3.1 Les Ressources :

3.3.1.1 Les dépôts de la clientèle :

Les dépôts collectés auprès de la clientèle présentent un solde de 2 452 MTND au 31/12/2011 contre 2 251 MTND au 31/12/2010, soit une progression de 8,94% (+201,3 MTND). Ils sont ventilés de la façon suivante

Désignation	En KTND			Variation 2011/2010 en %
	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009	
DEPOTS A VUE	688 294	722 922	644 827	-4,79%
DEPOTS D'EPARGNE	821 742	726 632	666 185	13,09%
DEPOTS A TERME ET BONS DE CAISSE	702 942	544 125	629 760	29,19%
CERTIFICATS DE DEPOTS	145 164	184 873	9 978	-21,48%
AUTRES DEPOTS ET AVOIRS	93 916	72 230	55 402	30,02%
TOTAL	2 452 058	2 250 782	2 006 152	8,94%

La part de marché de l'UIB en terme de dépôts clientèle au 31 Décembre 2011 est de l'ordre de 6,38%.

3.3.1.2 Les emprunts et ressources spéciales :

Ce poste présente au 31 décembre 2011 un solde de 279 MTND contre 238 MTND au 31 décembre 2010 soit une augmentation de 40,7 MTND. La rubrique Emprunt obligataire a enregistré une augmentation nette de 43,09 MTND expliquée par l'émission d'un premier emprunt obligataire en 2011 d'un montant de **50 MTND**, et par le remboursement de la deuxième échéance de l'emprunt obligataire (**6,902 MTND**) émis par l'UIB en juillet 2009. La baisse de l'encours de l'emprunt en

devises est expliquée par le remboursement des échéances 2011 de l'emprunt en dollars (**4,799 MTND**) contracté auprès de la Société Générale en 2009. L'UIB a émis en décembre 2011 un nouvel emprunt obligataire UIB 2011-02, ledit emprunt a été clôturé début 2012.

En KTND	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009	Variation 2011/2010 en%
Emprunts et ressources spéciales	279 182	238 495	247 546	17,06%

3.3.1.3 Les capitaux propres :

Les capitaux propres de la Banque ont évolué durant les 3 derniers exercices de la manière suivante :

Libellé	En KTND		
	2011	2010	2009
Capital	196 000	196 000	196 000
Réserve légale	4 760	4 760	4 760
Réserve Ordinaire	9 169	9 015	8 852
Réserve à Régime Spécial	289	289	289
Primes liées au capital	0	0	0
Résultats reportés	(111 770)	(130 341)	(137 738)
Résultat net de l'exercice	23 320	18 571	7 397
Total des capitaux propres	121 768	98 294	79 560

3.3.2 Les Emplois :

3.3.2.1 Les crédits à la clientèle :

Les créances sur la clientèle présentent au 31 décembre 2011 un solde de 2 727 MTND contre 2 299 MTND au 31 décembre 2010, soit une augmentation de 427,8 MTND

Désignation	En KTND			
	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009	Variation 2011/2010 en %
Comptes Ordinaires Débiteurs	258 486	265 156	314 937	-2,52%
Autres Concours A La Clientèle	2 705 946	2 258 473	1 854 996	19,81%
Crédits Sur Ressources Spéciales	19 760	16 173	15 894	22,18%
S.TOTAL	2 984 192	2 539 802	2 185 827	17,50%
Provisions pour risque de contrepartie	(136 145)	(129 089)	(165 133)	-5,47%
Provision à caractère générale dite collective	(6 700)	-	-	-
Agios et intérêts réservés	(114 427)	(111 559)	(140 095)	-2,57%
TOTAL	2 726 920	2 299 154	1 880 599	18,61%

La part de marché en termes de crédits à la clientèle a évolué durant les 3 dernières années de la manière suivante :

Année	Part de marché
2009	7%
2010	6,73%
2011	6,73%

La ventilation des engagements de la Banque par classe de risque se présente ainsi :

En KTND

Désignation	2011	2010	2009
Créances Brutes bilan et hors bilan (a)	3 206 844	2 763 742	2 453 691
Classe 0	2 370 383	1 930 162	1 605 019
Classe 1	330 845	320 477	195 861
Créances clientèle (classe 0 et 1)	2 701 228	2 250 639	1 800 880
Classe 2	5 787	9 763	6 089
Classe 3	15 952	12 001	11 689
Classe 4	483 873	491 339	635 033
<i>Dont contentieux</i>	<i>360 696</i>	<i>385 959</i>	<i>477 326</i>
Créances douteuses et litigieuses (classes 2,3 et 4) (b)	505 615	513 103	652 811
Provisions affectées en couverture des CDL	(122 465)	(115 420)	(166 767)
Agios réservés affectés en couverture des CDL	(110 991)	(108 261)	(137 004)
Provisions et Agios réservés (c)	(233 456)	(223 681)	(303 771)
Taux de créances classées (b)/(a)	15,77%	18,57%	26,61%
Taux de couverture des créances douteuses et litigieuses (c)/(b)	46,17%	43,59%	46,52%

La répartition par classe des engagements en milliers de dinars tels que arrêtée par les commissaires aux comptes se présente respectivement ainsi :

Au 31/12/2011 :

Engagements courants (0)	Engagements nécessitant un suivi particulier (1)	Engagements incertains (2)	Engagements Préoccupants (3)	Engagements compromis (4)	Contentieux
2 370 383	330 845	5 787	15 952	123 177	360 696

Au 31/12/2010 :

Engagements courants (0)	Engagements nécessitant un suivi particulier (1)	Engagements incertains (2)	Engagements Préoccupants (3)	Engagements compromis (4)	Contentieux
1 930 162	320 477	9 763	12 001	105 380	385 959

Au 31/12/2009 :

Engagements courants (0)	Engagements nécessitant un suivi particulier (1)	Engagements incertains (2)	Engagements Préoccupants (3)	Engagements compromis (4)	Contentieux
1 605 019	195 861	6 089	11 689	157 707	477 326

Le solde des provisions pour risque de contrepartie a été arrêté à 136 145 KTND au 31/12/2011 contre 131 161 KTND au 31/12/2010.

3.3.2.2 Le Portefeuille titres :

3.3.2.2.1 Portefeuille-titres Commercial :

Cette rubrique présente un solde nul au 31 décembre 2011, ainsi qu'au 31 décembre 2010 contre un solde de 3.000 KTND au 31 décembre 2009. En effet, un reclassement des titres de transaction en titres de portefeuille d'investissement de 3.000 KTND relatif à des obligations BH dont l'intention est de les détenir jusqu'à échéance.

3.3.2.2.2 Portefeuille d'investissement :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2011 à 56.538 KTND contre 56.918 KTND au 31 décembre 2010. Le détail de cette rubrique est le suivant :

Désignation	En KTND			
	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009	Variation 2011/2010 en %
-Titres D'investissement	55 153	55 153	60 182	0,00%
-Titres De Participation	2 743	4 062	4 415	-32,47%
-Part Dans Les Ent. Associées Et Co-Eses	3 715	3 715	3 715	0,00%
-Part Dans Les Entreprises Liées	1 944	1 660	1 660	17,11%
S.Total	63 555	64 590	69 972	-1,60%
-Provisions /Dépréciation de titres d'investissement	(5 665)	(5 058)	(2 415)	-12,00%
-Provisions /Dépréciation de titres	(995)	(2315)	(2118)	232,77%
-Provisions Pour Dépréciation parts dans les entreprises liées	(357)	(299)	(286)	-19,4%
TOTAL PROVISIONS	(7 017)	(7 672)	(4 819)	8,54%
TOTAL	56 538	56 918	65 153	-0,67%

Les titres d'investissement se détaillent ainsi :

Désignation	En KTND			
	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009	Variation 2011/2010 en %
Emprunt Obligataire	0	500	1 000	-100,00%
Créances Rattachées Sur Emprunt Obligataire	0	14	25	-100,00%
BTA Titres D'investissement	33 000	33 000	30 000	0,00%
Créances Rattachées Sur BTA	627	440	404	42,5%
Fonds Gérés Sicar	19 115	19 202	26 991	-0,45%
Créances rattachées sur Fonds gérés SICAR	2 411	1 997	1 762	20,73%
TOTAL	55 153	55 153	60 182	0,00%

3.3.2.3 Les Immobilisations nettes :

Les valeurs immobilisées accusent au 31 décembre 2011 un solde de 38 710 KTND contre 35 099 KTND au 31 décembre 2010.

En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009	Variation 2011/2010 en %
Immobilisations nettes	38 710	35 099	35 871	10,29%

3.3.3 Les résultats d'exploitation :

3.3.3.1 Le Produit Net Bancaire

A 140,26 MD au 31/12/2011, le PNB a progressé de 15,96% (+18,25 KTND) par rapport au 31/12/2010.

En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009	Variation 2011/2010 en %
Produit Net Bancaire	140 256	122 008	105 233	14,96%

3.3.3.2 La marge d'intérêt

La marge d'intérêt se situe à 89 366 KTND en 2011 contre 76 858 KTND en 2010 soit une progression de 12 508 KTND équivalente à une hausse de 16,27%.

En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009	Variation 2011/2010 en %
Intérêts et revenus assimilés	158 306	135 309	116 404	16,98%
Intérêts encourus et charges assimilées	68 940	58 451	49 200	17,94%
Total	89 366	76 858	67 204	16,27%

3.3.3.3 Les commissions nettes

Les commissions nettes progressent de 3 687 KTND au 31/12/2011 pour passer de 33 955 KTND à 37 642 KTND.

En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009	Variation 2011/2010 en %
Commissions perçues	40 406	37 011	31 698	9,17%
Commissions encourues	2 764	3 056	2 717	-9,55%
Commissions nettes	37 642	33 955	28 981	10,86%

3.3.3.4 Les autres revenus non bancaires

Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur Portefeuille titres commercial et opérations financières totalisent 9 424 KTND au 31 décembre 2011 et se détaillent ainsi :

En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009	Variation 2011/2010 en %
Gain Net Sur Operations De Change	9 424	7 859	6 024	19,91%
TOTAL	9 424	7 859	6 024	19,91%

Revenus du portefeuille investissement :

Les gains sur Portefeuille investissement totalisent 3 824 KTND au 31 décembre 2011

En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009	Variation 2011/2010 en %
Intérêts Sur Bons De Trésor Assimilables	1 936	1 931	2 011	0,26%
Intérêts sur Titres D'Investissement Autres	149	155	0	-3,87
Dividendes Et Revenus Assimiles Sur Titres De Participation	1 005	697	245	44,19%
Intérêts Sur Titres D'investissement Sicar	716	506	689	41,50%
Intérêts Sur Obligations	18	47	79	-61,70%
TOTAL	3 824	3 336	3 024	14,63%

3.3.3.5 Les pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières :

Il n'y a pas de pertes sur portefeuille titre commercial et opérations financières en 2011.

En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009	Variation 2011/2010 en %
Pertes sur portefeuille titres Commercial et opérations financières	0	0	0	0

3.3.3.6 Les frais d'exploitation (charges opératoires) :

Les frais d'exploitation de la Banque s'élèvent à 83 054KTND au 31/12/2011 contre 73 729 KTND au 31/12/2010, affichant ainsi une augmentation de 12,65%.

En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009	Variation 2011/2010 en %
Frais de personnel	58 306	50 340	50 993	15,82%
Charges générales d'exploitation	18 734	18 365	16 186	2,01%
Dotations aux amortissements sur immobilisations	6 014	5024	4 141	19,71%
Frais d'exploitation	83 054	73 729	71 320	12,65%

3.3.3.7 Les soldes en pertes de créances :

Le total des provisions pour risque de contrepartie ainsi que des provisions sur les éléments d'actif et de passif s'élève à 158 924 KTND au 31/12/2011 contre 157 313 KTND au 31/12/2010 soit une augmentation de 1 611 KTND et se détaille comme suit :

En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009	Variation 2011/2010 en %
Provisions pour risques de contre partie créances douteuses bilan	136 145	131 161	167 129	3,80%
Provisions pour risques de contre partie hors bilan douteux	2 071	2 072	1 996	0,05%
Provision a caractère général dite collective	6 700	0	0	ns
Provisions pour dépréciation de titres	1 352	2 614	2 404	-48,28%
Provisions pour dépréciation fonds géré sicar	5 665	5 058	2 415	12,00%
Provisions pour risques sur autres postes d'actifs	3 371	12 435	12 580	-72,89%
Provisions pour passif et charges	3 620	3 973	5 672	-8,88%
TOTAL	158 924	157 313	192 196	1,02%

Le détail de la rubrique « PROVISIONS POUR PASSIF ET CHARGES » se présente ainsi :

En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009	Variation 2011/2010 en %
Provisions Pour Risque Administratif	2 801	2 243	3 924	24,88%
Provisions pour risque de contre partie hors bilan douteux	2 071	2 072	1 996	-0,05%
Provisions Pour Actions En Justice	277	201	241	37,81%
Provisions Pour Risques Divers	542	1 529	1 507	-64,55%
TOTAL	5 691	6 045	7 668	-5,86%

3.3.3.8 Le résultat net :

Le résultat net est passé de 18 571 KTND à 23 320 KTND au 31/12/2011 affichant ainsi une augmentation de 25,57%.

En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Résultat net	23 320	18 571	7 397

3.4. ACTIVITES ET PERFORMANCES DE LA BANQUE AU 30/06/2012 :

3.4.1 Les Ressources :

3.4.1.1 Les dépôts de la clientèle :

Les dépôts collectés auprès de la clientèle présentent un solde de 2 630 MDT au 30/06/2012 ventilés de la façon suivante :

En KTND

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011	Variation Juin 2012/Juin 2011 en %
Dépôts A Vue	814 777	736 982	688 294	10,56%
Dépôts D'épargne	873 931	758 549	821 742	15,21%
Dépôts A Terme Et Bons De Caisse	744 631	511 861	702 942	45,48%
Certificats De Dépôts	102 619	189 318	145 164	-45,80%
Autres Dépôts Et Avoirs	94 453	75 084	93 916	25,80%
TOTAL	2 630 411	2 271 794	2 452 058	15,79%

La part de marché de l'UIB en termes de dépôts clientèle est de l'ordre de 7%.

3.4.1.2 Les emprunts et ressources spéciales :

Ce poste présente au 30 juin 2012 un solde de 334 MDT ventilés comme suit :

En KTND

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011	Variation Juin 2012/Juin 2011 en %
Ressources Spéciales	27 165	26 376	27 621	2,99%
Emprunts Obligataires	187 626	93 098	136 195	101,54%
Emprunts En Devises	30 502	32 080	31 985	-4,92%
Emprunts Subordonnés	80 000	80 000	80 000	0,00%
Dettes Rattachées	8 774	5 563*	3 710*	57,72%
TOTAL	334 067	237 117	279 511	40,89%

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

3.4.1.3 Les capitaux propres :

Les capitaux propres de la Banque totalisent au 30/06/2010, 141.120 KTND et se détaillent comme suit :

Libellé	En KTND		
	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Capital	196 000	196 000	196 000
Réserve légale	4 760	4 760	4 760
Réserve Ordinaire (Fond social)	9 235	9 098	9 169
Réserve à Régime Spécial	289	289	289
Résultats reportés	(88 450)	(111 769)	(111 769)
Résultat net de l'exercice	19 286	16 310	23 320
Total des capitaux propres	141 120	114 688	121 768

3.4.2 Les Emplois :

3.4.2.1 Les crédits à la clientèle :

Les créances sur la clientèle présentent au 30/06/2012 un solde de 2 932 MDT et se détaillent comme suit

Désignation	En KTND			
	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011	Variation Jun 2012/Jun 2011 en %
Comptes Ordinaires Débiteurs	281 776	290 678	258 486	-3,06%
Autres Concours A La Clientèle	2 908 539	2 489 269	2 705 946	16,84%
Crédits Sur Ress. Spéciales	19 490	17 933	19 760	8,68%
S.Total	3 209 805	2 797 880	2 984 192	14,72%
Provisions Pour Risque De Contrepartie	(155 481)	(141 208)	(136 145)	10 ,11%
Provision à caractère général dite collective	(7 300)	-	(6 700)	ns
Agios & Intérêts Réserves	(114 548)	(116 567)	(114 427)	1,73%
TOTAL	2 932 476	2 540 105	2 726 920	15 ,45%

La part de marché en termes de crédits à la clientèle atteint 7,17% en juin 2012.

La ventilation des engagements de la Banque par classe de risque se présente ainsi :

Désignation	En KTND		
	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Créances Brutes bilan et hors bilan (a)	3 426 345	3 017 872	3 206 844
Classe 0	2 597 007	2 092 124	2 370 383
Classe 1	320 146	397 776	330 845
Créances clientèle (classe 0 et 1)	2 917 153	2 489 900	2 701 228
Classe 2	10 995	12 702	5 787
Classe 3	13 045	14 451	15 952
Classe 4	485 153	500 818	483 873
<i>Dont contentieux</i>	<i>369 764</i>	<i>388 314</i>	<i>360 696</i>
Créances douteuses et litigieuses (classes 2,3 et 4) (b)	509 192	527 971	505 615
Provisions affectées en couverture des CDL	(157 473)	(126 547)	(122 465)
Agios réservés affectés en couverture des CDL	(114 658)	(112 816)	(110 991)
Provisions et Agios réservés (c)	(272 130)	239 364	(233 456)
Taux de créances classées (b)/(a)	14,86%	17,49%	15,77%
Taux de couverture des créances douteuses et litigieuses (c)/(b)	53,44%	45,34%	46,17%

3.4.2.2 Le Portefeuille titres:

3.4.2.2.1 Portefeuille-titres Commercial

Cette rubrique présente un solde nul au 31 décembre 2011 ainsi qu'au 30 juin 2012.

3.4.2.2.2 Portefeuille d'investissement :

Le solde de cette rubrique s'élève à **52 250** KTND au 30 juin 2012. Le détail de cette rubrique est le suivant :

Désignation	En KTND			Variation Juin 2012/Juin 2011 En%
	30/06/ 2012	30/06/2011	31/12/2011	
-Titres D'investissement	52 624	56 437	55 153	-6,76%
-Titres De Participation	2 289	4 062	2 743	-43,65%
-Part Dans Les Entreprises Associées Et Co-entreprises	1 715	3 715	3 715	-53 ,84%
-Part Dans Les Entreprises Liées	1 945	1 945	1 944	0,00%
S.TOTAL	58 573	66 159	63 555	-11,47%
-Provisions /Dépréciation Fonds Géré Sicar	(4 883)	(5 623)	(5 665)	13 ,16%
-Provisions /Dépréciation Dans Entreprises Liées	(367)	(357)	(357)	-2,80%
-Provisions Pour Dépréciation De Titres	(1 073)	(2 315)	(995)	53,65%
TOTAL PROVISIONS	(6 323)	(8 295)	(7 017)	23,77%
TOTAL	52 250	57 864	56 538	-9,70%

Les titres d'investissement se détaillent ainsi :

Désignation	En KTND			Variation Juin 2012/Juin 2011 En%
	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011	
Emprunt Obligataire	-	500	-	ns
Créances Rattachées Sur Emprunt Obligataire	-	29	-	ns
BTA Titres D'investissement	33 000	33 000	33 000	0.00%
Créances Rattachées Sur BTA	1 505	1 478	628	1,83%
Fonds Gérés Sicar	15 741	19 202	19 115	-18,02%
Créances Rattachées Sur Fonds Gères SICAR	2 378	2 228	2 411	6,73%
TOTAL	52 624	56 437	55 154	-6,76%

3.4.2.3 Les Immobilisations nettes :

Les valeurs immobilisées accusent au 30 juin 2012 un solde de 42 354 KTND

3.4.3 Les résultats d'exploitation :

3.4.3.1 Le Produit Net Bancaire

Au 30 juin 2012, le PNB se situe à **79 638** KTND.

3.4.3.2 La marge d'intérêt

La marge d'intérêt se situe à 51 184 KTND au 30 juin 2012 et se détaille comme suit :

	En KTND			
	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011	Variation Juin 2012/Juin 2011 En%
Intérêts et revenus assimilés	85 885	80 272	158 306	6,99%
Intérêts encourus et charges assimilées	34 701	35 270	68 940	-1,61%
TOTAL	51 184	45 002	89 366	13,74%

3.4.3.3 Les commissions nettes

Les commissions nettes ont atteint au 30/06/2012 **22173** KDT et se détaillent comme suit :

	En KTND			
Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011	Variation Juin 2012/Juin 2011 En%
Commissions perçues	23 141	19 806	40 406	16,84%
Commissions encourues	968	908*	1 861*	6,61%
Commissions nettes	22 173	18 898	38 545	17,33%

*Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

3.4.3.4 Les autres revenus non bancaires

Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur Portefeuille titres commercial et opérations financières totalisent 4 588 KTND au 30 juin 2012.

	En KTND			
Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011	Variation Juin 2012/Juin 2011 En%
Gain net sur opérations de change	4 583	3 478	9 424	31,77%
Gain net sur titres de transaction	5	-	-	ns
TOTAL	4 588	3 478	9 424	31,91%

Revenus du portefeuille investissement :

Les gains sur Portefeuille investissement totalisent 1 693 KTND au 30 juin 2012.

En KTND

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011	Variation Juin 2012/Juin 2011 En%
- Intérêts Sur Bons De Trésor Assimilables	923	957	1 936	-3,55%
- Intérêts sur titres d'investissement autres	61	79	149	-22,78%
- Dividendes Et Revenus Assimilés Sur Titres De Participation	751	918	1 005	-18,19%
- Intérêts Sur Titres D'investissement Sicar	84	235	716	-64,26%
-Charges sur opérations sur titres modification comptable	(126)	-	-	ns
- Intérêts Sur Obligations	-	16	18	ns
TOTAL	1 693	2 205	3 824	-23,22%

3.4.3.5 Les pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Il n'y a pas de pertes sur portefeuille titre commercial et opérations financières au 30/06/2012.

En KTND

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011	Variation Juin 2012/Juin 2011 en %
Pertes sur portefeuille titres Commercial et opérations financières	0	0	0	0

3.4.3.6 Les frais d'exploitation (charges opératoires) :

Les frais d'exploitation de la Banque s'élèvent à 45 849 KTND au 30/06/2012 et se détaillent comme suit :

En KTND

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011	Variation Juin 2012/Juin 2011 en %
Frais de personnel*	32 684	27 614	58 863	18,36%
Charges générales d'exploitation*	9 942	9 536	19 637	4,26%
Dotations aux amortissements sur immobilisations	3 223	3 497	6 014	-7,84%
Frais d'exploitation	45 849	40 647	84 514	12,80%

*Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

3.4.3.7 Les soldes en pertes de créances :

Le total des provisions pour risque de contrepartie ainsi que des provisions sur les éléments d'actif et de passif s'élève à 176 901 KTND au 30/06/2012 et se détaille comme suit :

En KTND

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011	Variation Juin 2012/ Juin 2011 en %
Provision pour risque de contre partie créances douteuses Bilan	155 481	141 208	136 145	10,11%
Provision pour risques de contre partie hors bilan douteux	2 068	2 072	2 071	-0,19%
Provision à caractère général dite collective	7 300	0	6 700	ns
Provision pour dépréciation de titres	1 440	2 672	1 352	-46,11%
Provision pour dépréciation fonds gérés Sicar	4 883	5 623	5 665	-13,16%
Provision pour risques sur autres postes d'actifs	2 434	12 720	3 371	-80,86%
Provision pour passifs et charges	3 295	3 278	3 620	0,52%
TOTAL	176 901	167 573	158 924	5,57%

Le détail de la rubrique « PROVISIONS POUR PASSIF ET CHARGES » se présente ainsi :

En KTND

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011	Variation Juin 2012/ Juin 2011 en %
PROVISION POUR RISQUES DE CONTRE PARTIE HORS BILAN DOUTEUX	2 068	2 072	2 071	-0,19%
PROVISIONS POUR RISQUE ADMINISTRATIF	3 090	2 459	2 801	25,66%
PROVISIONS POUR ACTIONS EN JUSTICE	193	242	277	-20,25%
PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS	12	578	542	-97,92%
TOTAL	5 363	5 351	5 691	0,22%

3.4.3.8 Le résultat net :

Le résultat net a atteint 19.286 KTND au 30 juin 2012.

3.5. LES INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS AU 30/06/2012 :

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS (en milliers de dinars)						
	DU 01/04/2012 AU 30/06/2012	DU 01/04/2011 AU 30/06/2011	Au 30/06/2012*	Au 30/06/2011	Au 31/12/2011	Variation Juin-12 Juin-11
1. Produits d'exploitation bancaires répartis en :	61 599	55 872	120 324	105 762	211 960	13,77%
Intérêts	45 383	42 153	86 020	80 272	158 306	7,16%
Commissions en produits	11 889	10 968	23 146	19 806	40 406	16,87%
Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	4 327	2 750	11 158	5 684	13 248	96,31%
2. Charges d'exploitation bancaire réparties en :	18 528	18 196	36 142	36 623	71 704	-1,32%
Intérêts encourus	17 744	17 463	34 701	35 271	68 940	-1,61%
Commissions encourues	783	733	1 440	1 353	2 764	6,47%
3. Produit net bancaire	43 071	37 675	84 182	69 139	140 256	21,76%
4. Autres produits d'exploitation	18	19	37	21	51	78,43%
5. Charges opératoires dont :	21 362	18 707	41 865	36 489	77 039	14,73%
Frais de personnel	16 146	13 955	32 044	27 398	58 306	16,96%
Charges générales d'exploitation	5 216	4 752	9 821	9 091	18 734	8,04%
6. Structure du portefeuille :	-	-	53 325	58 164	56 538	-8,32%
Portefeuille titres commercial			-	-	-	
Portefeuille titres d'investissement	-	-	53 325	58 164	56 538	-8,32%
7. Encours des crédits	-	-	2 933 249	2 541 106	2 726 920	15,43%
8. Encours des dépôts dont :	-	-	2 638 351	2 271 794	2 452 058	16,14%
Dépôts à vue	-	-	815 930	736 982	688 294	10,71%
• Dépôts à vue en Dinars			592 142	505 478	505 870	17,14%
• Dépôts à vue en Devises & Dinars Convertibles			223 788	231 504	182 423	-3,33%
Dépôts d'épargne	-	-	873 931	758 549	821 742	15,21%
Dépôts à terme, certificats de Dépôts et autres			847 251	701 179	848 107	20,83%
Autres Dépôts et avoirs			101 241	75 084	93 916	34,84%
9. Emprunts et ressources spéciales	-	-	333 609	236 948	279 182	40,79%
10. Capitaux propres (1)	-	-	141 885	116 958	121 768	21,31%

(1) Les capitaux propres au 30/06/2011, au 31/12/2011 et au 30/06/2012 y compris les résultats de la période

* Etant publiés en date du 19/07/2012 certains montants diffèrent de ceux figurant au niveau des états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2012.

COMMENTAIRES / INDICATEURS D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2012

1- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels

Les indicateurs trimestriels de la banque, arrêtés au 30 Juin 2012, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements de crédit.

2- Principes comptables appliqués

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1.Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus et non encore encaissés à la date de l'arrêté sont comptabilisés parmi les produits lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou encore les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 30/06/2012, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date du 30/06/2012.

2.2.Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation, des fonds gérés par la SICAR de l'UIB, des BTA et des Obligations.

Ces titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. L'encours des titres de participation est présenté net de provisions. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

2.3.Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes libellés en devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

2.4.Justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs

L'abonnement des comptes de charges et de produits a été effectué conformément aux méthodes retenues lors de l'arrêté annuel des états financiers.

3- Faits marquants

- Les dépôts -tous types de clientèle confondus- ont augmenté de **16,14 %** au cours des douze derniers mois atteignant un montant de **2 638,4 MTND (+366,5 MTND)**.
- L'encours net des crédits à la clientèle a augmenté de **15,43 %** par rapport au 30 Juin 2011 atteignant un montant de **2 933,2 MTND (+392,2 MTND)**.
- L'encours des emprunts et ressources spéciales a atteint **333,6 MTND** au 30 Juin 2012 contre 236,9 MTND à fin juin 2011. Cette variation s'explique d'une part par l'émission de deux emprunts obligataires d'un montant global de **101,4 MTND** (compte non tenu des dettes rattachées de 2,9 MTND), et d'autre part par le remboursement de la deuxième échéance de l'emprunt obligataire émis par l'UIB en juillet 2009 d'un montant de 6,9 MTND, par le remboursement des montants échus de l'emprunt en dollar auprès de la Société Générale d'un montant de 1,5 MTND et par l'augmentation des ressources spéciales de 0,8 MTND.
- Les produits d'exploitation bancaire, présentés nets des agios réservés, ont atteint au 30 juin 2012 **120,3 MTND (+14,6 MTND)**, ce qui correspond à une évolution de **+13,77 %**.
- La marge d'intérêt a atteint **51,3 MTND** au 30 Juin 2012 contre 45 MTND au 30/06/2011, soit une progression de **+14,04%** et ce en dépit d'une baisse des marges appliquées aux crédits, due notamment à l'intensification de la concurrence et à la baisse du taux moyen du marché monétaire au cours des 12 derniers mois.
- La marge sur les commissions perçues a augmenté de **17,63%** en passant de **18,4 MTND** en Juin 2011 à **21,7 MTND** en Juin 2012 (soit **+3,3 MTND**).
- L'effet conjugué, de l'accroissement de la marge d'intérêt, de la progression de la marge sur les commissions perçues et de la hausse des revenus du portefeuille titre commercial et d'investissement (qui passe de 5,7 MTND en Juin 2011 à **11,2 MTND** à fin Juin 2012 soit **+5,5 MTND**) s'est traduit par une amélioration du Produit Net Bancaire qui a atteint au 30 Juin 2012 un montant de **84,2 MTND** contre 69,1 MTND au 30 Juin 2011, soit une progression de **+15,1 MTND** correspondant à une évolution de **+21,76%**.
- Les frais de personnel ont atteint **32 MTND** au 30/06/2012 contre 27,4 MTND au 30 Juin 2011, soit une hausse de **16,96 %**. En excluant les indemnités de départs volontaires, l'évolution est de **14,89%** s'explique notamment par les accords salariaux conclus au niveau du secteur applicables à partir du 1^{er} mai 2011, *Cette variation s'explique* aussi par la mise en place d'un système de motivation et par la politique de fidélisation des talents suivie par la banque.
- Les charges générales d'exploitation ont atteint un montant de **9,8 MTND** au 30 Juin 2012 contre 9 MTND au 30 Juin 2011, soit une hausse de **8 %**. En excluant la prime payée dans le cadre du nouveau contrat d'assurance plan de retraite au profit du personnel de la banque et l'effet du déplafonnement de la TCL à la suite de la promulgation de la loi des finances complémentaire en mai 2012, l'évolution des charges d'exploitation est de **3,09%**.

- Le résultat brut d'exploitation a enregistré une progression de **+10 MTND**. Il passe ainsi de 29,1 MTND au 30/06/2011 à **39,1 MTND** au 30/06/2012, soit une évolution de **33,97%**.
- L'effet cumulé de l'accroissement du Produit Net Bancaire et de la maîtrise des charges a permis de réaliser une amélioration du coefficient d'exploitation (**49,73%** au 30/06/2012 contre 52,77% au 30/06/2011).
- A fin Juin 2012, le réseau UIB totalise **122** agences ; 3 nouvelles agences ayant été ouvertes depuis janvier 2012 : Agence Dar Fadhal, Agence Kram Ouest et Agence Mornaguia. Quatre autres agences seront ouvertes au cours du troisième trimestre 2012 (centre urbain nord, Ariana Nozha, Msaken et Sousse Khezama) portant ainsi le réseau à 126 agences.

3.6. MATRICE SWOT (FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES ET RISQUES)

<p>Forces</p> <ul style="list-style-type: none">❖ Offre commerciale bien étagée❖ Taille et qualité de la couverture géographique du Réseau d'agences,❖ Taille du fonds de commerce clientèle de particuliers,	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none">❖ Poids des créances douteuses❖ Organisation dispersée sur plusieurs sites❖ Retard dans la mise en œuvre de la banque à distance (GE et international),❖ Offre produits incomplète (monétique, IBE, OPCVM...)
<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none">❖ Dynamisme du marché des particuliers❖ Potentiel de recouvrement sur le portefeuille compromis,❖ Potentiel de développement du marché Entreprises à la faveur des synergies avec la SG	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none">❖ Pression accrue de la concurrence❖ Risque complémentaire lié au portefeuille en souffrance❖ Forte sensibilité de l'économie au contexte international

3.7. FACTEURS DE RISQUE ET NATURE SPECULATIVE DE L'ACTIVITE DE LA BANQUE :

La banque est exposée comme toutes les autres banques de la place, aux risques inhérents à l'activité bancaire notamment le risque de crédit. En effet, son portefeuille de crédits représentait du 91,56% total de ses actifs à fin Décembre 2011.

Au 31 Décembre 2011, le Ratio de liquidité de est située à 66,10% < à 100% en raison notamment à la croissance soutenue de l'activité de crédit (principalement à moyen & long terme donc non liquides au sens de la note BCT 91-24).

3.8. DEPENDANCE DE L'EMETTEUR :

- **Risques encourus sur un même bénéficiaire dont le risque est supérieur à 25% des fonds propres nets de la banque**

Les risques encourus sur un même bénéficiaire, au sens de l'article 2 de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 Décembre 1991, telle que modifiée et complétée par la circulaire n° 99-04 du 19 Mars 1999,

la circulaire n° 2001-04 du 16 Février 2001 et la circulaire n° 2001-12 du 4 Mai 2001, ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets de la Banque.

Ce ratio est respecté par la Banque au 31/12/2011.

- **Risques encourus sur les bénéficiaires dont le risque pour chacun d'entre eux est supérieur à 15% des fonds propres nets de la banque**

Conformément aux dispositions de l'article 1^{er} de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 Décembre 1991, telle que modifiée et complétée par la circulaire n° 99-04 du 19 Mars 1999, la circulaire n° 2001-04 du 16 Février 2001 et la circulaire n° 2001-12 du 4 Mai 2001, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder 2 fois les fonds propres nets de la Banque pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus desdits fonds.

Le total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 15% des fonds propres nets de la Banque s'élève, au 31 Décembre 2011, à 185 448 KDT, représentant ainsi 0,92 fois les fonds propres nets de la Banque.

Ce ratio est donc respecté par la Banque.

- **Risques encourus sur les bénéficiaires dont le risque est supérieur pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres nets de la banque**

Conformément aux dispositions de l'article 1^{er} de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 Décembre 1991, telle que modifiée et complétée par la circulaire n° 99-04 du 19 Mars 1999, la circulaire n° 2001-04 du 16 Février 2001 et la circulaire n° 2001-12 du 4 Mai 2001, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder 5 fois les fonds propres nets de la Banque pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds.

Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques encourus sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres nets de la Banque s'élève, au 31 Décembre 2011, à 370 825 KDT, représentant ainsi 1,84 fois les fonds propres nets de la Banque. Ce ratio est donc respecté par la Banque.

- **Risques encourus sur les dirigeants, les administrateurs et les actionnaires détenant plus que 10% du capital de la Banque**

Conformément aux dispositions de l'article 3 de la circulaire BCT n° 91-24 précitée, le montant total des risques encourus sur les dirigeants et les administrateurs ainsi que sur les actionnaires détenant plus que 10% du capital de la Banque, ne doit pas excéder 3 fois les fonds propres nets.

Les risques encourus sur les dirigeants et les administrateurs, se présentent au 31 Décembre 2011, comme suit :

<i>Code INS</i>	RELATION	<i>Classe décembre 2011</i>	<i>Risque encouru Engagements bilan</i>	<i>Risque encouru sur Engagements Hors Bilan</i>	<i>Total Risque encouru</i>	<i>Risque encouru/FP</i>
00013367	ARTES	C0		13 497	13 497	6,70%

- **Couverture des risques encourus pondérés par les fonds propres nets**

Conformément aux dispositions de l'article 4 de la circulaire BCT N° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée et complétée par la circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999, la circulaire N°2001-04 du 16 Février 2001 et la circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001, les fonds propres nets de la banque doivent représenter en permanence au moins 8 % du total de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus.

Ce ratio s'établit au 31/12/2011 à 9,69% contre un taux de 9,05% au 31/12/2010.

- **Concentration des risques encourus sur un même secteur d'activité**

En application de la note aux banques n° 93-23 du 30 Juillet 1993, relative aux termes de référence pour l'audit des comptes (point 7), les concours accordés aux emprunteurs appartenant aux principaux secteurs d'activité économique et représentant 25% ou plus des fonds propres nets, se détaillent par secteur comme suit :

En KTND

Secteur d'activité	Total Risque encouru	Risque encouru/FP
Total Autres services	205 833	102%
Total Industrie manufacturière	194 114	96%
Total Autres industries	190 083	94%
Total Commerce	165 768	82%
Total Agriculture	133 026	66%
Total Crédits aux particuliers	88 518	44%
Total BTP	67 709	34%
Total général	1 045 051	519%

3.9. LITIGE OU ARBITRAGE :

Aucun litige ou arbitrage n'est à signaler en dehors de l'activité normale de la banque.

3.10. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DE L'EMETTEUR :

Les investissements en cours de réalisation :

- L'expansion du réseau à travers l'ouverture de 30 nouvelles agences pendant la période 2012-2016 et ce afin de permettre au réseau d'avoir un meilleur émaillage géographique,
- Le nombre total des agences est ainsi passé à 122 au 30 Juin 2012 (hors box de changes, qui s'élève à 5) et devrait atteindre 150 d'ici début 2016,
- Le réaménagement et la rénovation des agences actuelles pour atteindre une couverture de 100% du réseau à fin 2013.
- Les investissements informatiques (licences, serveur monétique, logiciels, renouvellement de matériels bureautiques, acquisition de DAB..).

CHAPITRE 4 : PATRIMOINE – SITUATION FINANCIERE – RESULTAT

4.1. PATRIMOINE DE LA BANQUE AU 30/06/2012 :

4.1.1 Immobilisations corporelles et incorporelles au 30/06/2012 :

4.1.1.1 Terrains :

En dinars

Date d'acquisition	Désignations	Valeur d'origine	VCN
01/05/1976	SIEGE SOCIAL	36 450	36 450
01/03/1980	KERKENNAH	2 780	2 780
aout 1980	AVENUE DE LA LIBERTE	185 000	185 000
01/01/1981	MENZEL JEMIL	7 000	7 000
01/01/1982	LA MARSA, 14 AVENUE DE LA REPUBLIQUE	49 466	49 466
01/08/1982	EZZAHRA	32 653	32 653
01/03/1983	DEGUECHE	173	173
01/03/1983	SOUSSE	40 519	40 519
01/04/1983	NEFTA (1)	28 014	28 014
01/04/1983	NEFTA (2)	15 010	15 010
01/06/1983	HAMMAM-LIF	105 510	105 510
01/06/1984	MENZEL BOURGUIBA	50 000	50 000
01/11/1984	TOZEUR	4 000	4 000
01/09/1983	ZAGHAOUN	6 813	6 813
28/11/2001	terrain polyclinique Ettaoufik 1030m2	9 046	9 046
30/12/2002	terrain agricole sise à SFAX route de MAHDIA km13+terrain de 9300m2	22 794	22 794
22/10/1997	Villa Houmet souk	130 077	130 077
01/01/2005	Etude de définition du programme fonctionnelle du futur siège social de l'U.I.B	9 874	9 874
01/02/1993	SETOF TRAVAUX TOPOGRAPHIQUES	264	264
04/03/2003	Certificat de Propriété	16	16
		735 458	735 458

4.1.1.2 Constructions :

En dinars

Date d'acquisition	Désignations	Valeur d'origine	Amortissement cumulé 30-06-2012	VCN
01/01/1964	SIEGE SOCIAL	108 479	108 479	0
01/02/1975	IMMEUBLE 5 RUE D'ALGER	35 000	26 152	8 848
01/03/1975	INFORMATIQUE	4 686	4 686	0
01/01/1976	AG.U S A (1)	28 000	20 442	7 558
01/02/1976	U.S.A (1)	4 374	4 374	0
01/12/1976	APPART 8 RUE D'ALGER	35 000	24 910	10 090
01/12/1976	AG. SAADI	61 800	44 715	17 085
01/03/1977	RUE D'ALGER (1)	496	496	0
01/07/1977	MATEUR	2 337	2 337	0
01/07/1977	AG. MATEUR	16 000	11 201	4 799
01/10/1977	AG. BARDO	65 000	44 412	20 588
01/11/1977	AG.CENTRALE	70 210	18 960	51 250
01/12/1977	PARKING	2 000	1 383	617
01/09/1978	DEPOT BEN AROUS	105 000	71 056	33 944
05/02/1979	TOZEUR	75 307	36 905	38 402
01/11/1979	AG.BEJA	34 414	22 486	11 928
01/03/1980	BARDO	11 308	11 308	0
01/03/1980	BEJA	6 722	6 722	0
01/03/1980	SAADI	11 635	11 635	0
01/03/1980	SAADI	2 613	2 613	0
01/04/1980	AG.LA MARSA	86 139	52 549	33 590
01/07/1980	TERRAIN KERKENNAH	453	453	0
01/09/1980	APPART 8 RUE D'ALGER	35 000	22 285	12 715
01/12/1980	TERRAIN BEN AROUS	16 587	16 587	0
01/03/1981	MENZEL JEMIL	1 100	1 100	0
01/03/1981	RUE D'ALGER (2)	496	496	0
01/08/1982	AG. KHEIREDDINE	119 080	68 875	50 205
01/09/1982	TERRAIN SFAX	22 108	22 108	0
13/09/1982	EZZAHRA	6 003	6 003	0
01/01/1983	U.S.A (2)	8 004	8 004	0
01/01/1983	AG. U S A (2)	47 000	27 733	19 267
01/01/1983	AG. ZAGHOUAN	59 739	35 435	24 304
01/01/1983	AG. GAFSA	89 210	42 380	46 830
26/01/1983	GAFSA	12 965	12 965	0
01/03/1983	TERRAIN SFAX COURGAGE	2 600	2 600	0
01/03/1983	KHEIREDDINE	329	329	0
01/04/1983	NEFTA	2 162	2 162	0

Date d'acquisition	Désignations	Valeur d'origine	Amortissement cumulé 30-06-2012	VCN
01/06/1983	AG. MENZEL JEMIL	152 173	88 523	63 650
01/08/1983	VILLA KEIREDDINE	11 398	11 398	0
01/08/1983	TERRAIN ZAGHOUAN	1 442	1 442	0
01/08/1983	IMMEUBLE BOUHAJLA	97 163	54 876	42 287
01/10/1983	TERRAIN BOUHAJLA	3 650	3 650	0
01/11/1983	DEGUECHE	8 944	8 944	0
01/11/1983	INFORMATIQUE	70 956	70 956	0
01/11/1983	LA GOULETTE	6 498	6 498	0
01/11/1983	AG. LA GOULETTE	41 580	23 842	17 738
19/12/1983	TERRAIN NEFTA	2 552	2 552	0
02/04/1984	U.S.A (3)	6 250	6 250	0
14/12/1984	GAFSA	66	66	0
31/12/1984	U.S.A (4)	1 131	1 131	0
03/05/1985	TOZEUR	10 074	10 074	0
15/05/1985	KERKENNAH	3 868	3 868	0
01/12/1985	AG.NAFTA	113 836	60 345	53 491
01/01/1986	AVENUE DE LA LIBERTE	29 304	29 304	0
03/02/1986	TOZEUR	599	599	0
01/07/1986	IMMEUBLE AV DE LA LIBERTE	1 614 720	849 727	764 993
07/02/1988	GAFSA	839	839	0
04/04/1988	SAADI	595	595	0
01/01/1989	SOUK EL AHAD SOUSSE	11 112	2 556	8 556
25/03/1989	AUTORISATION DE BATIR TOZEUR	55	55	0
10/04/1989	AUTORISATION DE BATIR	110	110	0
10/04/1989	EZZAHRA	110	110	0
08/07/1989	reg. main -levée hypothèque ter.M.BOURGUIBA	5 673	5 673	0
20/09/1989	frais de topographie AG. BOUHAJLA	446	446	0
20/09/1989	frais d'enregistrement AG .BOUHAJLA	48	48	0
22/02/1990	frais d'établissement des bornes T.F.2576052	421	421	0
16/11/1990	frais de bornage local S. AMOR BOUHAJLA	44	44	0
21/11/1990	TERRAIN AG. MATEUR	322	322	0
13/12/1990	BORNES DU TERRAIN M. BOURGUIBA	256	256	0
08/02/1991	FRAIS BORNAGE TERRAIN M. BOURGUIBA	12	12	0
28/03/1991	FRAIS TERRAIN SOUK EL AHAD SOUSSE	400	400	0
29/05/1991	AUTORISATION DE BATIR M.BOURGUIBA	85	85	0
07/06/1993	AUTORISATION DE BATIR ARCHIVE B.AROUS	3 936	3 936	0

Date d'acquisition	Désignations	Valeur d'origine	Amortissement cumul au30/06/2012	VCN
22/10/1993	FRAIS D'ENREGISTREMENT AG.JENDOUBA	570	570	0
03/02/1994	TERRAIN BEN AROUS	120	120	0
04/03/1994	SAPRIM REZ-DE CHAUSSEE	228 000	83 612	144 388
04/04/1994	FRAIS D'ENREGIS. ARCHIVE B. AROUS	10	10	0
10/09/1994	FRAIS D'ETUDE TERRAIN A SFAX	275	275	0
12/10/1994	TERRAIN SOUK EL AHAD SOUSSE	339	339	0
14/10/1994	F.E. AG. GAFSA	35	35	0
25/10/1994	FRAIS DE CONSTRUCTION "UNION VALEURS"	360	360	0
18/11/1994	LOCAL SFAX 2000 AL JADIDA	199 445	69 082	130 363
26/01/1995	AG. EL MANAR	204 324	70 845	133 479
08/02/1995	COMPLEXE KERKENNAH	303 819	105 815	198 004
05/06/1995	DOSSIER DU PATRIMOINE AG NAFTA	255	255	0
05/01/1996	frais d'enregistrement AG EL MANAR	13 788	13 788	0
22/02/1996	Frais d'enregistrement aux berges du lac	17 458	17 458	0
22/04/1996	CONSTRUCTION DEPÔT BEN AROUS	622 724	201 173	421 551
17/07/1996	MARIE TABARKA acquis; AG TA	287 500	91 766	195 734
02/08/1996	Frais d'enregistrement AG ZARZIS	12 160	12 160	0
20/08/1996	SOPROGOLF ACQUIS.AG ZAR	202 000	63 978	138 022
13/12/1996	Contrat de vente ag.TABARKA	8 835	8 835	0
07/04/1997	Titre foncier n°249142 Dtion. Reg.SUD	300	300	0
12/05/1997	THYNASOL fact n°16 Géo.imm.terrain sousse	3 190	3 190	0
12/05/1997	FORACO fact. n°9705 AG. GAFSA	6 660	6 660	0
05/06/1997	frais d'acq. immob. AG. EZZAHRA	713	713	0
11/07/1997	TF.N°50753 souk el ahed	2 794	2 794	0
16/07/1997	ACQ.1er ETAGE N°12 BARDO	150 000	44 758	105 242
09/12/1997	Regisseur des recettes de la CPF GAFSA	878	878	0
01/01/1998	HOUMT SOUK JERBA (agence+lot)	1 762	406	1 356
		0	0	0
18/03/1998	Honoraire d'avocat/contrat de vente Tabarka et Bardo.	750	750	0
18/03/1998	Honoraire d'avocat/contrat de vente Tabarka et Bardo.	750	750	0
27/05/1998	Honoraire d'avocat /contrat de vente Tabarka et Bardo	703	703	0

Date d'acquisition	Désignations	Valeur d'origine	Amortissement cumulé au 30/06/2012	VCN
31/08/1998	Honoraire d'avocat /contrat de vente Tabarka et Bardo	235	235	0
15/09/1998	Règlement frais judiciaires pour immatriculation du terrain Sfax Boudria route Mahdia km13 terrain agricole de1900m2.	661	661	0
22/09/1998		450	450	0
24/11/1999	ACQUISITION AGENCE AFRIQUE	235 700	59 331	176 369
31/12/1999	Frais d'enregistrement du local sis à Douar Hicher	1 460	366	1 094
01/01/2000	Acq local AC14 ,Douar hicher"sté SPRIC"	118 500	30 554	87 946
01/01/2000	Construction ag EZZAHRA	200 605	46 152	154 453
01/01/2000	Construction arch BEN AROUS	214 574	49 376	165 198
01/01/2000	Construction ag ML BOURGUIBA	275 349	63 360	211 989
01/01/2000	Construction ,imm R+3 GAFSA	688 421	158 412	530 009
01/01/2001	Sous sol (p20, sup463m2) rue Tazarka Tunis	1	0	1
01/01/2001	Agence ML BOURGUIBA	88 992	20 482	68 510
01/01/2001	LOCAL EL MOUROUJ	184 712	40 450	144 262
01/01/2001	Agece HOUMT SOUK	229 557	52 786	176 771
01/01/2001	Agence SOUK EL AHAD	709 008	159 614	549 394
17/12/2003	Syndicat des co-propriétaires de l'immeuble	860	147	713
26/01/2004	Certificat de Propriété	8	1	7
01/11/2004	Honoraires d'études à la rénovation des installations électriques	1 734	265	1 469
01/11/2004	Etude pour la Climatisation de l'agence Saadi	1 734	266	1 468
01/11/2004	Travaux de déménagement de l'Ag.0045 (Décompte Définitif)	33 293	5 103	28 190
01/11/2004	Travaux de déménagement de l'Ag.0045 (Décompte Provisoire)	51 798	7 940	43 858
01/11/2004	Travaux de déménagement de l'Ag.0045 (Décompte Provisoire)	98 306	15 069	83 237
22/11/2004	R / G sur le Décompte Provisoire N°1	5 019	763	4 256
22/11/2004	R / G sur le Décompte Provisoire N°2	5 653	861	4 792
22/11/2004	Travaux de déménagement de l'Ag.0037 (Décompte Provisoire)	43 751	6 657	37 094
22/11/2004	Travaux de déménagement de l'Ag.0037 (Décompte Provisoire)	49 282	7 498	41 784

Date d'acquisition	Désignations	Valeur d'origine	Amortissement cumulé au 30/06/2012	VCN
22/11/2004	Travaux de déménagement de l'Ag.0037 (Décompte Provisoire) +01/01/05 Reprise / Acquisition : décompte provisoire N° 3 (Ag.0037)	54 107	8 366	45 741
01/01/2005	R.G / Décompte N° 1 & 2 : E.B.B (Ag.0045)	17 287	2 592	14 695
03/10/2005	Acquisition d'un local ayant une superficie de 2,51 m² sis à Kalaa Kébira	3 500	472	3 028
18/09/2006	évaluation du local Imm.Sis à Tunis 65, H.Bourguiba objet du T.F N° 60299 Tunis	2 640	305	2 335
31/12/2006	Frais d'enregistrement de l'avenant du local abritant notre Ag.El mourouj	120	120	0
02/02/2007	Frais d'enregistrement de l'avenant du local abritant notre Ag.El mourouj	6 783	734	6 049
06/07/2006	Immeuble M'HIRSI immobilisation Action en défense	61 964	7 424	54 540
06/07/2006	Reliquat pour l'acquisition des biens immeubles à la propriété de M.M'hirsi créancier en faveur de l'U.I.B	450 000	53 889	396 111
06/07/2006	Etude préliminaire du dossier foncier de chedly Mhirsi	3 300	395	2 905
31/12/2009	Reclassement REX	734 700	36 735	697 965
31/12/2010	complément rex	28 300	849	27 451
	Total	10 262 905	3 688 347	6 574 558

4.1.1.3 Immobilisations hors exploitation :

En KTND

Libellé	V. Brute au 31/12/11	Acquis /Cession	V. Brute au 30/06/2012	Amort. 30-06-2012	Amort Cum 30/06/2012	VCN au 30/06/2012
Immeubles Hors Exploitation	2 659	0	2 659	26	465	2 194

4.1.1.4 Immobilisations en cours :

En KTND

Libellé	V. Brute au 31/12/2011	Acquis /Cession	V.Brute au 30/06/2012
Immobilisations En Cours Logiciel	1 264	-1 212	52
Immobilisations En Cours	1	0	1
TOTAL	1 265	-1 212	53

4.1.1.5 Immobilisations incorporelles :

- Logiciels

En KTND

Libellé	V.Brute au 31/12/2011	Acquis /Cession	V.Brute au 30/06/2012	Amort Cumulé 30/06/2012	VCN 30/06/2012
Logiciels	6 863	752	7 615	5 162	2 453
TOTAL	6 863	752	7 615	5 162	2 453

- Fonds de commerce

En KTND

Libellé	V.Brute Au 31/12/11	Acquis /Cession	V.Brute au 30/06/2012	Amort Cumulé 30/06/2012	VCN 30/06/2012
Fonds De Commerce	277	0	277	157	120
TOTAL	277	0	277	157	120

4.1.1.6 Immobilisations corporelles :

En KTND

Libellé	V.Brute au 31/12/2011	Acquis /Cession	V.Brute au 30/06/2012	Amort Cumulé 30/06/2012	VCN 30/06/2012
Immeubles d'exploitation	10 263	0	10 263	3 689	6 574
Immeubles H. exploitation	2 659	0	2 659	465	2 194
Matériel et mobilier	31 395	2 796	34 191	25 377	8 814
Matériel de transport	1 604	9	1 613	1 245	368
Immobilisations en cours	1 264	-1 212	52	0	52
Agencements Aménagements et Installations	35 360	4 459	39 819	18 835	20 984
TOTAL	82 545	6 052	88 597	49 611	38 986

4.1.2 Portefeuille d'investissement de l'UIB au 30/06/2012 :

Le portefeuille d'investissement est composé des titres d'investissement, des titres de participation, des parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et des parts dans les entreprises liées.

Au 30 Juin 2012, le portefeuille titres d'investissement de l'UIB s'élève à 52 250 KTND. Les provisions globales s'élèvent à 6 323KTND.

Désignation	En KTND			Variation Juin2012/ Juin2011 en %
	30/06/2011	31/12/2011	30/06/2012	
-Titres D'investissement	56 437	55 153	52 624	-6,76%
-Titres De Participation	4 062	2 743	2 289	-43,65%
-Part Dans Les Ent. Associées Et Co-Entreprises	3 715	3 715	1 715	-53,84%
-Part Dans Les Entreprises Liées	1 945	1 944	1 945	0,00%
S.TOTAL	66 159	63 555	58 573	-11,47%
-Provisions /Dépréciation titres d'investissement	-5 623	-5 665	-4 883	-13,16%
-Provisions /Dépréciation de Titres	-2315	-995	-1 073	-53,65%
-Provisions Pour Dépréciation parts dans entreprises liées	-357	-357	-367	2,80%
TOTAL PROVISIONS	-8 295	-7 017	-6 323	-23,77%
TOTAL	57 864	56 538	52 250	-9,70%

4.1.2.1. Titres d'investissement :

Le portefeuille titres d'investissement est composé des emprunts obligataires, bons de trésors et les fonds gérés par la SICAR et s'élève à 52 624 KTND au 30/06/2012.

Désignation	En KTND			Variation Juin2012/ Juin2011 en %
	30/06/2011	31/12/2011	30/06/2012	
BTA titres d'investissement	33 000	33 000	33 000	0,00%
Créances rattachées sur BTA	1 478	627	1 505	1,83%
Emprunt obligataire	500	0	0	-100,00%
Fonds gérés Sicar	19 202	19 115	15 741	-18,02%
Créances rattachées sur fonds gérés Sicar	2 228	2 411	2 378	6,73%
Créances rattachés sur emprunt obligataire	29	0	0	-100,00%
S.TOTAL	56 437	55 153	52 624	-6,76%

4.1.2.2 Portefeuille des titres de participations au 30/06/2012 :

Ci- après la répartition du portefeuille titres de participations au 30/06/2012

En TND

Raison Sociale	Valeur au 30/06/2012	Provision au 30/06/2012
S.T.A.M.	100	0
S. El Fouledh	25 000	25 000
Carthago	207 700	0
S. HOT. Saphir	150 000	150 000
Sototel.H.Président	135 000	135 000
Ind.Mécan.Magh.	100 000	100 000
S.F.C.J.F.	24 750	24 750
S.O.T.U.L.U.B.	126 000	0
S.Tun.Coord.Techn.	5 000	5 000
Maison Du Banquier	497 299	361 787
S.W.I.F.T.	304	304
Monétique Tunisie	230 800	0
Ste Dev.Parc.ActEco.Zarzis	75 000	1 704
Sté El Mansoura Tabarka	240 000	193 643
Sté de Gestion à l'exportation	20 000	20 000
Sté Inter Bank Services	73 445	0
Internationale Obligataire Sicav	100	0
SIBTEL	193 542	0
S.T.G	130 000	0
Sté.Khadamet	49 445	49 445
Sté.Istikhlass	6 000	6 000
Total	2 289 485	1 072 633

4.1.2.3. Titres admis au marché principal de la cote de la bourse au 30/06/2012:

Néant

4.1.2.4. Parts dans les entreprises associées et co-entreprises au 30/06/2012 :

En TND

R. Sociale	Capital social	Val Nom /action	Nbre d'actions détenues	Valeur comptable	% part directe	Provisions constituées
INTERNATIONALE SICAR	5 000 000	10	169 990	1 714 900	34%	0

4.1.2.5 Parts dans les entreprises liées au 30/06/2012:

En TND

R. Sociale	Capital social	Val Nom /action	Nbre d'actions détenues	Valeur comptable	% part directe	Provisions constituées
L'Internationale de Recouvrement de créances	1 000 000	5	199 940	999 700	99,97%	0
L'Intermédiaire International	1 094 400	48	22 764	944 557	99,84%	366 847
				1 944 257		366 847

4.2 Acquisitions et cessions d'immobilisations, incorporelles et financières postérieurs au 30/06/2012 :

En KTND

Libellé	Acquisitions	Cessions
Immob En Cours Logiciels	509	0
Fonds De Commerce	0	0
Immobilisations Incorporelles	509	0
Matériel Roulant	60	51
Aménagements Agencements & Installations	4 458	0
Mobilier De Bureau	150	0
Matériels De Bureau	187	0
Immobilisations Corporelles	4 855	51
Immobilisations Financières	0	0
Total	5 364	51

4.3. RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS AU 31 DECEMBRE 2011:

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers de la banque arrêtés au 31/12/2011 ne s'accrochent pas aux dispositions du système comptable des entreprises notamment en ce qui concerne les notes aux états financiers qui ne comportent pas les informations et renseignements suivants :

1. Une note sur les capitaux propres, conformément aux dispositions du paragraphe 20 de la NC 02 relative aux capitaux propres, et du paragraphe 33 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires, portant sur :

- La nature de chaque réserve, ainsi que les restrictions affectant leur distribution.
- La ventilation de la réserve pour fonds social pour distinguer les utilisations remboursables de celles non remboursables.
- Le nombre et la valeur de chaque catégorie de titres composant le capital souscrit et l'étendue des droits que confèrent à leur détenteur les titres de chaque catégorie.

2. Une note sur la ventilation des engagements hors bilan selon la nature de la relation : entreprises liées, entreprises associées et co-entreprises, autres, et ce conformément aux dispositions du paragraphe 34 de la NC21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

3- Une note sur les créances sur les établissements bancaires et financiers, comportant toutes les informations exigées par les dispositions du paragraphe 33 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires, indiquant notamment la ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers :

- selon la durée résiduelle en distinguant les échéances suivantes : jusqu'à 3 mois, plus de 3 mois et moins d'un an, plus d'un an et moins de 5 ans, plus de 5 ans, et le cas échéant à durée indéterminée.
- selon la nature de la relation : entreprises liées, entreprises associées et co- entreprises, et autres.
- selon qu'elles sont éligibles ou non au refinancement de la Banque Centrale.
- selon qu'elles sont matérialisées ou non par des titres du marché interbancaire.

4- Une note sur les créances sur la clientèle, comportant toutes les informations exigées par les dispositions du paragraphe 33 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires, indiquant notamment la ventilation des créances sur la clientèle :

- selon la durée résiduelle en distinguant les échéances suivantes : jusqu'à 3 mois, plus de 3 mois et moins d'un an, plus d'un an et moins de 5 ans, plus de 5 ans, et le cas échéant à durée indéterminée.
- selon la nature de la relation : entreprises liées, entreprises associées et co- entreprises, et autre clientèle.
- selon qu'elles sont éligibles ou non au refinancement de la Banque Centrale.
- les mouvements de créances douteuses sur la clientèle et des provisions correspondantes.

- le montant des créances sur la clientèle existant à la clôture de l'exercice pour lesquelles les revenus correspondants ne sont pas constatés parmi les produits de l'exercice et le montant de ces revenus.
- le cas échéant, le montant des crédits sur ressources spéciales sur lesquels la banque n'encourt aucun risque de quelque nature que se soit, ainsi que le montant de l'encours des crédits sur ressources spéciales pour lequel la banque n'a pas encore obtenu l'accord de financement du bailleur de fonds correspondant.

5- Une note sur la ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers, conformément aux dispositions du paragraphe 33 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires :

- selon la durée résiduelle en distinguant les échéances suivantes : jusqu'à 3 mois, plus de 3 mois et moins d'un an, plus d'un an et moins de 5 ans, plus de 5 ans, et le cas échéant à durée indéterminée.
- selon la nature de la relation : entreprises liées, entreprises associées et co-entreprises, et autres.
- selon qu'ils soient matérialisés ou non par des titres du marché interbancaire.

6- Une note portant sur la ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle, conformément aux dispositions du paragraphe 33 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires :

- selon la durée résiduelle en distinguant les échéances suivantes : jusqu'à 3 mois, plus de 3 mois et moins d'un an, plus d'un an, et moins de 5 ans, plus de 5 ans, et à durée indéterminée.
- selon la nature de la relation : entreprises liées, entreprises associées et co-entreprises, et autre clientèle.

7- Une note sur la ventilation des emprunts et ressources spéciales, conformément aux dispositions du paragraphe 33 de la NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires :

- selon la durée résiduelle en distinguant les échéances suivantes : jusqu'à 3 mois, plus de 3 mois et moins d'un an, plus d'un an et moins de 5 ans, et plus de 5 ans.
- selon la nature de la relation : entreprises liées, entreprises associées et co-entreprises, et autres emprunteurs.

8. Une note sur le portefeuille d'investissement, comportant toutes les informations exigées par les dispositions des paragraphes 32 et 33 de la NC 21, relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires, indiquant notamment :

- Les règles de classification et de constatation des revenus y afférents, conformément aux dispositions du paragraphe 32 de la NC 21, relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.
- Les mouvements par catégorie de titres classés dans le portefeuille d'investissement et des provisions correspondantes au cours de l'exercice : montants à la clôture de l'exercice précédent, acquisitions, cessions et transferts de titres, dotations aux provisions et reprises sur provisions, montants à la clôture de l'exercice.

- La Ventilation des titres selon qu'ils sont cotés ou non.
- La liste des entreprises filiales indiquant pour chacune d'elles le nom et siège, la part du capital détenu et les montants des capitaux et du résultat du dernier exercice.

9. Une note sur les revenus du portefeuille d'investissement, conformément aux dispositions des paragraphes 25 et 36 de la NC 21, relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires, portant sur la ventilation desdits revenus entre :

- dividendes et revenus assimilés sur les parts dans les entreprises associées et les co-entreprises.
- Dividendes et revenus assimilés sur les parts dans les entreprises liées.

10- Une note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers, postérieurs à la clôture de l'exercice, conformément aux dispositions du paragraphe 36 de la NC 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture.

L'UIB s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce pour les états financiers arrêtés au 31/12/2012.

4.3.1. Etats financiers comparés au 31 décembre 2011 :

4.3.1.1 Bilans comparés au 31 décembre 2011 :

		En KTND		
	Note	31-12-2011	31-12-2010	31-12-2009
ACTIF				
AC 1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	46 291	132 405	56 999
AC 2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	72 024	276 055	336 320
AC 3- Créances sur la clientèle	3	2 726 920	2 299 154	1 880 599
AC 4-Portefeuille – titres commercial		0	0	3 000
AC 5- Portefeuille d'investissement	4	56 538	56 918	65 153
AC 6- Valeurs immobilisées	5	38 710	35 099	35 871
AC 7- Autres actifs	6	37 865	43 691*	36 516**
TOTAL ACTIF		2 978 348	2 843 322	2 414 458
PASSIF				
PA 1- Banque centrale et C.C.P	7	12 002	110 059	0
PA 2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	38 591	73 271	3 587
PA 3- Dépôts et avoirs de la clientèle	9	2 452 058	2 250 782	2 006 152
PA 4- Emprunts et ressources spéciales	10	279 182	238 495	247 546
PA 5- Autres passifs	11	74 747	72 421*	77 613**
TOTAL PASSIF		2 856 580	2 745 028	2 334 898
CAPITAUX PROPRES				
CP 1- Capital		196 000	196 000	196 000
CP 2- Réserves	12	14 217	14 064	13 901
CP 5- Résultats reportés		(111 769)	(130 341)	(137 738)
CP 6- Résultat de l'exercice		23 320	18 571	7 397
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13	121 768	98 294	79 560
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		2 978 348	2 843 322	2 414 458

(*) Chiffres retraités pour les besoins de comparabilité.

(**) Données 2009 retraitées par la banque pour les besoins de la comparabilité.

4.3.1.2 Etat des engagements hors bilan comparés au 31 Décembre 2011 :

				En KTND
	Note	31-déc-2011	31-déc-2010	31-déc-2009
<i>PASSIFS EVENTUELS</i>				
HB 1- Cautions, avals et autres garanties données	14	486 911	452 921	492 656
HB 2- Crédits documentaires	15	73 115	72 425	61 733
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		560 026	525 346	554 389
 <i>ENGAGEMENTS DONNES</i>				
HB 4-Engagements de financement donné	16	101 681	151 798	63 084
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES		101 681	151 798	63 084
 <i>ENGAGEMENTS RECUS</i>				
HB 7- Garanties reçues	17	945 522	751 732	817 023
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS		945 522	751 732	817 023

4.3.1.3 Etat de résultat comparé au 31 Décembre 2011 :

		En KTND		
	Note	31-déc-2011	31-déc-2010	31-déc-2009
<u>Produits d'exploitation bancaire</u>				
PR 1- Intérêts et revenus assimilés	18	158 306	135 309	116 404
PR 2- Commissions perçues	19	40 406	37 011	31 698
PR 3- Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	20	9 424	7 859	6 024
PR 4- Revenus du portefeuille d'investissement	21	3 824	3 336	3 024
Total produit d'exploitation bancaire		211 960	183 515	157 150
<u>Charge d'exploitation bancaire</u>				
CH 1- Intérêts encourus et charges assimilées	22	68 940	58 451	49 200
CH 2- Commissions encourues	23	2 764	3 056	2 717
Total charges d'exploitation bancaire		71 704	61 507	51 917
PRODUIT NET BANCAIRE		140 256	122 008	105 233
PR 5/CH 4- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	24	(31 999)	(27 090)	(27 257)
PR 6/CH 5- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	25	(616)	(2 424)	26
PR 7- Autres produits d'exploitation		51	65	28
CH 6- Frais de personnel	26	(58 306)	(50 340)	(50 993)
CH 7- Charges générales d'exploitation	27	(18 734)	(18 365)	(16 186)
CH 8- Dotations aux amortissements sur immobilisations		(6 014)	(5 024)	(4 141)
RESULTAT D'EXPLOITATION		24 638	18 830	6 710
PR 8/CH 9- Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires	28	112	(59)	862
CH 11- Impôt sur les sociétés	29	(220)	(200)	(175)
PR 9/CH 10- Solde en gain provenant des autres éléments Extraordinaires	31	(1 210)	0	0
RESULTAT DE L'EXERCICE		23 320	18 571	7 397
Résultat par Action (en DT)	32	1,190	0,947	0,377

4.3.1.4 Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre 2011

	Note	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
<u>Flux d'exploitation</u>				
Produits d'exploitation encaissés		205 932	152 628	144 519
Charges d'exploitation décaissées		(68 020)	(66 475)	(47 171)
Dépôts / Retrait de dépôts des Etablissements Bancaires		5 840	5 090	(2 575)
Dépôts / Retrait de dépôts des autres établissements Financiers		82	(39)	7
Prêts, Avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(472 018)	(419 718)	(271 229)
Dépôts/ Retrait de dépôts de la clientèle		197 445	249 213	228 916
Titres de placement / Titres de transaction		0	3 000	(3 000)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(64 773)	(72 565)	(68 339)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		10 504	(4 840)	10 583
Impôt sur les bénéfices		(611)	(1 034)	(1 174)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation		(185 620)	(154 742)	(9 462)
<u>Flux d'investissement</u>				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		2 231	2 380	2 614
Acquisition/Cession sur portefeuille d'investissement		1 357	6 767	6 391
Acquisition/Cession sur Immobilisations		(9 639)	(4 904)	(9 877)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(6 051)	4 243	(872)
<u>Flux de financement</u>				
Emission/Remboursement d'Emprunts		38 298	(9 462)	139 344
Augmentation/Diminution des ressources spéciales		1 869	567	(3 272)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		40 127	(8 895)	136 071
Variation de liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		(151 544)	(159 394)	125 737
Liquidités et équivalents de liquidités début de l'exercice		218 975	378 369	252 632
Liquidités et équivalents de liquidité fin d'exercice	33	67 431	218 975	378 369

4.3.1.5 Notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 :

1- Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1^{er} Janvier 1999.

2- Méthodes comptables appliquées

Les états financiers de l'Union Internationale de Banques sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus au cours de l'exercice et non encore encaissés à la date de clôture sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les "actifs courants" (classe A) ou parmi les "actifs nécessitant un suivi particulier" (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date de clôture.

Toutefois en vertu de l'article 2 de la circulaire BCT N° 2012-02, les Etablissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier (classe1) à fin Décembre 2010 ayant fait l'objet de rééchelonnement dans le cadre de la circulaire N° 2011-04.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en intérêts et agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 31/12/2011 et au sens de la Circulaire 91 - 24, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée au 31 décembre 2011.

Pour ces actifs, la Banque n'a incorporé dans ses résultats que les intérêts (ou produits) qui ont été effectivement supportés par le débiteur. Tout intérêt (ou produit), précédemment comptabilisé mais non payé, est déduit des résultats.

Dans un souci de prudence, les règlements des échéances des crédits à moyen terme, dans le système d'information Delta mis en place en 2006, sont affectés prioritairement au paiement du capital puis aux intérêts.

2.2- Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

2.2.1 Provisions individuelles

La classification et l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes sont effectuées conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la Circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999 et la Circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001. Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- A – Actifs courants
- B1 – Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2 – Actifs incertains
- B3 – Actifs préoccupants
- B4 – Actifs compromis

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- B2 : actifs incertains 20 %
- B3 : actifs préoccupants 50 %
- B4 : Actifs compromis 100 %

En application de ces dispositions, la Banque procède, à la clôture de chaque exercice, à l'évaluation exhaustive de ses engagements et des risques qui y sont liés.

La Société Générale s'est engagée, en outre, à couvrir et à garantir le paiement en faveur de l'UIB des montants correspondants au besoin complémentaire de provisionnement sur des créances ou des parties de créances dépourvues de garanties et/ou non munies de provisions nécessaires au 31/12/2011. Le montant de cet engagement de paiement est de 40.018 KTND.

2.2.2 Provisions collectives.

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles de classification des actifs et de couverture des risques édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements post révolution qu'a connus le pays, ces règles ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 Avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus qui prévoit notamment ce qui suit :

- Le rééchelonnement des échéances échues ou à échoir au cours de la période allant du 1^{er} Décembre 2010 jusqu'au 31 Décembre 2011 ainsi que les utilisations additionnelles en crédits de gestion pour faire face à la situation exceptionnelle post-révolution ;
- Les rééchelonnements ainsi réalisés ne doivent donner lieu ni à la classification du client concerné en classes 2, 3 ou 4, ni à la révision de sa classification au 31 décembre 2010.

A ce titre, l'encours total des engagements des clients ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de ladite circulaire et ayant été maintenus parmi les actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier, s'élève au 31 Décembre 2011 à 26.481 KDT, dont 9.159 KDT d'encours rééchelonnés.

Par ailleurs et en application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés la

date du rééchelonnement et relatifs aux engagements ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de la circulaire n° 2011-04.

A ce titre, les intérêts ayant fait l'objet de réservation en 2011, s'élèvent à 292 KDT.

Parallèlement, et en application de la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 Mars 2012, relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures précitées, une provision collective a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier.

A ce titre, les provisions constituées par la banque en 2011, s'élèvent à 6.700 KDT.

2.3- Traitement des impayés

Intérêts impayés sur crédit à M.T

Les intérêts impayés sur les CMT ne sont pas débités automatiquement dans les comptes des clients mais sont logés dans des comptes d'intérêts impayés et présentés en net à l'actif du bilan.

2.4- Présentation des provisions

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances à la clientèle, portefeuille titres...).

Le total des provisions pour risque de contrepartie ainsi que des provisions sur les éléments d'actif et de passif s'élève à 158.924 KTND au 31/12/2011 contre 157.313 KTND au 31/12/2010 et se détaille comme suit :

En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
PROVISIONS POUR RISQUES DE CONTRE PARTIE CREANCES DOUTEUSES BILAN	136 145	131 161
PROVISIONS POUR RISQUES DE CONTRE PARTIE HORS BILAN DOUTEUX	2 071	2 072
PROVISION A CARACTERE GENERAL DITE COLLECTIVE	6 700	0
PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES	1 352	2 614
PROVISIONS POUR DEPRECIATION FONDS GERE SICAR	5 665	5 058
PROVISIONS POUR RISQUES SUR AUTRES POSTES D'ACTIF	3 371	12 435
PROVISIONS POUR PASSIF ET CHARGES	3 620	3 973
TOTAL	158 924	157 313

2.5- Immobilisations et Amortissements :

Les immobilisations sont enregistrées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible, la proportion ne donnant par droit à déduction est incorporée au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en appliquant les taux suivants :

Immobilisations d'exploitation	2%
Immobilisations hors exploitation	2%
Matériel roulant	20%
Matériel et mobilier de bureau	10%
Matériel informatique	15%, 16.66%, 20%, 25% et 33.33%
Logiciel	20%
AAI	10%
Matériel et équipement Amicale	10%

2.6- Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan. Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les bons de trésor assimilables figurent parmi la rubrique « portefeuille d'investissement ».

2.7- Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

Notes explicatives :

(Les chiffres sont exprimés en KTND : milliers de dinars)

3.1 Notes sur les postes de l'actif.

Note 1 : Caisse, BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2011 un solde débiteur de 46.291 KTND contre un solde débiteur de 132.405 KTND au 31 décembre 2010. Le solde de cette rubrique se détaille ainsi :

En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
CAISSE ESPECES (DINARS & DEVICES)	17 038	13 942
ESPECES EN ROUTE	582	437
REMISE DES FONDS A IBS	1 933	2 842
ALIMENTATION GAB	4 718	5 909
BCT COMPTE ORDINAIRE	22 001	108 864
CCP COMPTES ORDINAIRES	656	1 048
S.TOTAL	46 928	133 042
PROVISIONS /SUSPENS CAISSE, CCP, BCT	(637)	(637)
TOTAL	46 291	132 405

La provision constituée sur les postes de cette rubrique est de 637 KTND au 31 décembre 2011 et se détaille comme suit :

En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
PROVISIONS / SUSPENS CAISSE ESPECES	(41)	(41)
PROVISIONS / SUSPENS COMPTE BCT	(145)	(145)
PROVISIONS / SUSPENS COMPTE CCP	(451)	(451)
TOTAL	(637)	(637)

Note 2 : Créances sur les Etablissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 72.024 KTND au 31 décembre 2011 contre un solde de 276.055 KTND au 31 décembre 2010 et se détaille comme suit :

En KTND		
Désignation	31/12/2011	31/12/2010
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	72 183	274 924
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	0	1 290
S.TOTAL	72 183	276 214
PROVISIONS SUSPENS CORRESPONDANTS LOCAUX ET ETRANGERS	(159)	(159)
TOTAL	72 024	276 055

Les créances brutes sur les établissements bancaires totalisent un solde de 72.024 KTND au 31 décembre 2011 contre un solde de 274.765 KTND au 31 décembre 2010 se détaillent comme suit :

En KTND		
Désignation	31/12/2011	31/12/2010
PLACEMENT DINARS CHEZ BCT	0	7 000
PLACEMENT DEVICES CHEZ BCT	45 986	160 355
PLACEMENTS CHEZ LES CORRESPONDANTS	8 395	19 470
PLACEMENT CHEZ LES CONFRERES	0	53 000
COMPTES ORDINAIRES AUPRES CORRESPONDANTS ETRANGERS	15 477	28 156
AUTRES CREANCES / CONFRERES	0	6 000
AUTRES CREANCES/ SG	1 450	0
AUTRES CONCOURS	875	943
S.TOTAL	72 183	274 924
PROVISIONS SUSPENS CORRESPONDANTS LOCAUX ET ETRANGERS	(159)	(159)
TOTAL	72 024	274 765

Note 3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 31 décembre 2011 un solde de 2.726.920 KTND contre un solde de 2.299.154 KTND au 31 décembre 2010, soit une augmentation de 427.766 KTND.

En KTND		
Désignation	31/12/2011	31/12/2010
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	258 486	265 156
AUTRES CONCOURS A LA CLIENTELE	2 705 946	2 258 473
CREDITS SUR RESSOURCES SPECIALES	19 760	16 173
S.TOTAL	2 984 192	2 539 802
Provisions pour risque de contrepartie	(142 845)	(129 089)
Agios et intérêts réserves	(114 427)	(111 559)
TOTAL	2 726 920	2 299 154

Les agios réservés et provisions sur la clientèle, hors engagements par signature, se détaillent ainsi :

En KTND		
Désignation	31/12/2011	31/12/2010
PROVISIONS SUR CREANCES DOUTEUSES	(136 145)	(129 089)
PROVISION A CARACTERE GENERAL DITE COLLECTIVE	(6 700)	0
TOTAL PROVISIONS RISQUE DE CONTREPARTIE	(142 845)	(129 089)
AGIOS SUR COMPTES NON MOUVEMENTES	(65 833)	(66 219)
INT RESERVES / CONSOLIDATION	(9 578)	(9 282)
INT RESERVES / CREDIT COURT TERME	(2 983)	(2 403)
INT/RESERVES / CREDIT MOYEN TERME	(30 636)	(28 947)
INT RESERVES / CREDIT/ RESSOURCES SPECIALES	(2 455)	(2 326)
COMMISSIONS RESERVEES/ CAUTIONS TND	(412)	(412)
AUTRES COMMISSIONS RESERVEES	(2 530)	(1 970)
TOTAL AGIOS & INTERETS RESERVES	(114 427)	(111 559)
TOTAL	(257 272)	(240 648)

L'évolution des provisions sur créances douteuses se détaille ainsi :

Stock de départ	-129 089
Dotations	-30 992
Reprises	2 711
Utilisations*	21 225
Stock Final	-136 145

(*) Utilisation consécutive à des cessions de créances douteuses à l'IRC pour un montant de 20.438 KTND et à des pertes de créances suite à des arrangements avec la clientèle de 786 KTND.

La ventilation des engagements de la Banque par classe de risques (en montants bruts) se présente ainsi :

En KTND						
Nature de l'engagement	Actifs Classés 0 & 1		Actifs Classés 2, 3 & 4		Totaux	
	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2010
Engagements bilan(*)	2 484 097	2 035 793	491 311	498 521	2 975 408	2 534 314
Engagements hors bilan	217 132	214 846	14 304	14 582	231 436	229 428
Total	2 701 229	2 250 639	505 615	513 103	3 206 844	2 763 742
Autres Engagements					8 784	5 488
Total	2 701 229	2 250 639	505 615	513 103	3 215 628	2 769 230

*Hors créances prises en charge par l'Etat pour un montant de **11 348 KTND**.

Note 4 : Portefeuille d'investissement.

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2011 à 56.538 KTND contre 56.918 KTND au 31 décembre 2010. Le détail de cette rubrique est le suivant :

Désignation	En KTND	
	31/12/2011	31/12/2010
-TITRES D'INVESTISSEMENT	55 153	55 153
-TITRES DE PARTICIPATION	2 743	4 062
-PART DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES ET CO-ENTREPRISES	3 715	3 715
-PART DANS LES ENTREPRISES LIEES	1 944	1 660
S.TOTAL	63 555	64 590
-PROVISIONS POUR DEPRECIATION TITRES D'INVESTISSEMENT	(5 665)	(5 058)
-PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES	(995)	(2 315)
-PROVISIONS POUR DEPRECIATION PARTS DANS ENTREPRISES LIEES	(357)	(299)
TOTAL PROVISIONS	(7 017)	(7 672)
TOTAL	56 538	56 918

Les titres d'investissement se détaillent ainsi :

Désignation	En KTND	
	31/12/2011	31/12/2010
TITRES D'INVESTISSEMENT	33 000	33 000
FONDS GERES SICAR	19 115	19 202
EMPRUNT OBLIGATAIRE	0	500
CREANCES RATTACHEES SUR FONDS GERES SICAR	2 411	1 997
CREANCES RATTACHEES SUR TITRES INVES	627	440
CREANCES RATTACHEES SUR EMPRUNT OBLIGATAIRE	0	14
TOTAL	55 153	55 153

Note 5 : Valeurs immobilisée

Les valeurs immobilisées accusent un solde de 38.710 KTND au 31 décembre 2011 contre un Solde de 35.099 KTND au 31 décembre 2010. Le solde de ce compte se détaille ainsi :

En KTND

Libellé	V. Brute au 31/12/2010	ACQUI	Cession	mise au rebus	virement	V. Brute au 31/12/2011	Amort. 2010	dotation 2011	cession	mise au rebus	Amort. 2011	VNC
LOGICIEL	5 598	1 265	0		0	6 863	(3 942)	(840)	0		(4 782)	2 081
MATERIEL .POUR TRAITEMENTS INFORMATIQUES	10 058	0	(23)	(116)	0	9 919	(10 058)	0	23	116	(9 919)	0
AUTRES MATERIELS POUR TRAITEMENTS INFORMATIQUES	9 964	1 625	(73)	(297)	0	11 219	(5 488)	(1 784)	55	189	(7 029)	4 190
IMMEUBLES D'EXPLOITATION	10 299	0	(36)			10 263	(3 422)	(189)	20		(3 591)	6 673
IMMEUBLES HORS .EXPLOITATION	2 659	0	0			2 659	(388)	(51)	0		(439)	2 220
AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS & INSTALLATIONS	30 660	5 999	0	(1 298)	0	35 360	(15 262)	(2 404)	0	245	(17 422)	17 939
TERRAINS	735	0	0			735	0	0	0		0	735
FONDS DE COMMERCE	277	0	0			277	(137)	(13)	0		(150)	127
DROIT AU BAIL	20	42	0		0	62	0	0	0		0	62
MATERIEL ROULANT	1 485	350	(231)			1 604	(1 317)	(136)	224		(1 229)	375
MATERIEL & MOBILIER DE BUREAU	9 726	508	0	(81)	0	10 154	(6 618)	(554)	0	33	(7 140)	3 014
EQUIPEMENTS LOGEMENTS DE FONCTION	103	2	0			105	(67)	(8)	0		(76)	29
IMMOBILISATION S EN COURS LOGICIEL	214	1 335	0		(285)	1 264	0	0	0		0	1 264
IMMOBILISATION S EN COURS	1		0			1	0	0	0		0	1
TOTAL	81 799	11 126	(364)	(1 792)	(285)	90 485	(46 700)	(5 981)	323	582	(51 776)	38 710

A la suite des événements survenus début Janvier 2011, la Banque a subi des dégâts au niveau de ses agences réparties sur tous le territoire Tunisien engendrant une perte de 1.210 KTND comptabilisée en résultat de 2011.

Le poste Agencements, Aménagements & Installations a enregistré une évolution de 5.999 KTND qui découle principalement des travaux engagés dans le cadre de l'aménagement des agences sinistrées, des agences nouvellement créées, des réaménagements ou extension des agences déjà existantes.

Note 6 : Autres Actifs

Le poste Autres Actifs accuse un solde de 37.865 KTND au 31 décembre 2011 contre 43.691 KTND au 31 décembre 2010 et se détaille ainsi :

Désignation	En KTND	
	31/12/2011	31/12/2010
COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION	28 164	42 090*
CREANCES PRISES EN CHARGE PAR L'ETAT	11 348	12 221
AUTRES	928	1 019
S.TOTAL	40 440	55 330
PROVISIONS SUR COMPTES DE REGULARISATION	(572)	(10 353)
PROVISIONS SUR ACTIONS EN DEFENSE	(2 003)	(1 286)
S.TOTAL	(2 575)	(11 639)
TOTAL	37 865	43 691

(*) Chiffres retraités pour les besoins de comparabilité.

Les comptes d'attente et de régularisation se détaillent comme suit :

Désignation	En KTND	
	31/12/2011	31/12/2010
CREDITS AU PERSONNEL	8 916	9 045
AVANCES DIVERSES AU PERSONNEL	4 452	3 894
ETAT IMPOTS & TAXES	3 524	3 148
ACTIONS EN DEFENSE *	3 056	2 619
PRODUITS A RECEVOIR	1 409	795
CHARGES PAYEES D'AVANCE	1 415	658
AUTRES COMPTES DE REGULARISATION **	5 392	***21 931
TOTAL	28 164	42 090

* Les actions en défense sont provisionnées à hauteur de 2.003 KTND au 31 décembre 2011, le reliquat de 1.053 KTND non provisionné est jugé non risqué.

** La baisse constatée au niveau des autres comptes de régularisation est due à une opération d'apurement des comptes débiteurs figés, intégralement provisionnés en 2007 et passés par pertes couvertes par des provisions en 2011 ; ceci explique également la baisse de l'encours de la provision sur les autres comptes de régularisation.

*** Un reclassement d'un compte technique débiteur est effectué entre la rubrique autres comptes de régularisation passif vers la rubrique autres comptes de régularisation actif.

Note 7 : Banque Centrale & CCP

L'encours des emprunts auprès de la BCT s'élève au 31 décembre 2011 à 12.002 KTND constitué par un emprunt auprès de la BCT de 12.000 KTND.

En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
EMPRUNT DINARS AUPRES DE LA BCT	12 000	110 000
DETTES RATTACHEES	2	59
TOTAL	12 002	110 059

Note 8 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires & Financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 décembre 2011 à 38.591 KTND contre 73.271 KTND au 31 décembre 2010 se détaillant comme suit :

En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	38 173	72 880
DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	414	331
AUTRES SOMMES DUES	4	60
TOTAL	38 591	73 271

Note 9 : Dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent un solde de 2.452.058 KTND au 31 décembre 2011 contre 2.250.782 KTND au 31 décembre 2010. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
DEPOTS A VUE	688 294	722 922
DEPOTS D'EPARGNE	821 742	726 632
DEPOTS A TERME ET BONS DE CAISSE	702 942	544 125
CERTIFICATS DE DEPOTS	145 164	184 873
AUTRES DEPOTS ET AVOIRS	93 916	72 230
TOTAL	2 452 058	2 250 782

Note 10 : Emprunts et ressources spéciales.

Ce poste présente un solde de 279.182 KTND au 31 décembre 2011 contre 238.495 KTND au 31 décembre 2010 ; il se détaille comme suit :

En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
RESSOURCES SPECIALES	27 621	25 791
EMPRUNT OBLIGATAIRE	136 195	93 098
EMPRUNT EN DEVISES	31 985	36 784
EMPRUNTS SUBORDONNES	80 000	80 000
DETTES RATTACHEES	3 381	2 822
TOTAL	279 182	238 495

La rubrique Emprunt obligataire a enregistré une augmentation nette de 43 097 KTND expliquée par l'émission d'un premier emprunt obligataire en 2011 d'un montant de **50 MTND**, et par le remboursement de la deuxième échéance de l'emprunt obligataire (**6,902 MTND**) émis par l'UIB en juillet 2009. La baisse de l'encours de l'emprunt en devises est expliquée par le remboursement des échéances 2011 de l'emprunt en dollars (**4,799 MTND**) contracté auprès de la Société Générale en 2009. L'UIB a émis un nouvel emprunt obligataire UIB 2011-02, au 31-12-2011, ledit emprunt a été clôturé début 2012.

Note 11 : Autres passifs

La rubrique « autres passifs » présente un solde de 74.747 KTND au 31 décembre 2011 contre 72.420 KTND au 31 décembre 2010 se détaillant ainsi :

En KTND		
Désignation	31/12/2011	31/12/2010
VALEURS EXIGIBLES APRES ENCAISSEMENT	9 186	12 619
COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION	41 707	39 992*
AUTRES COMPTES DE PASSIF	18 163	13 765
PROVISIONS POUR PASSIFS	5 691	6 045
TOTAL	74 747	72 421

(*) Un reclassement d'un compte technique débiteur est effectué entre la rubrique autres comptes de régularisation passif vers la rubrique autres comptes de régularisation actif.

Les Provisions pour Passifs et Charges se détaillent comme suit :

En KTND		
Désignation	31/12/2011	31/12/2010
PROVISIONS SUR ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE	2 071	2 072
PROVISION POUR ACTION EN JUSTICE	277	201
PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS	542	1 529
PROVISIONS POUR RISQUE ADMINISTRATIF	2 801	2 243
TOTAL	5 691	6 045

Le poste « COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION » se détaille comme suit :

En KTND		
Désignation	31/12/2011	31/12/2010
PROVISION /CHEQUES CERTIFIES	3 256	2 869
SAISIES ARRETS CLIENTS	7 618	5 045
COMPTE DE LIAISON PRÉLÈVEMENT	0	19
ASSURANCE VIE PERSONNEL UIB	79	58
COMMISSION DE GARANTIE ET PEREQ CHANGE	307	347
CHARGES PROVISIONNEES POUR CONGES A PAYER	4 513	3 802
TVA & RETENUES A LA SOURCE	5 041	3 821
PRIME D'ASSURANCE CREDITS A REVERSER	721	838
PRIME D'ASSURANCE MOYENS DE PAIEMENT	0	746
FOURNISSEURS BONS DE CARBURANT	57	54
PRODUITS PERCUS D'AVANCE	1 263	613
AUTRES CHARGES A PAYER	13 623	13 391
DIVERS COMPTES de REGULARISATION	5 229	8 389
TOTAL	41 707	39 992

Le poste « AUTRES COMPTES DU PASSIF » se détaille comme suit :

En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
COMPTES DU PERSONNEL	13 409	10 821
FOURNISSEURS FACTURES A PAYER	4 754	2 894
AUTRES	0	50
TOTAL	18 163	13 765

3.3 Notes sur les capitaux propres

Note 12 : Réserves

Les réserves s'élèvent à 14.217 KTND au 31 décembre 2011 contre 14.064 KTND au 31 décembre 2010 soit une augmentation de 153 KTND découlant des remboursements de l'année 2011 sur le fonds social de l'UIB. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
RESERVE LEGALE	4 760	4 760
RESERVE A REGIME SPECIAL	289	289
FONDS SOCIAL	9 168	9 015
TOTAL	14 217	14 064

Note 13 : Capitaux Propres

A la date du 31 décembre 2011, le capital social s'élève à 196.000 KTND composé de 17.600.000 d'actions et 2.000.000 de certificats d'investissement d'une valeur nominale de 10 DT libérés en totalité.

Le total des capitaux propres de la Banque, s'élève à 121.768 KTND au 31 décembre 2011 contre 98.294 KTND au 31 décembre 2010, soit une variation 23.474 KTND se détaille comme suit :

En KTND

Libellé	Capital	Réserve légale	Résultats reportés	Réserves Ordinaires	Réserves à régime spécial	Résultat net de l'exercice	Total
Solde au 31-12-2010	196 000	4 760	(130 341)	9 015	289	18 571	98 294
Affectation du résultat			18 571			(18 571)	0
Réserves fonds Social				154			154
Résultat au 31-12-2011						23 320	23 320
Solde au 31-12-2011	196 000	4 760	(111 770)	9 169	289	23 320	121 768

3.4 Notes sur l'état des engagements hors bilan

Note 14 : Cautions, avals et autres garanties données

Les cautions, avals et autres garanties données présentent un solde de 486.911 KTND au 31 décembre 2011 contre un solde de 452.921 KTND au 31 décembre 2010. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
CAUTIONS EMISES EN FAVEUR DE LA CLIENTELE	143 159	134 665
CAUTIONS DONNEES SUR ORDRE CORRESPONDANTS ETRANGERS	321 171	293 887
AVALS DONNES EN DINAR	4 905	4 334
AVALS DONNES EN DEVISES	17 676	20 035
TOTAL	486 911	452 921

Note 15: Crédits documentaires

Les crédits documentaires s'élèvent à 73.115 KTND au 31 décembre 2011 contre 72.425 KTND au 31 décembre 2010. Le solde se détaille ainsi :

En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
OUVERTURES DE CREDOC IMPORT CONFIRMEES	35 434	49 525
ACCEPTATIONS CREDOC IMPORT CONFIRMEES	14 368	14 206
OUVERTURES DE CREDOC IMPORT NON CONFIRMEES	10 753	3 656
ACCEPTATIONS DE CREDOC IMPORT NON CONFIRMEES	3 603	1 523
ACCEPTATIONS DE CREDIT ACHETEUR IMPORT	42	41
S.TOTAL CREDOC IMPORT	64 200	68 951
CONFIRMATION DE CREDOC EXPORT	7 656	2 686
ACCEPTATION ET PAIEMENT DIFFERE /CREDOC EXP	1 259	788
S.TOTAL CREDOC EXPORT	8 915	3 474
TOTAL	73 115	72 425

Note 16 : Engagements donnés

Les engagements de financement en faveur de la clientèle correspondent à des crédits notifiés à la clientèle et dont le déblocage n'a pas eu lieu, des autorisations de découvert autorisés et qui ne sont pas utilisées à la date d'arrêt.

Les engagements donnés présentent un solde de 101.681 KTND au 31 décembre 2011 contre 151.798 KTND au 31 décembre 2010 :

En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTELE	101 681	151 798
TOTAL	101 681	151 798

Note 17 : Garanties reçues

Les garanties reçues représentent un solde de 945.522 KTND au 31 décembre 2011 contre 751.732 KTND au 31 décembre 2010 et se détaillent comme suit :

En KTND		
Désignation	31/12/2011	31/12/2010
GARANTIES RECUES DE L'ETAT	120 414	54 684
GARANTIES RECUES DES AUTRES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	585 301	446 352
GARANTIES RECUES DE LA CLIENTELE	239 807	250 696
TOTAL	945 522	751 732

Les garanties reçues de l'Etat représentent un solde de 120.414 KTND au 31 décembre 2011 contre 54.684 KTND au 31 décembre 2010 et se détaillent comme suit :

En KTND		
Désignation	31/12/2011	31/12/2010
SOTUGAR	16 798	17 545
FNG ET FOPRODI	5 352	5 157
AUTRES GARANTIES DE L'ETAT	98 264	31 982
TOTAL	120 414	54 684

Les garanties reçues des autres établissements de crédit totalisent 585.301 KTND au 31 décembre 2011 contre 446.352 KTND au 31 décembre 2010 et se détaillent comme suit :

En KTND		
Désignation	31/12/2011	31/12/2010
CAUTIONS REÇUES DES CORRESPONDANTS SUR ENGAGEMENTS DONNES A LEURS CLIENTS	321 171	293 887
GARANTIES REÇUES DES CORRESPONDANTS LOCAUX	2 061	4 324
GARANTIES REÇUES DES CORRESPONDANTS ETRANGERS	54 457	57 696
CONFIRMATION BQUE CREDOC EXPORT	8 915	3 474
GARANTIES DONNEES PAR LA SOCIETE GENERALE	194 590	84 398
GARANTIES RECUES DES COMPAGNIES D'ASSURANCES	4 107	2 573
TOTAL	585 301	446 352

Les garanties reçues de la clientèle totalisent 239.807 KTND au 31 décembre 2011 contre 250.696 KTND au 31 décembre 2010 et se détaillent comme suit :

En KTND		
Désignation	31/12/2011	31/12/2010
NANTISSEMENT ACTIONS & AUT VALEURS MOBILIERES	5 192	2 820
GARANTIES HYPOTHECAIRES SUR CREANCES CLASSEES	234 615	247 877
TOTAL	239 807	250 696

– Opérations en devises

Les opérations en devises comptabilisées en Hors bilan se subdivisent en deux natures :

- Les opérations d'achat et de vente de devises (en rapport avec le délai d'usance des opérations de change au comptant) au 31 décembre 2011 se détaillent comme suit :

En KTND	
Désignation	31/12/2011
ACHAT AU COMPTANT	23 093
VENTE AU COMPTANT	23 537

- Les opérations d'achat et de vente de devises (dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que le délai d'usance ayant une date d'échéance supérieure à deux jours) constituent des opérations de change à terme et sont ventilées au 31 décembre 2011 comme suit :

En KTND	
Désignation	31/12/2011
ACHAT A TERME	24 117
VENTE A TERME	54 375

3.5- Notes sur l'état de résultat

Note 18 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 158.306 KTND au 31 décembre 2011 se détaillant ainsi
En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
- OPERATIONS AVEC LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	1 315	1 807
- OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	150 512	125 758
- AUTRES INTERETS ET REVENUS ASSIMILES	6 479	7 744
TOTAL	158 306	135 309

Note 19 : Commissions perçues

Les commissions totalisent 40.406 KTND au 31 décembre 2011 et se détaillent comme suit :
En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
COMMISSIONS SUR COMPTE	4 639	4 588
COM/OPERATIONS DE CAISSE	1 002	886
COMMISSIONS SUR CREDITS	10 400	8 967
COM/MONETIQUE BANQUE A DISTANCE	10 245	8 950
AUTRES COMMISSIONS	3 837	3 879
COMMISSIONS SUR MOYENS DE PAIEMENT	5 186	5 378
AUTRES PDTS / SCES FINANCIERS	5 097	4 363
TOTAL	40 406	37 011

Note 20 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les Gains sur Portefeuille Titres commercial et Opérations Financières totalisent 9.424 KTND au 31 décembre 2011 et proviennent de l'activité change

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
GAIN SUR RESULTAT CHANGE MANUEL	1 302	1 482
GAIN DE CHANGE SUR WESTERN UNION	60	173
GAIN DE CHANGE SUR OPERATION MONETIQUE	979	983
GAIN DE CHANGE DE SALLE DES MARCHES	6 728	5 526
PERTE DE CHANGE EXCEPTIONNELLE	-80	-65
RESULTAT DE LA REEVALUATION COMPTABLE DE LA POSITION DE CHANGE	435	-241
TOTAL	9 424	7 859

Note 21 : Revenus du portefeuille investissement

Les gains sur Portefeuille investissement totalisent 3.824 KTND au 31 décembre 2011 et se détaillent comme suit :

En KTND		
Désignation	31/12/2011	31/12/2010
- INTERETS SUR BONS DE TRESOR ASSIMILABLES	1 936	1 931
- INTERETS SUR TITRES D'INVESTISSEMENT AUTRES	149	155
- DIVIDENDES ET REVENUS ASSIMILES SUR TITRES DE PARTICIPATION	1 005	697
- INTERETS SUR TITRES D'INVESTISSEMENT SICAR	716	506
- INTERETS SUR OBLIGATIONS	18	47
TOTAL	3 824	3 336

Note 22 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 68.940 KTND au 31 décembre 2011 et se détaillent comme suit :

En KTND		
Désignation	31/12/2011	31/12/2010
- OPERATIONS AVEC LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	(5 306)	(5 078)
- OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	(53 400)	(42 005)
- EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	(10 027)	(9 824)
- AUTRES INTERETS ET CHARGES	(207)	(1 544)
TOTAL	(68 940)	(58 451)

Note 23 : Commissions encourues

Les commissions encourues s'élèvent à 2.764 KTND au 31 décembre 2011 et se détaillent comme suit :

EN KTND		
Désignation	31/12/2011	31/12/2010
-COMMISSIONS BCT/APPROVISIONNEMENT & RETRAIT		
BILLETS DE BANQUES DEVISES	65	72
- FRAIS SUR COMPTES CORRESPONDANTS	2	16
- REDEVANCES PRESTATIONS SIBTEL VIREMENTS ET PRELEVEMENTS	165	171
- REDEVANCES BOX DE CHANGE	38	20
- FRAIS DE RECOUVREMENT VISA	363	405
- FRAIS D'INTERCHANGE SUR REMISE MASTERCARD	69	56
- FRAIS DE RECOUVREMENT MASTERCARD	257	319
- FRAIS DE RECOUVREMENT SMT	651	735
- REMUNERATION DU FONDS GERE SICAR	161	313
- FRAIS DE CONFECT CARNET DE CHQ	90	88
- REDEVANCES PRESTATIONS IBS	903	861
TOTAL	2 764	3 056

Note 24: Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Les dotations nettes aux provisions sur créances et les pertes sur éléments de passif s'élèvent à 31.999 KTND au 31 décembre 2011 : En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
COUT NET DU RISQUE CLIENTELE	(35 452)	(27 056)
COUT NET DU RISQUE DIVERS	3 455	(34)
TOTAL	(31 999)	(27 090)

Le coût net du risque de clientèle se détaille comme suit :

En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR RISQUE DE CONTREPARTIE	(31 196)	(47 225)
DOTATIONS AUX PROVISIONS A CARACTERE GENERAL SUR PORTEFEUILLE CO&C1	(6 700)	0
PERTES DE CREANCES COUVERTES PAR PROVISION	(786)	(13 662)
CESSION DE CREANCES A L'IRC	(20 439)	(47 604)
PERTES NON COUVERTES DE CONTREPARTIE	(482)	(1 761)
REPRISES SUR PROV DE CONTREPARTIE DEVENUE DISPONIBLE	2 917	21 930
REPRISE SUR PROVISIONS DE CONTREPARTIE UTILISEES	21 234	61 266
Coût Net du Risque de Contrepartie	(35 452)	(27 056)

Le coût net des risques divers se détaille comme suit :

En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	(1 607)	(868)
PERTE SUR ELEMENTS HORS EXPLOITATION	(11 283)	(4 536)
REPRISES SUR PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	11 024	2 711
GAIN SUR ELEMENTS HORS EXPLOITATION *	5 321	2 659
TOTAL	3 455	(34)

(*) Dont 5.165 KTND correspond à l'apurement des comptes de régularisation créditeurs figés.

Note 25 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur Portefeuille d'investissement:

Le coût net du risque sur le portefeuille d'investissement s'élève à 616 KTND au 31 décembre 2011 qui se détaille comme suit

En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
DOTATION AUX PROV / TITRES DE PARTICIPATION	(58)	(209)
DOTATION AUX PROV / TITRES D'INVESTISSEMENT	(894)	(2 726)
PERTES SUR TITRES D'INVESTISSEMENT	(1 271)	0
PROFIT/REALISATION TITRES DE PARTICIPATION	0	428
REP DE PROV/TITRES PARTICIPATION	1 320	0
REPRISE PROV/FONDS GERE SICAR	287	83
TOTAL	(616)	(2 424)

Note 26: Frais de personnel

Les frais de personnel s'élèvent à 58.306 KTND au 31 décembre 2011 et se détaillent comme suit
En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
REMUNERATION DU PERSONNEL	(43 893)	(37 662)
CHARGES SOCIALES	(11 340)	(10 356)
AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	(3 073)	(2 322)
TOTAL	(58 306)	(50 340)

Note 27 : Charges générales d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 18.734 KTND au 31 décembre 2011 et se détaillent comme suit :

En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
TRAVAUX FOURNITURES ET SERVICES EXTERIEURS	8 354	7 373
FRAIS DIVERS DE GESTION	10 380	10 992
TOTAL	18 734	18 365

Les travaux et services extérieurs présentent un flux de 8.354 KTND et se détaillent comme suit :

En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
LOYERS COMMERCIAUX	1 988	2 264
LOYER PERSONNEL LOGEMENTS DE FONCTION	206	0
GARDIENNAGE ET SURVEILLANCE	1 417	246
ENTRETIEN ET REPARATION DIVERS	9	69
SOUSTRAITANCE ARCHIVES	87	65
ENTRETIEN&NETTOYAGE IMMEUBLES	432	423
SOUS TRAITANCE INFORMATIQUE	25	69
MAINTENANCE MATERIEL INFORMATIQUE	404	480
MAINTENANCE LOGICIEL INFORMATIQUE	906	1 033
MAINTENANCE ET CONSOMMABLE PHOTOCOPIEURS	20	29
FRAIS JUDICIAIRES	203	192
REMUNERATION D'INTERMEDIAIRES	366	259
HONORAIRES SERVICE ASSISTANCE SG	269	314
LOYER PERSONNEL A REGIME SPECIAL	124	186
HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES	326	250
ASSURANCE IMMEUBLES ET VOITURES	242	168
ASSURANCE GLOBALE BANQUE	501	542
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	829	783
TOTAL	8 354	7 373

Note 28 : Solde en gain et pertes provenant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain et pertes provenant des autres éléments ordinaires s'élève au 31 décembre 2011 à 112 KTND et se détaille comme suit :

Désignation	En KTND	
	31/12/2011	31/12/2010
MOINS-VALUE SUR CESSION D'IMMOBILISATION	(13)	(653)
PLUS-VALUE SUR CESSION D'IMMOBILISATION	154	629
AUTRE GAIN SUR ELEMENTTS HORS EXPLOITATION	2	3
PERTES SUR EXERCICES ANTERIEURS	(28)	(35)
PENALITES	(3)	(2)
S.TOTAL	112	(59)

Note 29 : Impôt sur les sociétés:

L'impôt sur les sociétés pour l'exercice 2011 totalise 220 KTND et s'établit comme suit

<u>- Résultat comptable avant provisions et impôt</u>	63 995
- Réintégrations nets Déductions	10 306
- Résultat fiscal avant provision	74301
- Déduction provision 2011	<37 896>
- Déduction report déficitaire 2009	<36 405>
<u>Résultat fiscal</u>	<u>0</u>
Résultat Imposable	<u>0</u>
- Taux d'impôt	<u>35,00%</u>
- Impôt théorique	0
<u>- Impôt sur les sociétés (minimum d'impôt)</u>	<u>220</u>

Note 30 : Amortissements différés

Suite à l'insuffisance du résultat fiscal dégagé après déduction de la provision, l'UIB a procédé à la réintégration des dotations aux amortissements de l'exercice 2010 en amortissements différés afin de permettre l'imputation d'une partie de la perte fiscale 2009.

Ci-après le stock d'amortissements différés arrêté au 31 décembre 2011

Désignation	KTND
	Montant
Amortissement différé relatif à l'exercice 2009	4 141
Amortissement différé relatif à l'exercice 2010	5 023
TOTAL	9 164

Note 31 : - Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments Extraordinaires

Le solde en gain et pertes provenant des autres éléments Extraordinaires s'élève au 31 décembre 2011 à 1.210 KTND provenant de la mise en rebus des immobilisations installées dans les agences sinistrées durant les événements de janvier 2011.

En KTND		
Désignation	31/12/2011	31/12/2010
AUTRES CHARGES EXTRAORDINAIRES	(1 210)	0
S.TOTAL	(1 210)	0

Note 32 : Résultat par Action :

Le résultat par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011, est de 1,190 DT :

En KTND		
Désignation	31/12/2011	31/12/2010
RESULTAT NET (EN KTND)	23 320	18 571
NOMBRE MOYEN D' ACTIONS	19 600 000	19 600 000
Résultat par action (en DT)	1,190	0,947

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

3.5- Notes sur l'état de flux de trésorerie

Note 33 : Liquidités et équivalents de liquidités :

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint, au 31 décembre 2011, un solde de 67.431 KTND contre 218.975 KTND au 31 décembre 2010 se détaillant ainsi :

En KTND		
Libellé	31/12/2011	31/12/2010
CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BCT, CCP ET TGT	46 928	133 042
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	70 673	268 839
EMPRUNTS AUPRES DE LA BANQUE CENTRALE	(12 000)	(110 000)
DEPOTS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS	(38 170)	(72 906)
TOTAL	67 431	218 975

3.7- Autres notes aux Etats Financiers

Transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées ayant des effets sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 se présentent comme suit :

Opérations avec le Groupe Société Générale

-L'UIB a reçu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 16 Novembre 2011, une garantie de la Société Générale en couverture du dépassement par le groupe « ELLOUMI » du ratio prudentiel de 25% des fonds propres nets, tel que prévu par la circulaire de la BCT n° 99-04 et ce, pour un montant total de 107.000.000 dinars.

A ce titre, l'acte de garantie qui a été signé le 31 Décembre 2011, prévoit la perception par la Société Générale d'une commission au taux de 0,5% l'an.

- L'UIB a reçu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 16 Novembre 2011, une garantie de la Société Générale en couverture du dépassement par le groupe « Tunisie Télécom » du ratio prudentiel de 25% des fonds propres nets, tel que prévu par la circulaire de la BCT n° 99-04 et ce, pour un montant total de 47.573.000 dinars.

A ce titre, l'acte de garantie qui a été signé le 31 Décembre 2011 prévoit la perception par la Société Générale d'une commission au taux de 0,3141% l'an.

-L'UIB a conclu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 16 Novembre 2011, une convention avec la société « SGSS », filiale de la Société Générale, en vertu de laquelle la banque assure la conservation des instruments financiers ainsi que les espèces détenues par la « SGSS » pour le compte de ses clients.

Les commissions facturées par l'UIB au cours de 2011, en vertu de la convention précitée, s'élèvent à 79.747 dinars HTVA.

-La Société Générale a accordé, le 10 Juillet 2008, à l'UIB une garantie représentant un engagement de paiement de 50 millions de dinars, correspondant au besoin complémentaire de provisionnement sur des créances ou des parties de créances dépourvues de garanties et/ou insuffisamment provisionnées au 31 Décembre 2007. Dans ce cadre et suite à l'assainissement de certaines créances, l'UIB a procédé à la mise en jeu partielle de ladite garantie au cours de l'exercice 2011 pour 1.450.312 dinars. En outre, elle a accordé, des mainlevées partielles sur ladite garantie, à hauteur de 430.453 dinars et ce, suite à la baisse des engagements de certaines relations.

Ainsi, le solde de la garantie consentie par la Société Générale s'élève au 31 Décembre 2011, à 40.017.250 dinars.

Les commissions supportées par la banque en 2011 au titre de cette garantie, s'élèvent à 241.964 dinars HTVA.

-L'UIB a reçu, en vertu de la décision de son Conseil d'Administration du 29 Octobre 2009, une garantie de la Société Générale en couverture du dépassement par le groupe « ELLOUMI » du ratio prudentiel de 25% des fonds propres nets, tel que prévu par la circulaire de la BCT n° 99-04 et ce, pour un montant de 42.500.000 dinars.

Les commissions supportées par la banque en 2011 au titre de cette garantie échue le 30 décembre 2011, s'élèvent à 245.440 dinars HTVA.

-L'UIB a reçu, en vertu de la décision de son Conseil d'Administration du 11 Février 2010, une garantie de la Société Générale en couverture d'un crédit accordé à l'une de ses relations et ce, pour un montant de 43.464.000 dinars. Cette garantie est rémunérée au taux de 0,25% l'an.

Les commissions supportées par la banque en 2011 au titre de cette garantie s'élèvent à 123.759 dinars HTVA.

-L'UIB, sur décision de son conseil d'administration du 29 octobre 2009, a contracté auprès de la Société Générale en date du 23 novembre 2009 un emprunt d'un nominal de 30 Millions de dollars destiné au financement d'un crédit d'investissement accordé à Tunisair. Cet emprunt a été contracté selon les modalités suivantes :

- Nominal : 30.000.000 USD
- Durée : du 23/11/2009 au 23/11/2016
- Amortissement : constant / Périodicité de Remboursement : Semestrielle
- Taux : Libor 6 Mois+ 0,62%

La charge d'intérêt en 2011 au titre dudit emprunt s'élève à 376.035 dinars HTVA.

-L'UIB a reconduit, en vertu de la décision du conseil d'administration du 22 Juillet 2011, la convention conclue le 5 Mai 2004 avec la Société Générale, portant sur des services financiers associés à l'accès au réseau SWIFT NET.

La charge supportée par la banque en 2011 au titre de cette convention, s'élève à 115.977 dinars HTVA.

-L'UIB a conclu, au cours de l'exercice 2008, un contrat d'assistance et de maintenance du site transactionnel de banque à distance sur internet à travers le système CADINET, mis à sa disposition par la Société Générale. Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 15 Mars 2009.

Le montant de la redevance supportée par la banque en 2011 au titre de cette convention, s'est élevé à 77.318 dinars HTVA.

-L'UIB a conclu, le 12 Novembre 2008, avec la Société Générale un contrat de prêt subordonné à durée indéterminée d'un montant de 40 millions de dinars, s'inscrivant dans le cadre du respect par la banque des règles prudentielles applicables en Tunisie, telles que prévues notamment par la circulaire de la BCT n°99-04 du 19 Mars 1999. Le Prêt est remboursable en une ou plusieurs fois et au plus tôt à compter du 12 Novembre 2013, à l'initiative de l'UIB et après accord préalable du Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie. Ce prêt est rémunéré au taux moyen annuel de l'appel d'offres de la Banque Centrale de Tunisie. Il a été autorisé par le conseil d'administration du 10 Juillet 2008 et approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 9 Août 2008.

Les charges d'intérêts supportées par la banque en 2011 au titre de ce prêt, s'élèvent à 1.665.000 dinars.

-L'UIB a conclu, le 12 Novembre 2008, avec la Société Générale un contrat de prêt subordonné à durée déterminée d'un montant de 40 millions de dinars, s'inscrivant dans le cadre du respect par la banque des règles prudentielles applicables en Tunisie, telles que prévues notamment par la circulaire de la BCT n°99-04 du 19 Mars 1999. Le prêt est remboursable sur une durée de 10 ans ; il est rémunéré au taux moyen annuel de l'appel d'offres de la Banque Centrale de Tunisie. Il a été autorisé par le conseil d'administration du 10 Juillet 2008 et approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 9 Août 2008.

Les charges d'intérêts supportées par la banque en 2011 au titre de ce prêt, s'élèvent à 1.665.000 dinars.

-L'UIB a reconduit, en vertu de la décision de son Conseil d'Administration du 22 Juillet 2011, un contrat d'assistance technique dans les domaines informatiques et organisationnels, prévoyant une rémunération déterminée sur la base de 840 Euros hors taxes par jour/homme d'intervention et plafonnée à 350.000 Euros par an.

Les honoraires supportés par la banque en 2011 au titre de cette convention, se sont élevés à 325.544 dinars HTVA.

La même convention prévoit la reconduction de la mise en place d'un contrôle à travers le dispositif « LABO » des bénéficiaires et émetteurs de transferts internationaux par SWIFT, prévoyant une rémunération forfaitaire annuelle de 5.000 Euros hors taxes.

Les honoraires supportés par la banque en 2011 au titre de cette prestation s'élèvent à 9.662 dinars HTVA.

-L'UIB a réalisé avec la Société Générale des opérations de financement et de placement et a reçu des garanties en faveur de la clientèle durant l'exercice 2011. L'encours de ces opérations au 31/12/2011 se détaille comme suit :

Désignation	Devises	Montant	Cv Dinars
PLACEMENT DEVICES*	EUR	3 229	6 241
	USD	113	169
	SEK	9 150	1 984
TOTAL			8 394
GARANTIES REÇUES / CONCOURS A LA CLIENTELE	TND	52 607	52 607
	EUR	266	514
TOTAL			53 121
CREDOC IMPORT	TND	223	223
	USD	7 533	11 244
	EUR	4 380	8 467
TOTAL			19 934
CREDOC EXPORT	TND	1 022	1 022
	USD	1 942	2 899
	EUR	1 740	3 363
TOTAL			7284
GARANTIES EMISES	MAD	1 200	208
	USD	322	481
	EUR	2 746	5 308
TOTAL			5 997
GARANTIES REÇUES	TND	72 596	72 596
	GBP	799	1 848
	USD	13 918	20 775
	EUR	92 140	178 101
TOTAL			273 320
ACHAT AU COMPTANT	USD	2 512	3 749
	EUR	600	1 160
	CAD	10	15
	JPY	8 000	154
TOTAL			5 078
SWAP	EUR/USD	7000 EUR /9146 USD	
	CHF/EUR	2737CHF /2240 EUR	

* Les placements en devise auprès de la Société Générale se font en vertu de la circulaire BCT N° 92-13

Opérations avec la société « l'Internationale de Recouvrement des Créances – IRC »

-L'UIB a cédé, en vertu de la décision de son Conseil d'Administration du 16 Novembre 2011, à la société « l'internationale de Recouvrement des Créances – IRC », des créances s'élevant à 25.169.649 dinars qui sont totalement provisionnées par la banque, pour un prix total de 307 dinars.

-Au 31/12/2011, les montants des salaires du personnel détachés jusqu'à fin 2008, à recouvrer par l'UIB auprès de sa filiale IRC, s'élève à 66 KTND.

Opérations avec la société « l'Intermédiaire International – INI »

-L'UIB a conclu, en vertu de la décision du conseil d'administration du 22 Juillet 2011, un contrat d'assistance comptable avec la société « intermédiaire international – INI », en vertu duquel la banque perçoit des honoraires annuels de 10.000 dinars HTVA, en contre partie de ses services.

A ce titre, le produit constaté par la banque en 2011, s'élève à 4.553 dinars HTVA.

-L'UIB a conclu, le 15 Novembre 2006, avec la société « intermédiaire international – INI » une convention qui a été soumise au conseil d'administration du 18 Mai 2007 et portant sur l'exécution des ordres de bourse collectés par le réseau des agences de la banque. En vertu de cette convention, l'INI perçoit une rémunération calculée par référence aux taux prévus par l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Mars 1996 au titre des frais de transactions boursières, ainsi qu'une rémunération calculée au taux de 0,4% HTVA sur les transactions réalisées au profit de la banque, au titre des frais de courtage.

A ce titre, les montants perçus par l'UIB au titre de 2011, s'élèvent à 7.467 dinars HTVA.

-L'UIB a conclu, au cours du mois de Mai 1996, avec la société « intermédiaire international – INI » un contrat portant sur la location du siège social de celle-ci, pour une durée de 3 ans renouvelable.

Les revenus constatés par la banque, en 2011, se sont élevés à 11.279 dinars HTVA.

Opérations avec la société « International – Sicar »

-L'UIB a conclu, le 13 Mars 2000, une convention avec la société « l'International Sicar » en vertu de laquelle celle-ci est chargée, dans le cadre de l'exercice de ses activités, d'assurer la gestion d'un fonds déposé par la banque. Cette convention autorisée par le conseil d'administration du 1^{er} Mars 2000 a fait l'objet de plusieurs avenants.

Au 31 Décembre 2011, les fonds débloqués par la banque et gérés par « l'International Sicar », s'élèvent à 19.114.507 dinars. Il est à préciser que les déblocages ont été effectués au cours des exercices antérieurs à 2008.

Les principales conditions de gestion dudit fonds se présentent comme suit :

- Une commission de gestion égale à 1% l'an des fonds utilisés en participations effectives, perçue trimestriellement et calculée sur le solde des utilisations à la fin de chaque trimestre ;
- Une commission de gestion égale à 0,65% l'an des fonds non utilisés en participations effectives, perçue trimestriellement et calculée sur le solde moyen disponible des fonds non encore utilisés ;
- Une commission égale à 20% des dividendes reçus sur les participations ;
- Une commission égale à 10% des plus-values de rétrocession des titres.

Les montants facturés à la banque en 2011 au titre de la gestion des fonds confiés à « l'International Sicar », s'élèvent à 216.988 dinars HTVA.

- L'UIB a conclu, le 9 décembre 2009, avec la société « l'International Sicar » une convention de suivi de son portefeuille de participations et ce, pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction et moyennant une rémunération annuelle de 10.000 dinars HTVA. Cette convention a pris fin le 9 décembre 2011.

Encours opérations bancaires avec les administrateurs.

- L'encours total au 31/12/2011 des engagements du groupe M'zabi s'élève à 13.048 KTND.
- L'encours total au 31/12/2011 des dépôts du groupe M'zabi s'élève à 12.512 KTND.

Obligations et engagements de la banque envers les dirigeants

- La rémunération brute du Directeur Général telle que fixée par le Conseil d'Administration du 09 juin 2008 se détaille comme suit :

	Directeur Général		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Dont passif au 31/12/2011	Charges de l'exercice	Dont Passif au 31/12/2011
Avantages à court terme :				
- Salaire(1)	324.590	-	-	-
- Intéressement sous forme de bonus(2)	155.416	40.517	-	-
- Charges sociales et fiscales	130.652	20.879	-	-
- Autres avantages	7.732	-	-	-
TOTAL	618.390	61.396	-	-

(1) y compris charges fiscales et sociales incombant au Directeur Général de 124 586,952.

(2) y compris charges fiscales et sociales incombant au Directeur Général de 43 792,668.

Note 35 – Evènements post-clôture.

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 23 Mars 2012. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

4.3.1.6 Notes complémentaires aux états financiers arrêtés au 31/12/2011

4.3.1.6.1 Note relative à l'application de la circulaire 91-24

- **Risques encourus sur un même bénéficiaire dont le risque est supérieur à 25% des fonds propres nets de la banque**

Les risques encourus sur un même bénéficiaire, au sens de l'article 2 de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 Décembre 1991, telle que modifiée et complétée par la circulaire n° 99-04 du 19 Mars 1999, la circulaire n° 2001-04 du 16 Février 2001 et la circulaire n° 2001-12 du 4 Mai 2001, ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets de la Banque.

Ce ratio est respecté par la Banque au 31/12/2011.

- **Risques encourus sur les bénéficiaires dont le risque pour chacun d'entre eux est supérieur à 15% des fonds propres nets de la banque**

Conformément aux dispositions de l'article 1^{er} de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 Décembre 1991, telle que modifiée et complétée par la circulaire n° 99-04 du 19 Mars 1999, la circulaire n° 2001-04 du 16 Février 2001 et la circulaire n° 2001-12 du 4 Mai 2001, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder 2 fois les fonds propres nets de la Banque pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus desdits fonds.

Le total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 15% des fonds propres nets de la Banque s'élève, au 31 Décembre 2011, à 185 448 KDT, représentant ainsi 0,92 fois les fonds propres nets de la Banque.

Ce ratio est donc respecté par la Banque.

- **Risques encourus sur les bénéficiaires dont le risque est supérieur pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres nets de la banque**

Conformément aux dispositions de l'article 1^{er} de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 Décembre 1991, telle que modifiée et complétée par la circulaire n° 99-04 du 19 Mars 1999, la circulaire n° 2001-04 du 16 Février 2001 et la circulaire n° 2001-12 du 4 Mai 2001, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder 5 fois les fonds propres nets de la Banque pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds.

Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont les risques encourus sont supérieurs pour chacun d'entre eux à 5% des fonds propres nets de la Banque s'élève, au 31 Décembre 2011, à 370 825 KDT, représentant ainsi 1,84 fois les fonds propres nets de la Banque. Ce ratio est donc respecté par la Banque.

- **Risques encourus sur les dirigeants, les administrateurs et les actionnaires détenant plus que 10% du capital de la Banque**

Conformément aux dispositions de l'article 3 de la circulaire BCT n° 91-24 précitée, le montant total des risques encourus sur les dirigeants et les administrateurs ainsi que sur les actionnaires détenant plus que 10% du capital de la Banque, ne doit pas excéder 3 fois les fonds propres nets.

Les risques encourus sur les dirigeants et les administrateurs, se présentent au 31 Décembre 2011, comme suit :

En KTND

<i>Code INS</i>	RELATION	<i>Classe décembre 2011</i>	<i>Risque encouru Engagements bilan</i>	<i>Risque encouru sur Engagements Hors Bilan</i>	<i>Total Risque encouru</i>	<i>Risque encouru/FP</i>
00013367	ARTES	C0		13 497	13 497	6,70%

- **Couverture des risques encourus pondérés par les fonds propres nets**

Conformément aux dispositions de l'article 4 de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 Décembre 1991, telle que modifiée et complétée par la circulaire n° 99-04 du 19 Mars 1999, la circulaire n° 2001-04 du 16 Février 2001 et la circulaire n° 2001-12 du 4 Mai 2001, les fonds propres nets de la Banque doivent représenter en permanence au moins 8% du total de son actif (bilan et hors bilan) pondéré en fonction des risques encourus. Le montant des fonds propres nets de la Banque s'élève au 31 Décembre 2011 à 201 548 KDT. Les fonds propres nets de la Banque représentent, au 31 Décembre 2011 9,69% des risques encourus pondérés, contre un taux de 9,05% au 31 Décembre 2010.

Ratio de solvabilité	9,69%
Fonds propres nets	201 548
Actifs nets pondérés	2 079 653

Le montant des risques encourus pondérés, tel qu'il ressort de l'application de l'article 5 de la circulaire susvisée, s'élève à 2 079 653 KDT et se détaille comme suit :

(En KTND)

CATEGORIES D'ENGAGEMENTS	Engagements Bruts	Provisions & agios réservés	Engagements nets de provisions & agios réservés	Garanties imputables	Risques encourus nets	Pondération	Risques encourus pondérés
A- RISQUES SUR LA CLIENTELE	3 666 735	266 359	3 400 376	751 993	2 648 383		1 905 620
I- ENGAGEMENTS DU BILAN	3 014 000	264 288	2 749 711	430 881	2 318 830		1 625 393
Crédits à la clientèle	1 599 386	257 272	1 342 114	425 158	916 956	100%	916 956
Crédits au personnel autres que ceux à l'habitat	6 072	0	6 072	0	6 072	100%	6 072
crédits à l'habitat	1 372 200	0	1 372 200	0	1 372 200	50%	686 100
Créances sur les administrations régionales ou locales	9 172	0	9 172	0	9 172	20%	1 834
Titres de participation (y compris fonds gérés)	6 401	1 352	5 049	0	5 049	100%	5 049
Obligations	0	0	0	0	0	100%	0
Titres de transaction et de placement	19 115	5 665	13 450	5723	7 727	100%	7 727
Prêts participatifs , parts sociales et comptes courant associés	1 654	0	1 654	0	1 654	100%	1 654
II ENGAGEMENTS EN HORS BILAN	652 735	2 071	650 664	321 112	329 553		280 227
Pondérés à 100%	554 083	2071	552 012	321 112	230 901	100%	230 901
Pondérés à 50%	98 652	0	98 652	0	98 652	50%	49 326
B-RISQUES SUR LES BANQUES ET ORGANISMES FINANCIERS INSTALLEES A L'ETRANGER	604 455	159	604 296	8 915	595 381		119 123
I- ENGAGEMENTS DU BILAN	25 322	159	25 163	0	25 163		5 033
Comptes ordinaires	15 477	159	15 318	0	15 318	20%	3 064
Placements à vue et à terme	8 395	0	8 395	0	8 395	20%	1 679
Autres concours	1 450	0	1 450	0	1 450	20%	290
II- ENGAGEMENTS EN HORS BILAN	579 133	0	579 133	8 915	570 218		114 091
Pondérés à 20%	579 074	0	579 074	8 915	570 159	20%	114 032
Pondérés à 100%	59	0	59	0	59	100%	59
C- RISQUES SUR LES BANQUES ET ORGANISMES FINANCIERS INSTALLEES EN TUNISIE	8 883	637	8 246	0	8 246		3 249
I- ENGAGEMENTS DU BILAN	6 822	637	6 185	0	6 185		2 837
Autres concours	1 822	637	1 185	0	1 185	20%	237
Titres de participation libérés	2 000	0	2 000	0	2 000	100%	2 000
Obligations	3 000	0	3 000	0	3 000	20%	600
II- ENGAGEMENTS EN HORS BILAN	2 061	0	2 061	0	2 061		412
Contre garantie reçues de ces organismes financiers	2 061	0	2 061	0	2 061	20%	412
D- AUTRES ENGAGEMENTS DU BILAN	54 248	2 588	51 660	0	51 660		51 660
Immobilisations nettes d'amortissements	38 523	0	38 523	0	38 523	100%	38 523
Autres postes d'actifs	15 725	2 588	13 137	0	13 137	100%	13 137
TOTAL RISQUES ENCOURUS	4 334 321	269 743	4 064 578	760 907	3 303 671	-	2 079 653

4.3.1.6.2 Fonds propres nets:

Le montant des fonds propres nets de la Banque, tels que définis par l'article 5 de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 Décembre 1991, telle que modifiée et complétée par la circulaire n° 99-04 du 19 Mars 1999, la circulaire n° 2001-04 du 16 Février 2001 et la circulaire n° 2001-12 du 4 Mai 2001, s'élève au 31 Décembre 2011, à 201 548 KDT. Il tient compte du résultat de l'exercice 2011 qui s'élève à 23 320 KDT, et se détaille comme suit :

En KTND

FONDS PROPRES DE BASE	233 537
Capital libéré	196 000
Réserves légales	4 760
Réserves ordinaires(*)	9 457
Résultats nets de la distribution de dividende	23 320
Eléments à déduire	(111 989)
Report à nouveau débiteur	(111 769)
Non-valeurs nettes d'amortissements	(220)
FONDS PROPRES NETS DE BASE	121 548
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES	80 000
Emprunts subordonnés	80 000
FONDS PROPRES NETS	201 548

(*) Les réserves ordinaires se détaillant au 31 Décembre 2011, comme suit :

En KTND

Désignation	Solde au 31/12/2011
Fonds social	9 168
Réserves à régime spécial	289
Total	9 457

4.3.1.6.3 Note sur les capitaux propres

A. Capital :

Le capital social de l'UIB au 31 décembre 2011 s'élève à 196 MTND divisé en 17 600 000 actions et de 2 000 000 certificats d'investissement ordinaires de nominaux 10 dinars entièrement libérés sans droit de vote.

B. Réserves :

1. Réserve légale :

La réserve légale est de 4 760 KTND et a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du Code des Sociétés Commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social, cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

2. La réserve à régime spécial :

La réserve à régime spécial constatée en 2008 se compose des plus-values de cessions des titres non cotées et ce dans le cadre du respect de la réglementation fiscale en vigueur suivant l' Article 48-VII quinquies (nouveau) du code de l'IRPP et de l'IS).

3. Réserves fonds social :

Ce fonds est constitué par l'octroi des crédits hypothécaires au profit du personnel dont ci-après le détail :

Libellé	Montant
Crédits débloqués	7 299
Crédits notifiés non débloqués	1 037
Réserves sur fonds social non notifiées	831
Total fonds social	9 167

4.3.1.6.4 Note sur la ventilation des engagements hors bilan

1. Cautions, avals et autres garanties données

Les cautions, avals et autres garanties données présentent un solde de 486.911 KTND au 31 décembre 2011 contre un solde de 452.921 KTND au 31 décembre 2010. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

Désignation	En KTND	
	31/12/2011	31/12/2010
Les engagements hors périmètre de consolidation	481 869	447 879
CAUTIONS EMISES EN FAVEUR DE LA CLIENTELE	138 117	129 623
CAUTIONS DONNEES SUR ORDRE CORRESPONDANTS ETRANGERS	321 171	293 887
AVALS DONNES EN DINAR	4 905	4 334
AVALS DONNES EN DEVISES	17 676	20 035
Les engagements des entreprises de consolidation	5042	5042
CAUTIONS EMISES EN FAVEUR DE LA CLIENTELE		
- les entreprises associées et co-entreprises	5042	5042
- les entreprises liées	0	0
TOTAL	486 911	452 921

2. Crédits documentaires

Les crédits documentaires s'élèvent à 73.115 KTND au 31 décembre 2011 contre 72.425 KTND au 31 décembre 2010. Le solde se détaille ainsi :

En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
OUVERTURES DE CREDOC IMPORT CONFIRMEES	35 434	49 525
ACCEPTATIONS CREDOC IMPORT CONFIRMEES	14 368	14 206
OUVERTURES DE CREDOC IMPORT NON CONFIRMEES	10 753	3 656
ACCEPTATIONS DE CREDOC IMPORT NON CONFIRMEES	3 603	1 523
ACCEPTATIONS DE CREDIT ACHETEUR IMPORT	42	41
S.TOTAL CREDOC IMPORT	64 200	68 951
CONFIRMATION DE CREDOC EXPORT	7 656	2 686
ACCEPTATION ET PAIEMENT DIFFERE /CREDOC EXP	1 259	788
S.TOTAL CREDOC EXPORT	8 915	3 474
TOTAL	73 115	72 425

3. Engagements donnés

Les engagements de financement en faveur de la clientèle correspondent à des crédits notifiés à la clientèle et dont le déblocage n'a pas eu lieu, des autorisations de découvert autorisés et qui ne sont pas utilisées à la date d'arrêté.

Les engagements donnés présentent un solde de 101.681 KTND au 31 décembre 2011 contre 151.798 KTND au 31 décembre 2010.

En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	101 681	151 798
TOTAL	101 681	151 798

4.3.1.6.5 Note sur la ventilation des actifs et des passifs par tranches d'échéances au 31/12/2011

1-ACTIFS

(en mD)

CODE	LIBELLE	Jusqu'à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	plus de 5 ans	Actifs à durée indéterminée	Total des actifs
AC2	Créances sur les établissements bancaires et Financiers	64 066	7 958	0	0	0	72 024
a	Créances sur les établissements bancaires	64 066	7 958	0	0	0	72 024
	A vue et au jour le jour	15 318	0	0	0	0	15 318
	Autres créances	48 748	7 958	0	0	0	56 706
b	Créances sur les établissements Financiers	0					0
AC3	Créances sur la clientèle	2 029 720	89 074	389 432	218 695	0	2 726 920
a	Comptes ordinaires débiteurs	258 486	0	0	0	0	258 486
b	Autres concours à la clientèle	1 815 250	121 855	551 031	217 811	0	2 705 946
c	Crédits sur ressources spéciales	3 160	2 729	7 524	6 348	0	19 760
d	Agios réservés et Provisions	-47 176	-35 510	-169 123	-5 463	0	-257 272

2- PASSIFS

(en mD)

CODE	LIBELLE	Jusqu'à 3 mois	3 mois à 1 an	1an à 5 ans	plus de 5 ans	Actifs à durée indéterminée	Total des passifs
		Total				Total	
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et Financiers	38 238	42	311	0	0	38 591
a	Dépôts et avoirs des établissements bancaires	38 173	0	0	0	0	38 173
b	Dépôts et avoirs des établissements financiers	61	42	311	0	0	414
c	Autres Sommes dûes	4	0	0	0	0	4
PA3	Dépôts de la clientèle	1 314 217	400 780	737 061	0	0	2 452 058
a	Dépôts à vue	225 711	55 510	407 073*	0	0	688 294
b	Comptes d'Epargne	821 742	0	0	0	0	821 742
c	Financiers Comptes à Terme, Bons de Caisse et Autres Produits	183 190	260 375	259 377	0	0	702 942
d	Certificats de Dépôts	69 839	75 326	0	0	0	145 164
e	Autres dépôts et avoirs	13 736	9 569	70 612	0	0	93 916
PA4	Emprunts et Ressources spéciales	57 184	14 226	61 133	146 639	0	279 182
a	Emprunts matérialisés	22 631	11 489	50 278	135 178	0	219 576
b	Autres fonds Empruntés	31 985	0	0	0	0	31 985
c	Ressources spéciales	2 568	2 737	10 855	11 461	0	27 621

*Les modalités d'échéancement des dépôts à vue sur 4 ans ont été calculées sur la base des conclusions de l'analyse menée sur nos historiques.

4.3.1.6.6 Note sur la ventilation des actifs et des passifs selon la nature de la relation au 31/12/2011

1- ACTIFS

(en mD)

CODE	LIBELLE	Total des actifs	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-Entreprises	Autres
AC2	Créances sur les établissements bancaires et Financiers	72 024	0	0	0	72 024
a	Créances sur les établissements bancaires	72 024				72 024
	A vue et au jour le jour	15 318				15 318
	Autres créances	56 706				56 706
b	Créances sur les établissements Financiers	0				0
AC3	Créances sur la clientèle	2 726 920	0	0	0	2 726 920
a	Comptes ordinaires débiteurs	258 486				258 486
b	Autres concours à la clientèle	2 705 946				2 705 946
c	Crédits sur ressources spéciales	19 760				19 760
d	Agios réservés et Provisions	-257 272				-257 272

2- PASSIFS

(en mD)

CODE	LIBELLE	Total des passifs	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-Entreprises	Autres
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et Financiers	38 591	0	0	0	38 591
a	Dépôts et avoirs des établissements bancaires	38 173				38 173
b	Dépôts et avoirs des établissements financiers	414				414
c	Autres Sommes dûes	4				4
PA3	Dépôts de la clientèle	2 452 058	2 323	1 590	0	2 448 145
a	Dépôts à vue	688 294	623	1 590		686 080
b	Comptes d'Epargne	821 742				821 742
c	Comptes à Terme, Bons de Caisse et Autres Produits Financiers	702 942	1 700			701 242
d	Certificats de Dépôts	145 164				145 164
e	Autres dépôts et avoirs	93 916				93 916
PA4	Emprunts et Ressources spéciales	279 182	0	0	0	279 182
a	Emprunts matérialisés	219 576				219 576
b	Autres fonds Empruntés	31 985				31 985
c	Ressources spéciales	27 621				27 621

4.3.1.6.7 Note sur la ventilation des actifs selon l'éligibilité au refinancement de la BCT au 31/12/2011

ACTIFS

(en mD)

CODE	LIBELLE	Total des actifs	Eligibles	Non éligibles
AC2	Créances sur les établissements bancaires et Financiers	72 024	0	72 024
a	Créances sur les établissements bancaires	72 024		72 024
	A vue et au jour le jour	15 318		15 318
	Autres créances	56 706		56 706
b	Créances sur les établissements Financiers	0		0
AC3	Créances sur la clientèle	2 726 920	76 940	2 649 980
a	Comptes ordinaires débiteurs	258 486		258 486
b	Autres concours à la clientèle	2 705 946	76 940	2 629 006
c	Crédits sur ressources spéciales	19 760		19 760
d	Agios réservés et Provisions	-257 272		-257 272

4.3.1.6.8 Note sur les règles de comptabilisation et d'évaluation du portefeuille titre :

1. Composition du portefeuille titre de la Banque.

Le portefeuille titre de la Banque est composé des

- Titres d'investissement : Ce sont des titres acquis avec l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance suite à une décision qui résulte généralement d'une politique propre au portefeuille titre d'investissement.
- Titres de participation : Ce sont les parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées. Ce sont les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque.

2. Comptabilisation et évaluation en date d'arrêté :

- Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées :

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation et sont traités comme suit

- Les plus values latentes sur ces titres ne sont pas constatées en résultat qu'au moment de la réalisation effective.
- Les moins-values latentes sont prises en compte par la constatation d'une provision pour dépréciation de titre.
- La comptabilisation des revenus sur portefeuille titre :
 - Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des exercices. Les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont inclus dans la valeur des titres et constatés en résultat de la période.
 - Les dividendes sont pris en compte en résultat dès la tenue des AGO avant l'encaissement effectif.
 - Les jetons de présence sont pris en compte dès l'approbation de l'AGO de la distribution des JP aux administrateurs avant l'encaissement effectif.
 - Le résultat de cession est déterminé en application de la méthode du coût moyen pondéré et il est calculé par la différence entre le prix de cession et le PMP déduction faite des frais de traitement de l'opération de la cession.

4.3.1.6.9 Note sur le portefeuille titre d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement de la banque est constitué des titres de participation, des fonds gérés par la SICAR de l'UIB, des BTA et des Obligations.

Ces titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. L'encours des titres de participation est présenté net de provisions. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan. L'encours de portefeuille titre d'investissement s'élève au 31 décembre 2011 à 56.538 KTND se détaillant comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>31/12/2011</i>
-TITRES D'INVESTISSEMENT	55 153
-TITRES DE PARTICIPATION	2 743
-PART DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES ET CO-ENTREPRISES	3 715
-PART DANS LES ENTREPRISES LIEES	1 944
S.TOTAL	63 555
-PROVISIONS POUR DEPRECIATION TITRES D'INVESTISSEMENT	(5 665)
-PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES	(995)
-PROVISIONS POUR DEPRECIATION PARTS DANS ENTREPRISES LIEES	(357)
TOTAL PROVISIONS	(7 017)
TOTAL	56 538

Les titres d'investissement se détaillent ainsi :

<i>Désignation</i>	<i>31/12/2011</i>
TITRES D'INVESTISSEMENT	33 000
FONDS GERES SICAR	19 115
EMPRUNT OBLIGATAIRE	0
CREANCES RATTACHEES SUR FONDS GERES SICAR	2 411
CREANCES RATTACHEES SUR TITRES INVES	627
CREANCES RATTACHEES SUR EMPRUNT OBLIGATAIRE	0
TOTAL	55 153

Le portefeuille d'investissement se détaille comme suit :

Raison sociale	Capital libéré (en TND)	COTEES	NON COTEES	Pourcentage de détention
L'Intermediaire International	944 557		X	99,840%
L'Internationale de Recouvrement	999 700		X	99,970%
Arab International Lease	2 000 000		X	20,000%
Internationale Sicar	1 714 900		X	33,998%
S.T.A.M.	100		X	0,033%
S. El Fouledh	25 000		X	0,281%
U.Financière	452 370		X	9,047%
Carthago	207 700		X	0,643%
S. HOT. Saphir	150 000		X	7,500%
Sototel.H.Président	135 000		X	3,154%
Ind.Mécan.Magh.	100 000		X	0,333%
S.F.C.J.F.	24 750		X	15,000%
S.O.T.U.L.U.B.	126 000		X	2,290%
S.Tun.Coord.Techn.	5 000		X	1,959%
Maison Du Banquier	497 299		X	5,921%
S.W.I.F.T.	304		X	0,001%
Monétique Tunisie	230 800		X	8,548%
Ste Dev.Parc.ActEco.Zarzis	75 000		X	1,255%
Sté El Mansoura Tabarka	240 000		X	1,525%
Sté de Gestion à l'exportation	20 000		X	10,000%
Sté Inter Bank Services IBS	73 474		X	3,103%
Internationale Obligataire Sicav	100		X	0,000%
SIBTEL	193 542		X	5,530%
S.T.G	130 000		X	4,333%
Sté.Khadamet	49 445		X	0,002%
Sté.Istikhlass	6 000		X	0,002%
S.TOTAL	8 401 041			
Titres d'investissement	55 153 481			
TOTAL	63 554 522			

Les entreprises filiales de l'UIB au 31 décembre 2011 se détaille comme suit :

En KTND

Nom	Siege	Part dans le capital	Capitaux propres	Résultat
International de recouvrement	45, Avenue Alain Savary 1002 Tunis	99,97%	1 862	791
Intermédiaire international	1, Rue Kamel Atatürk 1001 TUINS	99,84%	569	40
International SICAR	11, Rue Hédi Nouira - Tour C - 1001 Tunis	34%	6 287	17

4.3.1.6.10 Note sur la variation du portefeuille d'investissement du 01/01/2011 au 31/12/2011:

Titres d'investissement	Début d'exercice	Acquisition	Cession	Transfert	Montant brut à la clôture	Prov.Début d'exercice	Dotation	Reprise	VN
Titres d'investissement	55 153				55 153	(5 058)	(894)	287	49 488
Titres de participation	4 062		1 319		2 743	(2 315)		1 320	1 748
Part dans les entreprises associées et co-entreprises	3 715				3 715				3 715
Part dans les entreprises liées	1 660	284			1 944	(299)	(58)		1 587
Total	64 590	284	1 319		63 555	(7 672)	(952)	1 607	56 538

4.3.1.6.11 Note sur la ventilation des dividendes

Raison sociale	Capital libéré (en DTU)	Montants des dividendes
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES NON COTEES		
L'Internationale de Recouvrement	999 700	700 000
S, Total	999 700	700 000
PARTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES NON COTEES		
Arab International Lease	2 000 000	159 992
Internationale Sicar	1 714 900	51 000
S,Total	3 714 900	210 992
PARTS DANS LES TITRES DE PARTICIPATIONS		
SOTULUB	126 000	20 104
VISA	0*	4 652
S.T.A.M	100	726
IOS	100	4
CARTHAGO	207 700	40 470
Monétique tunisie	230 800	27 696
S,Total	564 700	93 652
TOTAL		1 004 644

*Il s'agit d'une attribution gratuite de 4 131 actions .

4.3.2. Rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2011:

4.3.2.1. Rapport général :



ECC MAZARS
Immeuble Mazars, Rue Lac Ghar El Melh
Les Berges du Lac 1053 Tunis
Tél +216 71 96 33 80 Fax +216 71 96 43 80
E-mail :mazars.tunisie@mazars.com.tn



Immeuble I.C.C – Tour des bureaux
Centre urbain nord – 1082 – Tunis
TUNISIE
Tél (LG) : 70 728 450 – Fax : 70 728 405
E-mail : finor@planet.tn

Mesdames, Messieurs les actionnaires

de l'Union Internationale de Banques « UIB »

RAPPORT GENERAL SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 11 Avril 2009, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur l'audit des états financiers de l'Union Internationale de Banques « UIB » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 2.978.348 mille dinars et un bénéfice net de 23.320 mille dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi, la réglementation en vigueur et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Union Internationale de Banques « UIB », comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2011, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la banque est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes

requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers de l'Union Internationale de Banques « UIB », sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la banque au 31 Décembre 2011, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur la note 2.2.2 « Provisions Collectives » aux états financiers décrivant qu'en 2011 et suite aux évènements qu'a connus le pays lors de la période post révolution, les règles de provisionnement édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des évènements survenus, et la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 complétée par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 mars 2012, relatives à l'évaluation des engagements dans le cadre desdites mesures. En application des nouvelles dispositions, les engagements des entreprises ayant bénéficié des mesures de soutien, ont été maintenus parmi les actifs courants ou nécessitant un suivi particulier. Parallèlement, une provision

collective a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble de ces actifs.

L'application de la circulaire n° 2012-02 a eu pour effet d'augmenter les provisions en couverture des risques sur la clientèle de 6 700 KDT, au titre de provisions dites « collectives », et par la même d'affecter le résultat de l'exercice d'égal montant. Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

Vérifications spécifiques

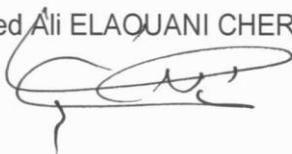
- En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94 – 117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 et des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons examiné le système de contrôle interne et les procédures administratives et comptables en vigueur à la date de notre intervention. Sur la base des travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers, telle qu'exprimée ci-dessus.
- Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons également procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.
- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé à la vérification de la conformité de la tenue des comptes relatifs aux valeurs mobilières émises par la banque aux dispositions du texte sus-indiqué. Hormis la signature du cahier des charges prévu par l'article 5 dudit décret, les autres dispositions relatives à la tenue des comptes de valeurs mobilières sont en cours de mise en place.

Tunis, le 20 Avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAQJANI CHERIF



FINOR

Mustapha MEDHIOUB



4.3.2.2. Rapport Spécial



ECC MAZARS
Immeuble Mazars, Rue Lac Ghar El Melh
Les Berges du Lac 1053 Tunis
Tél +216 71 96 33 80 Fax +216 71 96 43 80
E-mail :mazars.tunisie@mazars.com.tn



Immeuble I.C.C – Tour des bureaux –
Centre urbain nord – 1082 – Tunis -
TUNISIE
Tél (LG) : 70 728 450 – Fax : 70 728 405
E-mail : finor@planet.tn

*Mesdames, Messieurs les actionnaires
de l'Union Internationale de Banques « UIB »*

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre banque et en application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 2 Mai 2006, de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement conclues

Votre conseil d'administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes, nouvellement conclues au cours de l'exercice 2011.

I. Convention conclue avec la société « l'Internationale de Recouvrement des Créances – IRC »

L'UIB a cédé, en vertu de la décision de son Conseil d'Administration du 16 Novembre 2011, à la société « l'internationale de Recouvrement des Créances – IRC », des créances s'élevant à 25.169.649 dinars qui sont totalement provisionnées par la banque, pour un prix total de 307 dinars.

II. Convention conclue avec la société « l'Intermédiaire International – INI »

L'UIB a conclu, en vertu de la décision du conseil d'administration du 22 Juillet 2011, un contrat d'assistance comptable avec la société « intermédiaire international– INI », en vertu duquel la banque perçoit des honoraires annuels de 10.000 dinars HTVA, en contre partie de ses services.

A ce titre, le produit constaté par la banque en 2011, s'élève à 4.553 dinars HTVA.

III. Conventions conclues avec la Société Générale

1- L'UIB a reçu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 16 Novembre 2011, une garantie de la Société Générale en couverture du dépassement par le groupe « ELLOUMI » du ratio prudentiel de 25% des fonds propres nets, tel que prévu par la circulaire de la BCT n° 99-04 et ce, pour un montant total de 107.000.000 dinars.

A ce titre, l'acte de garantie qui a été signé le 31 Décembre 2011, prévoit la perception par la Société Générale d'une commission au taux de 0,5% l'an.

2- L'UIB a reçu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 16 Novembre 2011, une garantie de la Société Générale en couverture du dépassement par le groupe « Tunisie Télécom » du ratio prudentiel de 25% des fonds propres nets, tel que prévu par la circulaire de la BCT n° 99-04 et ce, pour un montant total de 47.573.000 dinars.

A ce titre, l'acte de garantie qui a été signé le 31 Décembre 2011 prévoit la perception par la Société Générale d'une commission au taux de 0,3141% l'an.

IV. Convention conclue avec la filiale de la Société Générale « SGSS »

L'UIB a conclu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 16 Novembre 2011, une convention avec la société « SGSS », filiale de la Société

Générale, en vertu de laquelle la banque assure la conservation des instruments financiers ainsi que les espèces détenues par la « SGSS » pour le compte de ses clients.

Les commissions facturées par l'UIB au cours de 2011, en vertu de la convention précitée, s'élèvent à 79.747 dinars HTVA.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2011 :

I- Conventions conclues avec la société « L'Intermédiaire International – INI »

- 1- L'UIB a conclu, le 15 Novembre 2006, avec la société « intermédiaire international – INI » une convention qui a été soumise au conseil d'administration du 18 Mai 2007 et portant sur l'exécution des ordres de bourse collectés par le réseau des agences de la banque. En vertu de cette convention, l'INI perçoit une rémunération calculée par référence aux taux prévus par l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Mars 1996 au titre des frais de transactions boursières, ainsi qu'une rémunération calculée au taux de 0,4% HTVA sur les transactions réalisées au profit de la banque, au titre des frais de courtage.

A ce titre, les montants perçus par l'UIB au titre de 2011, s'élèvent à 7.467 dinars HTVA.

- 2- L'UIB a conclu, au cours du mois de Mai 1996, avec la société « intermédiaire international – INI » un contrat portant sur la location du siège social de celle-ci, pour une durée de 3 ans renouvelable.

Les revenus constatés par la banque, en 2011, se sont élevés à 11.279 dinars HTVA.

II- Convention conclue avec la société « International – Sicar »

- 1- L'UIB a conclu, le 13 Mars 2000, une convention avec la société « l'International Sicar » en vertu de laquelle celle-ci est chargée, dans le cadre de l'exercice de ses activités, d'assurer la gestion d'un fonds déposé par la banque.

Cette convention autorisée par le conseil d'administration du 1^{er} Mars 2000 a fait l'objet de plusieurs avenants.

Au 31 Décembre 2011, les fonds débloqués par la banque et gérés par « l'International Sicar », s'élèvent à 19.114.507 dinars. Il est à préciser que les débloquages ont été effectués au cours des exercices antérieurs à 2008.

Les principales conditions de gestion dudit fonds se présentent comme suit :

- Une commission de gestion égale à 1% l'an des fonds utilisés en participations effectives, perçue trimestriellement et calculée sur le solde des utilisations à la fin de chaque trimestre ;
- Une commission de gestion égale à 0,65% l'an des fonds non utilisés en participations effectives, perçue trimestriellement et calculée sur le solde moyen disponible des fonds non encore utilisés ;
- Une commission égale à 20% des dividendes reçus sur les participations ;
- Une commission égale à 10% des plus-values de rétrocession des titres.

Les montants facturés à la banque en 2011 au titre de la gestion des fonds confiés à « l'International Sicar », s'élèvent à 216.988 dinars HTVA.

- 2- L'UIB a conclu, le 9 décembre 2009, avec la société « l'International Sicar » une convention de suivi de son portefeuille de participations et ce, pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction et moyennant une rémunération annuelle de 10.000 dinars HTVA.

Cette convention a pris fin le 9 décembre 2011.

III- Conventions conclues avec la Société Générale

- 1- La Société Générale a accordé, le 8 Juillet 2008, à l'UIB une garantie représentant un engagement de paiement de 50 millions de dinars, correspondant au besoin complémentaire de provisionnement sur des créances ou des parties de créances dépourvues de garanties et/ou insuffisamment provisionnées au 31 Décembre 2007. Dans ce cadre et suite à l'assainissement de certaines créances, l'UIB a procédé à la mise en jeu partielle de ladite garantie au cours de l'exercice 2011 pour 1.450.312 dinars. En outre, elle a accordé, des mainlevées partielles sur ladite garantie, à hauteur de 430.453 dinars et ce, suite à la baisse des engagements de certaines relations.

Ainsi, le solde de la garantie consentie par la Société Générale s'élève au 31 Décembre 2011, à 40.017.250 dinars.

Les commissions supportées par la banque en 2011 au titre de cette garantie, s'élèvent à 241.964 dinars HTVA.

- 2- L'UIB a reçu, en vertu de la décision de son Conseil d'Administration du 29 Octobre 2009, une garantie de la Société Générale en couverture du dépassement

par le groupe « ELLOUMI » du ratio prudentiel de 25% des fonds propres nets, tel que prévu par la circulaire de la BCT n° 99-04 et ce, pour un montant de 42.500.000 dinars.

Les commissions supportées par la banque en 2011 au titre de cette garantie échue le 30 décembre 2011, s'élèvent à 245.440 dinars HTVA.

- 3- L'UIB a reçu, en vertu de la décision de son Conseil d'Administration du 11 Février 2010, une garantie de la Société Générale en couverture d'un crédit accordé à l'une de ses relations et ce, pour un montant de 43.464.000 dinars. Cette garantie est rémunérée au taux de 0,25% l'an.

Les commissions supportées par la banque en 2011 au titre de cette garantie s'élèvent à 123.759 dinars HTVA.

- 4- L'UIB a reconduit, en vertu de la décision du conseil d'administration du 22 Juillet 2011, la convention conclue le 5 Mai 2004 avec la Société Générale, portant sur des services financiers associés à l'accès au réseau SWIFT NET.

La charge supportée par la banque en 2011 au titre de cette convention, s'élève à 115.977 dinars HTVA.

- 5- L'UIB a conclu, au cours de l'exercice 2008, un contrat d'assistance et de maintenance du site transactionnel de banque à distance sur internet à travers le système CADINET, mis à sa disposition par la Société Générale. Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 15 Mars 2009.

Le montant de la redevance supportée par la banque en 2011 au titre de cette convention, s'est élevé à 77.318 dinars HTVA.

- 6- L'UIB a conclu, le 12 Novembre 2008, avec la Société Générale un contrat de prêt subordonné à durée indéterminée d'un montant de 40 millions de dinars, s'inscrivant dans le cadre du respect par la banque des règles prudentielles applicables en Tunisie, telles que prévues notamment par la circulaire de la BCT n°99-04 du 19 Mars 1999. Le Prêt est remboursable en une ou plusieurs fois et au plus tôt à compter du 12 Novembre 2013, à l'initiative de l'UIB et après accord préalable du Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie. Ce prêt est rémunéré au taux moyen annuel de l'appel d'offres de la Banque Centrale de Tunisie. Il a été autorisé par le conseil d'administration du 10 Juillet 2008 et approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 9 Août 2008.

Les charges d'intérêts supportées par la banque en 2011 au titre de ce prêt, s'élèvent à 1.665.000 dinars.

- 7- L'UIB a conclu, le 12 Novembre 2008, avec la Société Générale un contrat de prêt subordonné à durée déterminée d'un montant de 40 millions de dinars, s'inscrivant dans le cadre du respect par la banque des règles prudentielles applicables en Tunisie, telles que prévues notamment par la circulaire de la BCT n°99-04 du 19 Mars 1999. Le prêt est remboursable sur une durée de 10 ans ; il est rémunéré au taux moyen annuel de l'appel d'offres de la Banque Centrale de Tunisie. Il a été autorisé par le conseil d'administration du 10 Juillet 2008 et approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 9 Août 2008.

Les charges d'intérêts supportées par la banque en 2011 au titre de ce prêt, s'élèvent à 1.665.000 dinars.

- 8- L'UIB a reconduit, en vertu de la décision de son Conseil d'Administration du 22 Juillet 2011, un contrat d'assistance technique dans les domaines informatiques et organisationnels, prévoyant une rémunération déterminée sur la base de 840 Euros hors taxes par jour/homme d'intervention et plafonnée à 350.000 Euros par an.

Les honoraires supportés par la banque en 2011 au titre de cette convention, se sont élevés à 325.544 dinars HTVA.

La même convention prévoit la reconduction de la mise en place d'un contrôle à travers le dispositif « LABO » des bénéficiaires et émetteurs de transferts internationaux par SWIFT, prévoyant une rémunération forfaitaire annuelle de 5.000 Euros hors taxes.

Les honoraires supportés par la banque en 2011 au titre de cette prestation s'élèvent à 9.662 dinars HTVA.

C- Obligations et engagements de la banque envers les dirigeants

- 1- Les obligations et engagements envers les dirigeants, tels que visés à l'article 200 (nouveau) - II § 5 du Code des Sociétés Commerciales, se détaillent comme suit :

Le mandat du Directeur Général a été renouvelé par décision du conseil d'administration du 8 Avril 2011. Sa rémunération, telle que fixée par décision du conseil d'administration du 9 Juin 2008, se compose du salaire, de la prise en charge des cotisations de sécurité sociale, des intéressements sous forme de bonus et d'autres avantages.

- 2- Les obligations et engagements de la banque envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2011, se présentent comme suit (en dinar tunisien) :

	Directeur Général		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2011	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2011
Avantages à court terme :				
- Salaire (1)	324.590	-	-	-
- Intéressement sous forme de bonus (2)	155.416	40.517	-	-
- Charges sociales et fiscales	130.652	20.879	-	-
- Autres avantages	7.732	-	-	-
TOTAL	618.390	61.396	-	-

(1) Y compris les charges sociales et fiscales incombant au Directeur Général et qui s'élèvent à 124.587 dinars.

(2) Y compris les charges sociales et fiscales incombant au Directeur Général et qui s'élèvent à 43.793 dinars

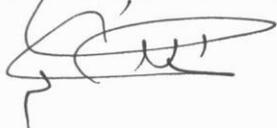
Par ailleurs et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 2 Mai 2006, de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 20 Avril 2012

Les Commissaires Aux Comptes

ECC MAZARS

Mohamed AL'ELAOUANI CHERIF



FINOR

Mustapha MEDHIOUB



4.4. RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2011:

Il est à signaler que les états financiers individuels de l'INI ayant servi pour l'établissement des états financiers consolidés du groupe UIB arrêtés au 31/12/2010 ne sont pas certifiés et ce contrairement aux dispositions de l'article 471 du code des sociétés commerciales qui stipule dans son alinéa 3 : « Abstraction faite de la possibilité d'effectuer toutes les investigations auprès de l'ensemble des sociétés membres du groupe, qu'il juge nécessaires, le commissaire aux comptes ne certifie les états financiers consolidés qu'après avoir consulté les rapports des commissaires aux comptes des sociétés appartenant au groupe lorsque celles-ci sont soumises à l'obligation de désigner un commissaire aux comptes ».

De ce fait, l'UIB s'engage à se conformer aux dispositions de l'article 471 du code des sociétés commerciales et ce, en tenant compte pour l'établissement de ses états financiers consolidés des états financiers certifiés des sociétés appartenant au groupe.

4.4.1. Bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2011

		En KTND	
	Notes	31/12/2011	31/12/2010
ACTIF			
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1)	46 292	132 406
Créances sur les établissements bancaires et financiers	(2)	72 052	276 131
Créances sur la clientèle	(3)	2 726 789	2 299 105
Portefeuille-titres commercial	(4)	334	455
Portefeuille d'investissement	(5)	67 755	64 981
Titres mis en équivalence	(6)	0	3 127
Valeurs immobilisées	(7)	38 978	35 215
Actif d'impôt différé	(8)	19 362	27 669
Autres actifs	(9)	38 784	44 643*
TOTAL ACTIF		3 010 346	2 883 732
PASSIF			
Banque centrale et C.C.P	(10)	12 002	110 059
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(11)	38 591	73 271
Dépôts et avoirs de la clientèle	(12)	2 448 881	2 247 089
Emprunts et ressources spéciales	(13)	279 182	238 495
Passif d'impôt différé		1 876	1 298
Autres passifs	(14)	85 136	81 958*
TOTAL PASSIF		2 865 668	2 752 170
Intérêts des minoritaires dans les autres capitaux propres		4 140	4 195
Intérêts des minoritaires dans le résultat		43	145
Total des intérêts des minoritaires		4 183	4 340
CAPITAUX PROPRES			
Capital		196 000	196 000
Réserves consolidées et assimilées		(70 050)	(73 404)
Résultat net consolidé		14 545	4 626
TOTAL CAPITAUX PROPRES	(15)	140 495	127 222
TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES		3 010 346	2 883 732

(*) Chiffres retraités pour les besoins de comparabilité

4.4.2. Etat des Engagements hors bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2011 :

<i>PASSIFS EVENTUELS</i>	Note	En KTND	
		31/12/2011	31/12/2010
HB 1- Cautions, avals et autres garanties données	16	486 911	452 921
HB 2- Crédits documentaires	17	73 115	72 425
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		560 026	525 346
 <i>ENGAGEMENTS DONNES</i>			
HB 4-Engagements de financement donné	18	101 681	151 798
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES		101 681	151 798
 <i>ENGAGEMENTS RECUS</i>			
HB 7- Garanties reçues	19	945 522	751 732
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS		945 522	751 732

4.4.3. Etat de Résultat consolidé arrêté au 31 décembre 2011 :

	Notes	En KTND	
		Exercice 2011	Exercice 2010
<u>Produits d'exploitation bancaire</u>			
Intérêts et revenus assimilés	(20)	158 541	135 527
Commissions perçues	(21)	40 673	37 416
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	(22)	9 697	7 868
Revenus du portefeuille d'investissement	(23)	3 530	3 139
Total produits d'exploitation bancaire		212 441	183 950
<u>Charges d'exploitation bancaire</u>			
Intérêts encourus et charges assimilées	(24)	68 782	58 277
Commissions encourues	(25)	2 536	2 839
Total charges d'exploitation bancaire		71 318	61 116
PRODUIT NET BANCAIRE		141 123	122 834
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(26)	(30 762)	(25 783)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(27)	(668)	(2 421)
Autres produits d'exploitation		34	59
Frais de personnel	(28)	(59 362)	(51 205)
Charges générales d'exploitation	(29)	(19 059)	(18 757)
Dotations aux amortissements sur immobilisations		(6 064)	(5 085)
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence		0	401
RESULTAT D'EXPLOITATION		25 242	20 042
Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires		92	(64)
Impôts sur les sociétés	(30)	(9 535)	(15 208)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		15 799	4 770
Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments extraordinaires		(1 210)	0
Intérêts des minoritaires		44	145
RESULTAT NET CONSOLIDE		14 545	4 626
RESULTAT PAR ACTION (en DT)	(31)	0,742	0,236

4.4.4. Etat de flux de trésorerie consolidé arrêté au 31 décembre 2011 :

	En KTND	
	Exercice 2011	Exercice 2010
ACTIVITE D'EXPLOITATION		
Produits d'exploitation bancaires encaissés	207 414	153 028
Charges d'exploitation bancaires décaissées	(69 094)	(66 475)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à des établissements financiers	5 840	5 090
Dépôts/retrait auprès d'autres établissements bancaires	82	(39)
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle	(471 498)	(419 876)
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle	198 063	247 580
Augmentation/diminution Titres de Placement	(215)	101
Sommes versées au personnel & créiteurs divers	(65 653)	(67 545)
Autres flux de trésorerie	10 514	(10 903)
Impôt sur les sociétés	(1 544)	(1 098)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	(186 091)	(160 138)
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	2 489	2 380
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement	1 445	2 159
Acquisitions/cessions sur immobilisations	(9 681)	(4 976)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	(5 747)	(437)
ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Emission / Remboursement d'emprunts	38 297	(9 462)
Augmentation/diminution ressources spéciales	2 823	(3 155)
Dividendes versés	(850)	(645)
Flux de trésorerie net affecté/provenant des activités de financement	40 270	(13 262)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	(151 568)	(173 836)
Liquidités et équivalents en début d'exercice	(32) 219 197	393 056
Liquidités et équivalents en fin d'exercice	(33) 67 629	219 220

4.4.5. Notes aux états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2011 :

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés du Groupe UIB sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictés notamment par :

- la norme comptable générale NCT 1 ;
- les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ;
- les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12.

2. DATE DE CLOTURE

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2011.

3. BASES DE MESURE

Les états financiers du Groupe UIB sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

4. PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Périmètre

Le périmètre de consolidation du Groupe UIB comprend :

- la société mère : UIB
- les filiales : les sociétés sur lesquelles l'UIB exerce un contrôle exclusif ;

Méthode de consolidation

La méthode utilisée pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre est la méthode d'intégration globale. Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe UIB :

Sociétés	Secteur	Pourcentage de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt
Union Internationale de Banques	Financier	100%	Mère	Intégration Globale	100%
Internationale de Recouvrement de Créances	Financier	99,97%	Filiale	Intégration Globale	99,97%
L'Intermédiaire International	Financier	99.84%	Filiale	Intégration Globale	99.84%
Internationale SICAR	Financier	34%	Filiale	Intégration Globale	34%

Deux évènements significatifs ont impacté le périmètre de consolidation du groupe UIB pour l'arrêté des états financiers consolidés au 31 décembre 2011, à savoir :

- La sortie de l'AIL du périmètre de consolidation à la suite de la décision de l'UIB de céder sa participation dans le capital de l'AIL à la BTK, cession concrétisée début 2012.
- L'achat par l'UIB de la participation de la BTE dans le capital de l'INI, ce qui a augmenté la participation de l'UIB de 60,34% à 99,84%.

5. PRINCIPES COMPTABLES DE PRESENTATION ET D'EVALUATION

5.1- Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus au cours de l'exercice et non encore encaissés à la date de clôture sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date de clôture.

Toutefois en vertu de l'article 2 de la circulaire BCT N° 2012-02, les Etablissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier (classe1) à fin Décembre 2010 ayant fait l'objet de rééchelonnement dans le cadre de la circulaire N° 2011-04.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en agios et intérêts réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 31/12/2011 et au sens de la circulaire BCT 91-24, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée en décembre 2011.

Pour ces actifs, la Banque n'a incorporé dans ses résultats que les intérêts (ou produits) qui ont été effectivement supportés par le débiteur. Tout intérêt (ou produit), précédemment comptabilisé mais non payé est déduit des résultats.

Parallèlement, et en application de la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 Mars 2012, relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures précitées, une provision collective a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier.

A ce titre, les provisions constituées par la banque en 2011, s'élèvent à 6.700 KDT.

5.2.3 Traitement des intérêts impayés sur crédit à M.T

Les intérêts impayés sur les CMT ne sont pas débités automatiquement dans les comptes des clients mais sont logés dans des comptes d'intérêts impayés en contrepartie de comptes d'intérêts réservés. Ils sont ainsi présentés en net à l'actif du bilan. Les intérêts et commissions sur CMT réglés par le débit de comptes clients qui ont été classés douteux à posteriori sont déduits des produits de la banque et logés dans les chapitres d'intérêts et commissions réservés prévus à cet effet.

5.3- Présentation des provisions

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances à la clientèle, portefeuille titres...)

5.4- Immobilisations et amortissements

Les immobilisations sont enregistrées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible, la proportion ne donnant par droit à déduction est incorporée au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en appliquant les taux suivants :

Immobilisations d'exploitation	2%
Immobilisations hors exploitation	2%
Matériel roulant	20%
Matériel et mobilier de bureau	10%
Matériel informatique	15%, 16.66%, 20%, 25% et 33.33%
Logiciel	20%
AAI	10%
Matériel et équipement Amicale	10%

5.5- Titres de participations

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les bons de trésor assimilables figurent parmi la rubrique « portefeuille d'investissement ».

5.6- Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes en devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

6. METHODES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill. Néanmoins, les comptes du Groupe arrêtés au 31/12/2011 ne présentent pas d'écarts de première consolidation.

Soldes et opérations réciproques

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe sont intégralement éliminés du fait que le groupe est constitué des filiales consolidés avec la méthode d'intégration globale.

Traitement de l'impôt

Les états financiers consolidés sont établis selon la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode, on prend en compte les impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passées ou en cours.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

7. PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUES DANS LES COMPTES CONSOLIDES

Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

Elimination des soldes et transactions intra-groupe

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Les éliminations opérées ont principalement porté sur :

- les comptes courants entre sociétés du Groupe ;
- les commissions entre sociétés du Groupe ;
- les provisions constituées sur les titres des sociétés du Groupe ;
- les dividendes et jetons de présence servis par les sociétés consolidées au profit de l'UIB ;
- les cessions de créances par l'UIB à la société Internationale de Recouvrement de Créances.
- les charges de personnels facturées par l'UIB à ses filiales

NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

NOTES SUR LES POSTES D'ACTIF

Note 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Ce poste présente au 31/12/2011 un solde de 46.292 KTND contre 132.406 KTND au 31/12/2010 se détaillant ainsi :

Désignation	En KTND	
	31/12/2011	31/12/2010
CAISSE ESPECES EN DINARS	15 717	12 937
ESPECES EN ROUTE	582	437
REMISE DES FONDS A IBS	1 933	2 842
ALIMENTATION GAB	4 718	5 909
CAISSE ESPECES EN DEVISES	1 322	1 006
BCT COMPTE ORDINAIRE	22 001	108 864
CCP COMPTES ORDINAIRES	656	1 048
Sous-Total	46 929	133 043
Provisions /Suspens Caisse, Ccp, Bct	(637)	(637)
Total	46 292	132 406

La provision constituée sur les postes de cette rubrique est de 637 KTND au 31 décembre 2011 et se détaille comme suit :

Désignation	En KTND	
	31/12/2011	31/12/2010
PROVISIONS / SUSPENS CAISSE ESPECES	(41)	(41)
PROVISIONS / SUSPENS COMPTE BCT	(145)	(145)
PROVISIONS / SUSPENS COMPTE CCP	(451)	(451)
TOTAL	(637)	(637)

Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Ce poste présente au 31/12/2011 un solde de 72.052 KTND contre 276.131 KTND au 31/12/2010 et se détaille comme suit :

	En KTND	
	31/12/2011	31/12/2010
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES	72 211	275 000
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS	0	1 290
S.TOTAL	72 211	276 290
PROVISIONS SUSPENS CORRESPONDANTS LOCAUX ET ETRANGERS	(159)	(159)
TOTAL	72 052	276 131

Les créances brutes sur les établissements bancaires totalisent 72.211 KTND au 31 décembre 2011 contre 275.000 KTND au 31 décembre 2010 et se détaillent comme suit :

En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
PLACEMENT DINARS CHEZ BCT	0	7 000
PLACEMENT DEVICES CHEZ BCT	45 986	160 354
PLACEMENTS CHEZ LES CORRESPONDANTS	8 423	72 470
COMPTES ORDINAIRES AUPRES CORRESPONDANTS ETRANGERS	0	28 156
PLACEMENT DEVISE MARCHE A TERME	15 477	0
AUTRES CREANCES / CONFRERES	0	6 000
AUTRES CREANCES/ SG	1 450	0
AUTRES CONCOURS	875	1 020
S.TOTAL	72 211	275 000

Note 3 : Créances sur la clientèle.

Au 31/12/2011, les créances sur la clientèle présentent un solde net de 2.726.789 KTND contre 2.299.105 KTND au 31/12/2010, se détaillant comme suit :

En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	258 486	355 277
AUTRES CONCOURS À LA CLIENTÈLE	2 906 374	2 385 323
CRÉDITS SUR RESSOURCES SPÉCIALES	19 760	16 173
Total	3 184 620	2 756 773
AGIOS RÉSERVÉS ET PROVISIONS	(457 831)	(457 668)
Total Net des Provisions	2 726 789	2 299 105

Les provisions et les réservations sur crédits à la clientèle se détaillent ainsi :

En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
PROVISIONS SUR CRÉANCES DOUTEUSES	(258 275)	(264 850)
Total Provisions Risque De Contre Partie	(258 275)	(264 850)
AGIOS SUR COMPTES NON MOUVEMENTÉS	(150 963)	(147 479)
INT RÉSERVÉS / CONSOLIDATIONS	(9 578)	(9 282)
INT RESERVES/ CREDITS A COURT TERME	(2 983)	(2 403)
INT/RÉSERVÉS /CRÉDITS MOYEN TERME	(30 635)	(28 947)
INT RÉSERVÉS/CRÉDITS/RESSOURCES SPÉCIALES	(2 455)	(2 326)
COMMISSIONS RÉSERVÉES/CAUTIONS TND	(412)	(412)
AUTRES COMMISSIONS RÉSERVÉES	(2 530)	(1 970)
PRODUITS DIVERS RÉSERVÉS	0	0
Total Intérêts & Agios Réservés	(199 556)	(192 818)
Total	(457 831)	(457 668)

Note 4 : Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres commercial présente un solde de 334 KTND au 31/12/2011 contre 455 KTND au 31/12/2010, cette rubrique est constituée par des titres de placements souscrits par l'INI à hauteur de 166 KTND et par la SICAR à hauteur de 168 KTND.

Note 5 : Portefeuille d'investissement

Le solde de ce poste totalise 67.755 KTND au 31/12/2011 contre 64.981 KTND au 31/12/2010 se détaillant comme suit :

En KTND		
Désignation	31/12/2011	31/12/2010
-TITRES D'INVESTISSEMENT	33 919	33 883
-TITRES DE PARTICIPATIONS	41 249	39 030
S/Total	75 168	72 913
-PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DE TITRES DE PART.	(7 413)	(7 932)
Total	67 755	64 981

Les titres d'investissement se détaillent ainsi :

En KTND		
Désignation	31/12/2011	31/12/2010
EMPRUNT OBLIGATAIRE	0	500
CREANCES RATTACHEES SUR EMPRUNT OBLIGATAIRE	0	14
BTA TITRES D'INVESTISSEMENT	33 000	33 000
CREANCES RATTACHEES SUR BTA	628	440
CREANCES RATTACHEES SUR FONDS GERES SICAR	291	(70)
TOTAL	33 919	33 883

Note 6 : Titres mis en équivalence

Le poste « titres mis en équivalence » représente la quote-part de l'UIB dans l'actif net des sociétés mises en équivalence.

En KTND		
Désignation	31/12/2011	31/12/2010
TITRES AIL	0	3 127
Total	0	3 127

L'AIL n'a pas fait l'objet de consolidation dans le groupe UIB et ce à la suite de la décision de cession de l'UIB à la BTK fin de l'exercice 2011 ; cession concrétisée début 2012.

Note 7 : Valeurs Immobilisées

Les valeurs immobilisées présentent un solde net de 38.978 KTND au 31/12/2011 contre 35.215 KTND au 31/12/2010 détaillé comme suit :

Immobilisations incorporelles :

En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
FONDS DE COMMERCE	277	277
(-) AMORTISSEMENTS FONDS DE COMMERCE	(150)	(137)
DROIT AU BAIL	62	20
LOGICIELS INFORMATIQUES ACQUIS	7 100	5 831
(-) AMORTISSEMENTS LOGICIELS INFORMATIQUES ACQUIS	(5 013)	(4 157)
IMMOBILISATION EN COURS	1 264	214
Total	3 540	2 048

Immobilisations corporelles :

En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
IMMEUBLE D 'EXPLOITATION	10 263	10 299
(-) AMORTISSEMENTS	(3 591)	(3 422)
IMMEUBLE HORS EXPLOITATION	2 830	2 659
(-) AMORTISSEMENTS	(439)	(388)
MATÉRIEL ROULANT	1 708	1 620
(-) AMORTISSEMENTS	(1 296)	(1 385)
MOBILIER ET MATÉRIEL DE BUREAU	5 555	5 537
(-) AMORTISSEMENTS	(5 273)	(5 172)
MATÉRIEL POUR TRAITEMENT INFORMATIQUE	9 971	10 109
(-) AMORTISSEMENTS	(9 965)	(10 097)
IMMOBILISATIONS MATÉRIELS INFORMATIQUES	11 219	9 964
(-) AMORTISSEMENTS	(7 029)	(5 488)
AMÉNAGEMENTS AGENCEMENTS ET INSTALLATIONS	18 011	15 790
(-) AMORTISSEMENTS	(12 958)	(12 198)
TERRAINS	735	735
MATÉRIEL AMICAL	18	18
(-) AMORTISSEMENTS	(18)	(18)
MATÉRIEL ET OUTILLAGE	35	35
(-) AMORTISSEMENTS	(13)	(9)
EQUIPEMENT LOGEMENT DE FONCTION PERSONNEL	104	103
(-) AMORTISSEMENTS EQUIPEMENT LOGEMENT DE FONCTION PERSONNEL	(76)	(67)
MOBILIER DE BUREAU	2 123	1 888
(-) AMORTISSEMENTS	(944)	(761)
MATÉRIEL DE BUREAU	2 558	2 366
(-) AMORTISSEMENTS	(995)	(761)
AMÉNAGEMENT IMMEUBLES EN LOCATION	15 008	12 716
(-) AMORTISSEMENTS	(3 528)	(2 334)
IMMOBILISATION CABLAGE INFORMATIQUE	327	315
(-) AMORTISSEMENTS	(165)	(133)
CABLAGES	221	168
(-) AMORTISSEMENTS	(57)	(38)

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
ENSEIGNES SIGNALÉTIQUE	1 833	1 695
(-) AMORTISSEMENTS ENSEIGNES SIGNALÉTIQUE	(735)	(581)
IMMOBILISATIONS EN COURS	1	1
Total	35 438	33 166

Note 8 : Actif d'impôt différé

L'actif d'impôt différé totalise au 31/12/2011, 19.362 KTND contre 27.669 KTND au 31 décembre 2010. Cet actif correspond principalement au droit de déductibilité future des dotations aux provisions ayant subies l'impôt, de l'amortissement différé constaté en 2009 et 2010 et de la perte fiscale reportable constatée par l'UIB en 2010.

Note 9 : Autres actifs

Ce poste présente un solde de 38.784 KTND au 31/12/2011 contre 44.643 KTND au 31/12/2010 se détaillant ainsi :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
COMPTES D'ATTENTE ET DE RÉGULARISATION	28 534	42 442
CRÉANCES PRISES EN CHARGE PAR L'ETAT	11 348	12 221
AUTRES	1 477	1 619
S/Total	41 359	56 282
PROVISIONS SUR COMPTES DE REGULARISATION	(572)	(10 353)
PROVISIONS SUR ACTIONS EN DEFENSE	(2 003)	(1 286)
S/Total	(2 575)	(11 639)
Total	38 784	44 643

(*)Un reclassement d'un compte technique débiteur est effectué entre la rubrique autres comptes de régularisation passif vers la rubrique autres comptes de régularisation actif.

NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF

Note 10 : Banque Centrale & CCP

L'encours des emprunts auprès de la BCT s'élève au 31 décembre 2011 à 12.002 KTND constitué par un emprunt auprès de la BCT de 12.000 KTND.

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
EMPRUNT DINARS AUPRES DE LA BCT	12 000	110 000
DETTES RATTACHEES	2	59
TOTAL	12 002	110 059

Note 11 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 décembre 2011 à 38.591 KTND contre 73.271 KTND au 31 décembre 2010 se détaillant comme suit :

Désignation	En KTND	
	31/12/2011	31/12/2010
DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	38 173	72 880
DEPOTS ET AVOIRS DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS	414	331
AUTRES SOMMES DUES	4	60
Total	38 591	73 271

Note 12 : Dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent un solde de 2.448.881 KTND au 31 décembre 2011 contre 2.247.089 KTND au 31 décembre 2010. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

Désignation	En KTND	
	31/12/2011	31/12/2010
DÉPÔTS À VUE	688 638	723 339
COMPTES EPARGNES	821 742	726 632
COMPTES À TERME ET BONS DE CAISSE	701 229	542 268
CERTIFICATS DE DÉPÔTS	145 164	184 873
AUTRES DÉPÔTS ET AVOIRS	92 108	69 978
Total	2 448 881	2 247 089

Note 13 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente un solde de 279.182 KTND au 31 décembre 2011 contre 238.495 KTND au 31 décembre 2010 il se détaille comme suit :

Désignation	En KTND	
	31/12/2011	31/12/2010
RESSOURCES SPECIALES	27 621	25 792
EMPRUNT OBLIGATAIRE	136 195	93 098
EMPRUNT EN DEVISES	31 985	36 784
EMPRUNTS SUBORDONNES	80 000	80 000
DETTES RATTACHEES	3 381	2 822
TOTAL	279 182	238 495

La rubrique Emprunts obligataire a enregistré une augmentation nette de 43 097 KTND expliquée par l'émission d'un premier emprunt obligataire en 2011 d'un montant de **50 MTND**, et par le remboursement de la deuxième échéance de l'emprunt obligataire (**6,902 MTND**) émis par l'UIB en juillet 2009.

La baisse de l'encours de l'emprunt en devises est expliquée par le remboursement des échéances 2011 de l'emprunt en dollars (**4,799 MTND**) contracté auprès de la Société Générale en 2009

L'UIB a émis un nouvel emprunt obligataire UIB 2011-02, au 31-12-2011, ledit emprunt a été clôturé début 2012.

Note 14 : Autres passifs

Les Autres Passifs présentent un solde de 85.136 KTND au 31 décembre 2011 contre 81.958 KTND au 31 décembre 2010 se détaillant ainsi :

En KTND		
Désignation	31/12/2011	31/12/2010
VALEURS EXIGIBLES APRES ENCAISSEMENT(*)	9 186	12 619
FONDS GERES POUR COMPTE	9 929	8 932
COMPTES D'ATTENTE ET DE REGULARISATION	41 850	40 084
AUTRES COMPTES DE PASSIF	18 555	14 352
PROVISIONS POUR PASSIFS	5 616	5 971
TOTAL	85 136	81 958

(*) Un reclassement d'un compte technique débiteur est effectué entre la rubrique autres comptes de régularisation passif vers la rubrique autres comptes de régularisation actif.

NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES

Note 15 : Capitaux propres

A la date du 31-12-2011, le capital social du Groupe s'élève à 196 000 KDT correspondant au capital de la société mère UIB. Il est composé de 17 600 000 d'actions et de 2 000 000 de certificats d'investissement d'une valeur nominale de 10 DT, libérés en totalité.

Les capitaux propres du groupe, avant affectation du résultat de l'exercice 2011, accusent au 31/12/2011 un total de 140.495 KTND contre 127.222 KTND au 31/12/2010. Les contributions de chaque société du périmètre dans les capitaux propres du Groupe, pour l'exercice 2011, se présentent comme suit:

En KTND					
Désignation	UIB	INI	IRC	SICAR	TOTAL
Capital	196 000	0	0	0	196 000
Réserves consolidées et assimilées	(69 176)	(412)	(929)	467	(70 050)
Actions propres	0	0	0	0	0
Résultat net consolidé	15 146	80	(418)	(263)	14 545
TOTAL CAPITAUX PROPRES AU 31.12.2011	141 970	(332)	(1 347)	204	140 495

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 16 : Cautions, avals et autres garanties données

Les cautions, avals et autres garanties données présentent un solde de 486.911 KTND au 31 décembre 2011 contre un solde de 452.921 KTND au 31 décembre 2010. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

En KTND		
Désignation	31/12/2011	31/12/2010
CAUTIONS EMISES EN FAVEUR DE LA CLIENTELE	143 159	134 665
CAUTIONS DONNEES SUR ORDRE CORRESPONDANTS ETRANGERS	321 171	293 887
AVALS DONNES EN DINAR	4 905	4 334
AVALS DONNES EN DEVISES	17 676	20 035
TOTAL	486 911	452 921

Note 17: Crédits documentaires

Les crédits documentaires s'élèvent à 73.115 KTND au 31 décembre 2011 contre 72.425 KTND au 31 décembre 2010. Le solde se détaille ainsi :

Désignation	En KTND	
	31/12/2011	31/12/2010
OUVERTURES DE CREDOC IMPORT CONFIRMES	35 434	49 525
ACCEPTATION CREDOC IMPORT CONFIRMES	14 368	14 206
OUVERTURES DE CREDOC IMPORT NON CONFIRMES	10 753	3 656
ACCEPTATION DE CREDOC IMPORT NON CONFIRMES	3 603	1 523
ACCEPTATION DE CREDIT ACHETEUR IMPORT	42	41
S.TOTAL CREDOC IMPORT	64 200	68 951
CONFIRMATION DE CREDOC EXPORT	7 656	2 686
ACCEPTATION ET PAIEMENT DIFFERE /CREDOC EXP	1 259	788
S.TOTAL CREDOC EXPORT	8 915	3 474
TOTAL	73 115	72 425

Note 18 : Engagements donnés

Les engagements de financement en faveur de la clientèle correspondent à des crédits notifiés à la clientèle et dont le déblocage n'a pas eu lieu, des autorisations de découvert autorisés et qui ne sont pas utilisées à la date d'arrêt. Les engagements donnés présentent un solde de 101.681 KTND au 31 décembre 2011 contre. 151.798 KTND au 31 décembre 2010

Désignation	En KTND	
	31/12/2011	31/12/2010
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	101 681	151 798
TOTAL	101 681	151 798

Note 19 : Garanties reçues

Les garanties reçues représentent un solde de 945.522 KTND au 31 décembre 2011 contre 751.732 KTND au 31 décembre 2010 et se détaillent comme suit :

Désignation	En KTND	
	31/12/2011	31/12/2010
GARANTIES RECUES DE L'ETAT	120 414	54 684
GARANTIES RECUES DES AUTRES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	585 301	446 352
GARANTIES RECUES DE LA CLIENTELE	239 807	250 696
TOTAL	945 522	751 732

Les garanties reçues de l'Etat représentent un solde de 120.414 KTND au 31 décembre 2011 contre 54.684 KTND au 31 décembre 2010 et se détaillent comme suit :

Désignation	En KTND	
	31/12/2011	31/12/2010
SOTUGAR	16 798	17 545
FNG ET FOPRODI	5 352	5 157
AUTRES GARANTIES DE L'ETAT	98 264	31 982
TOTAL	120 414	54 684

Les garanties reçues des autres établissements de crédit totalisent 585.301 KTND au 31 décembre 2011 contre 446.352 KTND au 31 décembre 2010 et se détaillent comme suit :

En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
CAUTIONS REÇUES DES CORRESPONDANTS SUR ENGAGEMENTS DONNES A LEURS CLIENTS	321 171	293 887
GARANTIES REÇUES DES CORRESPONDANTS LOCAUX	2 061	4 324
GARANTIES REÇUES DES CORRESPONDANTS ETRANGERS	54 457	57 696
CONFIRMATION BQUE CREDOC EXPORT	8 915	3 474
GARANTIES DONNEES PAR LA SOCIETE GENERALE	194 590	84 398
GARANTIE RECUE DES COMPAGNIES D'ASSURANCES	4 107	2 573
TOTAL	585 301	446 352

Les garanties reçues de la clientèle totalisent 239.807 KTND au 31 décembre 2011 contre 250.696 KTND au 31 décembre 2010 et se détaillent comme suit :

En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
NANTISSEMENT ACTIONS & AUT VALEURS MOBILIERES	5 192	2 820
GARANTIES HYPOTHECAIRES SUR CREANCES CLASSEES	234 615	247 877
TOTAL	239 807	250 696

ETAT DE RESULTAT

Note 20 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 158.541 KTND au 31 décembre 2011 se détaillant ainsi :

KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
- OPÉRATIONS AVEC LES ÉTAB. BANCAIRES ET FINANCIERS	1 315	1 808
- OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	150 747	125 976
- AUTRES INTÉRÊTS ET REVENUS ASSIMILÉS	6 479	7 744
Total	158 541	135 527

Note 21 : Commissions perçues

Les commissions totalisent 40.673 KDT au 31 décembre 2011 se détaillant ainsi :

KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
COMMISSIONS SUR COMPTE	4 639	4 588
COM/OPERATION DE CAISSE	1 002	886
COMMISSIONS SUR CREDITS	10 400	8 967
COM/MONETIQUE BANQUE A DISTANCE	10 245	8 950
AUTRES COMMISSIONS	4 085	4 284
COMMISSIONS SUR MDP	5 186	5 378
AUTRES PRODUITS SUR SERVICES FINANCIERS	5 116	4 363
TOTAL	40 673	37 416

Note 22 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Le solde de ce poste s'élève à 9.697 KTND au 31/12/2011 se détaillant ainsi :

Désignation	KTND	
	31/12/2011	31/12/2010
GAINS NET SUR TITRES DE TRANSACTION	0	11
AUTRES INTERETS SUR PLACEMENTS	273	-2
GAIN NET SUR OPERATIONS DE CHANGE	9 424	7 859
Total	9 697	7 868

Le gain sur les opérations de change se détaille comme suit :

Désignation	KTND	
	31/12/2011	31/12/2010
GAIN SUR RESULTAT CHANGE MANUEL	1 302	1 482
GAIN DE CHANGE SUR WESTERN UNION	60	173
GAIN DE CHANGE SUR OPERATION MONETIQUE	979	983
GAIN DE CHANGE DE SALLE DES MARCHES	6 728	5 526
PERTE DE CHANGE EXCEPTIONNELLE	-80	-65
RESULTAT DE LA REEVALUATION COMPTABLE DE LA POSITION DE CHANGE	435	-241
TOTAL	9 424	7 859

Note 23 : Revenus du portefeuille investissement

Les gains sur Portefeuille investissement totalisent 3.530 KTND au 31/12/2011 et se détaillent ainsi :

Désignation	KTND	
	31/12/2011	31/12/2010
INTERETS SUR BONS DE TRESOR ASSIMILABLES	1 936	1 931
DIVIDENDES ET REVENUS ASSIMILÉS SUR TITRES DE PARTICIPATION	267	122
INTÉRÊT / TITRES D'INVESTISSEMENT AUTRES	594	533
INTERETS SUR TITRES D'INVESTISSEMENT SICAR	716	506
INTERETS SUR OBLIGATIONS	17	48
Total	3 530	3 139

Note 24 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 68.782 KTND au 31/12/2011 se détaillant ainsi :

Désignation	KTND	
	31/12/2011	31/12/2010
- OPÉRATIONS AVEC LES ÉTAB. BANCAIRES ET FINANCIERS	5 301	5 073
- OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	53 247	41 836
- EMPRUNTS ET RESSOURCES SPÉCIALES	10 027	9 824
- AUTRES INTÉRÊTS ET CHARGES	207	1 544
TOTAL	68 782	58 277

Note 25 : Commissions encourues

Les commissions encourues s'élèvent à 2.536 KTND au 31/12/2011 et se détaillent comme suit :

KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
REDEVANCES PRESTATIONS SIBTEL VIREMENTS ET PRELEVEMENTS	165	171
COMMISSIONS BCT/APPROVISIONNEMENT & RETRAIT BILLETS DE BANQUES DEISES	65	72
FRAIS SUR COMPTES CORRESPONDANTS	2	16
REDEVANCES BOX DE CHANGE	38	20
FRAIS DE RECOUVREMENT VISA	363	405
FRAIS D'INTERCHANGE SUR REMISE MASTERCARD	69	56
FRAIS DE RECOUVREMENT MASTERCARD	257	319
FRAIS DE RECOUVREMENT SMT	650	735
REMUNERATION DU FONDS GERE SICAR	-67	96
FRAIS DE CONFECT CARNET DE CHQ	90	88
REDEVANCES PRESTATIONS IBS	904	861
TOTAL	2 536	2 839

Note 26 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Les dotations nettes aux provisions et les pertes sur créances non couvertes par provisions s'élèvent à 30.762 KTND au 31/12/2011 :

KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
COUT NET DU RISQUE CLIENTELE	(34 126)	(23 009)
COUT NET DU RISQUE DIVERS	3 364	(2 774)
TOTAL	(30 762)	(25 783)

Note 27 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement:

Les dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement totalisent 668 KTND au 31/12/2011 et se détaillent comme suit :

KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
DOTATION AUX PROV / TITRES DE PARTICIPATION	(110)	(251)
DOTATION AUX PROV / FONDS GERE SICAR	(894)	(2 725)
PROFITS SUR TITRES PARTICIPATION	0	428
PERTE SUR TITRES DE PARTICIPATION	(1 271)	0
REPRISE DE PROVISION SUR TITRES PARTICIPATION	1 320	44
REPRISE PROV SUR FONDS GERE SICAR	287	83
TOTAL	(668)	(2 421)

Note 28 : Frais de Personnel

Les frais de personnel s'élèvent à 59.362 KTND au 31 décembre 2011 et se détaillent comme suit :
KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
- RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL	(44 949)	(38 527)
- CHARGES SOCIALES	(11 340)	(10 356)
- AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	(3 073)	(2 322)
TOTAL	(59 362)	(51 205)

Note 29 : Charges générales d'exploitation

Les Charges générales d'exploitation totalisent 19.059 KTND au 31/12/2011 se détaillant ainsi :
KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
TRAVAUX FOURNITURES ET SERVICES EXTERIEURS	(8 354)	(7 373)
FRAIS DIVERS DE GESTION	(10 705)	(11 384)
TOTAL	(19 059)	(18 757)

Note 30 : Impôt sur les sociétés:

Le groupe est soumis à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun de 35%. La charge d'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2011 totalise 9.535 KTND et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
IMPÔT COURANT	(645)	(611)
IMPÔT DIFFÉRÉ	(8 890)	(14 597)
TOTAL	(9 535)	(15 208)

Note 31 : Résultat par action.

Désignation	31/12/2011	31/12/2010
RÉSULTAT NET (EN KDT)	14 545	4 626
RÉSULTAT NET ATTRIBUABLE AUX ACTIONS ORDINAIRES (EN KDT)	14 545	4 626
NOMBRE MOYEN D'ACTIONS ORDINAIRES	19 600 000	19 600 000
Résultat par action (en DT)	0,742	0,236

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Note 32 : Liquidités et Equivalents de liquidités en début l'exercice.

Les liquidités et équivalents de liquidité en début d'exercice s'élèvent à 219.197 KDT au 31/12/2011, ce montant n'est pas conforme aux liquidités et équivalents de liquidité en fin de période 2010 (219.220 KDT), l'écart de 23 KTND provient de la différence entre les liquidités début de période dans les états financiers de l'INI certifiés par le commissaires aux comptes et les liquidités fin de période de l'année 2010 intégrée dans la consolidation de l'UIB sur la base des états financiers provisoires de l'INI

Note 33 : Liquidités et Equivalents de liquidités en fin d'exercice.

Les liquidités et équivalents de liquidités en fin de période s'élèvent à 67.629 KTND au 31/12/2011 contre 219.220 KTND au 31/12/2010 et se détaillant ainsi :

Désignation	KTND	
	31/12/2011	31/12/2010
- CAISSE ET AVOIRS AUPRÈS DE LA BCT, CCP ET TGT	92 915	300 397
- CRÉANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES	24 715	101 560
- EMPRUNTS AUPRES DE LA BANQUE CENTRALE	(12 000)	(110 000)
- DÉPÔTS DES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES & FINANCIERS	(38 170)	(72 906)
- TITRES DE TRANSACTIONS	169	169
Total	67 629	219 220

4.4.6. Notes complémentaires aux états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2011 :

- 1- Liquidités et équivalents de liquidités des états financiers consolidés au 31 décembre 2011.

Les états financiers consolidés du groupe UIB arrêtés au 31 décembre 2010 ont été élaborés sur la base des états financiers provisoires de la filiale INI non encore certifiés. Le rapport d'audit pour l'exercice 2010 de l'INI n'a été remis par le commissaire aux comptes qu'en date du 01 juin 2011, après la publication légale des états financiers de l'UIB à J+4 mois suivant la réglementation en vigueur.

A la suite de la revue des commissaires aux comptes de l'INI des états financiers provisoires, quelques ajustements ont eu lieu et ont générés l'écart de 23 KTND au niveau de la liquidité et l'équivalent de liquidité d'ouverture jugé non significatif pour faire un retraitement rétrospectif des états financiers consolidés de 2010.

- 2- La méthode de consolidation de la société Internationale SICAR :

La méthode de consolidation de l'internationale SICAR est la méthode d'intégration globale et ce malgré le pourcentage de contrôle de 34% de l'UIB et ce suite à un changement de méthode de consolidation réalisé en 2010 sur la base des éléments ci-après détaillés :

- Il n'existe pas d'actionnaire possédant une participation dans le capital de la SICAR supérieure à celle de l'UIB.
- L'UIB possède une influence notable dans la gestion de la société : Directeur Général un détaché de l'UIB et le président du conseil d'administration un cadre de l'UIB.

3- L'effet de l'acquisition et de la sortie de filiales sur la situation financière de l'UIB

Pour le groupe UIB, l'effet d'acquisition et de sortie de filiales est dégagé à la suite de l'opération de rachat de 9005 actions par l'UIB de la participation de la BTE dans le capital de l'INI ainsi que suite à l'opération de cession des titres AIL en nombre de 200 000 actions à la BTK, et il se présente comme suit :

KTND

IMPACT SUR LA SITUATION ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2011	ACQUISITION - INI	CESSION - AIL
CAPITAUX PROPRES	209	-160
RESULTAT	28	-43

L'effet de la consolidation des deux filiales AIL et INI au niveau des états financiers du groupe UIB arrêtés au 31 décembre 2010 se détaille comme suit :

KTND

IMPACT SUR LA SITUATION ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2010	INI	AIL
CAPITAUX PROPRES	-296	827
RESULTAT	-33	401

4.4.7. Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2011 :



ECC MAZARS
Immeuble Mazars, Rue Lac Ghar El Melh
Les Berges du Lac 1053 Tunis
Tél +216 71 96 33 80 Fax +216 71 96 43 80
E-mail :mazars.tunisie@mazars.com.tn



Immeuble I.C.C – Tour des bureaux –
Centre urbain nord – 1082 – Tunis -
TUNISIE
Tél (LG) : 70 728 450 – Fax : 70 728 405
E-mail : finor@planet.tn

*Mesdames, Messieurs les actionnaires
de l'Union Internationale de Banques « UIB »*

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 11 Avril 2009, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur l'audit des états financiers consolidés du Groupe « Union Internationale de Banques - UIB » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 3.010.346 mille dinars et un bénéfice consolidé de 14.545 mille dinars, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du groupe « Union Internationale de Banques - UIB », comprenant le bilan consolidé arrêté au 31 Décembre 2011, ainsi que l'état des engagements hors bilan consolidé, l'état de résultat consolidé, l'état de flux de trésorerie consolidé et des notes consolidés contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la banque est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés du Groupe « Union Internationale de Banques – UIB », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 Décembre 2011, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur la note 5.2.2 « Provisions Collectives » aux états financiers décrivant qu'en 2011 et suite aux événements qu'a connus le pays lors de la période post révolution, les règles de provisionnement édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus, et la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 complétée par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2

mars 2012, relatives à l'évaluation des engagements dans le cadre desdites mesures. En application des nouvelles dispositions, les engagements des entreprises ayant bénéficié des mesures de soutien, ont été maintenus parmi les actifs courants ou nécessitant un suivi particulier. Parallèlement, une provision collective a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble de ces actifs.

L'application de la circulaire n° 2012-02 a eu pour effet d'augmenter les provisions en couverture des risques sur la clientèle de 6 700 KDT, au titre de provisions dites « collectives », et par la même d'affecter le résultat de l'exercice d'égal montant. Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

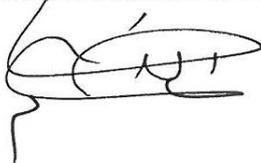
Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés, des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion au titre de l'exercice 2011.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers consolidés. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés telle que exprimée ci-dessus.

Tunis, le 23 Avril 2012

Les Commissaires aux Comptes

ECC- MAZARS
Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF



FINOR
Mustapha MEDHIOUB



4.5. RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIARES ARRETES AU 30 JUIN 2012:

Actuellement, la Banque fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 2008, 2009, 2010 et 2011. A la date d'enregistrement du présent document de référence, aucune notification n'a été communiquée à la Banque.

4.5.1. Bilan arrêté au 30 juin 2012

(Unité en milliers de Dinars)

		Note	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
ACTIF					
AC 1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1		106 818	48 200	46 291
AC 2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	2		205 383	146 700	72 024
AC 3- Créances sur la clientèle	3		2 932 476	2 540 105	2 726 920
AC 5- Portefeuille d'investissement	4		52 250	57 864	56 538
AC 6- Valeurs immobilisées	5		42 354	37 671	38 710
AC 7- Autres actifs	6		42 385	41 424*	38 474*
TOTAL ACTIF			3 381 666	2 871 964	2 978 957
PASSIF					
PA 1- Banque centrale et C.C.P	7		105 237	90 036	12 002
PA2 – Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8		72 831	64 735	38 591
PA 3- Dépôts et avoirs de la clientèle	9		2 630 411	2 271 794	2 452 058
PA 4- Emprunts et ressources spéciales	10		334 067	237 117*	279 511*
PA 5- Autres passifs	11		98 000	93 594*	75 027*
TOTAL PASSIF			3 240 546	2 757 276	2 857 189
CAPITAUX PROPRES					
CP 1- Capital			196 000	196 000	196 000
CP 2- Réserves	12		14 284	14 147	14 217
CP 5- Résultats reportés			(88 450)	(111 769)	(111 769)
CP 6- Résultat de l'exercice			19 286	16 310	23 320
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13		141 120	114 688	121 768
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			3 381 666	2 871 964	2 978 957

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

4.5.2 Etat des engagements hors bilan arrêté au 30 juin 2012:

(Unité : en milliers de Dinars)

	Note	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
<i>HB 1- Cautions, avals et autres garanties données</i>	14	475 274	494 465	486 911
<i>HB 2- Crédits documentaires</i>	15	70 404	71 467	73 115
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		545 678	565 932	560 026
ENGAGEMENTS DONNES				
<i>HB 4-Engagements de financement donné</i>	16	87 786	85 009	101 681
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES		87 786	85 009	101 681
ENGAGEMENTS RECUS				
<i>HB 7- Garanties reçues</i>	17	927 722	849 213	945 522
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS		927 722	849 213	945 522

4.5.3 Etat de résultat arrêté au 30 juin 2012:

(Unité : en milliers de Dinars)

	Note	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
<u>Produits d'exploitation bancaire</u>				
PR 1- Intérêts et revenus assimilés	19	85 885	80 272	158 306
PR 2- Commissions perçues	20	23 141	19 806	40 406
PR 3- Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	21	4 588	3 478	9 424
PR 4- Revenus du portefeuille d'investissement	22	1 693	2 205	3 824
Total produit d'exploitation bancaire		115 307	105 761	211 960
<u>Charges d'exploitation bancaire</u>				
CH 1- Intérêts encourus et charges assimilées	23	34 701	35 270	68 940
CH 2- Commissions encourues	24	968	908*	1 861*
Total charges d'exploitation bancaire		35 669	36 178	70 801
PRODUIT NET BANCAIRE		79 638	69 583	141 159
PR 5/CH 4- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	25	(19 620)	(11 857)*	(31 442)*
PR 6/CH 5- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	26	5 153	(624)	(616)
PR 7- Autres produits d'exploitation		37	21	51
CH 6- Frais de personnel	27	(32 684)	(27 614)*	(58 863)*
CH 7- Charges générales d'exploitation	28	(9 942)	(9 536)*	(19 637)*
CH 8- Dotations aux amortissements sur immobilisations		(3 223)	(3 497)	(6 014)
RESULTAT D'EXPLOITATION		19 359	16 476	24 638
PR 8/CH 9- Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires		42	42	112
CH 11- Impôt sur les sociétés	29	(115)	(100)	(220)
PR9/CH10 - Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments Extraordinaires		-	(108)	(1 210)
RESULTAT DE L'EXERCICE		19 286	16 310	23 320
Résultat par action (en DT)	30	0,984	0,832	1,19

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

4.5.4 Etat de flux de trésorerie arrêtés au 30 juin 2012:

(Exprimé en milliers de dinars)

	Note	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
<u>Flux d'exploitation</u>				
Produits d'exploitation encaissés		111 385	103 873	205 932
Charges d'exploitation décaissées		(26 409)	(32 883)	(68 020)
Dépôts / Retrait de dépôts des Etablissements Bancaires		1 085	7 134	5 840
Dépôts / Retrait de dépôts des autres établissements Financiers		(11)	356	82
Prêts, Avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(226 328)	(253 707)	(472 018)
Dépôts/ Retrait de dépôts de la clientèle		173 289	17 327	197 445
Titres de placement / Titres de transaction		5	-	-
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(45 616)	(32 659)	(64 773)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		26 200	22 772	10 504
Impôt sur les bénéfices		(324)	(108)	(611)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		13 274	(167 895)	(185 620)
<u>Flux d'investissement</u>				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		4 907	3	2 231
Acquisition/Cession sur portefeuille d'investissement		6 226	634	1 357
Acquisition/Cession sur Immobilisations		(6 866)	(6 177)	(9 639)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		4 267	(5 540)	(6 051)
<u>Flux de financement</u>				
Emission/Remboursement d'Emprunts		49 948	(4 705)	38 298
Augmentation/Diminution des ressources spéciales		(456)	584	1 829
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		49 492	(4 121)	40 127
Variation de liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		67 033	(177 556)	(151 544)
Liquidités et équivalents de liquidités début de l'exercice		67 431	218 975	218 975
Liquidités et équivalents de liquidités fin d'exercice	31	134 464	41 419	67 431

4.5.5 Notes aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2012:

1- Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers intermédiaire

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2012 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1^{er} Janvier 1999.

2- Méthodes comptables appliquées

Les états financiers de l'Union Internationale de Banques sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus au cours de l'exercice et non encore encaissés à la date de clôture sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les "actifs courants" (classe A) ou parmi les "actifs nécessitant un suivi particulier" (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date de clôture.

Toutefois en vertu de l'article 2 de la circulaire BCT N° 2012-02, les Etablissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier (classe1) à fin Décembre 2010 ayant fait l'objet de rééchelonnement dans le cadre de la circulaire N° 2011-04.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en intérêts et agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 30/06/2012 et au sens de la Circulaire 91 - 24, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée au 30 juin 2012.

Pour ces actifs, la Banque n'a incorporé dans ses résultats que les intérêts (ou produits) qui ont été effectivement supportés par le débiteur. Tout intérêt (ou produit), précédemment comptabilisé mais non payé, est déduit des résultats.

Dans un souci de prudence, les règlements des échéances des crédits à moyen terme, dans le système d'information Delta mis en place en 2006, sont affectés prioritairement au paiement du capital puis aux intérêts.

2.2- Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

2.2.1 Provisions individuelles

La classification et l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes sont effectuées conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la Circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999 et la Circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001. Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- A – Actifs courants
- B1 – Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2 – Actifs incertains
- B3 – Actifs préoccupants
- B4 – Actifs compromis

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- B2 : actifs incertains 20 %
- B3 : actifs préoccupants 50 %
- B4 : Actifs compromis 100 %

En application de ces dispositions, la Banque procède, à la clôture de chaque exercice, à l'évaluation exhaustive de ses engagements et des risques qui y sont liés.

La Société Générale s'est engagée, en outre, à couvrir et à garantir le paiement en faveur de l'UIB des montants correspondants au besoin complémentaire de provisionnement sur des créances ou des parties de créances dépourvues de garanties et/ou non munies de provisions nécessaires au 30/06/2012. Le montant de cet engagement de paiement est de 40 018 KTND.

2.2.2 Provisions collectives.

Jusqu'à la clôture de l'exercice 2010, seules les règles de classification des actifs et de couverture des risques édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, étaient applicables.

En 2011 et suite aux événements post révolution qu'a connus le pays, ces règles ont été adaptées et ce, à travers la circulaire n° 2011-04 du 12 Avril 2011 relative aux mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques affectées par les retombées des événements survenus qui prévoit notamment ce qui suit :

- Le rééchelonnement des échéances échues ou à échoir au cours de la période allant du 1^{er} Décembre 2010 jusqu'au 31 Décembre 2011 ainsi que les utilisations additionnelles en crédits de gestion pour faire face à la situation exceptionnelle post-révolution ;
- Les rééchelonnements ainsi réalisés ne doivent donner lieu ni à la classification du client concerné en classes 2, 3 ou 4, ni à la révision de sa classification au 31 décembre 2010.

Par ailleurs et en application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, les établissements de crédit ne doivent pas incorporer dans leurs produits les intérêts demeurés impayés à la date du rééchelonnement et relatifs aux engagements ayant bénéficié d'arrangements dans le cadre de la circulaire n° 2011-04.

Parallèlement, et en application de la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 Mars 2012, relative à l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures précitées, une provision collective a été constituée par prélèvement sur les résultats de l'exercice, pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier, pour un montant de 6 700 KTND.

En 2012 et en application de la circulaire 2012-09 ayant prévu l'obligation de constituer par prélèvement sur les résultats de provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire 91-24, une provision complémentaire de 600 KTND a été dotée au cours du 1^{er} semestre 2012. Ainsi, la provision collective constituée par la banque s'élève, au 30 juin 2012, à 7 300 KTND.

2.3- Traitement des impayés

- Intérêts impayés sur crédit à M.T

Les intérêts impayés sur les CMT ne sont pas débités automatiquement dans les comptes des clients mais sont logés dans des comptes d'intérêts impayés et présentés en net à l'actif du bilan.

2.4- Présentation des provisions

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances à la clientèle, portefeuille titres...).

Le total des provisions pour risque de contrepartie ainsi que des provisions sur les éléments d'actif et de passif s'élève à 176 901 KTND au 30/06/2012 contre 167 573 KTND au 30/06/2011 et se détaille comme suit :

Désignation	En KTND		
	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Provision pour risque de contre partie créances douteuses			
Bilan	155 481	141 208	136 145
Provision pour risques de contre partie hors bilan douteux	2 068	2 072	2 071
Provision à caractère général dite collective	7 300	0	6 700
Provision pour dépréciation de titres	1 440	2 672	1 352
Provision pour dépréciation fonds gérés Sicar	4 883	5 623	5 665
Provision pour risques sur autres postes d'actifs	2 434	12 720	3 371
Provision pour passifs et charges	3 295	3 278	3 620
Total	176 901	167 573	158 924

2.5- Immobilisations et Amortissements :

Les immobilisations sont enregistrées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible, la proportion ne donnant par droit à déduction est incorporée au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire en appliquant les taux suivants :

Immobilisations d'exploitation	2%
Immobilisations hors exploitation	2%
Matériel roulant	20%
Matériel et mobilier de bureau	10%
Matériel informatique	15%, 16.66%, 20%,25% et 33.33%
Logiciel	20%
AAI	10%
Matériel et équipement Amicale	10%

2.6- Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan. Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les bons de trésor assimilables figurent parmi la rubrique « portefeuille d'investissement ».

2.7- Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

2.8- Retraitements opérés pour les besoins de comparabilité

Au 30/06/2012, il a été décidé de procéder aux retraitements suivants sur les données comparatives au 30/06/2011 et au 31/12/2011:

En KTND

Rubrique Retraitée	Montant au 30/06/2011	Montant au 31/12/2011	Commentaires
CH 2- Commissions encourues	(445)	(903)	Reclassement redevances prestations IBS de CH2 en CH7 (a)
CH 7- Charges générales d'exploitation	445	903	Reclassement redevances prestations IBS de CH2 en CH7 (a)
PA 4- Emprunts et ressources spéciales (a)	169	329	Reclassement frais d'émission emprunt obligataire de PA4 (a) en AC7 (b)
AC7-Autres actifs (b)	169	329	Reclassement frais d'émission emprunt obligataire de PA4 (a) en AC7 (b)
AC7-Autres actifs (b)	14	7	Reclassement du compte charge back Mastercard en PA5(b) en AC7 (b)
PA5(b) Autres passifs	14	7	Reclassement du compte charge back Mastercard en AC7 (b) en PA5(b)
AC7-Autres actifs (b)	15	273	Reclassement du compte erreurs de caisse en crédit en PA5 (b)
PA5(b) Autres passifs	15	273	Reclassement du compte erreurs de caisse en crédit d'AC7 (b) en PA5 (b)
CH4 - Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif	(216)	(557)	Reclassement de la provision sur indemnité fin de carrière de CH4 a CH6
CH6 - Frais de personnel	216	557	Reclassement de la provision sur indemnité fin de carrière de CH4 a CH6

3. Notes explicatives

(Les chiffres sont exprimés en KTND : milliers de Dinars)

3.1 Notes sur les postes de l'actif.

Note 1 : Caisse, BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 30 juin 2012 un solde débiteur de 106 818 KTND contre 48 200 KTND au 30 juin 2011. Le solde de cette rubrique se détaille ainsi :

	En KTND		
Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Caisse espèce en dinars	17 938	15 532	15 708
Espèces en route	652	337	582
Remise des fonds à IBS	3 072	4 484	1 933
Alimentation GAB	3 828	3 093	4 718
Caisse espèces en devises	2 086	1 797	1 330
BCT comptes ordinaires	79 081	22 957	22 001
CCP comptes ordinaires	225	637	656
Sous total	106 882	48 837	46 928
Provision sur suspens caisse, CCP et BCT	(64)	(637)	(637)
Total	106 818	48 200	46 291

Une opération d'apurement des suspens aux comptes BCT en devises et en dinar ainsi qu'au compte CCP antérieurs au 31 décembre 2008 a été effectuée lors de l'arrêté de la situation de juin 2012 ; les montants passés par perte ont été couverts par les provisions constituées en 2007.

Note 2 : Créances sur les Etablissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique s'élève à 205 383 KTND au 30 juin 2012 contre 146 700 KTND au 30 juin 2011 et se détaille comme suit :

	En KTND		
Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Créances sur les établissements bancaires	205 136	146 703	72 183
Créances sur les établissements financiers	365	156	-
Sous total.	205 501	146 859	72 183
Provision sur suspens correspondants locaux et étrangers	(118)	(159)	(159)
Total	205 383	146 700	72 024

Les créances brutes sur les établissements bancaires totalisent 205 136 KTND au 30 juin 2012 contre 146 703 KTND au 30 juin 2011 et se détaillent comme suit :

En KTND

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Placements devises chez la BCT	129 364	102 571	45 986
Placements chez les correspondants	15 364	19 080	8 395
Placements chez les confrères	40 000	-	-
Comptes ordinaires auprès des correspondants étrangers	18 667	18 423	15 477
Autres créances sur Société Générale	-	-	1 450
Autres concours	1 741	6 629	875
Total	205 136	146 703	72 183

Une opération d'apurement des suspens aux comptes correspondants antérieurs au 31 décembre 2008 a été effectuée lors de l'arrêté de la situation de juin 2012; les montants passés par perte ont été couverts par les provisions constituées en 2007.

Note 3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 30 juin 2012 un solde de 2 932 476 KTND contre 2 540 105 KTND au 30 juin 2011, soit une augmentation de 392 371 KTND et se détaillent ainsi :

En KTND

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Comptes ordinaires débiteurs	281 776	290 678	258 486
Autres concours à la clientèle	2 908 539	2 489 269	2 705 946
Crédits sur ressources spéciales	19 490	17 933	19 760
Sous total	3 209 805	2 797 880	2 984 192
Provisions pour risque de contre partie	(155 481)	(141 208)	(136 145)
Provision à caractère générale dite collective	(7 300)	-	(6 700)
Agios et intérêts réservés	(114 548)	(116 567)	(114 427)
Total	2 932 476	2 540 105	2 726 920

Les agios réservés et provisions sur la clientèle, hors engagements par signature, se détaillent ainsi :
En KTND

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Provision sur créances douteuses	(155 481)	(141 208)	(136 145)
Provision à caractère général dite collective	(7 300)	-	(6 700)
Total provision sur risque de compte partie	(162 781)	(141 208)	(142 845)
Agios sur comptes non mouvementés	(67 814)	(68 450)	(65 833)
Intérêts réservés sur consolidation	(9 755)	(9 397)	(9 578)
Intérêts réservés sur crédits à court terme	(2 965)	(2 532)	(2 983)
Intérêts réservés sur crédits à moyen terme	(28 295)	(30 962)	(30 635)
Intérêts réservés sur crédits sur ressources spéciales	(2 437)	(2 439)	(2 455)
Commissions réservées sur cautions	(410)	(415)	(412)
Autres commissions réservées	(2 872)	(2 372)	(2 531)
Total agios et intérêts réservés	(114 548)	(116 567)	(114 427)
Total	(277 329)	(257 775)	(257 272)

La ventilation des engagements de la Banque par classe de risques (en montants bruts) se présente ainsi :

En KTND

Nature de l'engagement	Actifs Classés 0 & 1		Actifs Classés 2, 3 & 4		Totaux	
	30/06/2012	30/06/2011	30/06/2012	30/06/2011	30/06/2012	30/06/2011
Engagements bilan(*)	2 688 227	2 273 791	495 377	513 583	3 183 604	2 787 374
Engagements hors bilan	228 926	216 110	13 815	14 388	242 741	230 498
Total	2 917 153	2 489 901	509 192	527 971	3 426 345	3 017 872
Autres Engagements					26 201**	10 507
Total	2 917 153	2 489 901	509 192	527 971	3 452 546	3 028 379

*Hors créances prises en charge par l'Etat pour un montant de 11 348 KTND.

** Dont 9 998 KTND d'intérêts courus non échus.

L'évolution des provisions sur créances douteuses se détaille ainsi :

Solde au 31/12/2011	136 145
Dotations	22 033
Reprises	(2 314)
Utilisations	(383)
Solde au 30/06/2012	155 481

Note 4 : Portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 juin 2012 à 52 250 KTND contre 57 864 KTND au 30 juin 2011.

Le détail de cette rubrique est le suivant :

	En KTND		
Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Titres d'investissement	52 624	56 437	55 153
Titres de participation	2 289	4 062	2 743
Part dans les entreprises associées et coentreprises	1 715	3 715	3 715
Part dans les entreprises liées	1 945	1 945	1 944
Sous total	58 573	66 159	63 555
Provision pour dépréciation fonds gérés Sicar	(4 883)	(5 623)	(5 665)
Provision pour dépréciation de titres	(1 073)	(2 315)	(995)
Provision pour dépréciation de part dans les entreprises liées	(367)	(357)	(357)
Total provisions	(6 323)	(8 295)	(7 017)
Total	52 250	57 864	56 538

Les titres d'investissement se détaillent ainsi :

	En KTND		
Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Titres d'investissement	33 000	33 000	33 000
Fonds gérés Sicar	15 741	19 202	19 115
Emprunt obligataire	-	500	-
Créances rattachées sur fonds gérés Sicar	2 378	2 228	2 411
Créance rattachées sur titres d'investissement	1 505	1 478	628
Créances rattachés sur emprunt obligataire	-	29	-
Total	52 624	56 437	55 154

Note 5 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent un solde de 42 354 KTND au 30 juin 2012 contre un solde de 37 671 KTND au 30 juin 2011. Le solde de cette rubrique se détaille ainsi :

En KTND

Libellé	V.Brute au 31/12/11	Acquis	Cession/ Reclass	V.Brute au 30/06/12	Amort. Au 31/12/11	Dotations 2012	Sortie suite Cessions 2012	Amort. 2012	VNC
Logiciels informatiques acquis	6 863	783	(31)	7 615	(4 782)	(380)	-	(5 162)	2 453
Matériel pour traitements informatiques Delta	9 919	-	-	9 919	(9 919)	-	-	(9 919)	-
Autres matériels pour traitements informatiques	11 219	2 455	-	13 674	(7029)	(924)	-	(7 953)	5 721
Immeubles d'exploitation	10 263	-	-	10 263	(3591)	(98)	-	(3 689)	6 574
Immeuble hors exploitation	2 659	-	-	2 659	(439)	(26)	-	(465)	2 194
Agencement, aménagement et installations	35 360	4 459	-	39 819	(17 422)	(1 413)	-	(18 835)	20 984
Terrains	735	-	-	735	-	-	-	-	735
Fonds de commerce	277	-	-	277	(150)	(7)	-	(157)	120
Matériel roulant	1 604	60	(51)	1 613	(1 230)	(62)	47	(1 245)	368
Matériel et mobilier de bureau	10 136	337	-	10 473	(7 122)	(288)	-	(7 410)	3 063
Equipements logements de fonction	105	4	-	109	(76)	(6)	-	(82)	27
Immobilisation en cours logiciel	1264	509	(1 721)	52	-	-	-	-	52
Immobilisation encours	1	-	-	1	-	-	-	-	1
Droit au bail	62	-	-	62	-	-	-	-	62
Matériels et équipements amical hors exploitation	18	-	-	18	(18)	-	-	(18)	-
Total	90 485	8 607	(1 803)	97 289	(51 776)	(3 204)	47	(54 935)	42 354

Note 6 : Autres Actifs

Le poste des Autres Actifs accuse un solde de 42 385 KTND au 30 juin 2012 contre 41 424 KTND au 30 juin 2011 et se détaille ainsi :

	En KTND		
Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Comptes d'attente et de régularisation	32 304	40136*	28 774*
Créances prises en charge par l'Etat	11 348	12 221	11 348
Autres	985	991	927
Sous total	44 637	53 348	41 049
Provision sur comptes de régularisation	(535)	(10 661)	(572)
Provision sur action en défense (1)	(1 717)	(1 263)	(2 003)
Sous total	(2 252)	(11 924)	(2 575)
Total	42 385	41 424	38 474

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

Les comptes d'attente et de régularisation se détaillent comme suit :

	En KTND		
Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Crédit au personnel	8 664	8 784	8 916
Avances diverses au personnel	5 880	5 260	4 452
Etat impôts et taxes	3 919	3 211	3 524
Actions en défense	2 840	2 598	3 056
Produit à recevoir	2 519	3 272	1 409
Charges payées d'avance	1 567	1 133	1 415
Autres comptes de régularisation (2)	6 915	15 878*	6 002*
Total	32 304	40 136	28 774

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

(1) Les actions en défense sont provisionnées à hauteur de 1 717 KTND au 30/06/2012, le reliquat de 1 123 KTND non provisionné est jugé non risqué.

(2) La baisse constatée au niveau des autres comptes de régularisation est due à une opération d'apurement des comptes débiteurs figés, intégralement provisionnés en 2007 et passés par pertes couvertes par des provisions en 2011 ; ceci explique également la baisse de l'encours de la provision sur les autres comptes de régularisation.

3.2 Notes sur les postes du passif

Note 7 : Banque Centrale de Tunisie, CCP

L'encours des emprunts auprès de la BCT s'élève au 30 juin 2012 à 105 237 KTND constitué par un appel d'offre positif de 105 000 KTND.

En KTND

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Emprunt dinars auprès de la BCT	105 000	90 000	12 000
Dettes rattachées	237	36	2
Total	105 237	90 036	12 002

Note 8 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 30 juin 2012 à 72 831 KTND contre 64 735 KTND au 30 juin 2011 se détaillant comme suit :

En KTND

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	72 428	64 047	38 173
Dépôts et avoirs des établissements financiers	402	687	414
Autres sommes dues	1	1	4
Total	72 831	64 735	38 591

La rubrique « dépôts et avoirs des établissements bancaires » accuse un solde de 72 428 KTND au 30 juin 2012 se détaillant comme suit :

En KTND

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Emprunts sur le marché monétaire	70 800	62 000	37 200
Correspondants étrangers Nostri	20	182	41
Correspondants étrangers Lori	1 595	1 851	925
Dettes rattachées	13	14	7
Total	72 428	64 047	38 173

Note 9 : Dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent un solde de 2 630 411 KTND au 30 juin 2012 contre 2 271 794 KTND au 30 juin 2011. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

En KTND

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Dépôts à vue	814 777	736 982	688 294
Dépôts d'épargne	873 931	758 549	821 742
Dépôts à terme et bons de caisse	744 631	511 861	702 942
Certificats de dépôts	102 619	189 318	145 164
Autres dépôts et avoirs	94 453	75 084	93 916
Total	2 630 411	2 271 794	2 452 058

Note 10 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente un solde de 334 067 KTND au 30 juin 2012 contre 237 117 KTND au 30 juin 2011; il se détaille comme suit :

En KTND

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Ressources spéciales	27 165	26 376	27 621
Emprunts obligataires	187 626	93 098	136 195
Emprunt en devises	30 502	32 080	31 985
Emprunts subordonnées	80 000	80 000	80 000
Dettes rattachées	8 774	5 563*	3 710*
Total	334 067	237 117	279 511

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

La rubrique a enregistré une hausse globale de 96 950 KTND suite à l'émission de deux nouveaux Emprunts Obligataires au cours de l'année 2011 et au début de l'année 2012, le 1^{er} d'un montant de 50 000 KTND, le second Emprunt d'un montant de 51 431 KTND.

Par ailleurs l'UIB a procédé au règlement de la 2^{ème} échéance de l'Emprunt Obligataire émis par L'UIB le 17/07/2009, pour un montant de 6 903 KTND ainsi qu'au règlement des montants échus de l'emprunt en dollar auprès de la Société Générale pour un montant de 1 577 KTND.

Note 11 : Autres passifs

Les Autres Passifs présentent un solde de 98 000 KTND au 30 juin 2012 contre 93 594 KTND au 30 juin 2011 se détaillant ainsi :

En KTND

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Valeurs exigibles après encaissement	28 696	22 144	9 185
Comptes d'attentes et de régularisation	46 553	49 926*	41 988*
Autres comptes de passifs	17 388	16 173	18 163
Provision pour passifs	5 363	5 351	5 691
Total	98 000	93 594	75 027

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

Les provisions pour passifs et charges se détaillent comme suit :

En KTND

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Provision pour risques de contre partie hors bilan douteux	2 068	2 072	2 071
Provision pour action en justice	193	242	277
Provision pour risques divers	12	578	542
Provision pour risques administratif	3 090	2 459	2 801
Total	5 363	5 351	5 691

Le poste « Comptes d'attentes et de régularisation » se détaille comme suit :

En KTND

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Provision sur chèques certifiés	4 219	4 392	3 256
Saisies arrêts clients	6 817	5 759	7 618
Comptes de liaison prélèvement	-	-1	-
Assurance vie personnel	103	69	79
Commission de garantie et de péréquation change	451	323	307
Charges provisionnées pour congé à payer	4 981	4 399	4 513
Etat impôts et taxes	2 610	2 599	5 041
Cotisation CNSS	2 469	1 783	2 368
Prime d'assurance crédit à reverser	3 134	5 161	721
Fournisseurs bons de carburant	57	55	57
Produits perçus d'avance	1 685	1 244	1 263
Autres charges à payer	16 825	14 314	13 623
Divers comptes de suspens	3 202	9 829	3 142
Total	46 553	49 926	41 988

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

3.3 Notes sur les capitaux propres

Note 12 : Réserves

Les réserves s'élèvent à 14 283 KTND au 30 juin 2012 contre 14 147 KTND au 30 juin 2011 soit une augmentation de 136 KTND. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

En KTND

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Réserves légales	4 760	4 760	4 760
Réserves à régime spécial	289	289	289
Fond social	9 235	9 098	9 169
Total	14 284	14 147	14 218

Note 13 : Capitaux Propres

A la date du 30 juin 2012, le capital social s'élève à 196 000 KTND composé de 17 600 000 actions et de 2 000 000 certificats d'investissement d'une valeur nominale de 10 DT libérés en totalité.

Le total des capitaux propres de la Banque, s'élève à 141 120 KTND au 30 juin 2012 contre 121 768 KTND au 31 décembre 2011, soit une variation 19 352 KTND se détaille comme suit :

En KTND

Libellé	Capital	Réserve légale	Réserves Ordinaires	Réserves à régime spécial	Résultat reporté	Résultat net de l'exercice	Total
Solde au 31-12-2011	196 000	4 760	9 169	289	(111 770)	23 320	121 768
Affectation du résultat	-	-	-	-	23 320	(23 320)	-
Réserves fond social	-	-	66	-	-	-	66
Résultat au 30-06-2012	-	-	-	-	-	19 286	19 286
Solde au 30-06-2012	196 000	4 760	9 235	289	(88 450)	19 286	141 120

3.4 Notes sur l'état des engagements hors bilan

Note 14 : Cautions, avals et autres garanties données

Les cautions, avals et autres garanties données présentent un solde de 475 274 KTND au 30 juin 2012 contre 494 465 KTND au 30 juin 2011. Le solde de ce poste se détaille comme suit :

En KTND

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Cautions émises en faveur de la clientèle	143 867	137 137	143 159
Cautions données sur ordre correspondants étrangers	293 325	331 914	321 171
Avals donnés en dinars	4 143	3 964	4 905
Avals donnés en devises	33 939	21 450	17 676
Total	475 274	494 465	486 911

Note 15: Crédits documentaires

Les crédits documentaires s'élèvent à 70 404 KTND au 30 juin 2012 contre 71 467 KTND au 30 juin 2011. Le solde se détaille ainsi :

En KTND

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Ouverture de Credoc import confirmé	26 972	32 983	32 704
Acceptation Credoc import confirmé	830	18 028	14 368
Ouverture Credoc import non confirmé	6 593	14 739	10 753
Règlement Credoc import confirmé	22 679	0	2 730
Règlement Credoc import non confirmé	2 258	0	0
Acceptation de Credoc import non confirmé	86	1 488	3 603
Acceptation de crédit acheteur import	45	39	42
Sous total Credoc import	59 463	67 277	64 200
Confirmation de Credoc export	6 886	3 052	7 656
Acceptation et paiement différé sur Credoc export	4 055	1 138	1 259
Sous total Credoc export	10 941	4 190	8 915
Total	70 404	71 467	73 115

Note 16 : Engagements donnés

Les engagements de financement en faveur de la clientèle correspondent à des crédits notifiés à la clientèle et dont le déblocage n'a pas eu lieu, des autorisations de découvert autorisés et qui ne sont pas utilisées à la date d'arrêt.

Les engagements donnés présentent un solde de 87 786 KTND au 30 juin 2012 contre 85 009 KTND au 30 juin 2011.

En KTND

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Engagement de financement en faveur de la clientèle	87 786	85 009	101 681
Total	87 786	85 009	101 681

Note 17 : Garanties reçues

Les garanties reçues représentent un solde de 927 722 KTND au 30 juin 2012 contre 849 213 KTND au 30 juin 2011 et se détaillent comme suit :

En KTND

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Garantie reçues de l'Etat	119 710	124 280	120 414
Garanties reçues des autres établissements de crédit	567 733	480 661	585 301
Garanties reçues de la clientèle	240 279	244 272	239 807
Total	927 722	849 213	945 522

Les garanties reçues de l'Etat représentent un solde de 119 710 KTND au 30 juin 2012 contre 124 280 KTND au 30 juin 2011 et se détaillent comme suit :

En KTND

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
SOTUGAR	16 908	17 189	16 798
FNG et FOPRODI	6 373	4 776	5 352
Autres garanties de l'Etat	96 429	102 315	98 264
Total	119 710	124 280	120 414

Les garanties reçues des autres établissements de crédit totalisent 567 733 KTND au 30 juin 2012 contre 480 661 KTND au 30 juin 2011 et se détaillent comme suit :

En KTND

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Cautions reçues des correspondants sur engagements donnés à leurs clients	293 324	331 914	321 171
Garanties reçues des correspondants locaux	3 681	2 701	2 061
Garanties reçues des correspondants étrangers	61 273	55 330	54 457
Confirmation banque Credoc export	10 941	4 190	8 915
Garanties données par la Société Générale	194 590	84 358	194 590
Garantie reçue des compagnies d'assurance	3 924	2 168	4 107
Total	567 733	480 661	585 301

Les garanties reçues de la clientèle totalisent 240 279 KTND au 30 juin 2012 contre 244 272 KTND au 30 juin 2011 et se détaillent comme suit :

	En KTND		
Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Nantissement d'actions et valeurs mobilières	3 803	5 959	5 192
Garanties hypothécaires sur créances classées	236 476	238 313	234 615
Total	240 279	244 272	239 807

Note 18 – Opérations en devises

Les opérations en devises comptabilisées en Hors bilan se subdivisent en deux natures :

- Les opérations d'achat et de vente de devises (en rapport avec le délai d'usage des opérations de change au comptant) au 30 juin 2012 se détaillent comme suit :

	En KTND	
Désignation	30/06/2012	
Achat au comptant	65 190	
Vente au comptant	65 372	

- Les opérations d'achat et de vente de devises (dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que le délai d'usage ayant une date d'échéance supérieure à deux jours) constituent des opérations de change à terme et sont ventilées au 30 juin 2012 comme suit :

	En KTND	
Désignation	30/06/2012	
Achat à terme	84 097	
Vente à terme	82 391	

3.5- Notes sur l'état de résultat

Note 19 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 85 885 KTND au 30 juin 2012 se détaillant ainsi :

	En KTND		
Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	516	662	1 315
Opérations avec la clientèle	82 341	76 199	150 512
Autres intérêts et revenus assimilés	3 028	3 411	6 479
Total	85 885	80 272	158 306

Note 20 : Commissions perçues

Les commissions totalisent 23 141 KTND au 30 juin 2012 se détaillant ainsi :

En KTND

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Commissions sur crédits	6 434	5 257	10 400
Commissions sur monétique banque à distance	5 737	4 920	10 245
Autres produits sur services financiers	3 181	2 548	5 116
Commissions sur comptes	2 359	2 361	4 639
Commissions sur moyen de paiement	2 768	2 511	5 186
Autres commissions	2 068	1 827	3 818
Commissions sur opérations de caisse	594	382	1 002
Total	23 141	19 806	40 406

Note 21 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières totalisent 4 588 KTND au 30 juin 2012 et se détaillent comme suit :

En KTND

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Gain net sur opérations de change	4 583	3 478	9 424
Gain net sur titres de transaction	5	-	-
Total	4 588	3 478	9 424

Note 22 : Revenus du portefeuille investissement

Les gains sur portefeuille investissement totalisent 1 693 KTND au 30 juin 2012 se détaillant ainsi :

En KTND

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Intérêt sur bons de trésor assimilables	923	957	1 936
Intérêts sur titres d'investissement autres	61	79	149
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	751	918	1 005
Intérêt sur titres d'investissement Sicar	84	235	716
Charges sur opérations sur titres modification comptable	-126	-	-
Intérêt sur obligations	-	16	18
Total	1 693	2 205	3 824

Note 23 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 34 701 KTND au 30 juin 2012 et se détaillent comme suit :

En KTND			
Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	2 314	3 589	5 306
Opérations avec la clientèle	25 139	26 884	53 400
Emprunt et ressources spéciales	7 011	4 684	10 027
Autres intérêts et charges	237	113	207
Total	34 701	35 270	68 940

Note 24 : Commissions encourues

Les commissions encourues s'élèvent à 968 KTND au 30/06/2012 et se détaillent comme suit :

En KTND			
Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Commissions BCT sur approvisionnement et retrait de billets de banques en devise	56	32	65
Frais sur comptes correspondants	1	1	2
Redevances prestations SIBTEL virements et prélèvements	91	78	165
Redevances box de change	47	32	38
Frais de recouvrement VISA	224	177	363
Frais d'inter change sur remise MasterCard	43	32	69
Frais de recouvrement MasterCard	136	106	257
Frais de recouvrement SMT	223	336	651
Rémunération du fonds géré Sicar	99	71	161
Frais de confection carnet de chèque	48	43	90
Total	968	908	1 861

Note 25 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Les dotations nettes aux provisions et les pertes sur créances couvertes de provisions ou non s'élèvent à 19 620 KTND au 30 juin 2012

En KTND			
Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Cout net du risque clientèle	21 073	12 332	35 453
Cout net du risque divers(1)	(1 453)	(475)*	(4 011)*
Total	19 620	11 857	31 442

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

(1) Un reclassement de 288 KTND au 30 juin 2012, 216 KTND au 30 juin 2011 et 557 KTND au 31 décembre 2011 relatif à la provision sur indemnité de fin de carrière entre le cout net du risque divers et la rubrique frais de personnel et ce suite intervention du commissaire aux comptes.

Le coût net du risque de clientèle se détaille comme suit :

En KTND

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Dotations aux provisions sur risque de contrepartie	22 033	13 140	31 196
Dotations aux provisions à caractère générale sur portefeuille C0&C1	600	-	6 700
Pertes couvertes de contrepartie	383	109	786
Cession de créances à l'IRC	-	-	20 439
Pertes non couvertes de contrepartie	754	103	482
Reprises sur provision de contrepartie devenue disponible	(2 314)	(911)	(2 917)
Reprise sur provisions de contrepartie utilisées	(383)	(109)	(21 233)
Coût net du risque de contrepartie	21 073	12 332	35 453

Le coût net des risques divers se détaille comme suit :

En KTND

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Dotations aux provisions pour risques et charges	244	407	1 049
Perte sur éléments hors exploitation	2 234	162	11 283
Reprises sur provisions pour risques et charges	(1 794)	(1 004)	(10 996)
Gain sur éléments hors exploitation	(2 137)	(12)	(5 320)
Reprise sur provisions pour risques et charges utilisées	-	(28)	(28)
Total	(1 453)	(475)	(4 011)

Note 26 : Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement totalisent au 30 juin 2012 un solde de 5 153 KTND et se détaillent comme suit :

En KTND

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Plus value cession titres d'investissement*	4 809	-	-
Dotation aux provisions sur titres de participation	(87)	(59)	(58)
Dotation aux provisions sur titres d'investissement	(39)	(684)	(894)
Pertes sur titres d'investissement	(351)	-	(1 271)
Reprise de provisions sur titres participation	-	-	1 320
Reprise provisions sur fonds géré Sicar	821	119	287
Total	5 153	(624)	(616)

(*) Des plus values de cession de certains titres pour un montant de 4 809 KTND, déclarées en tant que composante du PNB au niveau des indicateurs trimestriels, ont été reclassées de la rubrique PR3 « Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières » à la rubrique PR6/CH5 « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ». Ce retraitement n'a aucun effet sur le résultat final de la période.

Note 27: Frais de personnel

Les frais de personnel s'élèvent à 32 684 KTND au 30 juin 2012 et se détaillent comme suit :

En KTND

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Rémunération du personnel	23 918	20 013	43 893
Charges sociales	6 356	55 38	11 340
Autres charges de personnel	2 410	2 063*	3 630*
Total	32 684	27 614	58 863

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

Note 28 : Charges générales d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 9 942 KTND au 30 juin 2012 et se détaillent comme suit :

En KTND

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Travaux fournitures et services extérieurs	3 586	4 030	8 354
Frais divers de gestion	6 356	5 506*	11 283*
Total	9 942	9 536	19 637

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.8)

Les travaux et services extérieurs présentent un flux de 3 586 KTND et se détaillent comme suit :

En KTND

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Loyers commerciaux	1 144	897	1 988
Gardiennage et surveillance	125	636	1 417
Entretien et réparation divers	7	5	9
Sous-traitance archives	54	27	87
Entretien et nettoyage immeubles	213	212	432
Sous- traitance informatique	16	9	25
Maintenance matériel informatique	165	211	404
Maintenance logiciel informatique	537	469	906
Maintenance et consommable photocopieurs	10	12	20
Frais judiciaires	126	134	203
Rémunération d'intermédiaires	71	157	366
honoraires service assistance Société Générale	89	157	269
Loyer personnel a regime special	-	96	124
Loyer personnel logements de fonction	128	74	206
Honoraires commissaires aux comptes	191	202	326
Assurance immeubles et voitures	122	86	242
Assurance globale banque	241	258	501
Autres services extérieurs	347	387	829
Total	3 586	4 030	8 354

Note 29 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés pour le premier semestre 2012 totalise 115 KTND et s'établit comme suit :

En KTND

- Résultat comptable avant provisions et impôt	42 093
- Déductions nets des Réintégrations (y compris report déficitaire)	(42 093)
- Résultat fiscal	-
- Taux d'impôt	35%
- Impôt théorique	-
- Impôt sur les sociétés (minimum d'impôt)	115

Note 30 : Résultat par action

Le résultat par action au 30 juin 2012, est de 0,984 DT

Désignation	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Résultat net (en KTND)	19 286	16 310	23 320
Nombre moyen d'actions et de certificats d'investissement	19 600 000	19 600 000	19 600 000
Résultat par action (en DT)	0,984	0,832	1,190

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires et aux certificats d'investissement par le nombre moyen pondéré d'actions et de certificats d'investissement en circulation au cours de l'exercice.

3.5- Notes sur l'état de flux de trésorerie**Note 31 : Liquidités et équivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint, au 30 juin 2012, un solde de 134 464 KTND contre 67 431KTND au 31 décembre 2011 se détaillant ainsi :

En KTND

Libellé	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	106 882	48 836	46 928
Créances sur les établissements bancaires	204 997	146 613	70 673
Emprunts auprès de la banque centrale	(105 000)	(90 000)	(12 000)
Dépôts des établissements bancaires et financiers	(72 415)	(64 030)	(38 170)
Total	134 464	41 419	67 431

4. Eventualités

Actuellement, la Banque fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 2008, 2009,2010 et 2011. A cette date aucune notification n'a été communiquée à la Banque.

4.5.6 Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2012:



Immeuble International City Center – Tour des bureaux – Centre Urbain Nord – 1082 Tunis

Tel : +216 70 728 450

Fax : +216 70 728 405

E-mail : administration@finor.com.tn



AMC Ernst & Young

Société inscrite au tableau de l'OECT

Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord

1003 Tunis - Tunisie

Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES (UIB)

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2012

Messieurs les actionnaires de l'Union Internationale de Banques (UIB)

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 14 juin 2012 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de l'Union Internationale de Banques (UIB) arrêtés le 30 juin 2012 et faisant apparaître à cette date des capitaux propres positifs de 141 120 KDT y compris un résultat net bénéficiaire de 19 286 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de l'Union Internationale de Banques (UIB), arrêté au 30 juin 2012, ainsi que de l'état de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'Union Internationale de Banques (UIB) au 30 juin 2012, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur le paragraphe 4 « Eventualités », au niveau des notes aux états financiers, qui décrit que la banque fait actuellement l'objet d'un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 2008, 2009, 2010 et 2011. A cette date, aucune notification n'a été communiquée à la banque. De ce fait, l'impact définitif de cette situation ne peut être estimé. Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

Tunis, le 23 août 2012

Les commissaires aux comptes

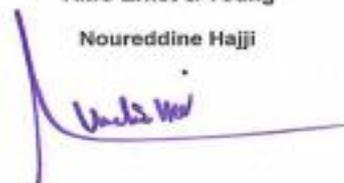
FINOR

Mustapha Medhioub



AMC Ernst & Young

Noureddine Hajji



4.6. TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES :

En KTND

Libellé	Capital	Réserve légale	Réserves Ordinaires	Réserves à régime spécial	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	Total
Solde au 31-12-2010	196 000	4 760	8 852	289	-137 738	7 397	79 560
Affectation du résultat					7 397	-7 397	0
Réserves fonds Social			163				163
Résultat au 31-12-2010						18 571	18 571
Solde au 31-12-2010	196 000	4 760	9 015	289	-130 341	18 571	98 294
Affectation du résultat					18 571	-18 571	0
Réserves fonds Social			154				154
Résultat au 31-12-2011						23 320	23 320
Solde au 31-12-2011	196 000	4 760	9 169	289	-111 770	23 320	121 768
Affectation du résultat					23 320	-23 320	0
Réserves fonds Social			66				66
Résultat au 30-06-2012						19 286	19 286
Solde au 30-06-2012	196 000	4 760	9 235	289	-88 450	19 286	141 120

4.7 AFFECTATION DES RESULTATS :

En KTND

	30/06/2012	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Résultat net de l'exercice	19 286	23 320	18 571	7 397
Résultats reportés	(88 450)	(111 770)	(130 341)	(137 738)

4.8 EVOLUTION DES DIVIDENDES :

En dinars

	30/06/2012	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Dividende statutaire	0	0	0	0
Super dividende	0	0	0	0
Nombre d'actions et certificats d'investissement	19 600 000	19 600 000	19 600 000	19 600 000
Dividende par action	0	0	0	0
% du nominal	0%	0%	0%	0%

4.9 EVOLUTION DU PRODUIT NET BANCAIRE ET DU RESULTAT D'EXPLOITATION :

En KTND

	30/06/2012	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Total produit d'exploitation bancaire	115 307	211 960	183 515	157 150
Produit Net Bancaire	79 638	140 256	122 008	105 233
Résultat d'exploitation	19 359	24 638	18 830	6 710
Capital social	196 000	196 000	196 000	196 000
Nombre d'actions	19 600 000*	19 600 000*	19 600 000*	19 600 000*
Produit d'exploitation / Action (en dinars)	5,883	10,814	9,363	8,018
Produit Net Bancaire / Action (en dinars)	4,063	7,156	6,225	5,369
Résultat d'exploitation / Action (en dinars)	0,987	1,257	0,961	0,342

*Dont 2 000 000 certificats d'investissement

4.10. EVOLUTION DES BENEFICES NETS :

En KTND

	30/06/2012	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Capital social	196 000	196 000	196 000	196 000
Nombre d'actions	19 600 000*	19 600 000*	19 600 000*	19 600 000*
Bénéfice avant impôt	19 401	23 540	18 771	7 572
Bénéfice net	19 286	23 320	18 571	7 397
Bénéfice consolidé avant impôt		24 124	19 978	7 150
Bénéfice consolidé net		14 589	4 770	-3 394
Bénéfice avant impôt par action(en dinars)	0,990	1,201	0,958	0,386
Bénéfice net par action (en dinars)	0,984	1,190	0,948	0,377
Bénéfice consolidé net par action (en dinars)		0,744	0,243	-0,173

* Dont 2 000 000 certificats d'investissement

Le groupe est soumis à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun (35%). La charge d'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2 011 totalise 9 535 KDT et se détaille comme suit :

En KTND

Désignation	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
- IMPOT COURANT	(645)	(611)	(232)
- IMPOT DIFFERE	(8 890)	(14 597)	(10 313)
Total	(9 535)	(15 208)	(10 545)

4.11. EVOLUTION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT :

En KTND

Désignation	30/06/2012	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Bénéfice net	19 286	23 320	18 571	7 397
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	19 620	31 999	27 090	27 257
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(5 153)	616	2 424	(26)
Dotations aux amortissements sur immobilisations	3 223	6 014	5 024	4 141
Marge d'autofinancement	36 976	61 949	53 109	38 769

4.12. EMPRUNTS OBLIGATAIRES GARANTIS PAR L'UIB :

Néant.

4.13. EMPRUNTS OBLIGATAIRES EMIS PAR L'UIB :

L'UIB a émis courant 2009 et 2011, trois emprunts obligataires négociables sur le marché Tunisien, ci-après les caractéristiques :

Libellés de l'emprunt	Libellé	Taux d'intérêt brut en %	Durée en années	Nominal en Dinars	Nombre d'obligations	Montant Souscrit en MTND	1ère Échéance	Dernière Échéance
UIB 2009-1	UIB0719 5,25%AP10	5,25	10	100	297 000	29,7	17/07/2010	17/07/2019
UIB 2009-1	UIB0724 5,5%AP15	5,5	15	100	250 000	25	17/07/2010	17/07/2024
UIB 2009-1	UIB0729 5,85%AP20	5,85	20	100	453 000	45,3	17/07/2010	17/07/2029

Libellés de l'emprunt	Libellé	Taux d'intérêt brut en %	Durée en années	Nominal en Dinars	Nombre d'obligations	Montant Souscrit en MTND	1ère Échéance	Dernière Échéance
UIB 2011-1	UIB0821 T+1% P10	TMM+ 1%	10	100	182 500	18,25	26/08/2012	26/08/2021
UIB 2011-1	UIB0831 6.3%P20	6,3	20	100	317 500	31,75	26/08/2012	26/08/2031

Libellés de l'emprunt	Libellé	Taux d'intérêt brut en %	Durée en années	Nominal en Dinars	Nombre d'obligations	Montant Souscrit en MTND	1ère Échéance	Dernière Échéance
UIB 2011-2	UIB 2011-2 TF	5,9	7	100	514 310	51,43	30/01/2013	30/01/2019

Les souscriptions et versements ont été clôturés le 14 Février 2012

4.14. ENCOURS DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES SOUSCRITS PAR L'UIB :

L'encours des emprunts obligataires souscrits par l'UIB s'élève au 30/06/2012 à 3 000 mDT. Il correspond à l'emprunt obligataire B.H souscrit le 21/12/2009.

4.15. PRINCIPAUX INDICATEURS ET RATIOS :

En KTND

Indicateurs	30/06/2012	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Dépôts de la clientèle	2 630 411	2 452 058	2 250 782	2 006 152
Créances nettes sur la clientèle	2 932 476	2 726 920	2 299 154	1 880 599
Créances douteuses et litigieuses	509 192	505 615	513 103	652 811
Créances brutes sur la clientèle (bilan et hors bilan)	3 426 344	3 206 844	2 763 742	2 453 691
Total des capitaux propres avant résultat	121 834	98 448	79 723	72 163
Total des capitaux propres après résultat	141 120	121 768	98 294	79 560
Capital social	196 000	196 000	196 000	196 000
Total bilan	3 381 666	2 978 348*	2 843 322	2 414 458
Produit Net Bancaire	79 638	140 256*	122 008	105 233
Commissions nettes	22 173	37 642*	33 955	28 981
Frais d'exploitation	45 849	83 054*	73 729	71 320
Frais de personnel	32 684	58 306*	50 340	50 993
Provisions affectées en couverture des créances douteuses et litigieuses	157 473	122 465	115 420	166 767
Agios réserves affectés en couverture des créances douteuses et litigieuses	114 658	110 991	108 261	137 004
Provisions et agios réservés	272 130	233 456	223 681	303 771
Résultat d'exploitation	19 359	24 638	18 830	6 710
Résultat net	19 286	23 320	18 571	7 397
Dividendes	0	0	0	0
Fonds propres nets	220 923	201 548	178 072	158 776
Les actifs pondérés par les risques	2 159 172	2 079 653	1 967 433	1 721 417
Effectif	1 270	1 294	1257	1244

* Données retraitées pour les besoins de la comparabilité lors de l'élaboration des états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2012.

Ratios	30/06/2012	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Ratios de structure				
Total capitaux propres après résultat/total bilan	4,17%	4,09%	3,46%	3,30%
Dépôts de la clientèle / total bilan	77,78%	82,33%	79,16%	83,09%
Créances nettes sur la clientèle / total bilan	86,72%	91,56%	80,86%	77,89%
Dépôts de la clientèle / créances nettes sur la clientèle	89,70%	89,92%	97,90%	106,68%
Ratios de productivité				
Frais d'exploitation / Produit Net Bancaire	57,57%	59,22%	60,43%	67,77%
Commissions nettes / Frais de personnel	67,84%	64,56%	67,45%	56,83%
Frais de personnel / Produit Net Bancaire	41,04%	41,57%	41,26%	48,45%
Dépôts de la clientèle / Effectif (KTND)	2 071,19	1 894,94	1 790,60	1 612,66
Frais d'exploitation / Effectif (KTND)	36,10	64,18	58,65	57,33
Frais de personnel / Effectif (KTND)	25,74	45,06	40,05	40,99
Produit Net Bancaire / Effectif (KTND)	62,71	108,39	97,06	84,59

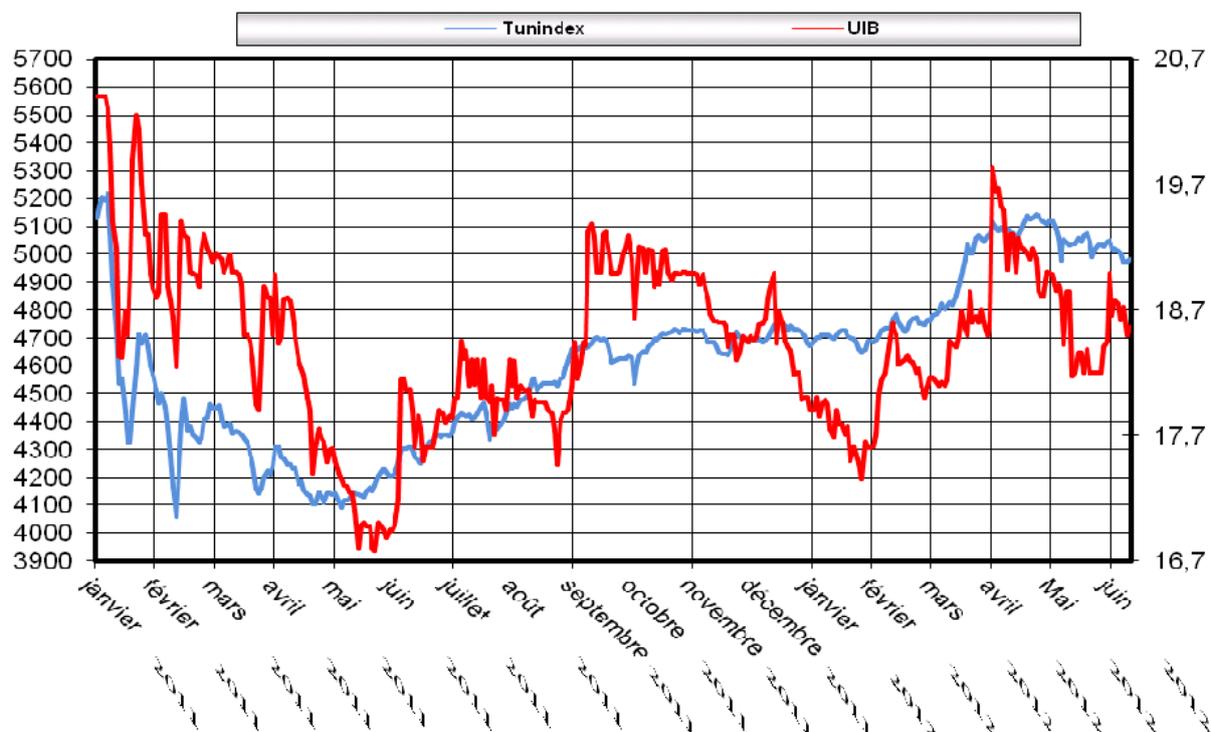
Ratios	30/06/2012	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Ratios de rentabilité				
R.O.E = résultat net / (total des capitaux propres avant résultat - réserves spéciales de réévaluation)	15,83%	23,69%	23,29%	10,25%
R.O.A = Résultat net / Total actif	0,57%	0,78%	0,65%	0,31%
Résultat net / Produit Net Bancaire	24,22%	16,63%	15,22%	7,03%
Produit Net Bancaire / Total bilan	2,35%	4,71%	4,30%	4,36%
Dividendes / capital social	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Commissions nettes / Produit Net Bancaire	27,84%	26,84%	27,83%	27,54%
Ratios prudentiels				
Ratio de liquidité	71,03%	66,10%	81,68%	106,55%
Ratio de solvabilité	10,60%	9,69%	9,05%	9,22%
Ratios de risques				
Créances douteuses et litigieuses (en KTND)	509 192	505 615	513 103	652 811
Evolution	0,71%	-1 ,46%	-21,40%	-18,95%
Provisions et Agios réservés (en KTND)	272 130	233 456	223 681	303 771
Evolution	16,57%	4,37%	-26,37%	-23,30%
Total crédits (Brut dont ag .rés et prov) (en KTND)	3 426 344	3 206 844	2 763 742	2 453 691
Créances douteuses et litigieuses / Total crédits	14,86%	15,77%	18,57%	26,61%
Provisions et Agios réservés / Créances douteuses et litigieuses	54,44%	46,17%	43,59%	46,52%

4.16. INDICATEURS BOURSIERS DE LA VALEUR UIB :

Désignation	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011	30/06/2012
Bénéfice par action (en DT)	0,377	0,948	1,190	0,984
Dividende par action (en DT)	0	0	0	0
Taux de dividende en % de la valeur nominale	0	0	0	0
Date de détachement	-	-	-	-
Nombre d'actions	17 600 000	17 600 000	17 600 000	17 600 000
Nombre de certificats d'investissement	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Cours le plus haut (en DT)	18,500	23,000	20,800	20,050
Cours le plus bas (en DT)	12,370	18,300	16,780	17,240
Cours fin de période (en DT)	18,300	20,800	18,890	18,900
Capitalisation fin de période (en Millions)	322,008	366,08	332,46	332,64
Dividend/ yield (dividende/cours)	-	-	-	-
Pay out (pourcentage du bénéfice distribué)	-	-	-	-
PER (cours/bénéfice par action)	48,49	21,95	15,88	19,20
Price to book value (capitalisation boursière/capitaux propres)	5,41*	4,68*	3,27*	2,74*
Nombre de titres négociés	8 566 460	4 908 368	1 683 457	954 544

* hors certificats d'investissement

Evolution du cours de l'action UIB et de l'indice Tunindex Janv-2011 –juin 2012:



CHAPITRE 5 : Organes d'Administration, de Direction et de Contrôle des Comptes

5.1. CONSEIL D'ADMINISTRATION :

5.1.1 Membres des organes d'administration :

N°	Membres	Représenté (e) par	Qualité	Mandat	Référence
1	M. Bernard DAVID	Lui-même	Président du Conseil	2012/2014*	PV AGO du 14.6.2012
2	M. Kamel NEJI	Lui-même	Administrateur	2010/2012	PV AGO du 30.6.2010
3	La Société Générale	Monsieur Alexandre MAYMAT	Administrateur	2012/2014*	PV AGO du 14.6.2012
4	M. Moncef MZABI	Lui-même	Administrateur	2010/2012	PV AGO du 30.6.2010
5	M. Pierre BOURSOT**	Lui-même	Administrateur	2012/2014	PV AGO du 14.6.2012
6	Mme. Véronique DE LA BACHELERIE**	Elle- même	Administrateur	2012/2014	PV AGO du 14.6.2012
7	M. Romuald HAJERI**	Lui-même	Administrateur	2012/2014	PV AGO du 14.6.2012
8	M. Habib BOUAZIZ**	Lui-même	Administrateur	2012/2014	PV AGO du 14.6.2012
9	M. Mokhtar BEN CHEIKH AHMED**	Lui-même	Administrateur	2012/2014	PV AGO du 14.6.2012
10	M. Mongi MOKADDEM**	Lui-même	Administrateur	2012/2014	PV AGO du 14.6.2012

*Mandats renouvelés par l'AGO du 14/06/2012

**Nouveaux administrateurs nommés par l'AGO du 14/06/2012

5.1.2 Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la banque :

5.1.2.1 Membres des organes d'administration :

Membres	Qualité	Date d'entrée en fonction	Adresse
M. Bernard DAVID	Président du Conseil	Avril 2008*	Paris
M. Kamel NEJI	Directeur Général	Avril 2008**	Tunis

*Mandat renouvelé par le conseil d'administration du 14 /06 /2012

**Mandat renouvelé par le conseil d'administration du 08/04/2011

Il est à signaler que Mme. Véronique DE LA BACHELERIE et Monsieur Moncef MZABI sont Membres du comité permanent d'audit.

Par ailleurs, Monsieur Kamel NEJI et Monsieur Bernard DAVID sont membres du comité exécutif de crédit.

Les autres membres du conseil d'administration n'ont pas de fonction dans la banque.

5.1.2.2 Membres des organes de direction

Membres	Qualité	Date d'entrée en fonction	Adresse
M. Kamel NEJI	Directeur Général	Avril 2008	Tunis

5.1.3 Principales activités exercées en dehors de la banque au cours des trois dernières années par les membres des organes d'administration et de direction :

Membres	Principales activités exercées en dehors de la banque au cours des trois dernières années
M. Bernard DAVID	Président Directeur Général de la Société SIVAGEP GIMS PRIV Membre du Conseil de Surveillance de la SKB Banka Vice-président du Conseil d'Administration de la Banka Popullore
M. Kamel NEJI	Président Directeur Général de la B.T.L. Président Directeur Général de LAFICO
M. Moncef M'ZABI	Président Directeur Général de la Société ARTES Président Directeur Général de la Société Maghreb Motors
Mme Véronique de la BACHELERIE	Président Directeur Général de la Société Inter Europe Conseil
M. Pierre BOURSOT	Directeur Général Splitska Banka Directeur Commercial BHFM
M. Romuald HAJERI	Directeur Général Délégué de HEADLINK Partners
M. Habib BOUAZIZ	Gérant de la société immobilière ZEMNI
M. Mokhtar BEN CHEIKH AHMED	Conseiller en marché financier
M. Mongi MOKADDEM	Directeur du département de sciences économiques à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Tunis

5.1.4 Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés :

Membres	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
M. Bernard DAVID	Administrateur de la Société SOGECAP Administrateur de la SG Global Solution
M. Kamel NEJI	Néant
M. Moncef M'ZABI	Administrateur de la société ARTES
Mme Véronique de la BACHELERIE	Administrateur de la société Générale SCF SGIB FICC Administrateur de la SG Services
M. Habib BOUAZIZ	Administrateur de la société DORCAS NUTRITION (S.A) Administrateur de la société SADIRA (S.A)
M. Pierre BOURSOT	Administrateur de la société ALD Automotive Algérie
M. Mokhtar BEN CHEIKH AHMED	Néant
M. Mongi MOKADDEM	Néant
M. Romuald HAJERI	Néant

5.1.5. Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil d'Administration dans la société qu'ils représentent :

Membres	Représenté par	Fonction au sein de la Société qu'il représente
Société Générale	Monsieur Alexandre MAYMAT	Directeur délégué BHF

5.2. INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA BANQUE POUR L'EXERCICE 2011 :

5.2.1 Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2011 :

EXERCICE 2011		
Membre de Direction	Charges de l'exercice	Avantages en nature
Directeur Général : - Salaire - Intéressement sous forme de bonus - Charges sociales et fiscales - Autres avantages	324 590 155.416 130.652 7.732	-Voiture de fonction avec chauffeur -Voiture pour usage familial -Logement de fonction avec prise en charge des frais de consommation d'électricité de gaz et d'eau - Assurance multirisque habitation - Budget voyage familial - Frais de scolarité enfants
Membres du Conseil d'Administration (jetons de présence)	-	
TOTAL	618 390	

5.2.2 Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2011 :

Les concours accordés par l'UIB aux membres du Conseil d'Administration et de Direction ainsi qu'aux sociétés en relation avec eux sont présentés au 31 décembre 2011 dans le tableau ci-dessous :

En KTND

Membres du Conseil d'Administration	Crédits	Engagements par Signature	Total Concours
Concours en relation avec Moncef MZABI	0.5	13 047	13 048

5.3. CONTROLE :

5.3.1 Contrôleur d'Etat :

Pas de contrôleur d'Etat

5.3.2 Commissaires aux Comptes :

Nom	Adresse	Mandat
Cabinet ECC-Mazars , cabinet inscrit au tableau de l'ordre des Experts Comptables de Tunisie représenté par Monsieur Mohamed Ali ELAOUNI CHERIF.	Immeuble Mazars, Rue du Lac Ghar el Melh Les Berges du Lac 1053- Tunis Tél. : 71. 96 33 80 Fax.: 71. 96 43 80 E-Mail : mazars.tunisie@mazars.com.tn	2009-2011
Cabinet Finor , cabinet inscrit au tableau de l'ordre des Experts Comptables de Tunisie représenté par Monsieur Mustapha MEDHIOUB.	Immeuble International City Center – Tour des bureaux, Centre urbain nord -1082- Tunis Tél. : 70.728 450 Fax. : 70.728.405 E-Mail: administration@finor.com.tn	2012-2014*
Cabinet AMC Ernst & Young** cabinet inscrit au tableau de l'ordre des Experts Comptables de Tunisie représenté par Monsieur Noureddine HAJJI	Boulevard de la terre Centre Urbain Nord 1003Tunis Tél :70 749 111 Fax 70 749 045	2012-2014

*Mandat renouvelé par l'AGO du 14/06/2012

** Nomination décidée par l'A.G.O du 14/06/2012

5.4. NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AINSI QU'AVEC UN CANDIDAT A UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL OU UN CONSEILLER :

Opération avec le Groupe Société Générale

-L'UIB a reçu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 16 Novembre 2011, une garantie de la Société Générale en couverture du dépassement par le groupe « ELLOUMI » du ratio prudentiel de 25% des fonds propres nets, tel que prévu par la circulaire de la BCT n° 99-04 et ce, pour un montant total de 107.000.000 dinars.

A ce titre, l'acte de garantie qui a été signé le 31 Décembre 2011, prévoit la perception par la Société Générale d'une commission au taux de 0,5% l'an.

- L'UIB a reçu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 16 Novembre 2011, une garantie de la Société Générale en couverture du dépassement par le groupe « Tunisie Télécom » du ratio prudentiel de 25% des fonds propres nets, tel que prévu par la circulaire de la BCT n° 99-04 et ce, pour un montant total de 47.573.000 dinars.

A ce titre, l'acte de garantie qui a été signé le 31 Décembre 2011 prévoit la perception par la Société Générale d'une commission au taux de 0,3141% l'an.

-L'UIB a conclu, en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 16 Novembre 2011, une convention avec la société « SGSS », filiale de la Société Générale, en vertu de laquelle la banque assure la conservation des instruments financiers ainsi que les espèces détenues par la « SGSS » pour le compte de ses clients.

Les commissions facturées par l'UIB au cours de 2011, en vertu de la convention précitée, s'élèvent à 79.747 dinars HTVA.

-La Société Générale a accordé, le 8 Juillet 2008, à l'UIB une garantie représentant un engagement de paiement de 50 millions de dinars, correspondant au besoin complémentaire de provisionnement sur des créances ou des parties de créances dépourvues de garanties et/ou insuffisamment provisionnées au 31 Décembre 2007. Dans ce cadre et suite à l'assainissement de certaines créances, l'UIB a procédé à la mise en jeu partielle de ladite garantie au cours de l'exercice 2011 pour 1.450.312 dinars. En outre, elle a accordé, des mainlevées partielles sur ladite garantie, à hauteur de 430.453 dinars et ce, suite à la baisse des engagements de certaines relations.

Ainsi, le solde de la garantie consentie par la Société Générale s'élève au 31 Décembre 2011, à 40.017.250 dinars.

Les commissions supportées par la banque en 2011 au titre de cette garantie, s'élèvent à 241.964 dinars HTVA.

-L'UIB a reçu, en vertu de la décision de son Conseil d'Administration du 29 Octobre 2009, une garantie de la Société Générale en couverture du dépassement par le groupe « ELLOUMI » du ratio prudentiel de 25% des fonds propres nets, tel que prévu par la circulaire de la BCT n° 99-04 et ce, pour un montant de 42.500.000 dinars.

Les commissions supportées par la banque en 2011 au titre de cette garantie échue le 30 décembre 2011, s'élèvent à 245.440 dinars HTVA.

-L'UIB a reçu, en vertu de la décision de son Conseil d'Administration du 11 Février 2010, une garantie de la Société Générale en couverture d'un crédit accordé à l'une de ses relations et ce, pour un montant de 43.464.000 dinars. Cette garantie est rémunérée au taux de 0,25% l'an.

Les commissions supportées par la banque en 2011 au titre de cette garantie s'élèvent à 123.759 dinars HTVA.

-L'UIB, sur décision de son conseil d'administration du 29 octobre 2009, a contracté auprès de la Société Générale en date du 23 novembre 2009 un emprunt d'un nominal de 30 Millions de dollars destiné au financement d'un crédit d'investissement accordé à Tunisaïr. Cet emprunt a été contracté selon les modalités suivantes :

- Nominal : 30.000.000 USD
- Durée : du 23/11/2009 au 23/11/2016
- Amortissement : constant / Périodicité de Remboursement : Semestrielle
- Taux : Libor 6 Mois+ 0,62%

La charge d'intérêt en 2011 au titre dudit emprunt s'élève à 376.035 dinars HTVA.

-L'UIB a reconduit, en vertu de la décision du conseil d'administration du 22 Juillet 2011, la convention conclue le 5 Mai 2004 avec la Société Générale, portant sur des services financiers associés à l'accès au réseau SWIFT NET.

La charge supportée par la banque en 2011 au titre de cette convention, s'élève à 115.977 dinars HTVA.

-L'UIB a conclu, au cours de l'exercice 2008, un contrat d'assistance et de maintenance du site transactionnel de banque à distance sur internet à travers le système CADINET, mis à sa disposition par la Société Générale. Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 15 Mars 2009.

Le montant de la redevance supportée par la banque en 2011 au titre de cette convention, s'est élevé à 77.318 dinars HTVA.

-L'UIB a conclu, le 12 Novembre 2008, avec la Société Générale un contrat de prêt subordonné à durée indéterminée d'un montant de 40 millions de dinars, s'inscrivant dans le cadre du respect par la banque des règles prudentielles applicables en Tunisie, telles que prévues notamment par la circulaire de la BCT n°99-04 du 19 Mars 1999. Le Prêt est remboursable en une ou plusieurs fois et au plus tôt à compter du 12 Novembre 2013, à l'initiative de l'UIB et après accord préalable du Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie. Ce prêt est rémunéré au taux moyen annuel de l'appel d'offres de la Banque Centrale de Tunisie. Il a été autorisé par le conseil d'administration du 10 Juillet 2008 et approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 9 Août 2008.

Les charges d'intérêts supportées par la banque en 2011 au titre de ce prêt, s'élèvent à 1.665.000 dinars.

-L'UIB a conclu, le 12 Novembre 2008, avec la Société Générale un contrat de prêt subordonné à durée déterminée d'un montant de 40 millions de dinars, s'inscrivant dans le cadre du respect par la banque des règles prudentielles applicables en Tunisie, telles que prévues notamment par la circulaire de la BCT n°99-04 du 19 Mars 1999. Le prêt est remboursable sur une durée de 10 ans ; il est rémunéré au taux moyen annuel de l'appel d'offres de la Banque Centrale de Tunisie. Il a été autorisé par le conseil d'administration du 10 Juillet 2008 et approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 9 Août 2008.

Les charges d'intérêts supportées par la banque en 2011 au titre de ce prêt, s'élèvent à 1.665.000 dinars.

-L'UIB a reconduit, en vertu de la décision de son Conseil d'Administration du 22 Juillet 2011, un contrat d'assistance technique dans les domaines informatiques et organisationnels, prévoyant une rémunération déterminée sur la base de 840 Euros hors taxes par jour/homme d'intervention et plafonnée à 350.000 Euros par an.

Les honoraires supportés par la banque en 2011 au titre de cette convention, se sont élevés à 325.544 dinars HTVA

La même convention prévoit la reconduction de la mise en place d'un contrôle à travers le dispositif « LABO » des bénéficiaires et émetteurs de transferts internationaux par SWIFT, prévoyant une rémunération forfaitaire annuelle de 5.000 Euros hors taxes.

Les honoraires supportés par la banque en 2011 au titre de cette prestation s'élèvent à 9.662 dinars HTVA.

-L'UIB a réalisé avec la Société Générale des opérations de financement et de placement et a reçu des garanties en faveur de la clientèle durant l'exercice 2011. L'encours de ces opérations au 31/12/2011 se détaille comme suit :

Désignation	Devises	Montant	Cv Dinars
PLACEMENT DEVICES*	EUR	3 229	6 241
	USD	113	169
	SEK	9 150	1 984
TOTAL			8 394
GARANTIES REÇUES / CONCOURS A LA CLIENTELE	TND	52 607	52 607
	EUR	266	514
TOTAL			53 121
CREDOC IMPORT	TND	223	223
	USD	7 533	11 244
	EUR	4 380	8 467
TOTAL			19 934
CREDOC EXPORT	TND	1 022	1 022
	USD	1 942	2 899
	EUR	1 740	3 363
TOTAL			7284
GARANTIES EMISES	MAD	1 200	208
	USD	322	481
	EUR	2 746	5 308
TOTAL			5 997
GARANTIES REÇUES	TND	72 596	72 596
	GBP	799	1 848
	USD	13 918	20 775
	EUR	92 140	178 101
TOTAL			273 320
ACHAT AU COMPTANT	USD	2 512	3 749
	EUR	600	1 160
	CAD	10	15
	JPY	8 000	154
TOTAL			5 078
SWAP	EUR/USD	7000 EUR /9146 USD	
	CHF/EUR	2737CHF /2240 EUR	

* Les placements en devise auprès de la Société Générale se font en vertu de la circulaire BCT N° 92-13

Encours opérations bancaires avec les administrateurs

- L'encours total au 31/12/2011 des engagements du groupe M'zabi s'élève à 13.048 KTND.
- L'encours total au 31/12/2011 des dépôts du groupe M'zabi s'élève à 12.512 KTND.

CHAPITRE 6 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

6.1. EVOLUTION RECENTE ET ORIENTATIONS :

6.1.1 Evolution récente :

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS (en milliers de dinars)						
	DU 01/04/2012 AU 30/06/2012	DU 01/04/2011 AU 30/06/2011	Au 30/06/2012*	Au 30/06/2011	Au 31/12/2011	Variation Juin-12 Juin-11
1. Produits d'exploitation bancaires répartis en :	61 599	55 872	120 324	105 762	211 960	13,77%
Intérêts	45 383	42 153	86 020	80 272	158 306	7,16%
Commissions en produits	11 889	10 968	23 146	19 806	40 406	16,87%
Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	4 327	2 750	11 158	5 684	13 248	96,31%
2. Charges d'exploitation bancaire réparties en :	18 528	18 196	36 142	36 623	71 704	-1,32%
Intérêts encourus	17 744	17 463	34 701	35 271	68 940	-1,61%
Commissions encourues	783	733	1 440	1 353	2 764	6,47%
3. Produit net bancaire	43 071	37 675	84 182	69 139	140 256	21,76%
4. Autres produits d'exploitation	18	19	37	21	51	78,43%
5. Charges opératoires dont :	21 362	18 707	41 865	36 489	77 039	14,73%
Frais de personnel	16 146	13 955	32 044	27 398	58 306	16,96%
Charges générales d'exploitation	5 216	4 752	9 821	9 091	18 734	8,04%
6. Structure du portefeuille :						
	-	-	53 325	58 164	56 538	-8,32%
Portefeuille titres commercial			-	-	-	
Portefeuille titres d'investissement	-	-	53 325	58 164	56 538	-8,32%
7. Encours des crédits	-	-	2 933 249	2 541 106	2 726 920	15,43%
8. Encours des dépôts dont :	-	-	2 638 351	2 271 794	2 452 058	16,14%
Dépôts à vue	-	-	815 930	736 982	688 294	10,71%
• Dépôts à vue en Dinars			592 142	505 478	505 870	17,14%
• Dépôts à vue en Devises & Dinars Convertibles			223 788	231 504	182 423	-3,33%
Dépôts d'épargne	-	-	873 931	758 549	821 742	15,21%
Dépôts à terme, certificats de Dépôts et autres			847 251	701 179	848 107	20,83%
Autres Dépôts et avoirs			101 241	75 084	93 916	34,84%
9. Emprunts et ressources spéciales	-	-	333 609	236 948	279 182	40,79%
10. Capitaux propres (1)	-	-	141 885	116 958	121 768	21,31%

(1) Les Capitaux propres au 30/06/2011, au 31/12/2011 et au 30/06/2012 y compris les résultats de la période.

* Etant publiés en date du 19/07/2012 certains montants diffèrent de ceux figurant au niveau des états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2012.

COMMENTAIRES / INDICATEURS D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2012

1- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels

Les indicateurs trimestriels de la banque, arrêtés au 30 Juin 2012, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements de crédit.

2- Principes comptables appliqués

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1.Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus et non encore encaissés à la date de l'arrêté sont comptabilisés parmi les produits lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou encore les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 30/06/2012, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date du 30/06/2012.

2.2.Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation, des fonds gérés par la SICAR de l'UIB, des BTA et des Obligations.

Ces titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. L'encours des titres de participation est présenté net de provisions. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

2.3.Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes libellés en devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

2.4.Justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs

L'abonnement des comptes de charges et de produits a été effectué conformément aux méthodes retenues lors de l'arrêté annuel des états financiers.

3- Faits marquants

- Les dépôts -tous types de clientèle confondus- ont augmenté de **16,14 %** au cours des douze derniers mois atteignant un montant de **2 638,4 MTND (+366,5 MTND)**.
- L'encours net des crédits à la clientèle a augmenté de **15,43 %** par rapport au 30 Juin 2011 atteignant un montant de **2 933,2 MTND (+392,2 MTND)**.
- L'encours des emprunts et ressources spéciales a atteint **333,6 MTND** au 30 Juin 2012 contre 236,9 MTND à fin juin 2011. Cette variation s'explique d'une part par l'émission de deux emprunts obligataires d'un montant global de **101,4 MTND** (compte non tenu des dettes rattachées de 2,9 MTND), et d'autre part par le remboursement de la deuxième échéance de l'emprunt obligataire émis par l'UIB en juillet 2009 d'un montant de 6,9 MTND, par le remboursement des montants échus de l'emprunt en dollar auprès de la Société Générale d'un montant de 1,5 MTND et par l'augmentation des ressources spéciales de 0,8 MTND.
- Les produits d'exploitation bancaire, présentés nets des agios réservés, ont atteint au 30 juin 2012 **120,3 MTND (+14,6 MTND)**, ce qui correspond à une évolution de **+13,77 %**.
- La marge d'intérêt a atteint **51,3 MTND** au 30 Juin 2012 contre 45 MTND au 30/06/2011, soit une progression de **+14,04%** et ce en dépit d'une baisse des marges appliquées aux crédits, due notamment à l'intensification de la concurrence et à la baisse du taux moyen du marché monétaire au cours des 12 derniers mois.
- La marge sur les commissions perçues a augmenté de **17,63%** en passant de **18,4 MTND** en Juin 2011 à **21,7 MTND** en Juin 2012 (soit **+3,3 MTND**).
- L'effet conjugué, de l'accroissement de la marge d'intérêt, de la progression de la marge sur les commissions perçues et de la hausse des revenus du portefeuille titre commercial et d'investissement (qui passe de 5,7 MTND en Juin 2011 à **11,2 MTND** à fin Juin 2012 soit **+5,5 MTND**) s'est traduit par une amélioration du Produit Net Bancaire qui a atteint au 30 Juin 2012 un montant de **84,2 MTND** contre 69,1 MTND au 30 Juin 2011, soit une progression de **+15,1 MTND** correspondant à une évolution de **+21,76%**.
- Les frais de personnel ont atteint **32 MTND** au 30/06/2012 contre 27,4 MTND au 30 Juin 2011, soit une hausse de **16,96 %**. En excluant les indemnités de départs volontaires, l'évolution est de **14,89%** s'explique notamment par les accords salariaux conclus au niveau du secteur applicables à partir du 1^{er} mai 2011, *Cette variation s'explique* aussi par la mise en place d'un système de motivation et par la politique de fidélisation des talents suivie par la banque.
- Les charges générales d'exploitation ont atteint un montant de **9,8 MTND** au 30 Juin 2012 contre 9 MTND au 30 Juin 2011, soit une hausse de **8 %**. En excluant la prime payée dans le cadre du nouveau contrat d'assurance plan de retraite au profit du personnel de la banque et l'effet du dé plafonnement de la TCL à la suite de la promulgation de la loi des finances complémentaire en mai 2012, l'évolution des charges d'exploitation est de **3,09%**.

- Le résultat brut d'exploitation a enregistré une progression de **+10 MTND**. Il passe ainsi de 29,1 MTND au 30/06/2011 à **39,1 MTND** au 30/06/2012, soit une évolution de **33,97%**.
- L'effet cumulé de l'accroissement du Produit Net Bancaire et de la maîtrise des charges a permis de réaliser une amélioration du coefficient d'exploitation (**49,73%** au 30/06/2012 contre 52,77% au 30/06/2011).
- A fin Juin 2012, le réseau UIB totalise **122** agences ; 3 nouvelles agences ayant été ouvertes depuis janvier 2012 : Agence Dar Fadhal, Agence Kram Ouest et Agence Mornaguia. Quatre autres agences seront ouvertes au cours du troisième trimestre 2012 (centre urbain nord, Ariana Nozha, Msaken et Sousse Khezama) portant ainsi le réseau à 126 agences

6.1.2 Stratégies de Développement d'avenir :

Présentation du Plan de Développement 2012-2016

Le potentiel de développement de l'UIB dépend étroitement de ses capacités à mettre en place une dynamique de développement et d'innovation au profit de ses clients. Les actions identifiées, présentées ci-après, reposent sur un diagnostic exhaustif de la banque et doivent lui permettre de retrouver au plus vite une rentabilité comparable aux meilleurs standards du marché :

- L'accroissement du réseau d'agences de 122 à fin juin 2012 pour atteindre 150 au début de 2016 permettra de renforcer le maillage d'ores et déjà dense du territoire tunisien ; ce développement soutenu du réseau s'accompagnera d'une modernisation des outils informatiques et des agences dans un souci d'efficacité opérationnelle et d'attractivité commerciale.

- Devenir une banque de référence en termes de conquête de nouveaux clients et de fidélisation de la clientèle existante et du fonds de commerce actuel sur le marché des Particuliers avec pour objectif sur la période 2012-2016 :

- ❖ La conquête de nouveaux clients avec une moyenne annuelle de 20 000/an
- ❖ Réduction du taux d'attrition clients de -50pb/an
- ❖ Augmentation du taux d'équipement de 20 pb/an
- ❖ Atteindre un taux de recommandation client de 80% à horizon 2016
- ❖ Se doter d'une offre complète de banque à distance

- La dynamisation de son important fonds de commerce Particuliers et Professionnels grâce notamment à une segmentation plus fine, une analyse ciblée des besoins par catégorie de clients et un accroissement des "ventes croisées". Une politique de partenariats permettra également d'accroître la part de marché de l'UIB auprès de cette clientèle, en dépit du caractère concurrentiel de ce segment de marché.

- La poursuite des efforts d'ores et déjà engagés en matière de diversification du portefeuille d'engagements auprès des Grandes Entreprises, combinée à un rattrapage commercial auprès des PME. Ces efforts seront soutenus par la mise à disposition d'agences spécialisées et par

la promotion de nouveaux produits "sur-mesure" à forte valeur ajoutée avec pour objectif sur la période 2012-2016 :

- ❖ Rééquilibrer le poids de la clientèle Entreprise/PRO dans le portefeuille productif de la banque
- ❖ Compléter l'offre de produits pour couvrir les besoins de la clientèle PRO/PME/GE
- ❖ Viser une croissance du PNB/GE de 10% l'an

■ Poursuite des actions en matière de risque afin d'améliorer les procédures et les outils de prise et de suivi des risques et accroître l'efficacité de la filière recouvrement (déploiement de nouveaux outils, optimisation et mutualisation des outils et processus existants...)

■ La modernisation et l'harmonisation des outils informatiques ce qui accélérera la centralisation des opérations, améliorera le suivi des charges d'exploitation tout en permettant un suivi attentif du coût du risque.

■ Enfin, innover en Tunisie pour le financement des projets environnementaux et sociaux avec prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux dans chacun des métiers de la banque et la maîtrise et optimisation des impacts directs sur l'environnement et de la banque. L'objectif étant d'atteindre 0,5% des encours productifs dans le financement de projets environnements et des institutions de micro-finance à horizon 2016

Face à ces actions à entreprendre, l'UIB dispose de réels atouts au premier rang desquels l'assainissement aujourd'hui achevé de son portefeuille d'engagements. Le poids des créances classées a en effet par le passé perturbé le développement commercial de la banque, en pénalisant ses performances financières.

L'UIB dispose d'autres atouts de tout premier plan :

- Fonds de commerce important (Particuliers, PME et Grandes Entreprises).
- Des équipes hautement qualifiées et fortement impliquées dans le développement de la banque.
- Un maillage optimal (taille et qualité) du territoire tunisien grâce à un réseau d'agences bien implanté dans les zones stratégiques.
- L'expertise du groupe Société Générale en matière de Banque de Financement et d'Investissement et sa présence dans la région méditerranéenne.
- Et enfin, une situation financière renforcée lui permettant d'assurer son développement dans des conditions financières saines et sereines.

6.2 PERSPECTIVES D'AVENIR :

Forte d'une stratégie claire, de moyens financiers et humains de tout premier plan, d'un fonds de commerce à fort potentiel qu'un réseau accru va permettre de redynamiser, l'UIB dispose de tous les moyens désormais pour réussir à restaurer au plus vite sa rentabilité dans des conditions commerciales et financières saines, et ce au profit de l'ensemble de ses actionnaires.

L'élaboration des prévisions 2012-2016 a été faite en prenant en comptes les nouvelles conditions de marché ainsi que le nouveau plan stratégique et financier de la banque intitulé « Ambitions 2015 ».

Il convient de signaler que les réalisations de l'année 2011 et du premier semestre 2012 ont révélé une amélioration sensible par rapport aux prévisions déjà publiées en termes des encours de crédits à la clientèle, de PNB et de RBE. Ces réalisations ont amené la banque à réviser ses estimations. D'autre part, les réalisations en termes de résultat net s'expliquent notamment par un arbitrage en faveur de l'assainissement accéléré du portefeuille de la banque.

La banque s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue, à cette occasion, d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions.

L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel.

La banque s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.

6.2.1 Analyse des modifications opérées et des écarts enregistrés par rapport aux informations prévisionnelles 2011-2015 :

Le business plan 2011-2015 et le nouveau business plan 2012-2016 ont les mêmes objectifs mais des modifications et des mises à jour ont été apportés au nouveau business plan pour tenir compte des réalisations 2011 ainsi que des changements opérés en 2012 au sein du secteur bancaire.

Les principales modifications et mises à jour entre le nouveau BP et l'ancien BP se présentent comme suit :

➤ Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers, BCT, CCP et TGT

Le recours au marché monétaire et aux établissements bancaires sera moindre avec l'accroissement du niveau de collecte au niveau de la clientèle et les emprunts prévisionnels à contracter.

<i>En MTND</i>	2012	2013	2014	2015
Ancien BP	100	100	100	100
Nouveau BP	1	1	1	1
Ecart	99	99	99	99

➤ Dépôts et avoirs de la clientèle

La banque compte profiter de la performance réalisée au niveau de l'extension de son réseau et de sa stratégie axée sur un effort plus soutenu dans la collecte des dépôts malgré des ajustements effectués sur les encours 2012 et 2013 suite aux réalisations de 2011 et du premier semestre 2012.

En MTND	2012	2013	2014	2015
Ancien BP	2925	3295	3700	4110
Nouveau BP	2830	3360	3944	4586
Ecart	95	-65	-244	-476

➤ **Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT**

Les placements auprès de la BCT comprennent l'excédent des ressources en dinars, à concurrence de 80%, ainsi que la totalité des ressources excédentaires en devises.

<i>En MTND</i>	2012	2013	2014	2015
Ancien BP	82	91	102	112
Nouveau BP	209	383	458	518
Ecart	-127	-292	-356	-406

➤ **Créances sur les établissements bancaires et financiers**

Les réalisations de la banque ont dépassé les prévisions de l'ancien BP au niveau de l'accroissement des créances sur la clientèle ce qui a réduit les excédents de trésorerie prévisionnels à placer auprès des établissements bancaires et financiers.

Le nouveau BP prévoit le placement de 20% de l'excédent de trésorerie auprès des établissements bancaires et financiers le reste sera placé auprès de la banque centrale.

<i>En MTND</i>	2012	2013	2014	2015
Ancien BP	686	886	1023	1100
Nouveau BP	21	47	44	35
Ecart	665	839	979	1065

➤ **Créances sur la clientèle**

La banque a revu à la hausse le rythme d'accroissement de ses crédits pour la période 2012-2015 suite aux réalisations de 2011 et du premier semestre 2012.

<i>En MTND</i>	2012	2013	2014	2015
Ancien BP	2750	3050	3414	3833
Nouveau BP	3115	3664	4313	5030
Ecart	-365	-614	-899	-1197

A noter que le différentiel entre l'ancien et le nouveau Business Plan en termes de créances sur la clientèle de 1 000MDT se compense avec la différence des créances sur les établissements de crédits.

➤ **Portefeuille titres d'investissement**

Un ajustement a été effectué suite à la cession de certaines participations (AIL, UFI, Tabarka Beach) et des remboursements sur le Fonds Géré SICAR en 2012 et l'acquisition de nouvelles lignes BTA fin 2013.

<i>En MTND</i>	2012	2013	2014	2015
Ancien BP	62	42	41	46
Nouveau BP	52	82	82	82
Ecart	10	-40	-41	-36

➤ **Valeurs immobilisées nettes**

Les projections des immobilisations sont différentes de l'ancien Business Plan. En effet, la Banque s'oriente vers des investissements de rénovation des Sièges Lafayette et Habib Bourguiba à la place de la construction d'un nouveau Siège étant donné que le terrain initialement alloué a été cédé.

<i>En MTND</i>	2012	2013	2014	2015
Ancien BP	52	52	64	76
Nouveau BP	45	48	46	44
Ecart	7	4	18	32

➤ **Charges d'exploitation bancaires**

Les charges d'intérêts ont augmenté suite à l'accroissement des dépôts rémunérés ainsi que les emprunts contractés.

<i>En MTND</i>		2012	2013	2014	2015
Ancien BP	Intérêts encourus et charges assimilées	84	97	111	126
	Commissions encourues	4	4	5	6
	Pertes sur portefeuille titres et opérations financières	0	0	0	0
	Total	88	102	116	131
Nouveau BP	Intérêts encourus et charges assimilées	77	102	125	144
	Commissions encourues	3	3	4	4
	Pertes sur portefeuille titres et opérations financières	0	0	0	0
	Total	80	105	128	148
Ecart		8	-4	-12	-16

➤ **Produits d'exploitation bancaires**

Les produits d'intérêts ont augmenté suite à l'accroissement des encours des crédits par rapport à l'ancien Business plan.

<i>En</i> <i>MTND</i>		2012	2013	2014	2015
Ancien BP	Intérêts et revenus assimilés	180	205	231	259
	Commissions perçues	46	51	58	65
	Gains sur Portefeuille titre et Opérat. Fin	9	10	11	12
	Revenus du portefeuille d'investissement	3	3	2	2
	Total	237	269	302	338
Nouveau BP	Intérêts et revenus assimilés	180	223	263	299
	Commissions perçues	45	48	52	56
	Gains sur Portefeuille titre et Opérat. Fin	9	8	8	8
	Revenus du portefeuille d'investissement	3	3	5	5
	Total	237	282	327	368
Ecart		1	-13	-25	-30

6.2.2 Les hypothèses de prévisions retenues 2012-2016

Les perspectives d'avenir de l'UIB ont été établies sur la base des états financiers au 31/12/2011. Les prévisions de la banque et les hypothèses sous jacentes de la période 2012-2016 ont été approuvés par le conseil d'administration du 21/05/2012.

Hypothèses des rubriques du Bilan

Objectif: Maintenir un taux de couverture des crédits nets par les dépôts de 90% à Horizon 2016. Le complément correspond à un recours au Marché (Emprunts Obligataires et Ressources Spéciales).

Crédits

Pour les GE :

L'additionnel de crédits GE en **2012** a été fixé en tenant compte des réalisations du S1-2012 et des objectifs pour le S2. L'additionnel **2013** est en phase avec le trend de la période 2008-2011. Toutefois, on prévoit à un renversement de la tendance entre crédits CT et MLT pour les besoins de la correction du Ratio de Liquidité. **A partir de 2014**, l'additionnel augmentera de 10% par an.

Pour les particuliers :

L'additionnel de crédits aux particuliers en **2012** a été fixé en se référant aux réalisations du S1-2012. L'additionnel **2013** a suivi le trend annualisé du S1-2012. **A partir de 2014**, l'objectif d'évolution est de 10% de l'additionnel avec un changement dans la structure de l'additionnel entre les crédits CT-MLT (renforcement des CT notamment par la mise en place de nouveaux produits tels que les produits destinés à la clientèle Haut de Gamme).

Pour les PRO/ PME :

L'additionnel des crédits PRO/PME en **2012** a été fixé d'après les réalisations du S1-2012 il sera constant sur toute la période **2013-2016**.

	<p><u>Pour les très petites entreprises :</u> L'additionnel des crédits aux très petites entreprises en 2012 a été fixé d'après les réalisations du S1-2012. A partir de 2013, l'additionnel annuel augmentera de 2,5MDT conformément à la tendance 2010-2011.</p>
	<p><u>Pour les Emplois improductifs :</u> La banque a supposé que les déclassements égalent les recouvrements sur toute la période. En 2013, la banque a prévu la réalisation de la Garantie SG (40MDT) et la cessions de 40MDT de créances classées totalement provisionnées, ce qui réduit le stock d'improductifs de 80MDT.</p> <p>L'additionnel de <u>provisions pour risque de crédit</u> sera de 34,5 MDT en 2012 et 24,5 MDT annuellement à partir de 2013 pour la provision des créances douteuses, et 0.25% de l'additionnel des emplois pour la provision collective.</p>

Hypothèses des rubriques du Bilan (suite)

Dépôts	<p><u>Pour les GE :</u> L'additionnel de 2012 a été fixé d'après les réalisations du S1-2012. A partir de 2013, l'objectif d'évolution est de 10% de l'additionnel réalisé en 2012. La banque vise une structure stable de 25% Devises- 75% Dinars à l'horizon 2016.</p>
	<p><u>Pour les Particuliers :</u> L'additionnel de 2012 a été fixé en tenant compte des réalisations du S1-2012. L'évolution de l'additionnel 2013 suit le trend 2011-2012(80MDT d'additionnel supplémentaire). A partir de 2014, l'objectif d'évolution est de 10% de l'additionnel.</p>
	<p><u>Pour les PME/ PRO :</u> L'additionnel de 2012 est fixé d'après les réalisations du S1-2012. A partir de 2013, l'objectif d'évolution est de 10% de l'additionnel constaté en 2012.</p>
Recouvrement	<p>Recouvrement de 24.7 MDT en 2012 puis 27MDT, 30MDT, 34MDT et 37MDT respectivement de 2013 à 2016. Le reliquat de l'encours des créances improductives nettes de provisions serait de 12 MDT à fin 2016 avec un taux de créance classé de 7%.</p> <p>Efficacité des actions de recouvrement avec la réorganisation et le renforcement de la filière ainsi que l'allègement du portefeuille des créances douteuses par des cessions à la filiale de recouvrement (cession de 40MDT en 2013).</p>
Ressources Spéciales	<p>L'hypothèse est que les remboursements soient égaux aux nouveaux recours, ce qui permet de garder un niveau stable des ressources spéciales sur la période.</p>

Emprunt Privé	Pour se conformer aux exigences réglementaires relatives au maintien d'un ratio de liquidité supérieur à 100%, La banque a prévu de contracter en 2013 un emprunt privé de 120 MDT sur 5 ans remboursable infinie.
Emprunt Obligataire	La banque prévoit l'émission d'Emprunts Obligataires à concurrence de 100 MDT par an (dont 50% sur 10 ans et 50% sur 15 ans).
Placement	L'excédent de trésorerie induit par la recapitalisation sur la période est placé à 80% chez la BCT et 20% sur le marché interbancaire pour les ressources en Dinars et totalement chez la BCT pour les ressources en Devises.

Hypothèses des rubriques du Bilan (suite)

Investissement	Acquisition de matériel roulant à concurrence de 100 KDT par an à partir de 2013 . Un montant de 400 KDT est prévu annuellement pour les dépenses d'entretien et de mise à niveau du réseau à partir de 2014 .
	Pour l'Investissement IT, la banque prévoit une enveloppe de 1 175 KDT pour les logiciels et 2 920 KDT pour le matériel informatique en 2012 . A partir de 2013 , cette enveloppe sera portée à 2 500 KDT (1000 KDT logiciels et 1 500 KDT Hardware).
	La rénovation du Siège Lafayette sur la période 2012-2013 totalisera 2,06 MDT. Celle du siège sis à l'avenue Habib Bourguiba s'élèvera à 3,5 MDT en 2013 .
	La banque prévoit la rénovation de 7 agences en 2012 et 5 agences en 2013 . 7 nouvelles agences seront ouvertes en 2012 et 8 nouvelles agences par an seront ouvertes sur la période 2013-début 2016 afin d'atteindre l'objectif de 150 agences.
Portefeuille investissement	En 2013 , suite à la tombée de 20MDT BTA, la banque compte contracter de nouvelles lignes BTA pour une enveloppe globale de 50MDT.

Hypothèses des rubriques de Résultat

PNB	<p>La marge d'intérêts est calculée sur la base des coûts et des rendements estimés appliqués sur les encours bilanciaux prévisionnels, ce qui a induit un taux d'accroissement moyen de 14.66% sur la période 2012- 2016.</p> <p>Pour la marge sur Commissions, le taux d'évolution annuel moyen sur la période 2012-2016 est estimé à 7,62%</p> <p>L'évolution des revenus de portefeuilles suit principalement l'évolution des dividendes attendus des participations ainsi que le revenu des BTA, ce qui a induit un taux d'évolution annuel moyen de 2.33% sur la période 2012- 2016</p> <p>L'évolution des différentes composantes du PNB a induit un taux d'accroissement annuel moyen de 12% sur la période 2012- 2016</p>
Charges du personnel	<p>En 2012, Les frais du personnel ont été fixés d'après les réalisations du premier semestre en tenant compte d'un taux d'évolution de la partie fixe des salaires de 6% pour S2- 2012.</p> <p>Une augmentation de 7% est prévue à partir de 2013 tenant compte de l'effet d'évolution de l'effectif (environ 1% sur la période) et des départs volontaires (en neutralisant les éléments non récurrents de 2012).</p> <p>Cette évolution ne tient pas compte des primes d'assurance du plan de retraite qui sont calculées sur la base de l'effectif moyen à concurrence de 1.2 KDT/personne, et des provisions pour indemnité fin de carrière calculées sur la base d'une dotation annuelle moyenne 2008-2012 et des reprises estimées.</p> <p>En termes d'effectif, les estimations ont été faites à partir des prévisions de départs à la retraite et dans le cadre du plan de départ volontaire ainsi que des besoins de recrutement pour l'extension du réseau.</p> <p>L'effectif moyen est de 1 295 pour le S1-2012. Il sera de 1 332 à horizon 2016.</p>
Charges d'exploitation	<p>Les frais généraux de 2012 ont été fixés d'après les réalisations du S1-2012. Une évolution de +4% par an est prévue sur la période 2013-2016. Elle tient compte de l'effet conjugué des efforts d'économies et du taux d'inflation.</p>

Hypothèses des rubriques de Résultat (suite)

Coût Net du Risque	<p>Le risque pour créances douteuses et litigieuses est estimé à 34,5 MDT en 2012. Une dotation annuelle de 24,5 MDT est prévue à partir de 2013, l'objectif est d'atteindre un taux de couverture des créances douteuses proche de 80% à l'horizon 2016.</p>
	<p>Une dotation annuelle pour provisions collective est calculée sur la base de 0.25% des emplois sains additionnels.</p>
	<p>La couverture annuelle pour le risque opérationnel est de 0,7 MDT pour les années 2012 et 2013 et 0,4 MDT pour la période 2014-2016.</p>
	<p>Une dotation annuelle de 0.3MDT est prévue pour améliorer la couverture du risque sur Portefeuille Investissement.</p>
Dividendes	<p>La banque prévoit la distribution de 10% de la valeur de l'action à partir du résultat à réaliser en 2014</p>

Il y a lieu de préciser que, contrairement à l'ancien BP, la banque n'a pas retenu au niveau des prévisions 2012-2016 les hypothèses concernant de lancement du produit leasing et la construction d'un nouveau siège social.

6.2.2.1 Les ressources de la banque :

6.2.2.1.1 Les dépôts de la clientèle :

L'UIB entend renforcer son maillage géographique de façon significative au cours des cinq prochaines années en portant son réseau de 119 agences à fin 2011 à 150 au début de 2016.

Ces ouvertures s'accompagneront d'un effort de diversification accrue du portefeuille d'engagements auprès des Entreprises et des Particuliers/Professionnels à travers notamment une segmentation plus fine de la clientèle.

Ces actions seront accompagnées d'un plan de développement commercial adapté, visant à renforcer les ressources de la banque au niveau de ses dépôts. Ceux-ci devraient évoluer comme suit:

EVOLUTION PREVISIONNELLE DES DEPOTS (MDT)						
	2011R	2012E	2013E	2014E	2015E	2016E
A vue *	506	588	721	857	999	1 151
Épargne	822	942	1 112	1 299	1 505	1 731
A terme *	770	869	1 014	1 178	1 365	1 572
En devises **	260	367	449	546	653	774
Autres	94	64	64	64	64	64
TOTAL	2 452	2 830	3 360	3 944	4 586	5 293

* Dépôts en dinars tunisiens

** Cette rubrique comprend les dépôts à vue et à terme en devises étrangères.

6.2.2.1.2 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers :

	2011R	2012E	2013E	2014E	2015E	2016E
Dépôts et avoirs des établissements financiers (MDT)	39	1	1	1	1	1

6.2.2.1.3 Les emprunts et ressources spéciales :

	2011R	2012E	2013E	2014E	2015E	2016E
DONT EO 2009	88	81	74	67	59	53
DONT EO 2011	51	104	96	87	79	71
DONT EO 2012/13/14/15/16	-	100	192	275	350	415
DONT EMP SUB DD	40	40	40	40	40	40
DONT EMP SUB DI	40	40	40	40	40	40
DONT RESS SPECIAL	28	28	28	28	28	28
DONT EMP EN DEV 2009	32	26	18	12	7	-
DONT EMP PRIVE	-	-	120	120	120	120
Emprunts et Ressources spéciales (MDT)	279	419	609	670	722	767

6.2.2.1.4 Les Capitaux Propres :

Les capitaux propres de l'UIB ont été affectés en 2007 par la dotation d'une provision nette exceptionnelle de 177 MDT. Le montant de cette provision a rendu nécessaire le renforcement des fonds propres réglementaires de la banque.

La restructuration financière réalisée en 2008 dans l'objectif du renforcement des fonds propres réglementaires de la banque a permis de restaurer la solidité financière et la mise en œuvre de son plan de développement ; cette restructuration s'est décomposée comme suit :

- Augmentation de capital d'un montant total de 70 MDT,
- Emission de certificats d'investissement pour un montant total de 20 MDT
- Emission de Titres subordonnés à durée indéterminée /Titres subordonnés à durée déterminée pour un montant total de 80 MDT (50/50).

Dans ce cadre et compte tenu de la montée attendue de la capacité bénéficiaire, les capitaux propres de la banque devront évoluer comme suit :

	2011R	2012E	2013E	2014E	2015E	2016E
Capitaux Propres prévisionnels après recapitalisation (MDT)	<i>122</i>	<i>156</i>	<i>190</i>	<i>235</i>	<i>270</i>	<i>319</i>

6.2.2.2 Emplois de la banque :

6.2.2.2.1 Les crédits à la clientèle :

L'évolution attendue des crédits accordés à la clientèle reflète un double effort de développement du fonds de commerce Particuliers & Professionnels (élargissement de l'offre commerciale, renforcement des ventes croisées etc.) et d'une dynamisation de la pression commerciale auprès des Entreprises (Grandes Entreprises et PME).

Sur ce dernier segment, l'UIB entend développer un réseau d'agences dédiées tout en renforçant sa présence sur les « grosses » opérations de financement (notamment financement de projets à l'échelle nationale).

Sur le segment des Professionnels et des Particuliers, l'UIB entend occuper une position de marché de premier plan via une offre adaptée aux besoins de ses clients.

Sur chacun de ces grands segments de clientèle, l'UIB entend mettre en place des plans de développement commerciaux et fixer des objectifs qualitatifs et quantitatifs afin d'organiser de manière optimale le plan d'actions des équipes commerciales.

Par ailleurs, le programme d'ouverture de nouvelles agences ainsi qu'une politique active de partenariats viendront soutenir cette dynamique de développement des encours de crédits.

ENCOURS PREVISIONNELS DES CREDITS CLIENTELE (EN MTND)						
	2011R	2012E	2013E	2014E	2015E	2016E
Crédits clientèle	<i>2 707</i>	<i>3 095</i>	<i>3 644</i>	<i>4 293</i>	<i>5 010</i>	<i>5 799</i>
Crédits sur ressources spéciales	<i>20</i>	<i>20</i>	<i>20</i>	<i>20</i>	<i>20</i>	<i>20</i>
Total crédit clientèle	<i>2 727</i>	<i>3 115</i>	<i>3 664</i>	<i>4 313</i>	<i>5 030</i>	<i>5 819</i>

6.2.2.2 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT :

	2011R	2012E	2013E	2014E	2015E	2016E
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CPP et TGT (MDT)	46	209	383	458	518	581

6.2.2.3 Les créances sur les établissements bancaires et financiers :

	2011R	2012E	2013E	2014E	2015E	2016E
Créances sur les établissements financiers (MDT)	72	21	47	44	35	23

6.2.2.4 Le Portefeuille d'investissement :

(En MDT)

	2011R	2012E	2013E	2014E	2015E	2016E
Bons de Trésor	31	31	61	62	62	62
Fonds Géré SICAR	16	13	13	13	13	13
Participations	7	5	5	5	5	5
Obligations	3	3	3	2	2	2
TOTAL	57	52	82	82	82	82

6.2.2.5 Les valeurs immobilisées :

Ce poste devrait atteindre près de 41 MDT à fin 2016 contre 39 MDT à fin 2011.

Ce niveau stable en moyenne des immobilisations est justifié par les nombreux investissements que doit réaliser l'UIB afin de mettre en œuvre son plan de développement, à savoir et de façon non exhaustive :

- Poursuite de la modernisation et l'extension du réseau
- Rénovation des Sièges de la Banque
- Modernisation et harmonisation des outils informatiques

Ces investissements s'inscrivent dans une double logique de renforcement et d'optimisation de l'organisation fonctionnelle de la banque et d'amélioration de la qualité des services offerts aux clients.

De tels investissements sont nécessaires et s'inscrivent dans une logique de restauration rapide de la capacité bénéficiaire

6.2.2.3 Les Résultats d'exploitation :

6.2.2.3.1 La marge en intérêts :

EVOLUTION DES MARGES NETTES D'INTERETS (En MDT)

	<u>2011R</u>	<u>2012E</u>	<u>2013E</u>	<u>2014E</u>	<u>2015E</u>	<u>2016E</u>
Intérêts & Revenus assimilés	158	180	223	263	299	344
Intérêts encourus et charges assimilées	(69)	(77)	(102)	(125)	(144)	(165)
Intérêts nets	89	103	121	138	155	178

Le développement attendu de la marge d'intérêts repose sur plusieurs facteurs :

- Renforcement sur les marchés des Particuliers et Professionnels par l'optimisation des procédures internes, le raccourcissement des délais d'octroi et un élargissement de l'offre commerciale
- Le développement de l'équipement de la clientèle existante
- L'acquisition de nouveaux clients
- La dynamisation de l'action de recouvrement

6.2.2.3.2 Les commissions nettes :

EVOLUTION DES COMMISSIONS NETTES (EN MTND)

	<u>2011R</u>	<u>2012E</u>	<u>2013E</u>	<u>2014E</u>	<u>2015E</u>	<u>2016E</u>
Commissions nettes	38	42	45	49	52	56

L'amélioration attendue de la contribution des commissions nettes sera permise par le développement d'une offre de services sur-mesure à l'attention des PME et des Grandes Entreprises ainsi que le segment des clients haut de gamme. Des efforts marketing seront également entrepris pour améliorer l'offre produits orientée vers le segment Particuliers/ Professionnels.

Cet élargissement de l'offre commerciale sera relayé par des opérations commerciales et ponctuelles, visant à la fois la clientèle existante et des prospects.

6.2.2.3.3 Le Produit Net Bancaire :

Le PNB trouve sa croissance à travers l'évolution favorable des marges d'exploitation et la maîtrise des charges opératoires conjuguée à la progression positive des produits nets.

L'amélioration du coefficient d'exploitation ci-dessous traduit fidèlement cette tendance

EVOLUTION DU PNB (EN MTND)

	<u>2011R</u>	<u>2012E</u>	<u>2013E</u>	<u>2014E</u>	<u>2015E</u>	<u>2016E</u>
Produit Net Bancaire	140	156	176	199	220	247

6.2.2.3.4 Les charges d'exploitation :

(En MDT)	2011R	2012E	2013E	2014E	2015E	2016E
Dotations aux provisions	(32,6)	(30,0)	(27,0)	(26,9)	(27,1)	(27,2)
Frais de personnel	(58,3)	(67,2)	(71,0)	(75,8)	(80,7)	(86,4)
Charges générales d'exploitation	(18,7)	(18,6)	(19,4)	(20,1)	(20,9)	(21,8)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(6,0)	(6,1)	(6,8)	(7,1)	(7,1)	(6,2)
Total Charges d'exploitation	(115,7)	(121,8)	(124,2)	(129,9)	(135,8)	(141,6)

L'évolution des charges d'exploitation de la banque reflète l'ensemble des efforts entrepris par celle-ci afin de restaurer sa rentabilité.

La croissance des charges reflète notamment les investissements informatiques attendus et l'accroissement du réseau d'agences. Elle tient également compte du potentiel d'optimisation des ressources existantes. L'UIB orientera ses investissements aux domaines jugés prioritaires et privilégiera ceux ayant un impact direct sur le PNB.

L'UIB veillera de façon spécifique à l'évolution de ses charges, avec un souci de maîtrise de celles-ci dans une optique d'amélioration continue de son coefficient d'exploitation.

EVOLUTION DU COEFFICIENT D'EXPLOITATION

	2011R	2012E	2013E	2014E	2015E	2016E
Charges d'exploitation (hors dotations aux provisions) en MDT	(83,1)	(91,8)	(97,1)	(103,0)	(108,8)	(114,3)
Charges d'exploitation (hors dotations aux provisions et dotations aux amortissements) en MDT	(77,0)	(85,8)	(90,4)	(96,0)	(101,6)	(108,1)
Coefficient d'exploitation en %	54,93%	54,81%	51,23%	48,17%	46,20%	43,78%

6.2.2.3.5 Les provisions pour risque de crédit :

EVOLUTION DES PROVISIONS POUR RISQUE DE CREDIT (EN MDT)

	2011R	2012E	2013E	2014E	2015E	2016E
Dotations aux provisions	(32,0)	(34,7)	(26,7)	(26,6)	(26,8)	(26,9)

Les dotations estimées tiennent compte de l'évolution la provision à caractère général dite collective.

Cette évolution reflète également les efforts qui sont entrepris par l'UIB en matière de recouvrement (renforcement des équipes, modernisation de l'outil IT...) afin d'optimiser les conditions du recouvrement amiable et du contentieux.

6.2.2.3.6 Le résultat net :

EVOLUTION DU RESULTAT NET (En MDT)

	2011R	2012E	2013E	2014E	2015E	2016E
Résultat net	23,3	34,4	33,8	44,8	54,6	68,3

Le crédit d'impôt lié à la perte enregistrée en 2007 sera totalement résorbé en 2012.

6.3 LES ETATS FINANCIERS PREVISIONNELS 2012-2016 :

6.3.1 Bilans prévisionnels :

(En MDT)

<u>Bilan</u>	<u>2011R</u>	<u>2012E</u>	<u>2013E</u>	<u>2014E</u>	<u>2015E</u>	<u>2016E</u>
Actif						
AC 1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	46	209	383	458	518	581
AC 2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	72	21	47	44	35	23
AC 3- Créances sur la clientèle	2 727	3 115	3 664	4 313	5 030	5 819
AC 5- Portefeuille d'investissement	57	52	82	82	82	82
AC 6- Valeurs immobilisées	39	45	48	46	44	41
AC 7- Autres actifs	38	40	40	40	40	40
Total Actif	2 978	3 482	4 263	4 984	5 748	6 585
Passif						
PA 1- Banque centrale et C.C.P	12	-	-	-	-	-
PA 2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	39	1	1	1	1	1
PA 3- Dépôts et avoirs de la clientèle	2 452	2 830	3 360	3 944	4 586	5 293
PA 4- Emprunts et ressources spéciales	279	419	609	670	722	767
PA 5- Autres passifs	75	75	103	134	169	206
Total Passif	2 857	3 326	4 073	4 749	5 478	6 267
Capitaux Propres						
CP 1- Capital	196	196	196	196	196	196
CP 2- Réserves	14	14	14	14	19	54
CP 5- Résultats reportés	(112)	(88)	(54)	(20)	-	-
CP 6- Résultat de l'exercice	23	34	34	45	55	68
Total Capitaux Propres	122	156	190	235	270	319
Total Passif & Capitaux Propres	2 978	3 482	4 263	4 984	5 748	6 585

6.3.2 Etat du hors bilan prévisionnel :

(En MDT)

	<u>2011R</u>	<u>2012E</u>	<u>2013E</u>	<u>2014E</u>	<u>2015E</u>	<u>2016E</u>
<i>Passifs Eventuels</i>						
HB 1- Cautions, avals et autres garanties données	487	514	540	567	595	625
HB 2- Crédits Documentaires	73	77	81	85	89	93
Total Passifs Eventuels	560	591	621	652	684	719
<i>Engagements donnés</i>						
HB 4-Engagements de financements donnés	102	107	112	118	124	130
HB 5- Engagements sur titres	0	0	0	0	0	0
Total Engagements Donnés	102	107	112	118	124	130
<i>Engagements Reçus</i>						
HB 7- Garanties Reçues	946	993	1042	1095	1149	1207
Total des Engagements reçus	946	993	1042	1095	1149	1207

6.3.3 Etat des résultats prévisionnels :

(En MDT)

	<u>2011R</u>	<u>2012E</u>	<u>2013E</u>	<u>2014E</u>	<u>2015E</u>	<u>2016E</u>
Produit d'exploitation bancaire						
PR 1- Intérêts et revenus assimilés	158,3	180,4	222,6	262,5	298,8	343,6
PR 2- Commissions perçues	40,4	44,9	48,4	52,1	56,0	60,2
PR 3- Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	9,4	8,5	8,0	8,0	8,0	8,0
PR 4- Revenus du portefeuille d'investissement	3,8	3,1	2,6	4,7	4,7	4,7
Total produit d'exploitation bancaire	212,0	236,9	281,6	327,3	367,5	416,5
Charges d'exploitation bancaire						
CH 1- Intérêts encourus et charges assimilées	68,9	77,3	101,9	124,6	143,7	165,4
CH 2- Commissions encourues	2,8	3,1	3,3	3,6	3,8	4,1
CH 3- Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	-	-	-	-	-	-
Total charges d'exploitation bancaire	71,7	80,4	105,2	128,1	147,5	169,5
Produit Net Bancaire	140,3	156,5	176,4	199,2	220,0	247,0
Charges d'exploitation						
PR 5/CH 4- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(32,0)	(34,7)	(26,7)	(26,6)	(26,8)	(26,9)
PR 6/CH 5- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	(0,6)	4,7	(0,3)	(0,3)	(0,3)	(0,3)
PR 7- Autres produits d'exploitation	0,1	-	-	-	-	-
CH 6- Frais de personnel	(58,3)	(67,2)	(71,0)	(75,8)	(80,7)	(86,4)
CH 7- Charges générales d'exploitation	(18,7)	(18,6)	(19,4)	(20,1)	(20,9)	(21,8)
CH 8- Dotations aux amortissements sur immobilisations	(6,0)	(6,1)	(6,8)	(7,1)	(7,1)	(6,2)
Résultat d'Exploitation	24,6	34,6	52,2	69,3	84,2	105,4
PR 8/CH 9- Solde en gain provenant des autres éléments ordinaires	0,1	-	-	-	-	-
PR 9/CH 10- Solde en gain provenant des autres éléments Extraordinaires	(1,2)	-	-	-	-	-
CH 11- Impôt sur les sociétés	(0,2)	(0,2)	(18,5)	(24,5)	(29,6)	(37,1)
RESULTAT DE L'EXERCICE	23,3	34,4	33,8	44,8	54,6	68,3

6.3.4 Etats de flux de trésorerie prévisionnels :

(En MDT)

	2011R	2012E	2013E	2014E	2015E	2016E
<i>Flux d'exploitation</i>						
Produits d'exploitation encaissés	206	234	279	323	363	412
Charges d'exploitation décaissées	(68)	(80)	(105)	(128)	(148)	(170)
Dépôts / Retrait de dépôts des autres établissements bancaires et financiers	6	0	0	0	0	0
Prêts, Avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(472)	(423)	(576)	(676)	(743)	(816)
Dépôts/ Retrait de dépôts de la clientèle	197	378	531	584	642	707
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(65)	(67)	(71)	(76)	(81)	(86)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	11	(19)	(19)	(20)	(21)	(22)
Impôt sur les bénéfices	(1)	(0)	(18)	(24)	(30)	(37)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(185,6)	22	20	(18)	(17)	(12)
<i>Flux d'investissement</i>						
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	2	3	3	5	5	5
Acquisition/Cession sur portefeuille d'investissement	1	5	(30)	0	0	0
Acquisition/Cession sur Immobilisations	(10)	(12)	(11)	(5)	(5)	(3)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	(6)	(4)	(38)	(0)	(0)	2
<i>Flux de financement</i>						
Emission d'actions	0	0	0	0	0	0
Emprunt subordonné	0	0	0	0	0	0
Augmentation/Diminution des Emprunts & Ressources Spéciales	40	140	189	61	53	44
Dividendes versés	0	0	0	0	(20)	(20)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	40	140	189	61	33	25
Variation de liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	(152)	159	171	43	15	14
Liquidités et équivalents de liquidités début de l'exercice	219	67	226	397	440	456
Liquidités et équivalents de liquidités fin d'exercice	67	226	397	440	456	470

6.4 INDICATEURS ET RATIOS PREVISIONNELS :

6.4.1 INDICATEURS PREVISIONNELS :

	En MDT					
	<u>2011R</u>	<u>2012E</u>	<u>2013E</u>	<u>2014E</u>	<u>2015E</u>	<u>2016E</u>
Dépôts et avoirs de la clientèle	2 452	2 830	3 360	3 944	4 586	5 293
Ressources spéciales & dettes rattachées	279	419	609	670	722	767
Créances Nettes sur la clientèle	2 727	3 115	3 664	4 313	5 030	5 819
Capitaux propres	122	156	190	235	270	319
Capitaux propres avant résultat	98	122	156	190	215	250
Capital	196	196	196	196	196	196
Total bilan	2 978	3 482	4 263	4 984	5 748	6 585
PNB	140	156	176	199	220	247
Commissions nettes	38	42	45	49	52	56
Charges d'exploitation (Hors amortissements et provisions)	77	86	90	96	102	108
Frais de personnel	58	67	71	76	81	86
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	6	6	7	7	7	6
Total provisions et agios réservés	233	293	279	305	331	358
Résultat net	23	34	34	45	55	68
Dividendes				20	20	20

6.4.2 RATIOS PREVISIONNELS :

RATIOS DE STRUCTURE

	<u>2011R</u>	<u>2012E</u>	<u>2013E</u>	<u>2014E</u>	<u>2015E</u>	<u>2016E</u>
Capitaux Propres / Total Bilan	4,09%	4,49%	4,46%	4,71%	4,69%	4,84%
Dépôts de la clientèle / Total Bilan	82,33%	81,28%	78,82%	79,15%	79,79%	80,37%
Créances Nettes sur la clientèle / Total Bilan	91,56%	89,48%	85,95%	86,55%	87,51%	88,36%
Dépôts de la clientèle / Créances Nettes sur la clientèle	89,92%	90,84%	91,71%	91,44%	91,18%	90,96%

RATIOS DE PRODUCTIVITE

	<u>2011R</u>	<u>2012E</u>	<u>2013E</u>	<u>2014E</u>	<u>2015E</u>	<u>2016E</u>
Coefficient d'exploitation (Hors Dot. Amts et prov)	54,93%	54,81%	51,23%	48,17%	46,20%	43,78%
Commissions nettes / Frais de Personnel	64,56%	62,21%	63,54%	63,97%	64,61%	64,91%
Frais de personnel /PNB	47,57%	42,92%	40,26%	38,06%	36,68%	34,97%

RATIOS DE RENTABILITE

	2011R	2012E	2013E	2014E	2015E	2016E
RoE	23,69%	28,24%	21,61%	23,58%	25,37%	27,31%
RoA	0,78%	0,99%	0,79%	0,90%	0,95%	1,04%
Résultat Net / PNB	16,63%	21,99%	19,14%	22,49%	24,81%	27,67%
PNB / Total Bilan	4,71%	4,49%	4,14%	4,00%	3,83%	3,75%
Commissions nettes / PNB	26,84%	26,70%	25,58%	24,35%	23,70%	22,70%
Dividendes/ Capital social	0,00%	0,00%	0,00%	10,00%	10,00%	10,00%

RATIOS DE RISQUE

	2011R	2012E	2013E	2014E	2015E	2016E
Créances douteuses et litigieuses (En MDT)	506	506	427	427	427	427
Evolution	-1,5%	0%	-16%	0%	0%	0%
Provisions & Agios réservés (En MDT)	233	293	279	305	331	358
Evolution	4%	25%	-5%	9%	9%	8%
Total Engagement (B + HB) (En MDT)	3 207	3 669	4 234	4 939	5 712	6 558
Taux des créances accrochées	16%	14%	10%	9%	7%	7%
Taux de couverture des créances accrochées	46%	58%	65%	71%	78%	84%

6.4.3 CASH FLOW PREVISIONNEL :
(En MDT)

	2011R	2012E	2013E	2014E	2015E	2016E
Cash-Flow						
Résultat Net	23	34	34	45	55	68
Dotations aux Provisions	33	30	27	27	27	27
Amortissements des Immobilisations	6	6	7	7	7	6
Cash-Flow	62	70	68	79	89	102

6.5 AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES DE LA PERIODE ALLANT DE 2012 A 2016:

AMC Ernst & Young

Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045

FINOR

Immeuble International City Center –
Tour des
bureaux – Centre Urbain Nord – 1082
Tunis
Tel : +216 70 728 450
Fax : +216 70 728 405
E-mail : administration@finor.com.tn

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES DE LA PERIODE ALLANT DE 2012 A 2016

En notre qualité de Commissaires aux comptes de l'Union Internationale de Banques « UIB » et conformément aux dispositions légales régissant les opérations d'émission d'emprunts obligataires, nous avons examiné les données financières prévisionnelles élaborées par l'Union Internationale de Banques « UIB » et dont les principaux paramètres prévisionnels se présentent comme suit :

(en MDT)

Désignation	2012	2013	2014	2015	2016
Produit Net Bancaire	156,5	176,4	199,2	220,0	247,0
Résultat d'exploitation	34,6	52,2	69,3	84,2	105,4
Résultat net	34,4	33,8	44,8	54,6	68,3
Total Bilan	3 482	4 263	4 984	5 748	6 585

Ces projections financières et les hypothèses qui ont été retenues pour leur élaboration ont été établies par la Direction Générale et approuvées par le Conseil d'Administration de la banque.

Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses retenues par la direction et sur lesquelles se basent les informations prévisionnelles sont raisonnables, de vérifier la traduction chiffrée de ces hypothèses et de s'assurer que les informations prévisionnelles sont correctement présentées et qu'elles sont préparées de manière cohérente avec les états financiers historiques.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant les hypothèses retenues par la direction, rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les prévisions. A notre avis, les prévisions sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et elles sont synthétisées dans un bilan, un état de résultat et un état de flux de trésorerie établis conformément aux normes comptables applicables en Tunisie. Nous rappelons que s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manière significative, dès lors que les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

Tunis, le 29 Août 2012

Les commissaires aux comptes

FINOR
Mustapha Medhroub



AMC Ernst & Young
Noureddine Hajji

